



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

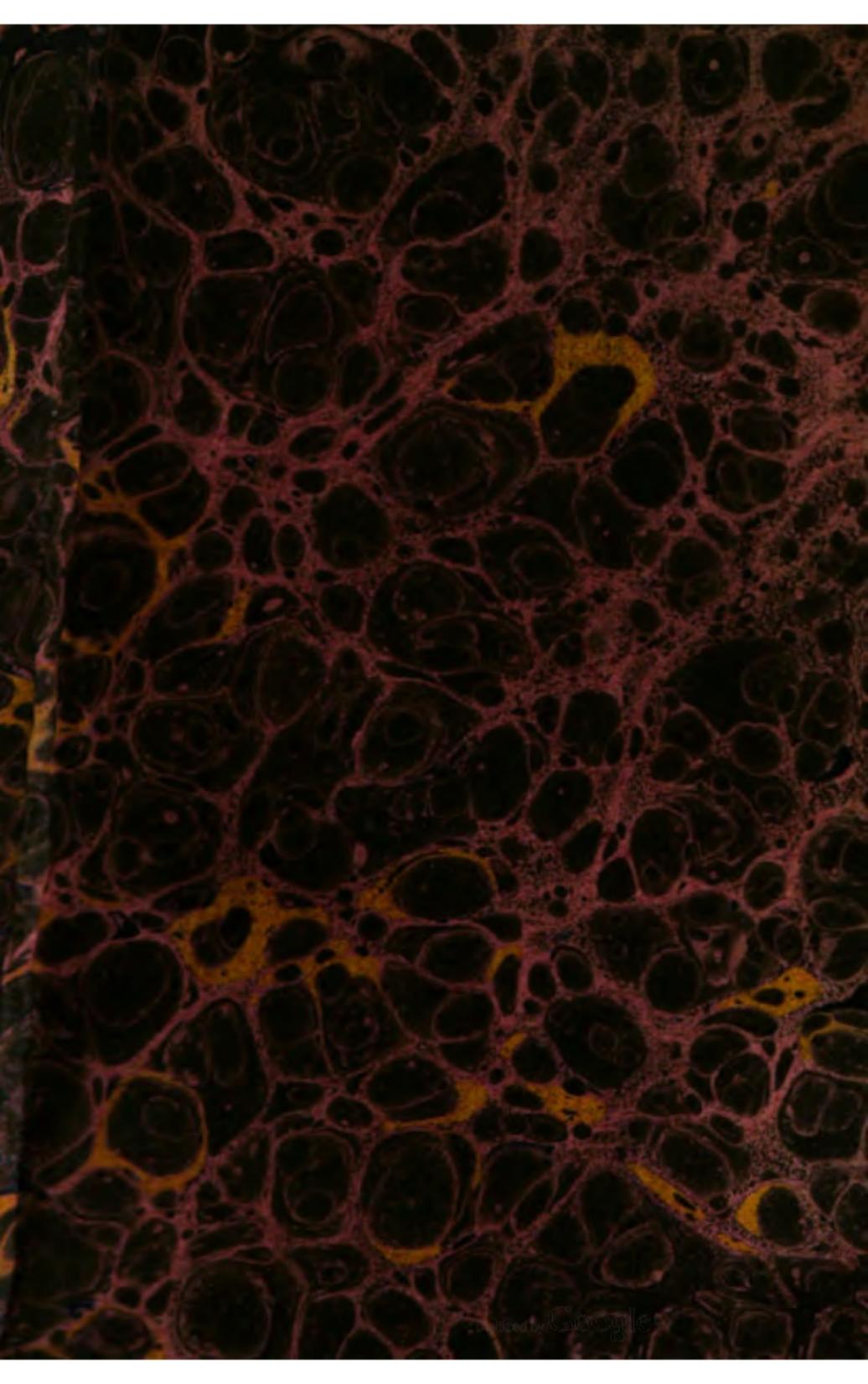
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DE CAEVE  
DE  
M BOELEN  
DE NIEUWSTRAAT

BIBLIOTHEEK GENT



47410



A. Hunt  
783.

A. Hunt

# ENCYCLOPÉDIE

portative,

OU

RÉSUMÉ UNIVERSEL

des sciences, des lettres et des arts,

EN UNE COLLECTION

DE

TRAITÉS SÉPARÉS;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS

ET DE GENS DE LETTRES,

Sous les auspices de MM. DE BARANTE, DE BLAINVILLE,  
CHAMPOLLION, CORDIER, CUVIER, DEPPING, C. DUPIN,  
EYRIÈS, DE FÉRUSSAC, DE GÉRANDO, JOMARD, DE JUSSIEU,  
LAVA, LETRONNE, DE MOLÉON, QUATREMIÈRE DE QUINCY,  
THÉNARD et autres savans illustres;

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. C. BAILLY DE MERLIEUX,

Avocat à la Cour Royale de Paris, membre de plusieurs  
sociétés savantes, auteur de divers ouvrages sur les  
sciences, etc., etc.



*Scientia est amica omnibus.*  
PLATON.

IMPRIMERIE

DE

Marchand Du Breuil,

RUE DE LA HARPE, N° 80.



# ARCHEOLOGIE

## Première Partie.



*Post tenebras lux.*

*Lith. de Mantoux.*





# RÉSUMÉ

## COMPLET

### D'ARCHÉOLOGIE.

Tombe Premier.

MONUMENS D'ARCHITECTURE, de SCULPTURE et de PRIN-  
TURE, comprenant les constructions de tout genre, les  
statues, bas-reliefs, figurines, tombeaux, autels,  
vases peints, mosaïques, etc., avec une INTRODUCTION  
HISTORIQUE et terminé par un VOCABULAIRE.

ORNÉ DE PLANCHES.

PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

PRISCI XVI VESTIGIA.



Paris,

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE,  
Rue du Jardinnet-St.-André-des-Arts, n° 8.  
ET AU BUREAU CENTRAL DE SOUSCRIPTION,  
rue Taitbout, n° 6.

1825.



A LA MÉMOIRE

DE

AUBIN LOUIS MILLIN,

DONT LE ZÈLE CONSTANT

POUR L'INTERPRÉTATION

DE L'ANTIQUITÉ FIGURÉE,

ATTEND EN FRANCE UN SUCCESSEUR.



# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

AVERTISSEMENT.	Page	v
INTRODUCTION HISTORIQUE.		I
Tableau synoptique de l'Archéologie.		9
PREMIÈRE DIVISION.		
MONUMENS D'ARCHITECTURE.		27
SECTION PREMIÈRE. <i>Des murs et mu-</i>		
<i>railles, des mortiers et cimens.</i>		28
Mortiers et cimens.		32
SECT. II. <i>Des maisons.</i>		34
SECT. III. <i>Des temples.</i>		37
Grands temples égyptiens.		38
Grecs, étrusques, romains, etc.		44
SECT. IV. <i>Des autels.</i>		52
Des pierres levées gauloises.		55
SECT. V. <i>Des colonnes et obélisques.</i>	<i>idem.</i>	
Colonnes monumentales mil-		
liaires.		59
Obélisques.		61
SECT. VI. <i>Des pyramides.</i>		66
SECT. VII. <i>Des théâtres, amphithéâtres,</i>		
<i>cirques, hippodromes, naumachies,</i>		

<i>bains ou thermes, arcs-de-triomphe.</i>	70
Théâtres.	<i>idem.</i>
Amphithéâtres.	75
Cirques.	76
Naumachies.	78
Hippodromes.	79
Bains ou thermes.	80
Arcs-de-triomphe.	82
SECT. VIII. <i>Des tombeaux, momies, cercueils, figurines, papyrus, tumuli, pierres gauloises, etc.</i>	84
Tombeaux égyptiens.	<i>Idem.</i>
Momies humaines.	89
Cercueils.	93
Vases, canopes et figurines.	94
Papyrus.	96
Tombeaux grecs, étrusques, gaulois.	99
Tumuli.	102
Pierres fichées, pierres levées.	103
Momies gauloises.	105
Sépulcres, cippes, urnes, cénotaphes romains.	<i>Idem.</i>
SECT. IX. <i>Voies publiques, camps et aqueducs romains.</i>	109
Voies romaines.	110

DES MATIÈRES. iij

Camps romains. 113

Aqueducs. 114

## DEUXIÈME DIVISION.

MONUMENS DE SCULPTURE. 117

SECTION PREMIÈRE. *Style particulier à  
chaque peuple.* *Idem.*

Style égyptien. 118

Style étrusque. 122

Style grec. 125

Style romain. 127

SECT. II. *Monumens égyptiens.* 131

§ 1<sup>er</sup>. *Divinités.* *Idem.*

I. *Caractérisées par leurs coiffures.* 135

II. *De forme humaine à tête  
d'animal.* 139

III. *Animaux symboliques.* 142

§ 2. *Rois et reines.* 146

§ 3. *Simple particuliers, prêtres, etc.* 147

§ 4. *Animaux.* 149

§ 5. *Stèles.* 151

§ 6. *Pyramides portatives.* *Idem.*

SECT. III. *Monumens étrusques.* 152

SECT. IV. *Monumens grecs.* 155

SECT. V. *Monumens romains.* 161

SECT. VI. *Des bas-reliefs en particulier.* 163

### TROISIÈME DIVISION.

MONUMENS DE PEINTURE.	167
SECTION PREMIÈRE. <i>Égyptiens.</i>	<i>Idem.</i>
SECT. II. <i>Étrusques, grecs et romains.</i>	171
SECT. III. <i>Vases peints.</i>	179
§ 1 <sup>er</sup> <i>Vases peints en général.</i>	<i>Idem.</i>
§ 2. <i>Vases peints étrusques.</i>	186
§ 3. <i>Vases peints grecs.</i>	187
SECT. IV. <i>Mosaïques.</i>	205
VOCABULAIRE <i>des mots techniques de la</i> <i>première partie de l'Archéologie.</i>	217

FIN DE LA TABLE.

# AVERTISSEMENT.

---

LA connaissance des antiquités a toujours vivement piqué la curiosité générale, et cependant ce *Résumé d'Archéologie* est le premier livre élémentaire, embrassant toutes les parties de la science, qu'on ait publié en France ; sans doute la difficulté de faire briller un flambeau accessible à toutes les intelligences, au milieu de l'amas immense des restes de toute sorte que les livres des anciens, les voyages, les fouilles, les recherches de tout genre ne cessent d'accumuler autour de nous, fut la seule cause du voile qui enveloppa jusqu'ici les travaux de l'archéologue pour tous autres que les adeptes. Des principes généraux solidement basés, une méthode bien choisie, la concision et la clarté, pourraient seules suppléer aux développemens que ne permettent point les livres adressés à toutes les classes de lecteurs, et sous tous les rapports ce résumé, qui satisfait un besoin vivement senti depuis bien long-temps, ne peut qu'être favorablement accueilli des savans et des amateurs : les premiers y trouveront leurs propres doctrines, et les seconds, en les prenant pour guides, ne pourront craindre de s'égarer dans une étude qui embrasse l'ancienne civilisation tout entière considérée dans ses productions matérielles.

Confié à un savant qui contribue chaque jour

par ses recherches à l'avancement de la science, cet ouvrage ne sera pas seulement le résumé de ce qui a été fait par les maîtres, il contiendra encore l'exposé de ce que la science a gagné depuis leurs travaux, et offrira le résultat des recherches particulières d'hommes que l'Europe a placés également au premier rang. Le nombre des livres qui traitent des antiquités grecques, étrusques et romaines, est très-considérable, et sans doute une moisson moins abondante de découvertes est à recueillir dans ce champ immense; mais pour l'Archéologie égyptienne, il n'en est pas ainsi, et il est bien digne de remarque que sur ce vaste sujet les choses les plus nouvelles se trouvent aujourd'hui les plus importantes. Les découvertes récentes de M. Champollion le jeune en ont décidé ainsi, et le suffrage unanime de l'Europe savante, a été la digne récompense des longues et pénibles recherches de cet illustre savant français. Les doctrines étaient donc à fonder sur l'Archéologie égyptienne; de nombreux ouvrages en avaient traité les diverses parties, et, malgré les audacieuses rêveries de Kircher, bien des opinions plus respectables avaient occupé le monde littéraire, depuis surtout que la critique, renonçant aux spéculations aventureuses, s'était soumise de plein gré à des méthodes plus propres à assurer ses succès, mais sans parvenir à soulever même un coin du voile que le temps avait jeté sur l'antiquité égyptienne. La mémo-

nable expédition française qui a donné au monde savant le tableau fidèle de l'ancien monde égyptien, avança prodigieusement son étude, et l'alphabet des Hiéroglyphes, jusqu'alors si faussement interprété, l'a fondée enfin sur des bases certaines et éprouvées. On trouvera donc ici le premier traité véridique sur les antiquités égyptiennes, abondantes aujourd'hui dans tous les cabinets de l'Europe; et cette partie de ce résumé ne peut manquer d'intéresser à un haut degré toutes les classes de lecteurs qui ont si souvent entendu citer ce peuple origine de tant d'autres peuples, mais particulièrement les archéologues qui y trouveront les moyens de reconnaître, de qualifier et de classer les nombreux produits de l'art, des croyances et des usages de l'ancienne Égypte. Ces doctrines nouvelles, mais à l'abri de toutes les attaques aussi bien que si elles avaient reçu la sanction d'une longue période d'examens et de critiques, sont le résultat des travaux encore inédits des savans qui ont le plus contribué à les établir.

A l'égard des monumens gaulois, si intéressans pour notre patrie, on ne pouvait en parler longuement, les fragmens authentiques de cette origine étant fort rares et très-peu variés. Si les étymologies d'une foule de lieux, si des restes de constructions et de travaux de terrasses, des amas de sépultures découverts en mille endroits aujourd'hui très-peu peuplés, attestent l'état florissant de la vieille Gaule, le défaut d'accès-

soires et de figures systématiques propres à éclairer les recherches des érudits, ou de caractères écrits dont ils puissent interpréter le langage, diminue beaucoup, sinon l'intérêt, du moins l'utilité de ces monumens. Ils ont été l'objet de beaucoup de systèmes plus patriotiques que certains, et tout ce qu'on a pu faire dans cet ouvrage, a été de se défendre de ce qu'on appelle le *celticisme*, qui a voulu que les doctrines précédassent l'observation, et peut-être l'existence même des faits. Dans tous les cas cette réserve ne saurait être l'occasion d'un blâme envers l'auteur de ce résumé, qui indique d'ailleurs tout ce qu'on sait de curieux sur ces monumens.

La science des antiquités renferme l'étude et l'interprétation de tout ce que les anciens peuples ont transmis à la postérité en fragmens matériels; malgré ce cadre immense, les objets qu'embrasse l'Archéologie se groupent naturellement en deux classes qui sont même souvent désignées par des dénominations différentes, et qui ont servi de bases au partage de ce traité en deux volumes. La science archéologique comprend les monumens d'architecture, de sculpture, de peinture, de gravure, et tous les meubles et ustensiles dont l'antiquaire forme ses collections; mais on a souvent désigné sous le titre d'*Archéologie proprement dite* la science des monumens d'architecture, de peinture et de sculpture, et sous celui de *Numismatique* la

science des médailles, auxquelles il convient d'adjoindre les inscriptions et les pierres gravées. Ce résumé est donc divisé en deux parties; le premier volume, après avoir, dans une INTRODUCTION, tracé rapidement l'histoire de la science, ses limites, son but, son utilité, traite des monumens d'architecture, de sculpture et de peinture de tout genre, et comme complément de cette dernière division, des vases peints et des mosaïques. Dans le second volume on trouve les notions nécessaires pour l'étude des pierres gravées, des inscriptions et des médailles; une division spéciale renferme tout ce qui est relatif aux ustensiles et instrumens sacrés, funéraires, civils ou militaires: la variété de ces objets, dont la plupart sont à la fois le produit de plusieurs arts différens, a exigé pour eux cet appendice final.

Ce résumé embrasse donc toutes les parties de l'Archéologie. Un tel ouvrage manquait entièrement à nos études et au goût général pour les connaissances solides, qui dirige plus que jamais les esprits vers l'antiquité; nous croyons qu'il ne pourra que contribuer puissamment au succès de notre *Encyclopédie* et être agréable aux savans et aux gens de goût, aux artistes et aux personnes du monde: ils partageront notre haute estime pour cette production d'un érudit dont la juste réputation, fondée sur des travaux variés et nombreux relatifs aux diverses branches de l'Archéologie, est si universelle-

ment proclamée, et on reconnaîtra que nous ne négligeons aucuns efforts pour faire de cette collection un monument hors de pair avec tout ce qu'on possède maintenant en France.

Chacun des deux volumes est terminé par le VOCABULAIRE des mots techniques qui lui sont propres, et qui sont imprimés dans le texte en *italiques*. Le même écrivain et le même ouvrage traitant ordinairement de plusieurs genres de monumens à la fois, on a dû réserver pour la fin de l'ouvrage la BIOGRAPHIE de Archéologues, et la BIBLIOGRAPHIE contenant un choix raisonné des meilleurs ouvrages écrits sur l'ensemble et les diverses parties de la science des antiquités.



# RÉSUMÉ D'ARCHÉOLOGIE.

---

Première Partie,

ARCHITECTURE, SCULPTURE, PEINTURE.

---

---

## INTRODUCTION HISTORIQUE.

---

1. Le mot *archéologie*, dans la généralité de son acception et selon son étymologie (*Αρχαίος* ancien, et *Λόγος* discours), comprend l'étude de l'antiquité toute entière par les monumens et par les auteurs. Bornée, comme l'usage l'a voulu, à la description des monumens, le nom d'*archéographie* conviendrait mieux à cette science, considérée dans cet objet unique; mais une distinction trop absolue serait presque oiseuse; le véritable archéologue ne peut se passer du secours des auteurs classiques pour expliquer les monu-

mens, et à leur tour, les monumens éclaircissent un grand nombre de difficultés insolubles sans eux, dans les textes des écrivains anciens. Nous devons nous conformer à l'usage, et adopter le mot *archéologie* pour ce résumé, quoiqu'il ne doive traiter que des *monumens antiques* et ne point aborder la philologie.

2. L'archéologie diffère essentiellement de *l'histoire de l'art des anciens* et de *l'érudition*. La *première* nous enseigne les essais contemporains ou successifs des vieux peuples, et leurs efforts pour figurer les objets qui composent l'univers matériel, ceux que l'esprit de l'homme créa après Dieu; comment, d'une imitation servile, il s'éleva jusqu'à ce beau idéal qui ajoute à l'univers des beautés dont il ne renferme point le type complet, et, par le secours de l'allégorie et les effets magiques d'une langue de convention, sut réaliser toutes les créations du génie. La *seconde* s'attache plus particulièrement au texte même des écrits des anciens, les interprète, les épure des taches que l'ignorance et l'erreur y introduisirent; et si elle est véritablement philosophique, elle conclut du rappro-

chement des faits constans et bien observés, quel fut l'état réel de l'esprit et des mœurs des hommes de l'antiquité. L'*archéologie* se borne à décrire et à expliquer les *monumens* qui sont l'ouvrage de leurs mains. Ceux qui la confondent avec l'histoire de l'art et avec l'érudition, ne font ni de l'archéologie, ni de l'art, ni de l'érudition : ces trois genres de connaissances s'éclairent mutuellement, mais chacune d'elles se propose un but spécial ; elle a son système, ses préceptes et sa nomenclature à elle seule.

3. *L'utilité de l'archéologie* est trop généralement avérée, pour nous arrêter à la démontrer ici. Elle est le guide le plus fidèle pour l'historien des temps anciens, et à moins de nier l'utilité de l'histoire, on ne peut mettre en doute celle de l'archéologie. Pour les siècles antérieurs à Homère, toute l'histoire est dans l'archéologie ; les relations abondent sur les temps qui suivirent ce génie sans modèle et sans rival ; mais l'étude approfondie de ces relations y découvre parfois des traces de quelques influences qui montrèrent à l'écrivain la vérité là où elle

n'était pas, ou bien un peu autrement qu'elle ne fut en réalité, et Thucydide est un excellent athénien dans l'histoire des guerres civiles de toute la Grèce. Les monumens ne sont d'aucun parti; les faits qu'ils énoncent portent avec eux une naïve certitude, et s'ils contredisent l'historien, ils le condamnent comme coupable d'erreur ou de mensonge.

4. L'histoire ancienne s'éclaire et s'agrandit par leurs témoignages; pour les hommes célèbres, elle y trouve leurs noms véritables, leur origine et leurs portraits; pour les peuples, leurs opinions et leurs préjugés, leurs religions et leurs cultes, leur science civile, politique, économique, administrative, leurs progrès dans les connaissances utiles à la civilisation, leurs mœurs publiques et privées, leur régime général, enfin ce qu'ils firent pour la vérité, et les erreurs qu'ils ne purent éviter; pour les lieux, des documens authentiques d'où la géographie tire des notions importantes, qui lui manqueraient sans leur secours; et pour les temps, des époques certaines qui, comme des jalons lumineux, dissipent une partie des ténèbres dont la

succession des siècles enveloppa les vieilles annales de l'esprit humain, et nous signalent ses progrès.

5. L'archéologie se propose donc de tracer le tableau de l'état social ancien, par les monumens. L'homme et ses ouvrages doivent être le véritable but de son étude; tous les monumens, même les plus communs et les plus grossiers, déposent de quelques faits, et l'ensemble de ces faits est comme une statistique morale des anciennes sociétés. Considérée de cette hauteur, l'archéologie mérite le nom de science, son utilité frappe dès l'abord; la variété des moyens propres à son étude nous charme bien vite. Elle nous fait vivre et nous entretenir avec tous les grands hommes et tous les grands peuples des temps passés; nous cherchons notre histoire dans la leur, et nous ne savons pas résister au plaisir de comparer nos croyances avec leurs opinions, nos goûts avec leurs usages, et nos espérances avec leurs destinées.

6. Plusieurs méthodes se présentent pour l'étude de l'archéologie; l'une est *chronologique*, l'autre *analytique*, et toutes deux, si on les isole, pèchent en quelques points essentiels;

celle qu'on a suivie dans la rédaction de ce résumé, a semblé laisser le moins à désirer, et se prêter à des rapprochemens qui vont au but même de cette étude.

7. La *méthode chronologique* consiste à traiter des monumens de chaque nation en particulier, selon l'ordre de priorité que l'histoire lui assigne. Mais cette méthode, pour être la plus commode, n'est pas sans de graves inconvéniens; on saura d'abord ce que firent les Égyptiens, ensuite les Grecs, ensuite les Italiens ou les Romains, si l'on veut; mais les rapprochemens qu'on doit tirer de ces exposés, qui embrassent tant d'objets divers, seront nécessairement moins fructueux, parce que leurs élémens seront plus dispersés, et ce travail de l'esprit, qui recherche avec tant d'avidité les origines dans les analogies, les singularités dans les dissemblances, deviendra par là plus laborieux, plus incertain, et perdra, à la fois, de son charme comme de sa certitude.

8. La *méthode analytique*, en traitant de chaque sujet en particulier, relativement à tous les peuples à la fois, quoique moins défectueuse que la première, est trop soumise

à l'arbitraire de l'archéologue, qui commencera, de son gré, par traiter ou de la religion, ou de l'état des arts, ou des usages civils et militaires, des monumens funéraires ou des monumens religieux. Ce plan peut plaire par sa généralité, par la liberté même qu'il laisse à l'écrivain; mais là où les monumens nous manquent, que pourra dire l'archéologue? La science ne comprend que les faits conservés par les monumens même; elle recueille ces faits, les coordonne, les interprète, et ce sont ces interprétations qui vont prendre leur place dans les divers chapitres de l'histoire même des anciens. En ne perdant pas de vue que la science ne se compose que de ces interprétations, on conçoit que sa théorie ne doit venir qu'après ces faits, et qu'elle doit être subordonnée à leurs résultats, fondés sur la nature même et la diversité d'expression des monumens.

9. Il nous a donc semblé pouvoir satisfaire aux conditions les plus désirables, en adoptant une méthode à la fois chronologique et analytique. Le même sujet sera considéré chez les divers peuples à la fois, mais selon leur ancienneté relative. Cette méthode con-

servera ainsi l'ordre des origines et des modifications; elle fera distinguer les instituteurs premiers, de leurs élèves, et l'invention, de l'imitation plus ou moins complète; elle nous montrera les pratiques de tout genre, courant le monde avec les colonies, exportées par les migrations des philosophes voyageurs; et lorsqu'un usage sera remarqué à la fois chez deux peuples d'un âge différent, l'histoire écrite nous expliquera ordinairement le temps, les causes et les circonstances de cette communication, ou si l'histoire se tait, l'archéologie suppléera peut-être à son silence et remplira ainsi ses lacunes. Cette méthode nous apprendra donc ce qu'on a fait dans chaque pays, dans des circonstances communes à tous, dans les circonstances particulières à chacun, et comment les arts divers concoururent à l'accomplissement de ces vues analogues ou opposées.

10. Chaque monument est en effet le produit, soit d'un art unique, soit de plusieurs à la fois; mais l'espèce et la destination de chaque monument, se rattachent plus particulièrement à un seul, et quoiqu'un temple ait été érigé avec les secours de l'architecte,

du sculpteur, du peintre et du graveur, l'architecte fit plus que les autres, et c'est comme ouvrage d'architecture, qu'il doit être plus particulièrement considéré. Nous trouvons dans ce principe un second moyen de compléter notre méthode; 1° en classant tous les monumens selon l'art qui les a exécutés; 2° en les considérant comme *sacrés, civils ou militaires, et funéraires*, subdivision qui appartient également à chacune des grandes divisions fondées sur la diversité des arts. Le tableau suivant expliquera pleinement notre pensée :

## PREMIÈRE PARTIE.

1. ARCHITECTURE.	{ Monumens religieux, civils, militaires, funéraires, etc.	{ Murs, maisons, temples, colonnes, obélisques, pyramides, théâtres, tombeaux, voies publiques, etc.
2. SCULPTURE. . . . .		
3. PEINTURE. . . . .	Idem. . . . .	{ Fresques, sculptures peintes, tableaux sur pierre, bois, toile et papyrus; vases peints, mosaïques.

## SECONDE PARTIE.

- |             |   |                                    |   |  |   |
|-------------|---|------------------------------------|---|--|---|
| 4. GRAVURE. | } | Sur pierres fines.                 | } | Pierres gravées<br>en creux et en relief.  |   |
|             |   | Inscriptions.                      |   | }  | Matière ;<br>alphabets, langues,<br>abréviations,<br>chets, tessères. |
|             |   | { gravées . . .<br>{ tracées . . . |   |  |   |
|             |   | Médailles.                         | } | Epoques ;<br>époque ; alpha-<br>betiques ;<br>langues ;<br>naies ou mé-<br>dailles ; orientales,<br>grecques, romaines,<br>gauloises ;<br>abréviations, etc. |   |
5. MEUBLES et USTENSILES religieux, domestiques, militaires, funéraires, etc.

II. Il existe une classe particulière de monumens qui n'avaient pas ce caractère dans l'antiquité, et qui abondent dans toutes les collections publiques et particulières; je veux dire cette foule d'objets antiques qui furent d'un usage général, et qui servaient à l'art de se nourrir, de s'habiller, de se parer, aux besoins et aux commodités de la vie domestique, aux cérémonies de la religion, à l'art de la guerre et aux rites funéraires. Ils sont, comme les autres, le produit d'un seul

art ou de plusieurs; mais les arts qui les ont produits, s'y montrent non pas comme en étant le but, mais seulement le moyen. On a donc pu les distraire de la classification adoptée pour les monumens d'une plus grande importance; la variété infinie de ces *meubles, armes, ustensiles, poids, mesures, etc.*, nous y a même forcés, et il suffira de l'étendue de leur nomenclature, pour justifier le parti que nous avons pris d'en former une classe générale, tout à fait distincte des autres.

12. Néanmoins, nous soumettrons cette nomenclature, autant du moins qu'il nous sera possible, à l'ordre précédemment indiqué, car l'histoire des arts des anciens est aussi dans leurs monumens, et un ustensile quelconque dépose également de leur infériorité relative, de leur progrès commun, de leur perfectionnement. Le *style* d'un monument quelconque est le premier indice de son origine; l'œil exercé, d'après des règles précises, ne confondra pas une figurine étrusque avec une figurine égyptienne, quoiqu'elles aient quelques caractères communs, ni une statue grecque avec une statue romaine, quoique Rome doive toutes ses productions

aux artistes de la Grèce. Il en est de même du plus petit meuble; et comme la connaissance du style particulier à chaque peuple de l'antiquité est une des notions les plus utiles à l'archéologue, nous essaierons d'ajouter quelques préceptes positifs, aux exemples rassemblés dans les planches, et tirés des monumens de cinq de ces peuples que l'on peut considérer comme les seuls classiques pour notre occident, d'après l'ordre établi dans nos études.

13. Nous comprenons dans cette liste les *Egyptiens*, les *Grecs*, les *Italiotes* ou anciens peuples de l'Italie, les *Gaulois* et les *Romains*. Il y a sans doute aussi des antiquités en Asie, et des monumens anciens dans les Amériques; la première même, l'Asie, s'infiltré déjà avec de grandes promesses dans l'histoire de nos langues savantes; mais elle fait néanmoins comme un monde à part qui a aussi ses doctrines et ses merveilles, et elle n'entre pas encore assez avant dans nos études ordinaires, dans notre système d'enseignement public, elle n'est pas assez mêlée à nos souvenirs, à nos origines, au goût général, pour trouver dans ce résumé une place

en rapport avec son importance même ; elle n'excite pas d'ailleurs cet intérêt universel qui fait accueillir si bien tous les souvenirs des Gaulois, nos premiers ancêtres, des Romains qui subjuguèrent les Gaulois et envahirent la Grèce, des Grecs enfin qui soumirent l'Égypte, après s'être formés à son école. Nous ne ferons donc que mentionner rapidement des monumens asiatiques, et ceux qu'on a rencontrés dans les Amériques.

14. Quoique borné principalement à l'étude des monumens des cinq peuples que nous venons de nommer, ce traité pourrait être fort étendu, parce que c'est chez eux que se trouvent pour nous l'origine et le développement de toute science noble en son but et utile en ses effets : la société civile actuelle est le résultat de leurs expériences ; leur sagesse appelle notre admiration, et leurs erreurs mêmes notre respect. Mais nous avons dû souscrire aux limites qui ont été tracées et ne point perdre de vue qu'il est quelquefois possible de faire un livre utile, quoique peu étendu, sur un sujet qui prête à tant de développemens. Nous avons donc borné les notions que celui-ci renferme, à celles qui

sont d'une utilité plus générale, relativement à l'espèce de monumens que le lecteur peut avoir plus souvent l'occasion d'étudier.

15. Les monumens romains sont comme un produit du sol de la France; les monumens grecs ne se voient que dans les riches collections, et ceux des Italiotes presque nulle part qu'en Italie; mais les monumens égyptiens affluent depuis quelques années, et leur variété n'étonne pas moins que leur nombre et la richesse de quelques-uns d'entr'eux. Nous essaierons de satisfaire, à tous les égards, les personnes que le goût des beaux arts et de la solide instruction porte à recueillir ces vénérables reliques de l'antiquité. Nous n'écrivons pas pour les savans de profession, nous réclamons au contraire leurs conseils et leur indulgence.

16. Nous prions de considérer que ce *Résumé d'archéologie* est le premier livre élémentaire, publié récemment en France, qui en embrasse toutes les parties. Il existe une foule d'excellens ouvrages où les vrais principes de la science sont consignés, et les bonnes leçons très-abondantes; je les ai pris pour guides, et j'ai dû m'appliquer, moins à

écrire un traité complet sur la matière, qu'à éviter les erreurs en traitant des sujets, cependant assez nombreux, qui ont pu trouver place dans notre plan. Il y aurait beaucoup à ajouter pour rendre cet ouvrage complet. Je serai satisfait si la critique y trouve peu à reprendre, et s'il présente à l'archéologue et à l'amateur les véritables rudimens d'une science vaste dans son sujet, importante dans son but, qui charme à la fois l'esprit et l'imagination, et rappelle de la manière la plus expressive et sur la foi des témoins contemporains, les plus grands et les plus nobles souvenirs de l'histoire.

17. Les anciens ne connurent pas l'archéologie comme science; l'Egypte se place à l'origine des sociétés policées, elle n'eut point d'antiquités à étudier; la Grèce alla lui demander des lois, des institutions, et son génie perfectionna les arts dont elle recueillit les élémens sur les bords du Nil. La Gaule était solitaire comme ses druides; les vieux Italiens se perdent dans les ténèbres primitives de notre occident, et Rome n'emporta de la Grèce que des objets de prix, comme butin, et non comme objets d'étude. Elle dé-

pouilla aussi l'Égypte de quelques obélisques et de quelques statues; mais c'étaient des trophées qu'elle enlevait, et dans l'esprit du vainqueur il n'entraît aucune des vues que se propose l'archéologue. On pourrait considérer Pausanias comme amateur; il décrit soigneusement les monumens de la Grèce; mais il ne systématise point leur étude, et la science archéologique est encore à naître après lui.

18. Elle est un des bienfaits de la renaissance des lettres en Europe, et ne date que de cette époque à jamais mémorable. Le Dante et Pétrarque, en cherchant les vieux manuscrits, recueillirent aussi les vieilles inscriptions. Les médailles attirèrent encore l'attention du chantre de Laure; il en envoya une collection au roi Charles IV, en lui proposant pour modèles quelques-uns des grands princes dont il lui offrit les effigies. Des restes de la peinture antique furent découverts à l'époque même où l'on commençait à raisonner sur la théorie de cet art, au 16<sup>e</sup> siècle. Le Laocoon apparut en même temps; Raphael et Michel-Ange étudièrent la sculpture antique, les pierres gravées, les grandes ruines

de l'architecture grecque et romaine; les érudits y cherchèrent l'explication des traditions écrites sur l'antiquité, et la science proprement dite fut dès-lors fondée. Laurent de Médicis établit à Florence un enseignement public de l'archéologie; l'histoire de l'art vint puiser à la même source que ses théories; Winckelmann écrivit sous l'inspiration de ses chefs-d'œuvre, et l'alliance des arts et de l'archéologie fut scellée par le génie de ce grand homme.

19. A de nombreuses monographies ou descriptions spéciales de certains monumens, succédèrent des traités généraux que, dans cette science comme dans quelques autres, un zèle trop hâtif s'était empressé de produire. Des systèmes, parfois hasardeux, prirent la place de théories souvent erronées : mais la raison humaine est comme la sphère des fixes; un astre nouveau, en s'élevant sur un horizon, en entraîne d'autres sur tous ses points, et ceux-ci sont éclairés simultanément d'une lumière nouvelle. Quand la physique fut dépouillée de ses erreurs, l'archéologie le fut aussi des faux systèmes : toutes les sciences ont été fondées quand les saines méthodes

se sont dévoilées à notre esprit. L'entendement humain est un, il ne peut croire tout à la fois à la vérité et à l'erreur : c'est un instrument qui opère de même sur toutes les matières. Louis XIV fonda l'académie des belles-lettres ; Rome expliqua les monumens de sa splendeur primitive ; des voyageurs courageux allèrent exhumer ceux de la Grèce, et le monde savant fut comme un laboratoire où l'on s'efforçait de ressusciter l'antiquité pièce à pièce. Grævius et Gronovius avaient recueilli dans leurs volumineuses collections, les fruits épars de tous ces labeurs ; Gruter et Muratori formaient un corps systématique de toutes les inscriptions trouvées dans le monde romain ; Montfaucon expliquait par les monumens les mœurs et les usages des anciens ; don Martin, la religion des Gaulois ; Baxter, les antiquités britanniques, et Kircher s'était donné pour un OEdipe qui interprétait toutes les énigmes égyptiennes.

20. Le siècle dernier fut réellement celui qui fonda la véritable science de l'antiquité : les conjectures téméraires, les explications puériles furent enfin décréditées ; la multiplicité des monumens, la fondation des mu-

sées , le goût des collections particulières , multiplièrent aussi les moyens des études fondées sur les rapprochemens , et chaque partie de la science eut des maîtres dont les écrits forment encore les meilleurs disciples : le comte de Caylus soumit à l'ordre chronologique les monumens des différens âges et pénétra le secret de la plupart des arts qui les avaient produits ; Morcelli proposa un système régulier pour la classification des inscriptions selon leur sujet , et pour leur étude selon leur style ; Eckhel coordonna méthodiquement la science des médailles ; Rasche la rédigea selon l'ordre alphabétique ; Passeri et Dempster ouvrirent à Lanzi la carrière des idiomes et des monumens de l'Italie antérieure à la fondation de Rome ; Herculanium et Pompeï étaient découverts ; l'abbé Barthélemy réédifiait la Grèce de Périclès de ses propres débris ; Zoëga déblayait les avenues de l'antique Égypte , et Visconti paraissait au milieu de tant de travaux comme bien capable de les compléter tous.

21. Le commencement du siècle actuel est l'époque d'une révolution nouvelle dans la science : la France lettrée fit la conquête

de l'Égypte savante; l'archéologie connut enfin ses origines. La Grèce antique y rechercha aussi les sciences; des lumières nouvelles éclairèrent réciproquement l'étude de l'une et de l'autre; un magnifique ouvrage fut le fruit du zèle le plus actif et le plus fructueux : monument d'un éternel honneur pour la France qui l'a donné à l'Europe littéraire, comme le fruit d'une ardeur à l'épreuve des périls, et d'une constance qui fut plus que du courage.

22. Dès-lors la science s'agrandit et appela de nouveaux disciples dans la carrière; Millin s'était voué à l'explication de l'antiquité figurée : ses *Monumens inédits*, son *Recueil de vases peints*, sa *Description des tombeaux de Canosa*, méritèrent tous les suffrages; mais sa persévérance dans ce genre d'exploration n'a point trouvé d'imitateurs; les monumens s'accumulent dans les collections, et personne ne paraît plus songer à leur interprétation. M. Mongez les mêle souvent à ses doctes recherches, et son *Dictionnaire d'antiquités*, récemment terminé, est pour la science un guide à la fois savant et élémentaire. Dans les autres contrées, en Italie

surtout, l'archéologie classique a de nombreux partisans; Naples et Rome en nomment plusieurs, tels que Rossi, Carcani, Fea, Testa, Cancellieri, dont les travaux ont obtenu une légitime réputation; à Peruze, M. Vermiglioli professe l'archéologie, en publie les élémens, et il se voue en même temps à l'interprétation des monumens étrusques; à Florence, M. Micali a consacré à l'histoire des peuples qui firent ces monumens, un ouvrage célèbre dès son apparition; MM. Zannoni et Inghirami, quelquefois ses antagonistes, rivalisent de zèle avec MM. Alessandri et le comte Capponi, pour faire connaître convenablement les richesses de la célèbre galerie de Florence; à Milan, les Cattaneo, Malaspina et ceux qui marchent sur leurs traces, répandent la lumière sur les ténèbres des vieux temps; à Turin, où la munificence royale a offert la plus honorable hospitalité à de brillans débris de l'antique Égypte, MM. de Balbe, Napione, Peyron, Gazzera et autres savans distingués, sont aussi voués au culte de l'antiquité; l'Allemagne, si docte et si laborieuse, suit les nobles exemples des Ernesti.

des Heyne et de tant d'autres érudits qui ont associé les monumens à l'interprétation des auteurs; l'Angleterre exploite aussi à la fois ses antiquités romaines, galliques, saxonnes et normandes; et tant d'efforts réunis ne peuvent être infructueux pour l'histoire approfondie des primitives expériences sociales, seul but vraiment philosophique de l'archéologie.

23. Dans notre France, enfin, la science archéologique ne promet pas de moins heureux résultats; ses antiquités nationales, malgré le malheureux incident qui a ralenti les premiers efforts, trouvent dans tous nos départemens des explorateurs instruits et désintéressés, dont le zèle est soutenu par la conscience du service important qu'ils rendent aux arts, aux lettres et à l'histoire; d'honorables récompenses (une médaille décernée par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres) ont déjà recommandé à l'estime publique les recherches de MM. Schweighœuser (sur le Haut-Rhin), Delpon (Lot), Dumége (Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), feu Giraud (Côte-d'Or), Chaudruc de Crazannes (Charente-Inférieure

et Gers), Allou (Haute-Vienne), Artaud (Rhône), Jollois (Vosges), Saint-Amans (Lot-et-Garonne), Golbéry (Haut-Rhin), Penchaud (Bouches-du-Rhône et Gard), Gaujal (Aveyron); et quelques-uns d'entre eux ont associé toutes les ressources de l'érudition à l'examen et à la description des monumens; dans l'Académie, M. de la Borde publie la collection de tous ceux de la France; MM. Boissonnade et Raoul-Rochette appliquent à l'histoire l'interprétation des marbres écrits recueillis dans l'ancienne Grèce; par les soins de ce dernier, les médailles nous révèlent des rois dont l'histoire écrite n'a pas conservé les noms; M. Letronne semble s'être consacré à ceux de l'Égypte grecque et romaine; ailleurs, les manuscrits sur Papyrus occupent les veilles de MM. Young, Boeck, Kosegarten et autres; j'ai réuni mes efforts à ceux de ces savans distingués; enfin l'alphabet des hiéroglyphes est découvert, et restitué à l'histoire des siècles qu'elle avait oubliés. Que de raisons pour espérer que l'étude de l'archéologie retirera des lumières nouvelles de cette persévérance éclairée, et l'histoire, des documens

authentiques qui rectifieront ses erreurs et combleront d'immenses lacunes !

24. Tel est le but que l'archéologie doit se proposer constamment. Les objets qu'elle embrasse dans ses études, sont nombreux et variés. Pour les traiter tous selon leur importance, un ouvrage étendu serait nécessaire, et sans doute au-dessus de mes forces. Je n'ai donc point perdu de vue la véritable destination de ce résumé : il doit présenter une série de préceptes éprouvés et d'instructions concises et certaines, telles qu'elles résultent des travaux des grands maîtres où elles sont répandues. Mais cette série, malgré ses généralités, doit aussi être réduite à ce qui peut intéresser le plus grand nombre d'amateurs : peu d'entre eux ont l'occasion d'étudier les grands monumens de l'architecture antique ; ce que nous en dirons se réduira donc aux faits principaux qui constituent la différence des styles et des pratiques des divers peuples dont nous nous occupons. Les produits de la peinture antique s'offrent moins rarement aux yeux de l'observateur ; on tâchera d'en parler de manière à le satisfaire, à l'égard des vases peints en par-

ticulier, genre d'ouvrages aujourd'hui assez commun. Les objets de sculpture sont aussi très-nombreux, et chacun d'eux porte l'empreinte du génie du peuple qui l'exécuta; nous tâcherons de satisfaire à cet égard à ce qu'exige un livre élémentaire sur cette riche matière; et quant aux médailles et aux inscriptions, comme celles de l'empire romain se retrouvent partout, et bien plus communément que celles des rois, des peuples et des villes de la Grèce, en donnant sur ces dernières des renseignemens généraux sur leur type, leur légende, leurs sujets historiques ou mythologiques, nous nous appliquerons plus particulièrement à réunir sur les premières toutes les notions qui peuvent en faciliter l'étude et l'explication. Les meubles et ustensiles civils, religieux ou militaires, seront considérés par rapport à chacun des peuples dont nous nous proposons ici d'étudier les monumens, et leur variété même en jettera peut-être un peu dans la rédaction d'un ouvrage où nous tâcherons de réunir les deux qualités les plus indispensables, la clarté et l'exactitude.

25. Il existe une foule de traités particu-

liers sur chaque partie de l'archéologie, et quelques-uns sont l'ouvrage de savans justement célèbres ou distingués. En réunissant ici pour la première fois, et dans un résumé sommaire, l'ensemble de leurs préceptes et de leurs décisions, je m'appliquerai particulièrement à me montrer fidèle à leur autorité; et en y ajoutant les faits nouveaux que mes études spéciales, notamment sur les antiquités égyptiennes qui, aujourd'hui, se placent justement en tête de toutes les autres, m'ont permis de recueillir, j'ose espérer de pouvoir offrir aux amis éclairés de l'antiquité un ouvrage qui ne leur sera pas tout-à-fait inutile, et pour lequel je n'ai pas eu de modèle. Je rassemble et reproduis les leçons éparses des grands maîtres, c'est un nouvel hommage à leurs travaux et à leur mémoire.



# Première Division.

## MONUMENS D'ARCHITECTURE.

---

26. Chaque peuple eut ses règles, ses proportions et son goût particuliers, tout en se proposant le même but, c'est-à-dire la solidité, la régularité et la convenance. L'influence des climats et des institutions publiques se montra surtout dans les produits de l'architecture. Dans notre Occident, les temples à ciel ouvert conviendraient aussi peu à sa température qu'à nos habitudes; les jeux de la scène entraient beaucoup plus dans les mœurs nationales des Grecs et des Romains que dans les nôtres; les comédiens n'étaient point proscrits par les pontifes; enfin, l'art de la guerre, tel qu'il était chez les anciens, imposait d'autres principes à l'architecture militaire.

## SECTION PREMIÈRE.

*Des murs et murailles : des mortiers et cimens.*

27. *Égyptiens.* Les murs d'enceinte des villes égyptiennes sont généralement construits en briques crues, séchées au soleil ou cuites : leurs dimensions sont variables; le limon du Nil en a fourni la matière, et quelquefois elles portent de courtes inscriptions hiéroglyphiques enfermées dans un parallélogramme. On ne connaît comme ouvrages de l'architecture égyptienne que des temples, des palais, des pyramides, des obélisques, des murs d'enceinte ou de quais, et autres constructions publiques; les constructions particulières, les maisons, etc., ont disparu par le laps de temps, soit qu'elles fussent construites en terre ou en briques, soit avec d'autres matériaux aussi périssables. Le caractère général et spécial de l'architecture égyptienne, est dans l'inclinaison sensible ou *talut* de tous les côtés ou paremens. On connaît d'ailleurs la solidité de leurs ouvrages; elle provient surtout du bon choix des maté-

**FIANS**, de leur volume extraordinaire et du soin avec lequel on les appareillait. On a remarqué souvent que, dans les assises, les pierres voisines sont attachées l'une à l'autre par un morceau de bois solide, plat, taillé en queue d'aronde à ses deux bouts, et incrusté dans les pierres. Les Grecs et les Romains employaient le bronze et le fer au même usage. Certaines constructions égyptiennes, encore existantes, ont aujourd'hui plus de quatre mille ans de durée.

28. *Grecs*. Ils construisirent d'abord leurs murs en pierres brutes de grandes proportions : les interstices étaient garnis de pierres plus petites ; on voit encore des restes de murailles semblables dans les îles de Gozzo et de Malte. A Corinthe, Érétrie, et Ostie en Eubée, les plus anciens murs sont formés de polygones irréguliers parfaitement taillés et très-bien joints ensemble (V. au n° 29). Lorsque l'architecture grecque se perfectionna, elle adopta trois manières différentes de bâtir ; l'*isodomum*, rangées de pierres de la même hauteur et très-longues en général ; le *pseudoisodomum*, assises de pierres de hauteur inégale ; l'*emplecton*, pour les épaisseurs

extraordinaires ; on élevait en pierres de taille les deux faces du mur, et l'intervalle était rempli de pierres brutes noyées dans le mortier, et de distance en distance, des pierres assez longues portant sur les deux faces, consolidaient ce genre de construction.

29. *Italiotes.* Les plus anciennes constructions observées dans les murs des villes étrusques, sont de grandes pierres taillées en polygones irréguliers ; c'est ce qu'on a désigné par le nom de *murs cyclopéens*. Depuis que M. Petit-Radel a appelé l'attention des archéologues sur ces monumens, on en a reconnu dans les plus anciennes villes de la Grèce, de la Sicile et de l'Italie ; et ce qui démontre leur haute antiquité, c'est qu'on les trouve en général comme substructions au-dessous de murs édifiés selon les principes d'une architecture plus régulière. ( V. *Magasin encyclopédique*, 3<sup>e</sup> année, 1804, tom. V, pag. 446 et suiv.). Les murs militaires étrusques de Volterre sont cependant construits en grandes pierres placées horizontalement.

30. *Gaulois.* On n'oserait affirmer qu'il nous reste encore quelques constructions gauloises. On voit, en général, par les bul-

letins de la guerre de César dans les Gaules, qu'on y employait plutôt le bois que les pierres, du moins pour les murs de défense préparés à la hâte. Cependant l'histoire de quelques sièges fait supposer que les villes ou places fortes qui les soutenaient, étaient défendues à la fois par le courage patriotique des Gaulois et par des murailles. Celles de Marseille étonnèrent César même par leur élévation; mais Marseille était une ville grecque. Uxellodunum, ville gauloise, dont j'ai retrouvé le véritable emplacement à Capdenac (Lot), conserve encore des ruines de murs bâtis au-dessus de larges fossés taillés profondément dans le rocher qui porte la ville; ces restes de murs se lient très-bien avec une porte antique qui subsiste encore entière; mais ces constructions peuvent être l'ouvrage des Romains, maîtres d'une place qu'ils durent vouloir conserver et fortifier. On ne peut donc rien dire de spécial sur les constructions gauloises.

31. *Romains.* Ils imitèrent d'abord les Étrusques, leurs maîtres, et adoptèrent ensuite deux systèmes particuliers de construction : l'*incertum* ou *antiquum*, qui consistait à

### 32 MONUMENS D'ARCHITECTURE.

employer la pierre telle qu'on la tirait des carrières, et qu'on adaptait les unes aux autres, aussi bien qu'on le pouvait; et le *reticulatum*, composé de pierres taillées et carrées, mais assemblées de manière que la ligne des jointures formait une diagonale, ce qui donnait aux murs l'apparence d'un *réseau*. Vitruve assure que cette manière de bâtir était de son temps la plus commune; il en reste encore des exemples. Les Grecs lui donnaient le nom de *dictyothéton*, analogue à *réseau*; ils communiquèrent aussi aux Romains leur *emplecton*. Ceux-ci employaient quelquefois la pierre et les briques simultanément, et avec une symétrie qui suppose l'intention d'orner les murs construits avec ce mélange. Ils connurent aussi l'emploi de l'argile ou *pisé*, qu'ils imitèrent des Carthaginois; enfin ils employèrent partout pour l'intérieur des édifices, le charpentage dont les vides étaient remplis de maçonnerie en pierres ou en briques.

32. *Mortiers et cimens*. La perfection de ceux des anciens a passé en proverbe. Les Égyptiens ne les employèrent pas dans leur grandes constructions, mais d'autres monu-

mens en conservent les traces ; les Pyramides furent autrefois couvertes d'un revêtement qui en suppose l'usage. L'emploi du plâtre, de la chaux, des bitumes, etc. dans les arts, est démontré par mille exemples. Les Grecs et les Étrusques les connurent aussi ; on cite un réservoir de Sparte, construit en cailloux cimentés, et les grottes sépulcrales de Tarquinia sont enduites d'un stuc couvert de peintures ; la nécessité dut rendre l'usage du mortier et des cimens familier à tous les peuples ; le temps, qui les a durcis, les fait supposer plus parfaits que ceux des modernes. L'ingénieur Vicat, qui a fait récemment de nombreuses expériences sur les cimens des anciens, prouve que tout leur mérite à cet égard, consistait dans l'art de mêler la chaux plus ou moins grasse avec un sable plus ou moins argileux. M. Vicat a dévoilé ce secret à l'architecture moderne, et ses théories chimiques ont accredité ses découvertes, qui sont pleinement confirmées par les expériences de chaque jour.

## SECTION II.

*Des maisons.*

33. Les anciens agissaient autrement que les modernes dans cette partie essentielle des usages sociaux. Il ne paraît pas qu'ils se soient occupés d'embellir les villes par les constructions particulières : les monumens publics avaient seuls ce privilège, et les honneurs décernés aux citoyens qui les faisaient élever ou réparer à leurs dépens, tourna vers eux leur attention et l'emploi de leur fortune, plutôt que vers les habitations domestiques. On ignore quels furent, à cet égard, les usages des Égyptiens, avant leurs communications avec les Grecs, et ceux des Italiotes et des Gaulois.

34. Les Grecs, selon Vitruve, et les Grecs riches vraisemblablement, partageaient leur maison en deux appartemens distincts l'un de l'autre, celui des hommes *Andronitis*, et celui des femmes *Gynæconytis* ou gynécée. Le gynécée, placé d'abord au premier étage, quand l'andronitis était au rez-de-chaussée

occupa ensuite, près de celui-ci, la partie la plus reculée de la maison. Les mœurs grecques condamnaient les femmes à une retraite habituelle; une grande salle était destinée à leurs travaux, entourées de leurs esclaves; à la suite était le *thalamus*, ou chambre à coucher, et avant la salle de travail, l'*anti-thalamus*, ou sallon pour les visites; une salle à manger, et les autres chambres nécessaires au service domestique, se trouvaient auprès. L'appartement du mari se composait de plusieurs salles de festin, de musique et de jeux, et ensuite était un portique ou galerie pour la conversation et la promenade intérieure; il était près de la bibliothèque et de la galerie des tableaux. Un portier gardait l'entrée de la maison, qui était ordinairement un long corridor, conduisant aux appartemens; un hermès, ou une statue d'Apollon Loxias, ou un autel à ce dieu, ornait cette entrée; de petits corps de bâtimens, voisins de la maison, étaient destinés aux étrangers. Il paraît que les maisons grecques n'avaient qu'un seul étage; le pavé était un ciment très-dur; le toit était une plateforme entourée de balustrades, et les jours y étaient pris plutôt que sur

les côtés de la maison. ( On peut voir le plan d'une maison grecque, dans l'Atlas du Voyage d'Anacharsis, et dans le plan des ruines de Pompeï, levé dans tous leurs détails, par M. Bibent, architecte ).

35. Les *Romains*, qui vivaient dans un appartement commun avec leurs femmes, adoptèrent aussi pour leur maison, une distribution différente de celle des Grecs. La porte conduisait dans l'*atrium*, espèce de porche construit en carré long, d'après les proportions des différens ordres, et plus ou moins orné, selon la dépense qu'on y faisait; les appartemens étaient situés sur les deux côtés longs; au fond était le *tablinum* ou les archives, en le traversant on arrivait dans la cour entourée d'un portique, et où se trouvaient les salles à manger, à recevoir les visites, la bibliothèque, la galerie des tableaux et les bains; les ornemens en marbre n'y étaient pas épargnés. La maison de Lépide était la plus belle de Rome; les seuils des portes étaient en marbre de Numidie : à Athènes, les maisons de Thémistocle, celle d'Aristide, différaient peu de celle du plus pauvre citoyen. Les Romains donnèrent plusieurs étages à

leurs maisons, et pour prévenir l'insalubrité qui en résultait, Auguste borna leur hauteur à 70 pieds, que Trajan réduisit même à 60. Du reste, on comprend très-bien que l'on ne peut donner ici que des généralités sur des constructions où la variété des goûts et des fortunes dut en introduire beaucoup dans le plan, l'étendue, la richesse et la commodité des maisons. Ce fut dans leur *villa* ou maison de campagne, que les Romains déployèrent un luxe sans bornes; les objets d'art et les productions des peuples les plus éloignés, ajoutaient à la profusion des autres ornemens et à l'élégance des mosaïques, des stucs et des peintures : c'est dans la *villa* des empereurs ou des citoyens les plus riches, qu'ont été retrouvées les plus belles productions des arts de l'antiquité.

### SECTION III.

#### *Des temples.*

36. Les temples étaient des édifices sacrés destinés au culte de la divinité : tous les peuples en ont élevé, et la piété qui les fonda

hâta les progrès de l'architecture, par le désir de rendre ces édifices plus dignes de leur destination. Les Egyptiens, si religieux et si fidèles aux dogmes fondamentaux et au culte primitif institué par leurs ancêtres, ont surpassé tous les peuples dans l'étendue et la magnificence de ces monumens publics; ils en avaient déjà d'anciens, quand l'oracle de Delphes n'habitait qu'une cabane de lauriers, et que le Jupiter de Dodone n'avait qu'un vieux chêne pour demeure.

37. *Egyptiens.* Le temple proprement dit, ou la *Cella*, était de forme carrée ou carré long; c'est là qu'habitait le dieu, représenté par son symbole vivant, que des esprits légers ou superstitieux ont pris pour la divinité même. Les rites religieux avaient réglé dans tous ses détails l'ordre du service des prêtres auprès de ces animaux sacrés, choisis et désignés d'après les signes extérieurs réglés par le rituel, et qui étaient embaumés après leur mort. La *Cella*, partie principale du temple, en est toujours la plus ancienne, et porte le nom du Pharaon qui l'a fait construire et dédiée. Les plans des divers temples de l'Egypte, figurés dans la *Description*

de cette contrée, rédigée par les savans français de l'expédition, montrent une grande diversité dans leur ensemble, mais prouvent une certaine uniformité dans les parties principales. La description suivante du temple enfermé dans l'enceinte du palais de Louqsor à Thèbes, donne une idée suffisante de ce genre de construction chez les Egyptiens.

38. *Temple de Louqsor.* Un pylone, ou porte flanquée de deux espèces de tours carrées et en talus, long de 25 mètres, conduit dans une cour ornée d'un portique sur trois côtés, et formant un rectangle dont la longueur est exactement le double de la largeur. Des piliers cariatides soutiennent le plafond du portique; des deux côtés, les galeries latérales ont 8 pieds 9 pouces de largeur; le portique du fond est formé aussi par quatre cariatides, mais placées en avant de quatre colonnes. La porte qui est percée dans ce mur, est couronnée d'une corniche ornée d'un globe ailé au-dessous duquel se montre la tête du serpent Urœus; cette porte conduit à un second portique, soutenu par deux rangées de colonnes, dont les chapiteaux ont

la forme d'un bouton de lotus tronqué. Quelques sophites sont percées de trous carrés évasés en forme d'entonnoir renversé; c'est par là que la lumière pénètre dans ce second portique. Un petit avant-corps figure, sur le mur du fond, la façade d'un temple; une porte y est pratiquée, et donne entrée dans un sanctuaire de 8 mètres  $\frac{1}{2}$  de profondeur, sur 14 mètres de largeur et qui est éclairé par des soupiraux ouverts dans la partie supérieure; au fond, est un petit corps avancé, où l'on a pratiqué une niche qui servait à renfermer l'animal sacré, symbole du dieu adoré dans le temple. Sur les côtés, deux couloirs communiquaient avec ce sanctuaire, et l'escalier pratiqué dans l'un des deux, mène sur la plate-forme du temple. Il a dans son ensemble 160 pieds de longueur sur 76 de large, et ses murs sont entièrement couverts de sculpture en bas-relief dans le creux et coloriées. Ces dimensions sont à peu près celles des grands temples de l'Égypte; mais il en est plusieurs de proportions colossales, et celui-ci n'est qu'une partie du grand palais de Louqsor, dans un quartier de Thèbes.

39. *Grand temple du sud à Karnac. Pour*

donner au lecteur une idée approximative de ce qu'entreprenait la munificence des Egyptiens, et de leur piété envers les dieux, nous plaçons ici une description sommaire du grand temple, au sud des ruines de Karnac, autre partie de l'ancienne capitale de la Thébàide et de l'Égypte.

Une allée de sphinx acroupis sur leur piédestal, au nombre de 600 environ de chaque côté, conduisait par une avenue de 1000 mètres, pavée en dalles, du palais de Louqsor au temple de Karnac; qu'on se figure l'avenue des champs élysées, à Paris, depuis l'arc de triomphe jusqu'à la place Louis XV, décorée de chaque côté de la route, d'une rangée de 600 sphinx placés sur des piédestaux de 16 pieds et demi de long sur 4 pieds 7 pouces de large. Une autre avenue, ornée de béliers placés de même sur des piédestaux, prolongeait la première sur une longueur de 165 mètres, ayant 58 de ces monolithes de chaque côté. La tête d'un bélier a 4 pieds et tiers de longueur, et le reste du corps est taillé sur cette proportion. Des arbres ombrageaient les abords du temple; une porte triomphale, isolée, se présen-

tait d'abord; le mur d'enceinte s'appuie sur ses côtés; elle a 17 pieds 3 pouces d'ouverture, 36 pieds 3 pouces de profondeur, 64 pieds 7 pouces d'élévation, dont 44 pieds sous la plate-bande. Elle est en grès : sa corniche est ornée du globe ailé avec l'urœus ; le reste de sa surface à l'extérieur, à l'intérieur et au plafond, est couvert de sculptures coloriées et d'inscriptions hiéroglyphiques; l'enfoncement même où venaient se loger les battans de la porte, en est également orné. A 43 mètres de distance, on arrive au pylone ou entrée principale du temple; des béliers sur leurs piédestaux ornent encore cette avenue. Le devant de ce pylone avait, de chaque côté, quatre mats d'une grande élévation et portant des banderoles; sa longueur est de 98 pieds; sa largeur de 31, et sa hauteur de 55. Il paraît que deux statues colossales décoraient cette entrée qui introduit dans une cour découverte, entourée d'un double rang de colonnes; leurs chapiteaux, en forme de lotus tronqués, sont surmontés de dés assez élevés qui portent l'entablement. Vient ensuite une salle de 74 pieds de large sur 40 de profondeur, et or-

née de colonnes. Trois portes sont pratiquées dans le mur du fond; celle du milieu conduit à un sanctuaire isolé, et les deux autres à des petites salles dépendantes du temple. Une autre salle est aussi derrière le sanctuaire, et une porte conduisait encore à d'autres dépendances. Les murs et les colonnes sont chargés de sculptures coloriées; rien n'égale ailleurs cette profusion, et il n'est pas extraordinaire d'en mesurer 30,000 pieds carrés dans un temple égyptien.

Il manque à ces deux temples, les obélisques qui en ornaient l'entrée, et portaient le nom des princes qui avaient élevé, réparé ou augmenté ces édifices; car il ne faut pas perdre de vue que les grands monumens de l'architecture égyptienne sont le fruit du temps et de la piété de plusieurs rois qui ajoutaient de nouvelles salles, de nouvelles cours, des portiques, d'autres ornemens ou des murs d'enceinte à des temples commencés par d'autres rois : ainsi pour le temple de Karnac, dont nous venons de parler, le sanctuaire porte le nom de pharaon Ramsés-Phéron, fils de Sésostris, et 2<sup>e</sup> roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie (1418 ans avant J. C.), et la porte

triomphale est du règne d'un Ptolomée, dont le nom et celui de sa femme Bérénice sont plusieurs fois répétés sur ce magnifique monument : or plus de douze siècles séparent ces deux époques.

40. *Grecs.* Les temples, en Grèce, étaient très-nombreux; les villes en élevaient à leurs divinités tutélaires: Athènes à *Minerve*, Ephèse à *Diane*, Delphes à *Apollon*, etc., et les habitans des campagnes, aux divinités champêtres. Les temples des Grecs n'égalèrent jamais l'étendue de ceux de l'Égypte : tel ne fut pas le goût de ce peuple; mais les arts qu'il perfectionna se montraient avec toute leur richesse dans leurs monumens religieux. On donna le nom de *Hiéron* à la totalité de l'enceinte sacrée qui renfermait le temple proprement dit, les habitations des prêtres, et des terrains quelquefois considérables. Le *Naos*, *Cella* ou temple proprement dit, avait ordinairement la forme d'un carré long; quelquefois une cour, entourée d'un portique ou d'une colonnade, le précédait, comme au temple d'Isis à Pompeï, au temple de Sérapis à Pouzzoles, et au temple de Jupiter olympien à Athènes. Un portique, *area*,

entourait la *cella*, et celui-ci était plus ou moins vaste, selon la destination du monument. C'est là que le peuple s'assemblait, les prêtres seuls ayant le droit d'entrer dans le temple; le *Péribolos* ou cour entourée d'un mur, qui la séparait du reste des terrains sacrés, ajoutait encore à l'étendue de l'espace; il était ordinairement orné de statues, d'autels et autres monumens, même de quelques petits temples. Ceux des divinités tutélaires étaient, en général, sur le point le plus élevé de la ville; ceux de Mercure, sur les marchés; enfin les temples de Mars, de Vénus, de Vulcain, d'Esculape, en dehors et près des portes; mais en cela on consultait d'abord les localités, et quelquefois les ordres des oracles ou les présages divins. En général, l'entrée des temples regardait l'occident, afin que ceux qui venaient faire des sacrifices fussent tournés vers l'orient, d'où la statue du dieu paraissait venir. La partie antérieure, en avant de l'entrée de la *cella*, s'appelait le *pronaos*, et la partie postérieure, s'il y en avait, le *posticum* ou *opisthodomé*. Au-dessus de l'entablement des colonnes, s'élevait aux deux façades, un *fronton* en trian-

gle obtus, nommé *Aétos* et *Aétoma* par les Grecs. La façade était toujours ornée d'un nombre pair de colonnes, c'est-à-dire de 4 (temple *tetrastyle*), de 6 (*hexastyle*), de 8 (*octastyle*), et de 10 (*décastyle*). Sur les côtés, ces colonnes étaient ordinairement en nombre impair, et comme la longueur du temple était communément le double de la largeur, il y avait 13 colonnes de côté pour la façade de 6, 17 pour celle de 8, en comptant deux fois les colonnes des angles. C'est ce que l'on remarque au petit temple de Pæstum, à celui de la Concorde à Agrigente, et au Parthénon d'Athènes; des escaliers intérieurs conduisaient aux parties supérieures de l'édifice. La statue du dieu auquel il était consacré, en était l'objet le plus sacré, et l'ouvrage des plus habiles artistes. Les particuliers pouvaient placer à leurs dépens, soit dans le *naos*, soit dans le *pronaos*, des statues d'autres dieux ou de héros. On leur faisait également des sacrifices, et les autels étaient dédiés, par la piété des Grecs, à la divinité principale, et aux autres dieux adorés dans le même temple, ΟΕ ΟΙ ΣΥΝΝΑΟΙ. L'autel des sacrifices était placé devant la

statue de la divinité principale ; quelquefois plusieurs autels se voyaient dans la même *cella*. Les murs intérieurs étaient chargés de peintures représentant le mythe du dieu, ou les actions des héros et des anciens rois. Enfin on déposait dans le trésor du temple, souvent placé dans l'*opisthodomé*, les riches offrandes, les dépouilles enlevées sur l'ennemi, qui étaient consacrées aux dieux par les rois, les villes, les généraux et les particuliers. Quelquefois aussi le trésor public était déposé dans le temple. Ces monumens présentaient les plus beaux modèles de l'architecture antique : l'ordre toscan et l'ordre dorique caractérisent les plus anciens, et l'ordre corinthien les plus élégans.

41. *Etrusques* ou *Toscans*. D'après ce que dit Vitruve du temple de Cérés, construit à Rome, auprès du grand cirque, par le dictateur A. Posthumius, l'an 260 de Rome, (494<sup>e</sup> avant J. C.), et qui fut démoli sous Auguste, les temples toscans ou étrusques avaient une figure oblongue ; la surface était divisée en deux parties dans le sens de la longueur ; celle de devant était pour le portique, et l'autre pour le temple proprement

dit, partagé en trois *cellæ*, celle du milieu pour Jupiter, ayant à droite celle de Mercure, et celle de Junon à gauche.

42. *Gaulois*. Malgré l'opinion de quelques archéologues, qui ont cru reconnaître dans des constructions antiques des restes de temples gaulois, il ne paraît pas que ces peuples en aient construit primitivement; il est vrai que des champs, entourés de grosses pierres brutes fichées en terre, ont été considérés comme des temples de ce peuple; tel est l'ensemble circulaire de Carnac en Basse-Bretagne. Les pierres qui la décrivent sont remarquables par leur volume, et l'ensemble de l'ouvrage annonce une intention manifeste et le travail de l'homme; mais l'on est encore fort divisé sur la nature et la destination de ce monument, et de quelques autres de formes analogues qui subsistent en divers lieux de la France.

43. *Romains*. Rome, disciple de la Grèce, l'imita, en général, dans la construction de ses temples, et ce qui vient d'être dit des temples des Grecs s'applique presque entièrement à ceux des Romains. Ceux-ci, toutefois, différaient essentiellement des premiers

dans la disposition des colonnes placées sur les côtés ; les Romains, en effet, comptaient, non les colonnes, mais les entre-colonnemens, et Vitruve assure qu'on en donnait à chaque côté deux fois autant qu'en avait la façade, de sorte qu'un temple romain qui avait 6 ou 8 colonnes sur le devant, en avait 11 ou 15 sur chaque côté. Le temple de la Fortune virile à Rome avait quatre colonnes de front et sept sur les côtés ; ainsi le nombre des entre-colonnemens des côtés était double de celui de la façade. Mais on trouve des exceptions à toutes ces règles. La statue du dieu était aussi l'objet principal du temple ; un autel s'élevait devant elle ; on voyait aussi dans quelques temples plusieurs statues et plusieurs autels ; les temples des Romains avaient également des peintures ; l'an 450 de Rome (304 avant J. C.), Fabius en orna le temple de la déesse *Salus*, ce qui lui fit donner le surnom de *Pictor*, conservé par ses descendants. Des peintures enlevées aux temples de la Grèce furent placées quelquefois dans ceux de Rome.

44. *Les Grecs et les Romains* bâtirent aussi des temples de forme circulaire, si du moins

on considère comme des temples certains édifices de cette forme qui sont dans la baie de Pouzzoles; cette invention ne remonte pas très-haut dans l'histoire de l'art : ces monumens étaient couverts d'une coupole dont la hauteur égalait à peu près le demi-diamètre de l'édifice entier. Les temples étaient ou *monoptères* ou *périptères*, c'est-à-dire formés d'un rang circulaire de colonnes sans murs, ou bien d'un mur entouré de colonnes qui étaient distantes de ce mur de la largeur d'un entre-colonnement. Le *Philippeion*, ou rotonde de Philippe à Olympie, était périptère; tels étaient aussi le temple de Vesta à Rome et celui de la Sibylle à Tivoli. Le Panthéon, à Rome, est monoptère, mais il offre cette singularité que son entrée est précédée d'un portique à huit colonnes; on y arrive par deux marches, et on doit remarquer qu'en général les temples des anciens étaient entourés de *gradins* qui leur servaient de base.

45. Les temples étaient éclairés de diverses manières : les circulaires *monoptères*, formés de colonnes sans murs, l'étaient naturellement; les *périptères*, par des fenêtres prises dans le mur ou dans la voûte, quelquefois

par un percé ménagé dans la coupole ; on a aussi l'indication antique du mur d'un de ces temples , élevé seulement à la moitié de sa hauteur , qui est terminée par un treillis à compartimens et à jour. Les temples *quadrangulaires* étaient éclairés selon leurs dimensions : les petits et les moyens, assez ordinairement par la porte seulement ; mais cependant on apercevait de dehors même la statue du dieu qui était en face ; la maison carrée de Nîmes , temple de moyenne proportion , puisqu'il a 80 pieds de longueur , n'était pas éclairé autrement. Les grands temples avaient des *jours de combles* par des fenêtres garnies de carreaux de pierre spéculaire, d'étoffes diaphanes, de peaux, de corne, etc. Quant aux temples à *cella* toute découverte, ou *hypæton*, selon l'acception ordinaire de ce mot, il n'en reste aucun exemple, et les plus doctes ne croient pas qu'il y en ait jamais eu. Les édifices qui ont cette apparence, n'ont jamais été achevés ; tel est le temple de Jupiter Olympien à Agrigente, et Diodore de Sicile en fait connaître les motifs.

## SECTION IV.

*Des Autels.*

46. Leur forme est fort variée et dépend de leur destination, soit pour faire les libations, soit pour les sacrifices d'animaux vivans, soit enfin pour disposer les vases et les offrandes. Les autels votifs étaient souvent remarquables par leur simplicité, n'étant que d'une seule pierre taillée, plus ou moins ornée, et portant une inscription qui indiquait les motifs et l'époque de leur consécration, avec le nom de la divinité et celui du dévôt qui l'avait élevé. On en trouve beaucoup laissés par les Grecs et les Romains, et il ne faut pas les confondre avec les piédestaux de statues également consacrés par le zèle ou l'intérêt des particuliers; les inscriptions votives se ressemblent beaucoup sur ces deux espèces de monumens; mais on remarque assez ordinairement sur les piédestaux, des restes de soudure de la statue qu'ils portaient, ou les trous qui avaient servi à l'y fixer.

47. *Les autels égyptiens* sont des monolithes de forme conique tronquée, de 4 pieds

de hauteur, mais fort évasés ensuite à la partie supérieure, qui est ordinairement creusée en entonnoir terminé par une ouverture qui traverse la pierre dans toute sa longueur : la partie supérieure du contour pose sur une pointe de quelques pouces. On connaît des autels égyptiens en basalte vert et en granit ; le cabinet du Roi en possède un de la première matière ; son poli est parfait et des inscriptions hiéroglyphiques le décorent. Caylus, pl. 19 du tome 1<sup>er</sup> de son Recueil, donne la figure d'un autre dont les inscriptions hiéroglyphiques portent le nom du roi Psammétique. Il est rare, en effet, de trouver un monument égyptien d'un certain volume, dénué d'inscriptions ou de sculptures symboliques ; ce peuple était essentiellement écrivain ; il voyait toujours devant lui les temps futurs, et semblait s'attacher à leur arriver tout entier. L'indifférence des Grecs et des Romains pour les productions des arts de l'Égypte, l'a en quelque sorte conservée dans son intégrité à nos études et à notre admiration.

48. *Les autels grecs*, d'abord de bois, bientôt après de pierre, et quelquefois de métal,

sont en général remarquables par le goût qui a présidé à leur exécution. Les autels placés dans les temples étaient de diverses formes, carrés, ronds ou triangulaires, de brique ou de pierre; ils ne devaient pas être trop élevés, afin de ne pas cacher la statue du Dieu. Les autels destinés aux libations étaient creux, les autres massifs; on les ornait de feuilles et de fleurs d'olivier pour Minerve, de myrte pour Vénus, de pins pour Pan, etc.; les sculpteurs imitèrent ensuite ces ornemens, et la différence des feuilles, des fleurs ou des fruits qui les composent, indiquait exactement le dieu auquel ils furent consacrés. On y voit aussi figurer des têtes de victimes, des patères, des vases, et autres ornemens religieux, et sur les plus élégans, des bas-reliefs dont le sujet est relatif aux sacrifices; des inscriptions s'y lisent aussi fort souvent, et la langue dans laquelle elles sont écrites indique l'origine du monument.

49. Ce que nous venons de dire des autels grecs s'applique en général aux autels *romains*; les inscriptions latines caractérisent ces derniers; il ne faut d'ailleurs pas oublier que les Romains n'employèrent que des ar-

listes grecs, et le goût de ceux-ci préside à tous leurs ouvrages.

50. *Autels et temples gaulois.* On a voulu considérer comme des *autels* les monumens gaulois connus sous le nom de *pierres levées*; mais, en ayant moi-même fait fouiller plusieurs, et ayant toujours reconnu dans ces fouilles tout ce qui constitue une sépulture, je ne puis les considérer que comme des tombeaux, et j'en parlerai en leur lieu. Quant aux *temples* gaulois, on a pris pour tels d'antiques constructions quelquefois souterraines, mais on est généralement d'accord qu'une pareille attribution ne mérite aucune confiance. (*Voyez n° 42*).

## SECTION V.

### *Des colonnes et obélisques.*

51. *Colonnes.* C'est un pilier cylindrique, quelquefois renflé à une certaine hauteur, et composé du *fût* ou corps de la colonne, d'une tête ou *chapiteau*, et d'un pied ou *base*. D'abord faites de bois, on les remplaça très-anciennement par toutes sortes de pierres dures. Les colonnes ne furent d'abord que des soutiens, mais le goût et le progrès des

arts les ornèrent ensuite, et la différence de ces ornemens et des proportions qu'on donna aux diverses parties de la colonne, constituèrent les divers ordres classiques qu'on a réduits à cinq ; ordres grecs : *dorique*, *ionique*, *corinthien* ; ordres romains : *toscan*, *romain* ou *composite*. Il reste des exemples de presque tous ces ordres ; les livres d'architecture apprennent à les distinguer. (*Voyez Pl. I, fig. 2, 3, 4, 5, 6.*) (1)

52. *Egyptiens*. La forme des colonnes véritablement égyptiennes, (fig. 1) antérieure à l'influence des Grecs, est très-variée ; elles sont cylindriques en général, et quelquefois à plusieurs côtés, plus ou moins déprimées à une certaine hauteur, et toujours chargées de sculptures et d'inscriptions hiéroglyphiques ; leurs proportions varient beaucoup ; elles n'avaient pas de base, ou du moins elle était peu sensible, et leurs chapiteaux sont variés à l'infini. Destinées à supporter de grandes masses, elles sont d'un très-grand diamètre par rapport à leur élévation ; cependant certains chapiteaux en bouquet de lotus ou en

(1) Voyez le *Traité d'architecture*.

campane, sont d'une élégance et d'une richesse extraordinaires.

53. *Grecs.* Le plus ancien ordre chez les Grecs fut le *dorique* (fig. 2), et c'est lui qui démontre pleinement l'origine égyptienne de l'architecture grecque. Il était court et massif comme les constructions les plus anciennes sur les bords du Nil, et réunit néanmoins une noble simplicité à beaucoup de grandeur. La colonne dorique avait d'abord beaucoup d'épaisseur et peu d'élévation; elle approchait quelquefois de la forme d'un cône tronqué; elle n'avait pas quatre diamètres inférieurs de hauteur; on lui en donna ensuite un peu plus; telles sont les colonnes des deux temples de Pæstum. On arriva à leur donner cinq diamètres et demi, et cette réforme remonte au temps de Périclès; celles des propylées d'Athènes en ont près de six, et on les porta enfin à six diamètres et demi inférieurs, comme au temple de Jupiter Néméen entre Argos et Corinthe. Les Romains portèrent ces proportions jusqu'à 16 modules. La colonne *ionique* (fig. 3) a le caractère d'une beauté mâle et sévère. Elle eut d'abord pour hauteur huit diamètres, compris le chapiteau, et non la

base. Celles de l'*Érechtheum*, à Athènes, en ont neuf environ, et on les porta quelquefois jusqu'à dix. La colonne *corinthienne* (fig. 4) surpasse toutes les autres en élégance et en magnificence ; tous les charmes de l'art et du goût s'y montrent ordinairement. On lui donnait la même hauteur qu'à la colonne ionique ; son chapiteau seul avait plus d'élévation. Il repose sur une astragale qui lui sert de base et qui termine le fût de la colonne.

54. *Étrusques*. L'ordre *toscan* (fig. 5) leur appartient en propre. La hauteur de la colonne toscane, le chapiteau et la base compris, était égale à un tiers de la longueur de l'édifice, le diamètre inférieur était égal au septième de la hauteur, et la diminution du fût allait jusqu'au quart de ce diamètre. Telles sont les proportions données par Vitruve d'après le temple toscan de Cérès à Rome ; il n'en reste aujourd'hui aucun modèle. On a cru le retrouver à Poestum et dans l'amphithéâtre de Véronne ; mais les proportions diffèrent sensiblement du toscan primitif dont il est ici question.

55. *Romains*. La colonne *composite* (fig. 6) appartient aux Romains ; elle est absolument

semblable à la colonne corinthienne, dont elle ne diffère que par l'addition des volutes ioniques au chapiteau. Le plus ancien exemple se trouve au temple de Mylasa, dans la Carie, consacré à Rome et à Auguste.

56. *Colonnes monumentales.* Elles sont de grandes proportions, et ont été élevées en l'honneur d'un prince ou d'un chef militaire. On connaît en ce genre la *colonne* dite de *Pompée*, à Alexandrie d'Égypte, et qu'une inscription latine annonce avoir été érigée par un préfet romain en l'honneur de l'empereur Dioclétien. Elle a 88 pieds 6 pouces d'élévation, et son fût est d'une seule pièce; il se rapproche de l'ordre ionique, et il est parfaitement profilé. Le chapiteau annonce le Bas-Empire. La *colonne Trajane* et la *colonne Antonine*, à Rome, revêtues de bas-reliefs historiques, et ayant un escalier à l'intérieur, ont servi de modèle à la colonne française de la place Vendôme à Paris.

57. *Colonnes milliaires.* On les trouve en France sur les anciennes voies romaines, du moins on en a recueilli plusieurs sur leurs bords, et quelquefois encore en place; une base carrée, prise dans le bloc, servait à les

fixer en terre de mille en mille pas; la colonne s'élevait hors de terre de plusieurs pieds, et une inscription latine indiquait le nom de l'empereur qui avait fait construire ou réparer la route sous son règne. Venait ensuite l'indication numérique de la colonne, qui donnait ainsi la distance en *milles* de la ville où la route commençait. Les chiffres sont précédés des lettres M ou M P, *milliarium*, ou *milliarium passuum*. Quelquefois on y lit même le nom de la ville d'où la distance était comptée. Une colonne trouvée à Sagnay en Bourgogne, sur la route de Langres à Lyon, porte : AND. M. P. XXII, *ab Andematuno milliarium passuum vigecisimum secundum*, *Andematunum* étant l'ancien nom de Langres. Ces colonnes milliaires marquant les distances en *milles*, existaient dans toutes les possessions romaines; mais dans les parties de la Gaule conquise par César, les distances étaient marquées en *lieues*, *leugæ*, sur ces colonnes. Il y en a une à Vic-sur-Aisne, du temps de Caracalla, qui porte : A B. AVG. SVESS. LEVG. VII, *ab Augusto-Suessonum leugæ septem*; *Augusto-Suessonum*, est l'ancien nom de Soissons, et Vic en est éloigné de

7 lieues gauloises, composées de 1500 pas romain chacune.

58. *Obélisques.* Ils sont faits d'une seule pierre à quatre faces, ordinairement d'une longueur remarquable, quelquefois extraordinaire, et dont l'épaisseur diminue de la base au sommet. Ils étaient placés sur un piédestal simple et carré, mais plus large que l'obélisque même. Cet ouvrage d'architecture est d'origine égyptienne; les Romains et les modernes l'ont imité, mais ils n'ont jamais égalé leurs modèles (fig. 7).

*Égyptiens.* Les obélisques égyptiens sont ordinairement de granit rose; des deux qui sont encore en place au palais de Louqsor, à Thèbes, l'un a 72 pieds de longueur, 6 pieds 2 pouces de côté à la base, et doit peser 352,760 livres; l'autre a 77 pieds d'élévation, 7 pieds 8 pouces de côté, et son poids est estimé à 525,236 livres. On en connaît qui ont plus de 100 pieds de longueur. Chaque face est ornée d'inscriptions hiéroglyphiques en creux, et le sommet se termine en pyramide dont les quatre côtés représentent des scènes religieuses, accompagnées aussi d'inscriptions. Les arêtes des obélisques sont fort vives et

bien dressées, mais leurs faces ne sont pas parfaitement planes, et leur légère convexité est une preuve de l'attention que les Égyptiens apportaient à la construction de ces monumens. Si les faces étaient planes, elles paraîtraient concaves à l'œil; la convexité compense cette illusion d'optique.

Les inscriptions hiéroglyphiques sont en ligne perpendiculaire; quelquefois il n'y en a qu'une au milieu de la largeur de la face, et souvent il y en a trois; la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes par mon frère, a permis enfin de connaître la véritable nature et la destination des obélisques égyptiens sur lesquels on a tant écrit, et débité tant de fausses suppositions. L'inscription n'est qu'une commémoration du roi qui a fait construire le temple ou le palais duquel l'obélisque dépendait; on y indiquait encore si ce prince y avait ajouté des allées de sphinx ou de béliers, enfin l'érection des obélisques eux-mêmes. Tel est le sujet de l'inscription qui est au milieu de chaque face de l'obélisque, et quoique le nom du même roi et les mêmes circonstances soient répétées sur les quatre côtés, il existe dans les quatre textes comparés

quelques différences, ou dans l'invocation des divinités particulières, ou dans les titres du prince, ou dans l'indication des ouvrages qu'il a consacrés aux dieux. Tout obélisque n'avait, dans sa première forme, qu'une seule inscription sur chaque face, et de l'époque même du roi qui l'avait érigé; mais un prince qui venait après celui-ci ajoutait une cour, un portique, une colonnade au temple ou au palais, faisait graver sur l'obélisque primitif, avec son nom, une autre inscription relative à ces accroissemens; ainsi, tout obélisque orné de plusieurs inscriptions est de plusieurs époques. Le pyramidion qui les termine représente ordinairement par ses sculptures le roi qui a érigé l'obélisque, faisant diverses offrandes au Dieu principal du temple et à d'autres divinités, quelquefois aussi l'offrande même de l'obélisque. Les courtes inscriptions des pyramidions portent le nom du roi, celui du Dieu, les paroles et la réponse des deux personnages. On sait donc par ces noms les noms des rois qui érigèrent les obélisques subsistans encore, soit en Égypte, soit ailleurs. Le plus ancien est celui de Saint-Jean-de-Latran à Rome; il porte le nom du

roi Mœris, 5<sup>e</sup> roi de la 18<sup>e</sup> dynastie égyptienne, et qui régna vers l'an 1736 avant l'ère chrétienne. Les deux obélisques de Louqsor, dont il a été question plus haut, ont été élevés par le roi Ramsès III, 15<sup>e</sup> roi de la même dynastie (vers 1561); on en connaît de plusieurs autres Pharaons, et rien n'égale l'effet grandiose de ce genre de monument, qui témoigne si positivement de la puissance des arts en Égypte.

59. *Grecs.* Les Grecs ne firent point d'obélisques hors de l'Égypte; les rois macédoniens ou Ptolémées, qui régnèrent dans cette contrée depuis Alexandre jusqu'à Auguste, y élevèrent, terminèrent ou agrandirent plusieurs monumens, mais toujours selon les préceptes de l'Égypte. Les artistes égyptiens exécutèrent donc des obélisques pour ces princes grecs, mais ils ne s'écartèrent point, pas plus que dans les autres monumens, des coutumes antiques. Le style et les proportions égyptiennes s'y reconnaissent toujours, et les inscriptions sont également tracées en hiéroglyphes. L'obélisque trouvé à Philae avait été érigé en l'honneur de Ptolémée-Évergète II et des deux Bérénices, ses femmes, et placé

sur un socle portant une inscription grecque qui rapelle le motif et l'occasion de ce monument. Il est bien loin d'approcher des dimensions des obélisques pharaoniques ; son exécution n'a donné lieu d'ailleurs à aucune observation relative aux principes suivis jusque là par les artistes.

60. *Romains.* Après qu'ils eurent fait de l'Égypte une province romaine, ils la dépouillèrent de quelques-uns de ses obélisques. Il en reste encore 13 à Rome, dont quelques-uns sont de l'époque même de la domination romaine en Égypte. Ainsi les Romains firent exécuter des obélisques en l'honneur de leurs princes ; mais la matière et le travail des inscriptions les font aisément distinguer des obélisques plus anciens. L'obélisque Barberini est de ce nombre : il porte les noms d'Hadrien, de Sabine sa femme, et d'Antinoüs son favori. Il en est de même de l'obélisque de Bénévent, où se lisent les noms de Vespasien et de Domitien ; ce dernier porte de plus le nom d'un Lucilius ; on lit celui de Sextus Rufus sur l'obélisque *Albani*, et l'on connaît deux préfets romains de l'Égypte qui furent nommés ainsi : c'étaient donc ces magistrats

qui faisaient exécuter dans ce pays, ces monumens en l'honneur des empereurs régnans , et qui les envoyaient ensuite à Rome. On a aussi les fragmens de deux obélisques de l'époque romaine, qui durent être semblables, et être élevés en pendans, à l'entrée de quelque grand édifice. Enfin les Romains essayèrent de faire des obélisques à Rome même, et tel est l'obélisque Sallustien qui est une mauvaise copie de celui de la Porte du Peuple , élevé jadis en Egypte en l'honneur du pharaon Achenchérés - Mandouéi, de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, 1550 ans avant la réduction de l'Egypte en province romaine. Les empereurs romains en Orient, firent transporter aussi des obélisques égyptiens à Constantinople ; enfin, on a trouvé aussi les fragmens de deux de ces monumens à Catane en Sicile ; l'un des d'eux est à huit pans ou faces, mais on ignore l'époque à laquelle il peut remonter.

## SECTION VI.

### *Des Pyramides.*

61. *Pyramides.* Plusieurs peuples anciens construisirent des pyramides. La forme en

est généralement connue ; elles ne diffèrent qu'en ce qu'elles s'élèvent en gradins ou en surfaces planes inclinées. Les plus célèbres sont celles d'Égypte ; les Etrusques en élevèrent aussi, et les Romains les imitèrent.

*Egyptiens.* Toute l'antiquité a admiré les pyramides des environs de Memphis. La plus grande a 716 pieds de côté à la base, et 428 pieds de hauteur verticale. On a calculé, en la supposant solide, que les matériaux qu'elle contient suffiraient pour construire un mur de six pieds d'élévation et de quelques pieds d'épaisseur, qui ferait le tour de l'Espagne. Les pyramides de Memphis sont exactement orientées ; on a beaucoup discuté sur leur destination, mais il ne reste plus de doutes aujourd'hui : les pyramides étaient des tombeaux. On a reconnu dans celles où l'on a pénétré, plusieurs chambres et des couloirs de directions diverses ; elles sont construites de pierres calcaires numismales, et la chambre principale de l'une d'elles est en granit. C'est là qu'on a trouvé le sarcophage où la momie était autrefois enfermée. L'entrée des pyramides était soigneusement cachée par le revêtement extérieur ;

à l'intérieur, les couloirs communiquaient quelquefois avec des puits et des souterrains très-profonds, creusés dans le roc même sur lequel la pyramide est élevée. Il paraît aussi que quelques-unes d'entr'elles furent revêtues à l'extérieur de stuc ou de pierres dures, et qu'on y avait sculpté des sujets religieux ou historiques, et des inscriptions hiéroglyphiques; mais il n'en reste aujourd'hui aucune trace. Les environs de Memphis n'ayant point, comme ceux de Thèbes, de hautes montagnes où l'on pût creuser les hypogées et les tombeaux des rois, on édifia ces montagnes factices, et ceci explique leur véritable destination. D'après Manéthon, quelques-unes des pyramides de Memphis seraient les plus anciens monumens de l'Égypte, et remonteraient jusqu'à la sixième dynastie. La destruction des inscriptions qui les décoraient autrefois, ne permet pas de se fixer sur leur époque précise, mais on ne peut les attribuer qu'à la plus haute antiquité. M. Cailliaud a retrouvé aussi beaucoup de pyramides dans la Nubie, partout où il y a des monumens du style égyptien; leur forme est en général plus élancée que celle des pyramides de Memphis;

quelquefois un cordon forme leurs arêtes, et une niche se trouve vers leur sommet. L'absence des inscriptions laisse encore beaucoup de doute sur leur époque.

A l'imitation des rois, les particuliers se firent aussi des *pyramides*, mais *portatives*, c'est-à-dire ayant de 15 à 30 pouces de hauteur, avec ou sans niche, mais ornées de sujets funéraires sculptés, et d'inscriptions contenant le nom et les qualités du défunt dont elles accompagnaient la momie. On en voit de semblables dans plusieurs cabinets, et elles sont presque toutes tirées des environs de Memphis, les particuliers ayant aussi leurs chambres sépulchrales dans les montagnes de Thèbes. L'état physique de la haute et de la basse Egypte exigeait ces différences dans une contrée où, d'ailleurs, tout portait un cachet si uniforme (Voy. au n° 75, Tombeaux égyptiens).

62. *Etrusques*. Ils construisirent aussi des pyramides. Selon Pline, le tombeau du roi Porsenna, auprès de *Clusium*, était formé de deux pyramides dont les sommets étaient réunis par une chaîne à laquelle pendaient

des clochettes que le vent agitait, et dont le son était entendu au loin.

63. *Romains.* La pyramide de *Cestius* est un ouvrage romain; c'était le tombeau d'un septemvir épulon, qui était ainsi nommé. Elle est en marbre de Paros; son intérieur est une chambre ornée de belles peintures; le pape Alexandre VII la fit restaurer.

## SECTION VII.

*Des Théâtres, Amphithéâtres, Cirques, Hippodromes, Naumachies, Bains ou Thermes, Arcs de triomphe.*

64. *Théâtres.* Après les temples, les théâtres étaient, chez les Romains, les édifices publics les plus nécessaires. Mêlées au culte des dieux, les représentations scéniques n'avaient rien de profane; le peuple s'assemblait aussi au théâtre dans certaines occasions solennelles. On les consacrait ordinairement à Bacchus, parce qu'on le regardait comme l'inventeur de la comédie; du moins, c'est aux processions solennelles en l'honneur de ce dieu et de Cérés qu'on honorait par des fêtes

joyeuses mêlées de déguisemens, qu'on rapporte son origine. Quelquefois le théâtre était bâti dans le temple même de Bacchus. Quant à l'Égypte, il ne reste aucune trace qui permette de lui attribuer l'usage du théâtre; la pompe des cérémonies religieuses suffisait à ses habitudes méditatives et à son esprit éminemment religieux.

65. *Grecs.* Les Grecs, à qui l'on doit l'invention du drame, construisirent aussi les premiers théâtres; des cabanes de branches d'arbres destinées à mettre les acteurs à l'abri du soleil, furent bientôt remplacées par des échafaudages en bois, dans les villes surtout, et enfin par des édifices remarquables par leur grandeur et leur magnificence. Ils donnèrent ainsi les premières règles à suivre dans la construction des théâtres, et leurs artistes enseignèrent à peindre et à décorer la scène. Le premier grand théâtre d'Athènes, celui de Bacchus, situé près d'un temple de ce dieu, fut creusé, au temps de Thémistocle, dans le flanc de l'Acropole, qui regarde le mont Hymète. Ceux d'Ægine, d'Épidaure et de Mégalopolis, l'emportaient sur tous les autres par leur étendue et leur ma-

gnificence. Les Grecs de l'Asie-Mineure suivirent à cet égard les exemples des Grecs d'Europe et des Siciliens. La disposition générale des théâtres était d'être construits sur la pente d'une montagne, afin de pouvoir établir plus solidement les sièges des spectateurs; les sièges de côté étaient appuyés sur une forte maçonnerie qui venait s'unir à la scène. La forme était celle d'un demi-cercle. A la base était un bâtiment transversal divisé en trois parties ; là était la scène proprement dite ; l'orchestre était placé entre elle et les gradins ; ceux-ci s'élevaient l'un derrière l'autre en demi-cercles concentriques. Quelquefois ces gradins étaient divisés en deux et trois étages ; c'est ce que Vitruve appelle *præcinctio*. On les distribuait en plusieurs sections séparées par des escaliers qui formaient comme des rayons aboutissant vers l'orchestre. Les sièges compris entre deux escaliers formaient ainsi une espèce de *coin* ; aussi les spectateurs qui arrivaient trop tard étaient-ils *excuneati*, hors des *coins*, où ils se tenaient debout. Deux grandes entrées latérales conduisaient à l'orchestre, où aboutissaient les escaliers des gradins. Chaque étage de gra-

dins avait aussi quelquefois des entrées particulières. Du reste, on se conformait aux localités pour rendre l'entrée et la sortie aussi commodes qu'il était possible. Les sièges étaient assignés selon des règles particulières et les classes diverses des citoyens. Les *agonothètes* ou juges, occupaient la première rangée avec les magistrats, les généraux et les prêtres. Derrière eux étaient les jeunes gens, et enfin les autres citoyens et le peuple. Les riches y faisaient apporter des coussins et des tapis. A Athènes, les femmes n'assistaient pas aux spectacles; elles y étaient admises à Lacédémone. Comme les théâtres des anciens n'étaient pas couverts, on étendait au-dessus une grande toile, teinte de couleur pourpre, et quelquefois très-ornée; d'un côté, elle était attachée à des mâts placés dans l'orchestre et de l'autre aux murs. On rafraîchissait l'enceinte par de l'eau mêlée de parfums qu'une pompe foulante poussait dans des tuyaux d'où elle s'échappait en pluie très-fine. On sait jusqu'où les anciens ont porté le luxe et le goût du théâtre, et tout ce qu'ils imaginèrent pour le perfectionner. Il paraît qu'ils renforçaient la voix des

acteurs au moyen de vases de bronze ou de terre en forme de cruche, appelés *échea*, et disposés entre les sièges dans des niches faites pour cet usage. Par leur conformation, ils rendaient toutes les consonnances depuis la quarte et la quinte jusqu'à la double octave. Vitruve assure que Lucius Mummius enleva les vases de ce genre qui étaient au théâtre de Corinthe.

66. *Etrusques*. Ils aimaient beaucoup le spectacle; il se mêlait aussi aux pratiques de la religion, et ils y associaient la musique et la danse. Ils cultivèrent trois genres, le tragique, le comique et le satyrique. Les pièces *atellanes*, qui appartiennent au dernier, ont été célèbres à Rome même. Elles prirent leur nom de celui de la ville d'*Atellæ*, capitale des Osques, où on les inventa. Les jeux scéniques étaient connus et pratiqués par les Étrusques avant de l'être par les Romains. On voit encore à Adria, à Volaterra et à Eugubium des restes de théâtre; celui d'Adria était bâti en briques.

67. *Romains*. Ce qui vient d'être dit des théâtres chez les Grecs, s'applique en général aux théâtres des Romains. On peut ajouter

seulement que les Romains ont surpassé les Grecs par la grandeur et la magnificence de ce genre d'édifices. Ils en bâtirent dans presque toutes leurs villes, même dans les provinces conquises; plusieurs villes de France en conservent encore des restes considérables, telles que Orange, Arles, etc. Pompée fit bâtir à Rome le premier théâtre de pierre; depuis l'an de Rome 391, (363 avant J.-C.), ces édifices étaient en bois. Les sénateurs occupaient l'orchestre depuis Scipion l'Africain; le préteur avait un siège un peu plus élevé; les chevaliers obtinrent ensuite, sous Pompée, les quatorze premières rangées de sièges; derrière eux étaient les jeunes gens des familles éminentes, le reste pour le peuple, et derrière les derniers rangs, les femmes. Les soldats étaient séparés des citoyens.

68. *Amphithéâtres.* Les amphithéâtres furent particuliers aux Romains; ce fut Caius Scribonius Curio qui fit construire le premier édifice de ce genre; c'étaient deux théâtres réunis, en bois, qui tournaient horizontalement avec les spectateurs en place; on enlevait la scène, et les deux théâtres rapprochés par la base des demi-cercles, for-

maient l'*amphithéâtre* ou théâtre double. Statilius Taurus, ami d'Auguste, en fit élever un en pierre dans le Champ de Mars, et depuis, ce genre d'édifices publics se multiplia. La forme elliptique fut généralement adoptée ; le sol se nommait l'*arène*, parce qu'il était couvert de sable : des gradins s'élevaient tout autour, et ils pouvaient contenir jusqu'à 80,000 spectateurs. C'était là que se donnaient les combats des gladiateurs et des bêtes féroces : elles étaient enfermées dans des loges, *carceres*, qui étaient au niveau de l'*arène* ; au-dessus, était une galerie où se plaçaient les spectateurs les plus distingués : les sièges ou gradins s'élevaient de là jusqu'au sommet du mur, et dans une disposition semblable à celle des théâtres. Les portes des avenues voûtées se nommaient *vomitoria* ; à l'extérieur, les amphithéâtres étaient divisés en plusieurs étages, ornés d'arcades, de colonnes et de pilastres. Le *colysée* de Rome est un amphithéâtre bâti par Titus. On en voit dans plusieurs villes de France, à Arles, Fréjus, Saintes, Autun et Nîmes ; c'est ce qu'on appelle *les arènes* dans cette dernière ville.

69. *Cirques*. Autre genre d'édifice particu-

lier aux Romains, et qui ressemblait au *stade* ou *stadion* des Grecs, également destiné aux jeux des athlètes. Le milieu du *stadion* était libre, celui du *cirque* était occupé par une *spina* qui se prolongeait dans le sens de sa longueur. Les Romains y donnaient d'abord les courses à cheval ou de chars, et ensuite les combats des gladiateurs, des bêtes féroces, les combats simulés, etc. Le *circus maximus* de Rome fut élevé sous le règne de Tarquin l'Ancien ; des sièges en gradins étaient placés dans le pourtour, et chaque *curie* avait sa place marquée, ainsi que les sénateurs et les chevaliers. Le sol enfermé dans l'enceinte se nommait *area* ; César la sépara des gradins par un *euripus* ou fossé, afin que les spectateurs ne fussent pas exposés aux atteintes des animaux qui brisaient quelquefois la grille en bois placée en avant du fossé. Trois portiques formaient sur trois côtés, l'enceinte générale ; le premier soutenait les sièges en pierre ; le second, les sièges en bois placés derrière les autres, et le troisième, le plus élevé, ornait l'extérieur, et contenait les passages nécessaires et les entrées pour parvenir aux sièges. Les *carceres* ou *celles*, lo-

geaient les chars, les chevaux et les bêtes féroces destinés au cirque ; elles étaient sur un côté du cirque, numérotées et disposées en diagonales, de sorte qu'elles étaient toutes à une égale distance de l'*aréa*; un mur long, mais peu élevé, orné d'autels et de statues, le partageait en deux portions, c'était la *spina*. A une certaine distance des *carceres* et à l'opposite, était une *meta* ou borne, autour de laquelle les concurrens devaient passer sept fois. Un obélisque ornait quelquefois le milieu de la *spina*, et un petit édifice de 4 colonnes décorait ses deux extrémités ; enfin les bornes ou *metæ* se composaient de trois cônes placés sur le même piédestal, et terminés en forme d'œuf. La porte triomphale était du côté opposé aux *carceres*. On trouvera dans la description de la mosaïque de Lyon, représentant les jeux du cirque, et publiée par mon savant ami M. Artaud, les autres détails relatifs à ce genre d'édifices : Rome en avait plusieurs de cette espèce.

70. *Naumachies*. Combats simulés de vaisseaux. Ce genre de spectacle plaisait beaucoup aux Romains; les naumachies avaient lieu le plus souvent dans les cirques ou les amphi-

théâtres. Des canaux souterrains y conduisaient l'eau nécessaire; d'autres servaient à la faire écouler. Ces deux opérations se faisaient sous les yeux des spectateurs, et dans quelques minutes. Quelquefois on creusait le terrain pour une naumachie; on le remblayait après. L'empereur Claude transforma le lac Fucin en naumachie, en faisant placer tout autour des sièges pour les spectateurs. Les provinces imitèrent en ceci la capitale de l'empire; on a reconnu des restes de naumachie à Metz et à Saintes : l'*area* était pavée afin de mieux retenir l'eau.

71. *Hippodromes*; étaient destinés, chez les Grecs et les Romains, aux courses à cheval et des chars, pour disputer des prix. Le terrain de l'hippodrome était précédé d'une enceinte où les combattans se rassemblaient; elle perdait peu à peu de sa largeur, en se rapprochant du terrain où elle finissait en éperon de navire; des remises étaient pratiquées sur les deux côtés, et quand on baissait les cordes, tous les concurrens allaient se placer sur la même ligne. L'hippodrome proprement dit, avait la forme d'un carré long; à l'extrémité était la borne qu'il fallait atteindre, et elle était

posée de telle sorte, qu'il ne pouvait passer près d'elle qu'un char à la fois; une tranchée d'une pente douce régnait auprès du terre-plain qui la portait, afin que celui qui suivait un char, s'il venait à se briser, pût y descendre, remonter et se rapprocher de la borne. La musique accompagnait ces exercices; les juges étaient assis là où la course se terminait, et les spectateurs se plaçaient le long d'un mur à hauteur d'appui, qui formait l'enceinte. L'hippodrome d'Olympie avait 4 stades de longueur et un de large; il y en avait deux à Constantinople, et il paraît, d'après la dissertation de feu M. Heyne, qu'ils renfermaient beaucoup de monumens. Les quatre chevaux de Venise en ont été tirés; on voit aussi à Thèbes d'Egypte, dans les ruines de Médinet-Abou, les restes d'une construction qui a la forme d'un hippodrome, mais on ne connaît pas l'époque de sa construction. Son étendue est sept fois celle du Champ de Mars à Paris.

72. *Bains ou Thermes.* Edifices publics ou particuliers, d'un usage général dans toute l'antiquité. Les plus complets étaient composés de six pièces : 1<sup>o</sup> l'*apodyterium* des

**Greco**, *spoliatorium* des Romains, où l'on se déshabillait : les gardes, nommés *capsarii*, avaient soin des habits; 2° le *loutron* des Grecs, *frigidarium* des Romains, où l'on prenait les bains froids; 3° le *tepidarium*, lieu tempéré, qui prévenait le danger du passage trop subit d'un endroit très-chaud dans un autre qui était très-froid; 4° la *sudatio* ou *laticonicum*, cellule ronde, surmontée d'une coupole, qui tirait son second nom de celui du poêle qui l'échauffait et qui venait de la Laconie : au haut de la coupole, était une ouverture qu'un couvercle de bronze fermait à volonté; des tuyaux conduisaient la chaleur au degré nécessaire; 5° le *balneum* ou bain d'eau chaude; une galerie, appelée *schola*, régnait tout autour; la *piscina* ou bassin était au milieu, quelquefois aussi des baignoires, *labra*, *solea*, *alvei*, enchassées dans le pavé; 6° l'*eleothesium* ou *onctuarium* : on y conservait les huiles et parfums dont on se servait au sortir des bains, comme avant d'y entrer; 7° l'*hypocaustum* ou fourneau souterrain, distribuait la chaleur partout où elle était nécessaire, et à divers degrés. Des statues, des bas-reliefs et des peintures ornaient les bains des

Grecs et des Romains : le Laocoon a été trouvé dans les bains de Titus ; et l'on comprend que toutes ces dispositions étaient soumises, soit aux localités, soit à la dépense que pouvaient faire ceux qui faisaient construire les bains. On y employait des briques et des pierres ; de petits piliers et de petites colonnes faisaient partie des constructions souterraines. On a trouvé, dans beaucoup de villes de France, des ruines de bains romains, notamment dans les lieux où sont les eaux thermales.

73. *Arcs de triomphe.* Ce genre de monumens fut particulier aux Romains ; il consiste en de grands portiques élevés à l'entrée des villes, sur des rues, des ponts ou des chemins publics, à la gloire d'un vainqueur, ou en mémoire d'un événement mémorable. Les plus simples n'eurent qu'une seule arcade, ornée de colonnes toscanes ou doriques : tel est l'arc de Titus à Rome ; celui de Vérone est à deux arcades, et paraît avoir servi de portes à la ville. Dans ceux à trois arcades, les deux arcades latérales sont plus petites que celle du milieu ; tel est l'arc d'Orange. Les arcs de triomphe de ce genre sont cou-

ronnés par un attique très-élevé, qui portait des inscriptions, quelquefois des bas-reliefs, et supportait aussi des chars de triomphe, des statues équestres, etc. Ses archivoltas étaient ornées de victoires portant des palmes; des bas-reliefs représentaient les armes des ennemis vaincus, des trophées de tout genre, et même les monumens des arts qui avaient orné la marche du triomphateur. Quand celui-ci passait sous le portique du milieu, une figure de la victoire, attachée par des cordes, déposait une couronne sur sa tête. Lorsqu'un arc de triomphe n'est qu'un monument de reconnaissance, et n'a pas été élevé à la gloire d'un vainqueur, on n'y remarque aucun vestige de trophées ni de symboles militaires. On connaît un assez grand nombre d'arcs de ces deux genres, et ce qu'on vient d'en dire suffira pour ne pas confondre deux espèces de monumens analogues, qui avaient une destination différente. L'architecture et la sculpture y déployaient toutes leurs richesses; les figures de ces portiques, gravées au revers des médailles romaines, nous en donnent une haute idée. La France conserve les restes de plusieurs arcs de triomphe romains; on les voit

à Saint-Remi, Cavaillon, Carpentras, Orange, Reims, Saint-Chamans, Saintes; ces deux derniers étaient construits sur le pont de chacune de ces villes.

## SECTION VIII.

*Des Tombeaux, Momies, Cercueils, Figurines, Papyrus, Tumuli, Pierres gauloises, etc.*

74. *Tombeaux.* Les honneurs rendus aux morts étaient plus profondément associés aux idées religieuses des anciens qu'à celles des modernes. Aussi nous est-il parvenu un grand nombre de monumens funéraires des premiers, de formes très-diverses; quelques-uns sont d'une simplicité extrême : tels sont ceux des Gaulois; d'autres sont le produit de tous les arts qui les ont embellis de toutes leurs magnificences : tels sont les tombeaux des Egyptiens; d'autres enfin, ceux des Grecs et des Romains, sont des chefs-d'œuvres de sculpture et d'architecture et les inscriptions qui les accompagnent, très-souvent des modèles de précision, et l'expression des plus beaux sentimens.

75. *Egyptiens*. Les *pyramides* étaient des tombeaux (V. ce mot, n° 61). Ces monumens étaient la dernière demeure des rois et des grands personnages de leur famille ou de l'état, et particuliers à la Basse-Egypte. Dans la Haute, d'immenses excavations dans les montagnes de la Thébaïde reçurent leurs restes mortels, et l'on sait avec quelle magnificence ces tombeaux des rois étaient travaillés et ornés. Leur entrée, soigneusement fermée, était souvent indiquée par un simulacre de portique taillé sur le flanc de la montagne. Un grand nombre de couloirs, quelquefois coupés par des puits profonds et des salles, quelques-unes très-spacieuses, conduisaient enfin, et par des issues souvent déguisées, à la grande chambre où était le cercueil, ordinairement de granit, de basalte, ou d'albâtre. Les parois de l'excavation entière, ainsi que le plafond, étaient couverts de sculptures coloriées et d'inscriptions hiéroglyphiques où le nom du roi défunt était souvent répété. On y figurait ordinairement toutes les cérémonies funéraires, la pompe même de l'inhumation, la visite de l'âme du mort aux divinités principales, ses offrandes

à chacune d'elles, enfin sa présentation par le dieu qui le protégeait au dieu suprême de l'*Amenthi* ou enfer égyptien, et son apo théose. Rien n'égale la grandeur de ces ouvrages et la richesse et la variété de leurs ornemens ; les figures, quoiqu'en très-grand nombre, sont quelquefois de grandeur colossale ; souvent aussi les scènes de la vie civile se mêlent aux représentations funéraires ; on y voit les travaux de l'agriculture, les occupations domestiques, des musiciens, des danseurs et des meubles d'une richesse, d'une élégance admirables ; aux plafonds sont ordinairement des sujets astronomiques ou astrologiques. On trouvera dans la relation du voyage de l'infortuné Belzoni en Egypte, la description du tombeau qu'il a ouvert dans les environs de Thèbes ; c'est celui du roi Achencherrés-Ousireï, ou Péto siris, le Busiris des Grecs, douzième roi de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et qui régna vers 1597 avant l'ère chrétienne. Belzoni, qui avait reconnu une entrée encore intacte à la suite de la troisième salle, pénétra ainsi jusqu'à la sixième, bien convaincu que le tombeau n'avait pas été violé ; mais le cercueil, en albâtre, était ouvert, son couvercle

brisé; on y avait pénétré par un couloir souterrain qui aboutissait à cette salle, et qui paraissait avoir son issue sur le flanc de la montagne opposé à celui où était l'entrée. Le nombre des tombeaux de ce genre était de 47 selon les anciens; il n'en existait plus que 17 sous les Ptolomées, et quelques-uns de ceux-ci avaient déjà été violés du temps de Diodore de Sicile. Il paraît que les Arabes les ont cherchés avec beaucoup de soin, et qu'ils ont pénétré dans la plupart, ainsi que dans les pyramides, où l'on voit des inscriptions Coufiques qui ne permettent pas d'en douter.

76. Les simples particuliers étaient inhumés selon leur rang et leur fortune. Leur tombeau, également creusé dans la montagne, se composait d'une ou de plusieurs salles; la dernière contenait le cercueil et la momie. Voici la description d'un tombeau de ce genre, nouvellement découvert. On parvenait à la première salle par un puits de plusieurs pieds de profondeur; l'entrée était sur un côté de ce puits; on n'a rien trouvé dans cette première chambre, que des débris qui prouvent qu'elle avait été autrefois visitée; mais une seconde porte, dont l'ouverture,

très-peu élevée au-dessus du sol, était cachée par ces débris amoncelés, donna entrée dans une seconde salle absolument intacte; elle avait 8 pieds dans un sens et 10 dans l'autre; au milieu était un triple sarcophage en bois, entièrement peint en dedans et en dehors, et portant de nombreuses inscriptions hiéroglyphiques; dans le cercueil intérieur, le plus petit des trois, était la momie du mort. Vers la tête, on a trouvé les offrandes qui lui avaient été faites : la tête et l'épaule d'un bœuf, deux plats comblés de légumes cuits ou de pâtes, plusieurs amphores de vin qui s'est évaporé, et quelques pièces d'étoffes de coton ou de laine. A droite et à gauche du cercueil, étaient des figures en bois, d'environ 2 pieds de hauteur, figures de la femme et de la fille du mort, lui apportant ces offrandes dans un coffret chargé sur leurs têtes, et une amphore à la main; à côté de chacune d'elles était une barque de deux pieds de longueur : au milieu de la première barque, est un baldaquin destiné à recevoir la momie; en attendant, des femmes lavent la tunique du mort : l'une fait la lessive dans une grande jarre, l'autre lave la tunique sur une planche incli-

née ; d'autres figures, toujours en bois, se livrent à des occupations analogues. Sur l'autre barque, la momie est déjà transportée sous le baldaquin ; la femme et la fille du mort, éplorées, et les cheveux couvrant leur visage, sont inclinées sur la momie, avec l'expression de la plus vive douleur, et seize matelots, la rame à la main, sont prêts à commencer le voyage de la momie à travers le lac qui va la transporter dans l'amenthi. On sent que ces scènes pouvaient être variées à l'infini ; mais ce qui vient d'être dit donne une idée complète de certaines sépultures particulières. D'ailleurs la distribution des Egyptiens en castes subordonnées, devait avoir réglé les droits des morts comme ceux des vivans, et la fortune de chacun ou l'attachement de ses héritiers, déterminaient encore la richesse de ces maisons funéraires, les seules de l'antiquité, et que les Egyptiens considéraient comme si importantes, leurs croyances religieuses portant toute leur attention vers ces demeures éternelles, d'où la curiosité des modernes les arrache avec tant de zèle et d'empressement.

77. *Momies humaines.* L'usage, ou bien le dé-

faut de terrain pour les cimetières, et aussi les excavations faites dans les montagnes pour l'extraction des matériaux employés dans les immenses monumens de l'Égypte, firent que tous les morts y étaient *momifiés*. Mais l'état du défunt et la dépense qu'il pouvait faire, décidaient encore de son sort. Les pauvres étaient seulement desséchés par le sel ordinaire ou par le natrum, enveloppés dans des toiles grossières et placés ainsi dans les catacombes. Le corps des grands personnages était au contraire l'objet de soins minutieux et entouré de riches ornemens. Des embaumeurs de diverses classes et dont chacun avait des attributions spéciales, étaient chargés d'extraire le cerveau par le nez au moyen de petites pinces appropriées à cet usage, les entrailles et les viscères principaux au moyen d'une incision faite sur le côté; le corps était ensuite épilé, lavé et livré à l'action des sels qui desséchaient les muscles et toutes les parties charnues. Les cheveux étaient frisés ou tressés, et après l'expiration des délais déterminés par des réglemens sévères, surtout à l'égard des corps de femmes, l'embaumement commençait, et voici ce que

l'examen d'un grand nombre de momies m'a appris. La tête était remplie jusqu'à moitié du baume le plus parfait; quelquefois on remplaçait les yeux naturels par des yeux d'émail, et on dorait la figure entièrement. Le ventre reprenait sa proéminence en le bourrant d'herbes sèches ou de coton, et en y mêlant du baume. On y mettait aussi quelquefois des figurines en terre émaillée; un scarabée a été trouvé sous l'oreille droite d'une momie ouverte chez M. Durand, à Paris. Le corps entier était plongé dans le baume. On enveloppait ensuite, avec des bandelettes d'étoffes plus ou moins fines, chaque doigt des pieds et des mains, quelquefois après en avoir doré les ongles; on a vu aussi que chaque doigt était enfermé dans un étui en or. On laissait encore de riches colliers et des bagues à certaines momies. Les bandelettes couvraient ensuite chaque membre séparément, et enfin le corps tout entier; et, au moyen de serviettes, d'écharpes, de tuniques quelquefois hors de service, on tâchait de rendre à la momie ses formes naturelles et proportionnées. La tête était l'objet de soins particuliers: j'ai trouvé sur le visage

d'une momie plusieurs doubles de mousseline très-fine; le premier était d'abord collé sur la chair, les autres sur celui-là, et au-dessus de tous une couche de plâtre qui conservait les traits de la figure et était couverte d'une feuille d'or; les yeux y étaient peints; du plâtre très-fin, coulé à l'intérieur de ce masque, a donné le portrait du mort et jusqu'au relief des sourcils. Ces masques sont quelquefois seuls au-dessus des bandettes, et embrassent toute la tête jusqu'à la poitrine. Un collier s'y rattache ensuite, formé de grains et de cylindres de verroterie, différens de couleurs et entremêlés de figures de divinités en terre émaillée et plates, attachées aussi au collier. Au-dessous est le devant d'une tunique de même matière, où les couleurs sont également très-variées, mais de manière à former des dessins réguliers de scarabée, de globe ailé, etc., et une inscription hiéroglyphique perpendiculaire. Les singularités et la variété qu'on remarque dans l'arrangement des momies sont infinies. Au lieu de collier et de tunique d'émail, on trouve plus ordinairement un cartonnage qui enveloppe toute la momie en forme de

gaine ; ce cartonnage , de papier ou de toile , est très-solide et recouvert par une couche de plâtre sur laquelle on a appliqué des peintures et même des dorures. Ces peintures sont relatives aux obligations de l'âme, à ses visites à diverses divinités , et l'inscription hiéroglyphique perpendiculaire qui est sur le milieu contient le nom du mort, quelquefois celui de ses père et mère, et ses titres et qualités. Le cartonnage enveloppe souvent la momie toute entière, et il est rapproché par derrière au moyen d'un lacet. Ainsi arrangée , la momie était déposée dans le cercueil.

78. *Les cercueils de momies* sont ordinairement de bois de sycamore ou de cèdre, et même de cartonnage. Il est d'une seule pièce ; des peintures le couvrent en dedans et en dehors ; elles représentent des scènes funéraires , et le nom du mort y est souvent répété. L'âme fait ses offrandes à chaque divinité , et il y a à cet égard une variété de sujets qu'on ne peut indiquer ici en détail. Le couvercle, également d'une seule pièce, est aussi couvert de peintures analogues, quelquefois en dedans et en dehors , et sur sa partie supé-

rieure, le visage est en relief, peint, quelquefois doré; une barbe tressée est attachée au menton quand la momie est celle d'un homme; l'absence de cet appendice indique les momies de femmes. Un grand collier et des symboles couvrent la poitrine, une inscription perpendiculaire est au milieu et des scènes funéraires sur les côtés. Ce cercueil est quelquefois enfermé dans un second et celui-ci dans un troisième d'assez grande dimension; ils sont également couverts de peintures et d'inscriptions. Ces cercueils, ainsi terminés, étaient déposés dans les chambres sépulcrales, où on les trouve encore. Diverses offrandes étaient placées tout auprès, et quelquefois des simulacres d'instrumens de la profession du défunt, des coudées s'il était architecte, des palettes s'il était scribe, etc., enfin des figurines et des vases.

79. Les *vases* nommés *canopes* par les amateurs, étaient au nombre de quatre, de matières plus ou moins précieuses, selon la qualité du défunt, et placés auprès de son cercueil. Il y en a en simple argile, et en albâtre oriental zôné de la plus grande beauté. Ces quatre vases forment une série complète;

les viscères principaux de la momie y étaient déposés, pliés d'abord dans un linge et noyés ensuite dans le baume. Les canopes ont une forme de cône renversé; les quatre de la même série ou du même mort, sont égaux en hauteur et en grosseur, mais les quatre couvercles diffèrent tous entre eux; ils figurent une tête de femme, une tête d'épervier, une tête de schakal et une tête de cynocéphale. Un cartouche carré tracé sur leur panse, contient plusieurs colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes qui expriment l'adoration du mort à chacune des quatre divinités dont les symboles ornent les couvercles, et le nom du mort qui la leur adresse. Une inscription au pinceau remplace quelquefois l'inscription gravée en creux. Il est rare de trouver réunis les quatre vases de la même série bien complets.

80. Les *figurines* offertes en hommage aux morts, sont de celles qu'on rencontre en si grand nombre dans les tombeaux; elles sont en bois et peintes, en pierre ou en terre émaillée, avec des inscriptions en creux. On retrouve le même nom du défunt sur toutes celles qui sont dans la même sépulture, et jetées sur

le sol autour du cercueil. On en a remarqué où le nom du défunt est encore en blanc, ce qui autorise à croire que ses parens et ses amis se procuraient de ces figurines chez les fabricans ; la prière funéraire pour le repos de l'âme y était déjà tracée ; il n'y manquait que le nom du mort ; on l'ajoutait et on déposait ce témoignage de regret auprès de lui. Ici le luxe trouvait encore moyen de se montrer ; quelquefois aussi ces figurines étaient déposées dans des caisses divisées en cases où elles étaient amassées. Ces caisses , qui sont peintes, ont de deux pieds environ de longueur et la moitié de hauteur ; un couvert à coulisse ferme l'ouverture de chaque case.

81. *Papyrus*. On a trouvé dans quelques momies des manuscrits sur papyrus, de longueurs et de hauteurs très-variables. La dévotion des morts ou des vivans nous a transmis ces restes précieux de la littérature égyptienne, et les manuscrits de ce genre ont été les premiers connus des modernes , parce qu'ils devaient être les plus nombreux, les seuls d'ailleurs dont la conservation fût assurée par l'usage même qu'on en fit. Ces rouleaux de papyrus se trouvent dans le cer-

œneil ou sous les bandelettes même des momies ; entre leurs cuisses , sur la poitrine ou sous leurs bras. Il y en a qui sont mêlés à l'embaumement , et d'autres qui ont été d'abord embaumés , c'est-à-dire fermés dans un étui cylindrique en baume durci , qu'il faut d'abord ouvrir pour en tirer le papyrus. On en connaît un qui a jusqu'à 66 pieds de longueur ; il est au musée de Turin. Celui du cabinet du Roi , à Paris , n'a que 22 pieds ; la longueur des autres varie jusqu'à deux ou trois pieds. Celui de Turin peut être considéré comme complet. Dans tous , le haut de la page est occupé par une ligne de figures des divinités que l'âme visite successivement. Le reste est rempli par des colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes qui sont les prières que l'âme adresse à chaque dieu ; vers la fin du manuscrit est peinte la scène du jugement. Le grand dieu est sur son trône ; à ses pieds est un énorme crocodile femelle , la gueule ouverte ; derrière , la balance divine , surmontée d'un cynocéphale emblème de la justice universelle ; les bonnes et les mauvaises actions de l'âme sont pesées en sa présence ; Thôth écrit le résultat. D'autres scènes , ordinaire-

ment d'agriculture, ornent les pages de ce manuscrits ; les papyrus de ce genre sont le *Livre funéraire égyptien*, et plus ou moins complet selon que le mort pouvait faire plus ou moins de dépense ; peut-être même selon que, par son rang, il avait plus ou moins d'obligations à remplir envers Dieu ; car dans l'opinion des Égyptiens, les rois avaient à les remplir toutes, et les grands plus que les simples particuliers : l'extrait du rituel général pouvait donc être déterminé selon le rang et l'étendue des devoirs. On trouve aussi beaucoup de ces rituels écrits, non en hiéroglyphes, mais en caractères *hiératiques*, ou tachygraphie des signes hiéroglyphiques. Les premiers représentent toujours des objets pris dans la nature ou dans les arts humains, et les seconds ressemblent à des caractères alphabétiques et ne conservent que rarement des formes analogues aux hiéroglyphes : la ligne de figures qui occupe le haut de la page, fait toujours distinguer ces extraits du rituel, de tous les autres genres de manuscrits. Ils donnent un grand intérêt aux momies, mais il n'y a aucun moyen de reconnaître si une momie en renferme ou non ; le plus sûr, c'est de l'ou-

vrir, toutes les fois que la beauté des peintures dont elle est ornée, et qu'il faudrait sacrifier, ne le défend pas. Toutefois on peut attaquer par derrière les cartonnages peints, en retirer la momie, la fouiller et la remettre en place; il n'y a là aucun dommage pour l'art, et l'amateur peut souvent recueillir des objets d'un grand intérêt. La plupart des corps ainsi dépouillés, se conservent longtemps; mais cette espèce de squelette couvert de sa peau est d'un aspect hideux qui satisfait la curiosité, mais qui ne peut être publiquement exposé dans un cabinet.

82. *Tombeaux grecs.* Les Grecs honorèrent aussi la mémoire des morts par des monumens publics. Ceux des fondateurs des villes et ceux des héros étaient dans l'intérieur des murailles, et les autres en dehors. A Sparte, une loi de Lycurgue permettait cependant d'enterrer les morts autour des temples et dans la ville. Les plus anciens tombeaux des Grecs étaient des *tumuli* ou monticules factices; on en voit encore dans la plaine de Troie, qui ont été décrits par Homère. Plus tard, un simple cippe, ou colonne tronquée, entouré d'arbres verts, s'élevait au-dessus de la sé-

pulture, et une inscription rappelait le nom et les titres du défunt. Le luxe se mêla aussi à ces commémoraisons, et il reste encore des monumens funéraires, où l'architecture et la sculpture ont déployé de grandes perfections. Les tombeaux élevés aux frais du trésor public, à des citoyens illustres, étaient les plus remarquables. Ceux des simples particuliers ne sont ordinairement que d'une seule pierre, dont la forme approche de celle des autels isolés; mais le contenu de l'inscription et l'emblème, ne permettent pas de les confondre. On distingue par ces mêmes moyens les tombeaux des chrétiens; ceux-ci portent une ou plusieurs croix dans leurs ornemens, accompagnées quelquefois du monogramme du Christ (le X surmonté d'une croix), avec ou sans les lettres A et Ω, allusion aux paroles du Christ lui-même. Comme l'usage de brûler les morts était très-ancien dans la Grèce, leurs cendres étaient déposées dans une urne qui était placée dans le tombeau; ces urnes, de matières, de formes et dimensions diverses, portent aussi quelquefois des inscriptions qui expliquent leur usage.

83. *Dans la grande Grèce, les tombeaux*

étaient construits dans la terre en pierres de taille, et cette enceinte était couverte en dalles formant un toit. Le mort y était déposé terre, ses pieds tournés vers l'entrée; on plaçait à côté de lui, ou on suspendait aux murs par des clous de bronze, des vases peints, de diverses grandeurs, et c'est dans ces tombeaux qu'on a recueilli les beaux vases grecs peints qui font l'ornement de nos cabinets.

84. *Les Étrusques* creusaient dans le roc vif, des grottes peu profondes, composées quelquefois de plusieurs pièces, mais ayant en général la forme d'une croix. Les murs de ces grottes étaient souvent couverts de peintures relatives aux funérailles et à l'état de l'âme après la mort; le corps du défunt était déposé sur le sol; une porte fermée en défendait l'entrée, et une ouverture à la voûte, remarquée dans quelques-uns de ces tombeaux, y laissait introduire un peu de lumière. On connaît aussi des vases d'argile ronds et terminés en pyramide, et ayant une petite ouverture, qui étaient de véritables urnes cinéraires; on les découvre dans la

Campanie au-dessous de plusieurs couches de laves.

85. *Les Gaulois* rendirent aussi de grands honneurs aux morts. Imbus par leurs Druides du dogme de l'immortalité de l'âme, ils espéraient aussi son retour dans le corps qu'elle avait d'abord animé, et malgré l'intervalle qui nous sépare de ce peuple, ses monumens funéraires existent encore en grand nombre dans les provinces du centre de la France. Ils sont de deux espèces.

86. *Les Tumuli*, ou monticules factices. J'en ai fouillé plusieurs, et j'ai reconnu que le sol était nivelé d'abord; on le couvrait de dalles brutes, rapprochées le mieux qu'il était possible; le corps était placé dessus, et souvent il conservait quelques-uns des ornemens qui lui avaient servi durant la vie, tels que colliers en matières communes auxquelles on avait donné la forme d'œufs striés, de disques, etc., bracelets, poignards et autres armes; des ossemens d'animaux se trouvent aussi mêlés à ces débris, enfin des vases de terre noire grossièrement travaillés. Tout cela était recouvert de pierres plates s'élevant en forme de toit circulaire et pyramidal, et

enfin enveloppé de pierres et de terre où se formait un gazon épais. L'élévation de ces monticules est très-variable; le temps les a abaissés, mais il en existe encore de 3, 5 et 10 pieds de hauteur depuis la base. On en connaît même de dimensions dix fois plus considérables, et qui annoncent un personnage éminent. Le meilleur moyen de les fouiller est de faire une tranchée de 2 pieds sur leur plus grand diamètre, et avec plus de précautions à mesure qu'on s'approche du centre. Ces tombeaux sont souvent très-voisins l'un de l'autre, et il paraît aussi que les *pierres fichées* étaient une dépendance des plus considérables.

87. On appelle *pierres fichées*, des pierres plates de moins de 1 pied d'épaisseur, larges de 1 à 4, et longues de 10 à 20 et au-delà, qui sont plantées en terre par leur extrémité la plus large; ordinairement, et dans les pays où l'inclinaison des couches des rochers est verticale, on enfonçait ces pierres entre deux de ces couches, et engagées par leur propre poids, elles y sont encore debout. Elles sont brutes et sans aucun travail ni ornement; j'en ai vu une semblable

près d'un grand tumulus auquel elle servait comme de signal. Lorsqu'on les trouve absolument isolées, il est possible que le tumulus ait disparu. Il n'y a pas encore longtemps que les paysans allaient, pendant la nuit, oindre ces pierres avec de l'huile et les entourer de fleurs.

88. *Pierres levées.* Cette autre espèce de monumens gaulois est très-commune en France; des énormes pierres plates et longues sont placées de champ; et parallèlement dans la terre à 3 ou 4 pieds de distance; à l'une des deux extrémités, une autre pierre ferme cette sorte de chambre, et une autre les couvre toutes trois. On a voulu y reconnaître des autels gaulois, mais celles que j'ai fouillées ne permettent pas de douter qu'elles ne fussent des tombeaux. A peu de profondeur, on trouvait bientôt des ossemens humains, des débris d'ornemens, des armes de silex, de serpentine ou de bronze, et des ossemens de petits animaux qui pouvaient y avoir été enterrés avec le mort. On y a trouvé aussi quelquefois, à côté des pierres du tombeau, des os de cheval et d'autres grands quadrupèdes. Le plus remarquable des monumens

TOMBEAUX, MOMIES, SÉPULCRÉS, etc. 105  
de ce genre est celui qu'on appelle *pierre martine*, dans la commune de Livernon, près Figeac, département du Lot. La pierre supérieure a 22 pieds et demi de long, 9 pieds 2 pouces de large, et près de 2 pieds d'épaisseur. Cette masse énorme repose sur les deux autres pierres parallèles; elle est en équilibre sur leur renflure, et il suffit de la moindre pression avec un doigt pour lui donner un mouvement d'oscillation qui se prolonge assez long-temps. (Statistique du département du Lot, par M. Delpon, ouvrage manuscrit, couronné par l'Académie des sciences, en 1821.)

89. *Momies gauloises*. On appelle ainsi des corps desséchés, trouvés en Auvergne dans le siècle dernier. Ils ne portent cependant les traces d'aucune préparation balsamique; ils sont entourés de linges, et paraissent avoir été ensevelis avec quelques soins. Peut-être leur conservation est-elle due à la nature du sol, plutôt qu'à un embaumement dont on ne connaît que ces deux exemples. Ces momies gauloises sont déposées au cabinet d'anatomie comparée du Jardin du Roi.

90. Les Romains appelaient *sepulcrum* les

tombeaux ordinaires , et *monumentum* l'édifice consacré à la mémoire d'une personne sans aucune cérémonie funèbre; de sorte que le même mort pouvait avoir plusieurs *monumens* , et dans des lieux divers , mais ne pouvait avoir qu'un seul *tombeau*. Les tombeaux romains sont très-divers, quelques-uns étaient des tours à plusieurs étages ; tel est celui de Saint-Remi en Provence ; et deux tours également funéraires ont été récemment démolies à Aix dans la même province. Les tombeaux les plus communs sont un *cippe* en pierre, plus ou moins considérable , plus ou moins orné, ordinairement de forme quadrangulaire , et portant sur sa face principale l'inscription latine qui rappelle les noms, les titres et la filiation du défunt. Les inscriptions funéraires commencent ordinairement par les lettres D. M. , *Diis manibus* , suivies des prénoms, nom et surnoms du mort , au génitif et au datif ; assez souvent ces signes D. M. manquent, et alors les noms et titres du mort sont au datif. On y lit aussi quelquefois son âge, en années, mois et jours , et le nom du parent, de l'affranchi ou de l'ami qui a posé le monument sur la tombe.

du défunt. Lorsqu'il était enfermé dans un *sarcophage* l'inscription était gravée sur la partie antérieure de la cuve. On trouve dans les inscriptions de ce genre, beaucoup de données précieuses sur la propriété des tombeaux; on y voit tantôt qu'il ne doit point servir à l'usage des héritiers, H. M. H. N. S.: *Hoc monumentum hæredes non sequitur*; ou bien encore, H. M. AD. H. N. TRANS., *Hoc monumentum ad hæredes non transit*; et tantôt jusqu'où l'on portait les précautions pour que le tombeau subsistât toujours malgré le changement de propriétaire du sol. Ceci s'appliquait surtout aux tombeaux *particuliers*, car chacun pouvait avoir le sien; les tombeaux de *famille* étaient ceux que le chef faisait construire pour lui, ses enfans, ses proches et ses affranchis; enfin un espace dont l'inscription indiquait l'étendue, était sacré comme le tombeau, et suivait sa destination. Après que le corps était brûlé, les cendres étaient enfermées dans une *urne cinéraire*, vase de toute matière et de formes variées, avec ou sans inscriptions; on en voit dans toutes les collections, et quelquefois aussi, au lieu de l'urne, on employait au

même usage des coffrets de marbre ou d'argile, ornés de symboles ou de bas-reliefs analogues, et l'inscription funéraire indique assez clairement leur véritable objet. Les urnes de la même famille étaient quelquefois déposées dans un local préparé à cet effet, occupant un assez petit espace, et contenant néanmoins les cendres d'un grand nombre de corps. Ses murs intérieurs étaient percés de plusieurs étages de petites niches cintrées, et dans chacune on plaçait et on scellait une ou plusieurs urnes, jusqu'à quatre au plus; des inscriptions gravées ou attachées dans l'intérieur des niches indiquaient le nom et les qualités du défunt : c'est ce que les Romains appelaient un *columbarium*, nom tiré de l'aspect intérieur de l'édifice et de la similitude des niches avec les trous où les *pigeons* font leurs nids. Gori et Bandini ont donné de savantes descriptions du *columbarium* des affranchis de Livie. Quand le défunt, mort à la guerre ou sur mer, n'avait pas reçu les honneurs de la sépulture, on lui élevait un *cénotaphe*, tombeau *vide*, avec des honneurs et des cérémonies réglés par les lois; ces *cénotaphes* portaient les mêmes ornemens

que les sarcophages et les tombeaux. Quant aux inscriptions funéraires, partie essentielle de ce genre de monumens, nous en traiterons plus au long dans la section relative aux inscriptions romaines.

## SECTION IX.

### *Voies publiques, Camps et Aqueducs romains.*

91. *Voies publiques ou militaires.* Des relations suivies entre les hommes et les peuples de divers pays, firent bientôt sentir la nécessité des *voies publiques*, chemins ou routes. Tous les peuples en construisirent, mais avec plus ou moins de solidité et de perfection. On a trouvé en Egypte des routes et des chaussées construites avec beaucoup de soins; mais il ne paraît pas que les Grecs se soient occupés à donner aux voies publiques les dispositions qui en rendirent ailleurs l'usage utile et commode. Hérodote dit qu'à Lacédémone, ce soin était dévolu aux rois, et les grands chemins sont au nombre des objets que Strabon dit avoir été négligés par les Grecs; aucun peuple n'égala donc les Romains dans ce genre d'établissemens publics.

92. *Voies romaines.* Leurs restes, et ils sont assez nombreux en France, excitent encore par leur solidité, l'admiration des voyageurs. *Appius Claudius*, l'an 442 de Rome (311 ans avant J. C.), fit construire la première voie pavée, depuis la porte Capène jusqu'à Capoue; elle porte encore le nom de *Via appia* ou *Voie appienne*. Les routes principales qui traversaient les Gaules, sont, 1° la *Via aurelia* de Civitta-Vecchia (*Forum Aurelii*) à Arles; 2° celle d'*Emporium*, près des Pyrénées jusqu'au passage du Rhône; 3° la *Via domitia* de Domitius Ahenobarbus, qui traversait la Savoie et la Provence; 4° celle qui fut construite par Pompée, et qui se prolongeait de l'Italie dans les Gaules à travers les Alpes; 5° la voie militaire par le Val d'Aoste, aboutissant à Lyon; 6° sa prolongation par Agrippa, conduisant dans l'Aquitaine par l'Auvergne, au Rhin près de l'embouchure de la Meuse, à l'Océan par la Bourgogne et la Picardie, et la quatrième à Marseille. Rome était le point central auquel toutes les routes aboutissaient par de nombreux embranchemens qui réunissaient ainsi les provinces les plus éloignées. On peut consulter à ce sujet,

et pour les directions et pour les distances, l'itinéraire d'Antonin, la carte romaine publiée par Peutinger, et surtout l'ouvrage de Bergier sur les grands chemins de l'empire romain. Auguste donna un soin particulier à l'établissement des grandes routes (V. Colonnes milliaires, au n° 57); il y plaça des messagers et ensuite des courriers. Les Romains affectaient de donner à leur route une direction droite, et d'éviter les sinuosités, en comblant les endroits trop bas, abaissant les élévations, perçant les rochers et les montagnes, et édifiant des ponts. Deux sillons indiquaient d'abord la largeur de la route; on enlevait tout le terrain-meuble sur cette surface, et cette excavation jusqu'au terrain solides était comblée par des matériaux de choix jusqu'à la hauteur déterminée pour la route, selon qu'elle était dans la plaine, la montagne ou des terrains marécageux. Bergier cite des voies romaines en France, qui s'élèvent jusqu'à 20 pieds au-dessus du sol. La plus basse couche, le *statumen*, se composait de moëllons plats noyés dans le mortier; la seconde, appelée *radus*, était un blocage de pe-

tites pierres mêlées de mortier; la troisième, le *nucleus* ou noyau, se composait d'un mélange de chaux, de craie et de terre franche battues et corroyées ensemble, quelquefois aussi de gravier et de chaux, et c'était dans cette troisième couche qu'était placée la quatrième, le *summum dorsum* ou *summa crusta*, composée de cailloux ou de pierres plates taillées en polygones irréguliers ou équarries à angles droits. Quand on ne plaçait pas la quatrième couche ou le pavé, la surface était un mélange de gravier broyé et de chaux; quelquefois les Romains substituaient la terre franche à ce mortier, mais ils donnaient le même nombre de couches fortement massivées avec des pilons ferrés. Les bords des chemins élevés étaient soutenus par des murs de revêtement. La largeur ordinaire des grandes voies romaines était de 60 pieds, et divisée en trois parties; celle du milieu, un peu plus large, était bombée et pavée, les deux parties latérales étaient couvertes de gravier; on en connaît cependant qui n'avaient en tout que 14 pieds de largeur. On voyait sur les grandes routes, des temples, des arcs de triomphe, des *villæ*,

et surtout des monumens funéraires, qui rappelaient aux voyageurs le souvenir des hommes illustres ou des événemens mémorables. On sent aisément que l'importance des communications réglait principalement la direction et la construction plus ou moins parfaite des routes romaines. Ce qui vient d'être dit suffira pour en faire reconnaître les vestiges, et une tranchée qui mettra à jour les différentes couches, sera encore la plus sûre indication pour les archéologues.

93. *Camps romains, camps de César*: On donne cette dernière dénomination à des camps retranchés qui remontent à une assez grande antiquité. Ces camps sont assis sur des points élevés ou appuyés d'un côté sur une rivière, ou bien entourés de vallées profondes qui leur servaient de défense. Si quelque côté était inaccessible par sa pente, on n'y faisait aucun travail; sur les autres on élevait des retranchemens de plusieurs pieds, défendus par un fossé, et aussi des terrassemens en dos d'âne. On y ménageait les issues nécessaires aux communications extérieures. L'état des murs et des travaux servent, en général,

à caractériser ces camps et à reconnaître leur époque. A en croire certains écrivains , il en existe un assez grand nombre en France , mais on ne doit pas donner à tous le nom de camp de César ; ce chef militaire ne les a pas fait construire tous , et les généraux qui lui succédèrent dans la Gaule , se trouvèrent souvent dans la même nécessité. Il faut aussi distinguer les camps romains de ceux que d'autres peuples construisirent aussi dans les Gaules à des époques postérieures. On trouve dans ceux qui sont réellement d'origine romaine , des débris d'armes et des médailles ; c'est le signe le plus certain de leur véritable temps , et l'on ne doit pas oublier que la nature du lieu où ils étaient assis , ses pentes et ses directions , eurent une influence inévitable sur la forme et les dimensions des camps des Romains. On ne saurait donc en assigner de générales.

94. *Aqueducs.* Ils furent inconnus aux Grecs , et les Romains multiplièrent ce genre de construction , à Rome et dans toutes les provinces. Les aqueducs étaient *apparens* ou *souterrains*. Ceux-ci , qui traversent quelquefois des espaces considérables et des rochers , contenaient

des tuyaux en argile ou en plomb, marqués très-souvent ou du nom du potier, ou des noms des consuls, et ces tuyaux sont ronds ou semisphériques. Les tuyaux antiques sont très-communs en France, et prouvent, par les soins apportés à leur fabrication, ceux que les Romains donnaient aux aqueducs même particuliers, les tuyaux s'emboitant très-exactement l'un dans l'autre par des feuillures très-régulières. Les *aqueducs apparens* étaient construits à travers les plaines et les vallons, et composés de trumaux ou pieds droits et d'arcades. Au-dessus était le canal également construit en maçonnerie, et enduit sur ses trois faces d'un ciment très-dur; ces aqueducs étaient simples, doubles ou triples, selon qu'ils étaient composés d'un seul, de deux ou trois étages d'arcades; ce qu'on appelle *le pont du Gard*, près de Nîmes, est un aqueduc de cette troisième espèce. Il est sur une seule ligne; mais le plus ordinairement, ceux surtout qui s'étendaient à plusieurs milles, forment de fréquentes sinuosités rendues nécessaires soit par la surface du sol qui les porte, soit par la nécessité de ralentir l'impétuosité

de l'eau sur la même pente. On voit les ruines d'aqueducs romains sur plusieurs points de la France, à Arcueil, à Metz, à Lyon, etc. : un aqueduc antique près de Vienne (Isère), vient d'être restauré et rendu à sa destination primitive.



# Deuxième Division.

## MONUMENS DE SCULPTURE.

---

### SECTION PREMIÈRE.

*Style particulier à chaque peuple.*

95. LES monumens antiques, produits de la sculpture, sont tellement nombreux et variés, ils se trouvent si fréquemment à la portée de ceux qui les recueillent, ils abondent tant dans les cabinets publics et particuliers, qu'ils sont l'objet le plus ordinaire de l'attention et des recherches de l'archéologue. Les *statues* de grandeur naturelle ou colossale, les *figures* de proportions moindres, et les *figurines* quelquefois très-petites, enfin les *bustes* et les *bas-reliefs* qui nous sont venus de l'antiquité classique, se retrouvent partout, et leur multiplicité même rend leur étude plus compliquée et plus difficile. Le premier pas à faire dans cette étude, la plus importante des notions qui s'y rapportent,

et la plus nécessaire, c'est de distinguer d'abord avec certitude si la figure qu'on examine est un ouvrage égyptien, étrusque, grec, gaulois ou romain, et cette distinction repose entièrement sur la connaissance approfondie du *style* particulier et spécial à chacun de ces peuples. Nous devons donc en exposer ici les traits principaux.

96. *Style égyptien.* Dans le nu (*Pl. I, fig. 8*), les lignes droites ou peu courbées dominant dans le contour général de la figure ; la tête ronde par derrière, a les traits de la figure très-saillans ; les oreilles s'élèvent au-dessus des yeux, ceux-ci sont très-fendus, et les lèvres saillantes ; l'attitude est roide et gênée ; le visage a une expression naturelle, celle d'un portrait ; les bras sont pendans et d'une longueur souvent disproportionnée ; la poitrine et les épaules sont sensiblement larges ; le buste est quelquefois un peu long , et la taille étroite au-dessus des hanches ; les cuisses et les jambes sont très-allongées , les genoux , les chevilles du pied et les coudes très-sensibles ; les extrémités des mains et des pieds mal terminées, les doigts d'une longueur outrée ; les os et les muscles sont faiblement ex-

primés, les nerfs et les veines ne le sont pas du tout. Voilà les caractères principaux pour les figures nues; le nombre de celles qui sont en *gaine* (fig. 9), comme une momie, est bien plus considérable que celui des figures nues ou vêtues. Dans celles qui sont en *gaine*, les caractères de la tête, les yeux bien fendus, et la hauteur des oreilles, servent à indiquer leur véritable origine. Ces caractères sont les plus ordinaires et ceux de tous les ouvrages qui ne sont pas dûs aux meilleurs artistes de la belle époque, et dans ceux-ci encore, ces caractères, quoique corrigés en ce qu'ils ont de trop exagéré, se font aussi remarquer. Le siècle de Sésostris (1450 avant l'ère chrétienne), est cette belle époque, et l'on connaît une statue de ce roi, en granit noir, de 6 à 7 pieds de hauteur, dont le travail et l'exécution ne laissent rien à désirer sur sa beauté et la pureté des formes : elle contredit ouvertement ceux qui n'accordent à l'Égypte qu'un art sans imitation. Ils en connurent donc toutes les ressources; ils ne l'élevèrent pas jusqu'à l'*idéal*, le but même de l'art s'y opposait, car il ne faut pas oublier que l'Égypte ne le cultiva pas pour lui-même et

comme un moyen par lequel le génie de l'homme peut manifester sa puissance, mais seulement comme capable de reproduire, par l'imitation et le grandiose, les objets qui concouraient au culte des dieux et à l'illustration nationale. On sait aussi que l'art égyptien a produit les plus grands monumens connus, des colosses de plus de 60 pieds de hauteur, et dont l'aspect offre dans leur ensemble une harmonie qui ravit et charme l'imagination. Les Egyptiens ont travaillé les matières les plus dures comme les plus molles, le granit brèche et la cire ; les principaux métaux, l'or, l'argent, le bronze, le plomb, etc. ; les pierres fines de toute espèce, la cornaline et le lapis. Enfin ils ne firent pas des statues comme monument de l'art destiné à ses progrès, une statue, un obélisque avait une destination toute religieuse, et dépendait d'un temple, d'une catacombe ou d'un tombeau ; et rien n'égale l'esprit et le vrai avec lesquels les Egyptiens ont figuré les animaux de tous les règnes de la nature. Il y avait donc là un art savant, réfléchi, se proposant un but déterminé, et non pas une grossière manœuvre dépourvue de goût et

de règles. Nous insistons sur ce point, parce qu'il n'est pas rare d'entendre professer le contraire, et nous ajoutons que l'artiste qui a si habilement terminé le portrait d'un bœuf, d'un lion, leur tête, leur corps et leurs griffes, aurait également bien terminé une main ou un pied humain, s'il l'avait voulu. Mais la statue d'un dieu, d'un roi n'était que comme un membre de la phrase générale, qu'exprimait le temple dont elle dépendait, et quand le caractère principal de cette expression particulière avait reçu le type essentiel, le dieu, sa forme et ses attributs, le roi, la ressemblance et ses insignes, le corps, les pieds et les mains importaient peu à l'intelligence de l'idée qu'ils concouraient à manifester; l'artiste pouvait donc les négliger un peu sans manquer le but que l'art lui-même s'était proposé. L'étude approfondie des monumens égyptiens confirmera de plus en plus ces nouveaux aperçus; les caractères principaux de leur sculpture, exposés au commencement de cet article, suffiront pour faire reconnaître leurs ouvrages qui sont infiniment variés, et qui ont reproduit une quantité infinie d'objets naturels. Ces caractères

tères se retrouvent dans tous les ouvrages de l'art égyptien , à toutes ses époques , depuis la plus haute antiquité jusqu'au Bas-Empire ; seulement ils se dégradent peu à peu depuis la domination des Grecs et des Romains en Egypte ; mais on les reconnaît encore, quoiqu'affaiblis , dans les derniers ouvrages ; des sectes religieuses s'appliquèrent même à les conserver dans leurs talismans , dès les premiers siècles du christianisme.

97. *Style étrusque.* Ses caractères principaux sont aussi, d'après les plus anciens monumens de ce peuple, les lignes droites, l'attitude roide , l'ébauche imparfaite des traits de la figure, le défaut de proportions dans les membres qui sont ordinairement si minces , qu'ils ne donnent aucune idée de chair ni de muscles, de sorte que leur contour n'a aucune ondulation; la forme des têtes est un ovale rétréci vers le menton qui se termine en pointe; les yeux sont ou droits ou relevés, et toujours parallèles à l'os supérieur. Il ne reste aucun ouvrage égyptien aussi informe. Il est vrai que nous parlons ici des ouvrages des Etrusques, et que nous ne savons pas comment l'Egypte commença. Les bras des

figurines étrusques sont pendans et serrés le long du corps ; leurs pieds sont parallèles ; les plis des draperies sont marqués avec un simple trait, et quand la figurine est nue, les parties sexuelles sont enfermées dans une bourse attachée sur les hanches : c'est ce qu'on appelle le *premier style* (fig 10). Le *second* reconnaît à quelques perfectionnemens essentiels, à une expression forte des traits du visage et des membres, sans que la roideur et la gêne de la pose aient disparu ; les muscles et les os sont indiqués durement, au gras de la jambe surtout, et en général toute l'expression est outrée ; c'est tout l'opposé de l'aisé, du gracieux et du moelleux. Ces caractères sont communs à toutes les figures du *second style*, et pour reconnaître les personnages mythologiques qu'elles représentent, il faut avoir recours à leurs attributs ; car Apollon est fait comme Hercule. Presque toutes les figures mâles portent la barbe ; les mains sont contraintes, les doigts roides, les yeux monstrueux, les physionomies d'une nature commune, et les diverses parties du corps mal assemblées. Les cheveux tombent par

tresses, et les draperies sont indiquées par des plis parallèles, droits ou en travers; quelquefois, sur les figures de femmes, les manches des tuniques sont plissées très-finement. Quant au *troisième style*, il est dû à l'influence des Grecs, et il se rapproche beaucoup de leurs pratiques, sans en égaler les perfections. Ils se confondent dès-lors en une seule école, et l'on a souvent besoin des inscriptions en caractères étrusques gravées sur les monumens, pour les rapporter avec certitude à leurs véritables auteurs; l'air et la forme des têtes plus grosses, plus rondes, plus caractérisées que celles des Grecs, servent encore à les distinguer. Ce que nous venons de dire du style étrusque, peut s'appliquer en général aux ouvrages des Volsques, des Samnites et des Campaniens; les monumens de ces peuples, peu nombreux, sont surtout rares en France. On connaît aussi des figures trouvées dans l'île de Sardaigne; c'est ce que l'art ancien a produit de plus mauvais; les têtes très-longues, les yeux d'une grandeur sans mesure, le cou très-allongé, toutes les autres parties du corps également difformes, un manteau court

et étroit, quelquefois un haut de chausses et une épée à la main, voilà leurs principaux caractères.

98. *Style grec.* Il eut aussi plusieurs époques; le *premier* (fig. 11), roide et dur comme celui des Etrusques, comme celui de tous les peuples qui débutent dans l'imitation de la nature, se perfectionna bientôt par les beaux modèles que l'espèce humaine offrait aux artistes de la Grèce, avantage étranger à beaucoup d'autres climats. Les têtes de ce premier style sont remarquables par la ligne inclinée, sans bosse ni enfoncement, qui forme à la fois le front et le nez; les yeux presque de face sur les figures de profil, grands et enfoncés; la bouche formée par des lèvres saillantes et relevées; le menton droit et pointu, les cheveux volumineux et tressés, mais sans que rien fasse discerner une tête d'homme de celle d'une femme. On y trouve, du reste, cette roideur, ces lignes droites, et la maigreur des premiers ouvrages étrusques. Il reste fort peu de monumens de ce premier style ou essai de l'art de la Grèce, et il se distingue moins par la grâce et la justesse de ses proportions, que par l'exagération de

toutes les expressions, et une énergie sans grâces ni beauté. Mais cette sorte de véhémence prépara aussi les progrès de l'art vers le sublime, il n'y manquait qu'une plus parfaite correction dans le dessin, et de plus justes proportions dans ses parties; c'est ce qui constitue le *second style*. On y remarque en effet plus de modération dans l'expression, des contours à la place des lignes droites, et une tendance constante vers le beau, le grand et le sublime. Phidias, Myron et Polyclète opérèrent cette mémorable réforme, sans proscrire toutefois entièrement toute roideur, tout angle saillant dans les contours; le sublime se montrait sur ces figures, mais avec une certaine rudesse, dénuée de ces contours moelleux et coulans, de cette grâce qui caractérisent les ouvrages du *troisième style*, nommé le *beau style* (fig. 12), dont Lysippe et Praxitèle furent les créateurs, et qui se distingue par l'abandon de tous les traits anguleux. Enfin l'esprit d'imitation marqua la décadence de l'art, et à force de rondeur et de mollesse, ou détruisit la noblesse et la dignité de l'expression; on fit alors des bustes et des portraits, les artistes ne pouvant pas lutter

contre la perfection des statues qui étaient l'ouvrage de leurs prédécesseurs.

99. *Style romain.* Les Romains, qui n'étaient rien encore qu'une petite bourgade quand les Etrusques cultivaient tous les arts, les imitèrent comme les Grecs l'avaient fait d'abord, et pour parler plus clairement, tous les ouvrages des premiers temps de Rome furent exécutés par des artistes étrusques. Les plus anciens monumens de cette ville furent donc conformes au style contemporain de l'art étrusque ; il y a donc parité dans les figures ; les attributs seuls peuvent les faire distinguer, et ces attributs avertissent si la figure se rapporte à la croyance, à l'histoire ou des Etrusques ou des Romains. Il n'y eut donc pas de style romain proprement dit ; on remarque seulement que les figures des premiers temps, exécutées par les Romains, portent, comme eux dans ce temps-là, la barbe et les cheveux longs. Dès la seconde guerre punique, les artistes grecs remplacèrent les artistes étrusques à Rome ; la prise de Syracuse fit connaître aux Romains les beaux ouvrages de la Grèce, et ils tournèrent bientôt en ridicule leurs anciennes sta-

tues en argile ; les artistes grecs abondèrent à Rome, et l'histoire de l'art romain se confond dès-lors avec celle des vicissitudes de l'art grec. On peut remarquer seulement, comme une généralité, que les figures romaines sont plus ramassées, moins sveltes, plus graves, et d'une expression moins idéale que les figures grecques, quoique faites également par les artistes grecs (fig. 13).

100. Comme remarque générale, nous ajouterons ici que le plus sûr moyen de reconnaître l'origine d'un monument, est dans la nature même des inscriptions, quand il en porte, chaque peuple les ayant tracées dans sa propre langue et avec son propre alphabet. Il faut aussi s'assurer que l'inscription n'est point d'un temps postérieur au monument même, ni l'ouvrage d'un faussaire. Il y a des exemples de cette supercherie.

101. Nous ne dirons rien du *style gaulois*, les ouvrages qu'on leur attribue sont trop suspects, et, dans tous les cas, d'une difformité qui suppose l'enfance de l'art et tout au plus une certaine capacité d'imitation grossière. Telles sont leurs médailles antérieures à la conquête des Gaules par les Romains ;

postérieurement, l'art, chez les Gaulois, n'a rien de spécial ni de caractéristique, parce qu'il est entre les mains des artistes étrangers à la Gaule.

102. Dès que le style, l'inscription ou les accessoires d'une figure, quelles que soient d'ailleurs ses proportions, en ont fait reconnaître l'origine, il ne s'agit plus que de discerner quels objets on s'est proposé de reproduire. La proportion ne fait rien, en effet, au but de la représentation, les mêmes attributs accompagnent le colosse et la figurine qui sont l'image convenue d'une divinité quelconque, et les mêmes préceptes les expliqueront complètement l'un et l'autre. Cette explication est du domaine de l'archéologie, quoiqu'elle doive résulter de la connaissance approfondie des systèmes religieux, et de l'histoire héroïque ou politique des peuples anciens. C'est là même un des charmes de cette science, de pouvoir rapprocher les monumens figurés de l'antiquité, des récits de ses écrivains, sur la forme et les attributs qu'elle donna aux dieux, aux héros, aux rois et aux hommes de diverses classes : l'exemple se trouve ainsi à côté du précepte.

103. Il ne peut convenir au plan de ce résumé, d'entrer ici dans tous les détails qui peuvent servir à discerner ces représentations diverses; il faudrait substituer un cours complet de mythologie aux élémens de la science archéologique; et il n'est pas permis de supposer que l'amateur qui s'adonne à l'étude de cette science, soit dépourvu des notions principales sur les religions et les cultes professés par les peuples anciens. Les dieux des Grecs et des Romains, leur rang, leur hiérarchie et leurs attributs principaux, sont des connaissances primaires aujourd'hui fort répandues. Celles qui regardent l'Égypte, les vieux peuples de l'Italie et de la Gaule, le sont beaucoup moins, pour la première surtout; l'esprit de système ne l'a pas épargnée, et l'on ne s'est abstenu de rien expliquer, quoiqu'un voile impénétrable couvrît encore ses mystérieuses écritures. La main qui l'a si heureusement déchiré, a porté la lumière sur les diverses parties des institutions de ce grand peuple, et l'archéologie égyptienne a aujourd'hui enfin ses époques bien constatées, des préceptes certains qui mettent chaque chose à sa véritable place, et

qui nous permettent de présenter ici, pour la première fois, quelques règles éprouvées, bien propres à guider l'amateur dans la dénomination et la classification des objets nombreux qui nous restent de l'antique Égypte.

## SECTION II.

### *Monumens égyptiens.*

104. *Diversités.* L'archéologie égyptienne, quant aux monumens qui sont le produit de la sculpture, embrasse plusieurs divisions qui sont également applicables à tous les ouvrages de cet art, puisqu'il s'agit toujours, dans ces divers ouvrages, de représenter des *dieux*, des *hommes*, des *animaux*, ou des *objets d'invention humaine* (les ustensiles sacrés et autres). Ces divisions sont donc au nombre de quatre; la dernière forme une classe à part, sur laquelle nous reviendrons; nous n'avons à nous occuper ici que des trois premières, et les monumens de ce genre sont les plus nombreux et les plus intéressans pour l'histoire.

§ 1<sup>er</sup>. *Divinités égyptiennes.*

105. La même divinité chez les Égyptiens était représentée sous trois formes différentes : 1<sup>o</sup> *forme humaine pure, avec les attributs spéciaux au dieu* ; 2<sup>o</sup> *corps humain portant la tête d'un animal qui était spécialement consacré à cette divinité* ; 3<sup>o</sup> *cet animal même avec les attributs du dieu*. Ces trois classes de monumens du même ordre comprennent la plus grande partie des figures de toutes dimensions qui se trouvent dans les cabinets et les musées, et c'est leur tête qui porte le caractère principal de chacune, qu'elle soit debout ou bien assise, avec les formes naturelles ou bien en gaine.

106. Les dieux égyptiens sont figurés en toute matière ; baumes, cire, bois, argile, terre cuite et vernissée, porcelaines, pierres tendres ou dures, pierres fines, bronze, argent et or. Souvent les figures en bois, en pierre ou en bronze sont dorées, et plus souvent encore elles sont peintes de *couleurs variées et consacrées*, pour le visage surtout et pour le nu, rien à cet égard n'étant laissé à l'arbitraire de l'artiste. Ces représentations

étant ainsi réglées par la loi ou par l'usage dans tous leurs détails , cette uniformité constante est d'un très-grand secours pour l'étude de l'antiquité égyptienne figurée , puisqu'elle explique à la fois les scènes où ces dieux reparaissent , qu'elles soient figurées de ronde bosse , en relief , en creux , peintes sur toile , sur papyrus , sur bois , ou sur pierre. Les *mêmes attributs* indiquent toujours *la même divinité* , et l'alliance des attributs , celle des personnages divins , selon les idées et les croyances égyptiennes.

107. Le nombre considérable des personnages du panthéon égyptien , classés toutefois dans une hiérarchie méthodique qui était la conséquence de leur généalogie même , et émanant tous d'un premier être , multiplie beaucoup le nombre et la variété des attributs , et complique ainsi l'étude des monumens ; mais comme les divinités principales , celles du premier ordre , étaient aussi les plus honorées , et devaient être plus ordinairement figurées , il en résulte que leurs représentations furent aussi les plus nombreuses , et ce sont celles qu'on découvre le plus communément en Égypte , celles encore qui parvien-

ment en plus grand nombre dans les collections d'Europe. Il suffira donc d'indiquer ici les *caractères* et les *attributs* de la plupart de ces divinités principales, pour satisfaire à ce qu'exigeront de nous les lecteurs de ce résumé. Afin d'être clair et précis, il est nécessaire de suivre les trois divisions principales déjà énoncées (n° 104).

108. Comme *caractères généraux communs à toutes les divinités*, nous indiquons 1° la *croix ansée* (ou T surmonté d'un anneau), symbole de la vie divine, que chaque dieu tient d'une main; 2° le *sceptre*, de l'autre, et ce sceptre, ou bâton long, est terminé en haut par une tête de *coucoucha* pour les divinités mâles (symbole de la *Bienfaisance*), et par un *pommeau évasé* pour les divinités femelles, que ces personnages soient debout ou assis. De plus, la figure humaine d'un dieu a une *appendice* au menton, en forme de *barbe tressée*, et les *déeses* n'en ont jamais. Enfin, dans certaines actions les divinités occupées à une fonction particulière, ont quitté ces deux premiers attributs, la *croix ansée* et le *sceptre*; mais on les reconnaît à leur *coiffure spéciale*; voici donc l'énumération des principales coiffures.

I. 109. Divinités égyptiennes, caractérisées par leurs coiffures.

1° Dieux de forme humaine pure, portant sur leur tête :

Deux longues plumes droites, le nu peint en bleu; c'est *Ammon*, le créateur du monde;

*Idem*, et de plus le membre viril très-saillant; *Ammon générateur* (Mendès, Pan, Priape);

Un bonnet serrant fortement la tête; visage vert; le corps en gaine et appuyé contre une colonne à plusieurs chapiteaux; dans ses mains le *nilomètre* : *Phtha* (Hephaïstos, Vulcain).

Tête nue, ou avec le même bonnet; corps d'enfant trapu et difforme, marchant, ou debout sur un crocodile; colorié en vert ou en jaune, avec ou sans membre viril : *Phtha-Sokari* enfant (le même Hephaïstos, Vulcain enfant);

Deux plumes recourbées sur la tête avec deux longues cornes; le fléau avec ou sans le crochet ou *pedum* dans les mains : le même *Phtha-Sokari* (Hephaïstos, Vulcain);

Deux cornes de bouc, coiffure blanche, visage vert; deux serpens *uræus* dressés sur les cornes, un disque rouge au milieu et deux

plumes droites surmontant le tout : *Souk*, (Succhus, Cronos, Saturne);

Une seule plume recourbée par le haut ; coiffure rayée , visage vert , *Djom* ou *Gom* (Hercule);

Deux plumes séparées et droites, coiffure noire , visage vert , le corps couvert d'une longue robe rayée ; *Djom* ou *Gom* (Hercule);

Bonnet serré noir ou bleu , le croissant de la lune avec un disque au milieu , une mèche de cheveux tressés pendant sur l'oreille , visage vert , le corps en gaine ; *Pooh* ( le dieu Lunus );

*Idem* , avec le sceptre , le nilomètre et la croix ansée dans ses mains jointes ; *Pooh* ( le même dieu Lunus );

*Idem* , Assis dans une barque et adoré par des cynocéphales ; le même dieu *Pooh* ( Lunus );

*Idem* , retenant de ses deux mains un disque rouge sur sa tête , et ayant près de lui des oiseaux à tête humaine ; le même *Pooh* ( Lunus ), directeur des âmes , qui sont représentées par ces oiseaux ;

La mitre flanquée de deux appendices

recourbées par le haut, le fléau et le crochet dans les mains, corps en gaine ; *Osiris* (roi de l'*Amenthi*, ou enfer égyptien) ;

Le pschent entier, avec le lituus et le sceptre à la main ; le *Mars* égyptien ;

Corps humain monstrueux par l'exagération des traits de sa figure, le volume du ventre, etc. ; *Typhon*, le mauvais génie.

2° *Déesses* de forme humaine pure, portant sur leur tête :

La dépouille d'une pintade, et le *pschent* complet ( voy. au Vocabulaire des mots techniques, la description de cette coiffure royale) ; la partie inférieure du pschent peinte en rouge, et la partie supérieure, ou la mitre, en jaune ; le nu de la même couleur ; *Néith*, (l'Athénè ou Minerve égyptienne) ;

Le même pschent sans la dépouille de la pintade ; à gauche une tête de *vautour*, symbole de la *maternité*, et couverte de la partie inférieure du pschent ; à gauche une tête de *lion* (la Force), portant les deux plumes droites ; des ailes étendues, et les signes des deux sexes ; *Néith génératrice* (Physis, la Nature, Minerve) ;

Une plume seule recourbée par le haut,

coiffure bleue, le nu jaune, avec ou sans ailes ;  
*Saté* (Héra , Junon) ;

Une espèce d'autel évasé vers le haut ;  
*Nephtis* ;

La mitre du pschent en jaune , flanquée de deux cornes , le nu peint en rouge ; *Anouké* (Anucis , Estia , Vesta) ;

Deux grandes cornes , un disque au milieu , avec ou sans l'uræus sur le front ; *Isis* , sœur et femme d'Osiris ;

Un diadème surmonté de feuilles de couleurs variées , le nu peint en jaune ; *Tpé* (Uranie , la déesse du ciel) ;

Diverses coiffures , le corps démesurément allongé horizontalement , orné de cinq disques ou d'étoiles , les bras et les jambes pendant perpendiculairement ; la même *Tpé* (Uranie ou le ciel) ;

Epervier avec une coiffure symbolique , la déesse ayant dans ses mains des bandelletes ou lacs ; *Athór* (Aphrodite , Vénus) ;

La dépouille de la pintade surmontée de la figure d'une porte de temple avec des fleurs bleues qui rayonnent autour ; la même *Athór* ;

Deux cornes , un disque rouge au milieu ,

et montrant d'une main un bourrelet pendu à son col ; la même *Athôr* ;

La partie inférieure du *pschent* ornée d'un *lituus* ; carnation verte ; *Bouto* (Létô, Latone, les ténèbres primordiales) ;

*Idem*, avec deux crocodiles qui vont prendre son sein ; *Bouto*, nourrice des dieux.

Un trône ; *Isis*.

II. 110. Divinités de forme humaine à tête d'animal :

1° *Dieux*. Tête de belier, bleue, surmontée du disque et de deux plumes ; *Ammon*, *Amonzé* (*Jupiter Ammon*) ;

De belier, verte, deux longues cornes, le disque et le serpent *Uræus* ; *Chnoubis* (*Ammon-Chnoubis*) ;

De belier avec deux longues cornes, et dans ses mains un vase penché d'où l'eau s'échappe ; *Chnouphis - Nilus* (*Jupiter-Nilus*, le dieu Nil.)

De schacal ; *Anubis*, ministre de *L'Amenti* ou enfer égyptien ;

D'hippopotame, ventre volumineux ; *Typhon*, génie du mal ;

De crocodile, avec ou sans deux cornes de bouc surmontées de deux *uræus* et de

deux plumes, avec ou sans disque; Souk (Succhus, Cronos, Saturne. );

D'épervier, avec la mitre du pschent orné de deux appendices rayés; *Phtha-Sokari* (Soccharis);

*Idem*, avec la partie inférieure du pschent sur la main; la même *Phtha-Sokari*.

*Idem*, sans ornement; *Horus*, fils d'Isis et d'Osiris;

*Idem*, coiffée du pschent orné du lituus; *Horus Arsiési*;

*Idem*, ornée du croissant lunaire, un disque au milieu, avec ou sans le serpent uræus, le tout peint en jaune; *Pooh hiérocéphale* (le dieu Lunus). Quelquefois la tête d'épervier est double, et le corps porté sur deux crocodiles.

*Idem*, surmontée d'un grand disque rouge avec ou sans l'uræus; *Phré* (Hélios, le soleil);

*Idem*, avec le disque d'où sort l'uræus et deux plumes droites; *Mandou-ré* (Mandoulis);

*Idem*, et de ses mains répandant l'eau contenue dans un vase; *Thoth trois fois grand* (Hermès trismégiste, le premier Hermès);

D'ibis, deux longues cornes, deux uræus, la mitre du pschent très-ornée; *Thoth deux fois grand* (le deuxième Hermès);

*Idem*, avec le croissant lunaire et le disque au milieu; le même *Thoth deux fois grand* en rapport avec *Pooh* ou *Lunus*.

*Idem*, sans ornement, et dans les mains du dieu un sceptre terminé par une plume panachée; *Thoth deux fois grand*, seigneur de la région inférieure;

*Idem*, sans ornement, d'une main une tablette, et de l'autre un style ou roseau, *Thoth Psychopompe* (le deuxième Hermès écrivant le résultat de la pesée des âmes dans l'*Amenthi* ou enfer égyptien);

De vanneau; le dieu *Bennó*;

De scarabée ailé, dressé sur ses pattes de derrière; *Tóré*, une des femmes de *Phtha*;

De nilomètre, surmonté de deux longues cornes, du disque et de deux plumes; dans ses mains le fouet et le crochet; *Phtha stabiliteur*.

2° *Déeses* de forme humaine à tête d'animal :

De lionne; *Tafné* ou *Tafnet*;

De vache; le disque rouge et deux plumes

recourbées entre les cornes; *Athor* (Aphrodite, Vénus);

De vautour, avec un diadème ou longues bandelettes, un arc et une fièche dans les mains; *Ilythia* égyptienne, accélératrice des accouchemens.

III. III. *animaux symboliques* représentant les dieux mêmes qui portent quelquefois leur tête :

Serpent barbu avec deux jambes humaines; *Chnouphis*; c'est ce qu'on nomme l'agathodémon (ou bon génie);

Uræus, la tête ornée de la partie inférieure du pschent et du lituus;

Taureau avec un disque sur la tête; *Apis*;

Schakal sur un autel, avec ou sans fouet; *Anubis*;

Belier richement caparaçonné, la tête ornée du disque et des deux plumes droites d'Ammon; *Amon-Ra*;

*Idem*, avec le disque seul; *Chnouphis*;

Cynocéphale, une tablette de scribe à la main; *Thoth* deux fois grand (le deuxième Hermès);

Cynocéphale avec le croissant de la lune

et un disque peint en jaune; *Pooh* ( le dieu Lunus );

Scarabée à tête de belier ornée du disque et de deux agathodémons sur ses cornes, auxquelles deux croix ansées sont appendues; *Chnouphis-Nilus* ;

Vautour coiffé de la mitre du pschent ornée, et portant une palme dans chacune de ses serres; *Neith* ;

Ibis blanc sur une enseigne; *Thoth deux ois grand* (le second Hermès);

Epervier sans ornemens; *Horus* ;

Epervier, le disque et un uræus sur sa tête; *Phré* (le soleil);

Epervier, le disque rouge sur sa tête, avec deux uræus, une palme et une croix ansée; *Thoth trismégiste* (le premier Hermès);

Epervier, sa tête ornée du pschent avec beaucoup d'accessoires; *Phtha-Socari* ;

Vanneau avec des aigrettes; *Bennó* ;

Epervier dans un carré; *Athór* (Vénus Egyptienne);

Vache avec un disque sur la tête; *Athór*.

Sphinx mâle (barbu), le disque rouge et l'uræus sur la tête; *Phré* (le soleil);

Disque rouge ailé, duquel sortent quelque-

fois des rayons de lumière, avec ou sans les deux croix ansées, deux palmes et deux uræus; *Thoth trismégiste* (le premier Hermès).

Disque jaune dans une barque, avec ou sans cynocéphales; *Pooh* (le dieu Lunus).

112. Les exemples qui viennent d'être cités, suffiront pour donner une idée générale de la représentation des divinités égyptiennes sous les trois formes ci-dessus indiquées, et pour diriger l'archéologue dans l'étude du grand nombre de figures que le hasard lui procurera. On ne doit jamais oublier cette *triple manière* de représenter les divinités; mais on retrouvera toujours l'unité et la conformité des ornemens de la tête pour le même personnage figuré soit de forme humaine pure, soit de forme humaine à tête d'animal, ou enfin sur l'animal même qui lui était consacré et en était l'emblème vivant. Ainsi cette multiplicité apparente de représentations se réduit déjà de beaucoup par cette *synonymie* fondée sur la constitution des emblèmes. Nous ajouterons seulement, quant au *sphinx*, qu'il paraît avoir été celui de toutes les divinités, et même des rois et des reines de l'Égypte. Mais il n'y a néanmoins au-

cune confusion à redouter : pour les dieux symbolisés sous la forme du sphinx, la coiffure et les emblèmes caractérisent spécialement chacun d'eux, et se rapportent invariablement aux personnages qu'ils représentent; et pour les rois et reines, un *cartouche* ou encadrement elliptique, est toujours à côté du sphinx mâle ou femelle, et ce cartouche renferme le nom même du roi ou celui de la reine qui sont ainsi figurés. On reconnaît à tous ces détails un peuple essentiellement réfléchi et méthodique; il ne s'agissait pour nous que de pénétrer cette méthode et d'en saisir toutes les divisions : le premier pas est fait, et les préceptes qu'on vient d'exposer en sont les résultats. On peut consulter, pour de plus amples détails sur la religion égyptienne et les figures de ses divinités, le *Panthéon égyptien*, publié par mon frère; la liste abrégée qui précède ce paragraphe, en a été extraite, et suffira aux recherches sommaires des archéologues. Les principes généraux qui la suivent sont aussi un guide auquel ils peuvent se confier, quoique publiés ici pour la première fois.

§ 2. *Rois et Reines sur les monumens égyptiens.*

113. Les figures des rois et des reines qu'on rencontre sur les monumens égyptiens de tout genre, sont de forme humaine pure, nues ou vêtues, ou bien en gaines. Pour les rois comme pour les dieux, un appendice au menton, ou barbe tressée, les distingue des reines comme des déesses. Cette *barbe tressée* est la marque générale *masculine* pour tous les êtres figurés par les Egyptiens. On reconnaît un roi à deux signes particuliers : 1° le *serpent uræus*, mêlé à leur diadème, avance et élève sa tête et son col renflé au-dessus de leur front; 2° leur *nom* est toujours écrit, ou sur leur statue, ou à côté d'eux dans les bas-reliefs et les peintures, et ce nom est une petite série d'hiéroglyphes enfermés dans un *cartouche* ou encadrement elliptique. Les honneurs du cartouche étaient réservés aux rois et aux reines seuls, et à ceux des dieux considérés comme *dynastes* ou ayant régné sur l'Égypte : mais, dans ce dernier cas, on reconnaît les dieux à leurs attributs et surtout à leur coiffure, les rois se faisant remarquer d'ailleurs par leurs formes purement

humaines, et par la richesse de leur costume, lorsqu'ils ne sont pas figurés en gaine.

114. On distingue encore les rois *morts* des rois *vivans*, en ce que les rois morts, passant au rang des dieux après leur apo théose, portent, comme les dieux, la *croix ansée* d'une main, quelque attribut divin dans l'autre, l'*uræus* sur le front, et une *coiffure* qui est celle même du *dieu* sous la protection duquel ils s'étaient placés de leur vivant; il en est de même des *reines*.

### § 3. *Simple particuliers , prêtres , etc.*

115. Quant aux *simples particuliers, prêtres et personnages tirés de divers ordres*, ils ne portent aucun signe très-distinctif; les *hommes* ont la tête rasée, ou bien couverte de cheveux artistement tressés et bouclés, souvent de perruques volumineuses très-soignées; une étoffe rayée, pliée autour des reins, les enveloppe depuis les hanches jusqu'aux genoux, et un collier à plusieurs rangs orne leur col et leur poitrine; les jambes paraissent nues, et leurs pieds le sont le plus souvent. Les *femmes* sont coiffées avec leurs cheveux ou une perruque, et leur tête est couverte d'une étoffe rayée,

échancrée pour laisser les oreilles libres; une longue tunique les couvre depuis le dessous du sein, et elle est retenue sur les deux épaules par deux bretelles; un large collier orne aussi leur poitrine. Un *chef de famille* se reconnaît à sa longue canne qui égale presque la hauteur de sa taille. S'il est *assis*, ayant devant lui une table chargée d'offrandes, et parfois une flamme sur la tête, c'est qu'il est mort, et que ces offrandes lui sont faites par les personnes de sa famille quelquefois très-nombreuse; et si une femme est assise à côté de lui, ayant dans ses mains une tige de lotus avec sa fleur dont elle respire l'odeur, avec ou sans la même flamme sur la tête, c'est que cette femme a aussi cessé de vivre. Dans ces représentations funéraires, comme dans toutes celles de la vie domestique, le *nom de ces simples particuliers* est toujours écrit à côté de leur tête; c'est ordinairement une courte série de signes hiéroglyphiques, précédée, pour les morts, des signes caractéristiques du nom d'*Osiris*, tous les hommes entrant dans la dépendance de ce dieu en quittant la vie. Les *figurines* humaines, en momie ou gaine, et dont la

tête ne porte aucun ornement, sont des offrandes faites aux morts par leurs parens et leurs amis, qui y faisaient mettre son nom. Il y en a en toute matière et de dimensions diverses.

#### § 4. *Animaux.*

116. Les figures d'*animaux* travaillées par les Egyptiens, sont très-remarquables par la perfection de la ressemblance, le fini des détails, et l'imitation minutieuse des couleurs. Si ces animaux sont *symboliques*, leur coiffure est celle même du dieu dont ils ont été l'emblème vivant. S'ils n'ont que leurs formes naturelles sans aucun accessoire, ils représentent l'être même dont ils ont la forme, un *lion*, un *rat*, un *ichneumon*, un *crocodile*, etc. Mais il est à remarquer que presque tous ces animaux avaient un rôle mythique; c'est ce qui a fait multiplier leurs figures. Un *oiseau à tête humaine* était la figure convenue de l'*âme humaine*, mâle ou femelle, selon qu'il a ou qu'il n'a pas la barbe tressée. Le *scarabée* était le symbole du monde; le vrai scarabée sacré des Egyptiens vient d'être retrouvé vivant en Ethiopie; il

en est de même de l'*ibis* blanc, fort rare dans l'Égypte, et cependant très-souvent figuré par les anciens artistes. On retrouve aussi plusieurs espèces de *serpens*, notamment l'*uraeus* au col enflé, etc. Du reste, la parfaite ressemblance des animaux figurés par l'art égyptien, permet de les reconnaître et dénommer sans équivoque.

117. Ces notions générales sur l'archéologie égyptienne, s'appliquent également à tous les produits de la sculpture, soit de ronde-bosse, soit en bas-relief; nous n'aurons pas à y revenir, l'interprétation de ces ouvrages reposant spécialement sur le caractère et les attributs de chaque personnage, et ce qui vient d'être exposé sommairement pouvant suffire aux premières recherches. Nous ferons remarquer seulement encore, que les Égyptiens travaillèrent le *bas-relief* d'après des procédés particuliers : les figures étaient taillées dans le creux, de sorte qu'elles n'avaient aucune saillie hors du plan; c'est vraisemblablement à ce procédé, qui mettait les figures à l'abri de tout frottement, qu'on doit la conservation d'une si prodigieuse quantité de bas-reliefs égyptiens.

§ 5. *Stèles.*

118. On appelle *stèles*, ceux des bas-reliefs exécutés sur des pierres isolées, arrondies par le haut, brutes par derrière, et qui représentent des offrandes faites par une ou plusieurs personnes, soit à des *dieux*, soit à des *hommes*; les offrandes aux *dieux* sont celles des *défunts* qui, à leur tour, reçoivent celles de leur *famille*. Ces stèles, qui sont toutes *funéraires*, ont plusieurs rangs de figures; les inscriptions hiéroglyphiques qui les accompagnent, en expliquent le sujet et donnent aussi le nom des personnages, soit morts, soit vivans. Ces stèles funéraires sont presque toutes de pierre calcaire; il y en a en bois; elles ont depuis quelques pouces jusqu'à 3, 4 et 6 pieds. Elles étaient placées dans les catacombes, les chambres sépulchrales et les tombeaux de famille.

§ 6. *Pyramides portatives.*

119. Au lieu de stèles, on consacra aussi aux morts des *pyramides*. Elles sont d'un seul bloc, et n'ont que 1 pied ou 2 de hauteur; elles portent sur leurs quatre faces,

des inscriptions et des figures, ou des scènes analogues à celles des stèles, ayant les unes et les autres la même destination. Ces petites pyramides sont aussi *funéraires*. On les trouve plus fréquemment dans les environs de Memphis et la basse Egypte, que dans la haute.

### SECTION III.

#### *Monumens étrusques.*

120. Aux caractères généraux du style étrusque, on ne confondra pas les monumens de leur sculpture avec ceux des Egyptiens, quoique l'exécution générale ait quelque chose d'analogue. Mais les Etrusques n'ont pas fait de figures en gaine, ni à tête d'animal sur un corps humain. Il faut donc avoir égard, pour les dénommer, aux attributs qu'elles portent. Quant aux *dieux*, ces attributs sont en général ceux des Romains qui leur en empruntèrent la plupart. Hercule porte aussi une *massue*, Vulcain un *marteau* et des *tenailles*; Mercure, conducteur des âmes, une *bipenne* ou hache à deux tranchans; Mars un *casque* et une *épée*, etc. Les Etrusques ont

souvent donné des *ailes* à leurs divinités. En général , les idées mythologiques des Etrusques, des Grecs et des Romains sont si analogues et si mêlées les unes aux autres , que les premières s'expliquent par les deux autres. Ces peuples se sont fait des emprunts mutuels, et le peu de monumens qui nous reste des Etrusques libres, avant que la puissance de Rome eût grandi , ne permet pas de se faire une idée complète de leurs opinions, et de caractériser avec une pleine certitude les divers produits de leur sculpture. Leurs bas-reliefs les plus anciens, dont l'exécution fut semblable à celle des bas-reliefs grecs, et n'imita rien des procédés égyptiens que la roideur des formes, offrent souvent aussi des sujets tout grecs, et dévoilent déjà l'influence de ces derniers sur les arts de la vieille Italie. On connaît cependant des ouvrages entièrement étrusques, osques ou volsques; ce sont des bas-reliefs en terre cuite et peints; leur style est celui que les Romains mêmes nommaient *tuscanien*, sec, roide et maigre; c'est là le style des Etrusques, et quand leurs artistes ne travaillaient que pour leur pays, on y remarque toutes les imperfections de l'ignorance de

l'art et des proportions. Mais le temps améliora ses procédés et ses moyens; on indique les monumens qui portent des traces de ce perfectionnement, comme étant de la *seconde époque*; il y a toujours quelque chose de roide et de sec qui les fait reconnaître pour étrusques, ou plus généralement toscans, mais les formes se rapprochent davantage de celles de la belle nature. C'est à ce *second style* qu'appartiennent les figures de guerrier, casquées, qu'on voit souvent dans les cabinets. En général, les attributs manquant aux figures, par l'effet du temps, il est difficile de les classer; mais le plus important est de ne pas les attribuer à d'autres peuples, et les indications qui précèdent, suffisent pour prévenir toute confusion.

Les *Etrusques* figurèrent aussi les *animaux*; on a des images de *chiens*, de *porcs*, etc., en terre ou en métal; mais le style de ces figures, qui a tous les défauts que les premiers artistes ne purent éviter, les caractérise encore suffisamment; il en est de même des *monstres* et *chimères* de leur invention, des *quadrupèdes ailés* et autres bizarreries de l'imagination, fondées sans doute sur des croyances

populaires ou religieuses ; la même ignorance des règles du bel art que donnent l'expérience et le goût, les fait, sans hésiter, attribuer aux Etrusques et autres peuples, contemporains, de la vieille Italie. Quand ils portent une inscription, la forme des signes alphabétiques, et leur marche de droite à gauche, ne laissent plus aucun doute sur leur origine toscane.

#### SECTION IV.

##### *Monumens grecs.*

121. LES Grecs nous ont laissé des monumens très-variés de leur sculpture ; ce qui a été dit plus haut (n° 98) sur les trois époques de leur style, ne doit pas être perdu de vue lorsqu'il s'agit de reconnaître si une figurine, une statue, un buste ou un bas-relief peut être classé parmi les antiquités grecques. On en trouve peu du premier style, et nous citerons comme un exemple, le bas-relief du musée du Louvre qui représente Agamemnon assis, suivi de Taethybius et d'Epéus ; leur nom, tracé près des figures, ne laisse aucun doute à ce sujet, et celui du

roi est écrit de droite à gauche. On retrouvera dans ces figures tous les caractères de ce premier style.

122. C'est par la connaissance de la mythologie et de l'histoire, qu'on peut éviter toute méprise essentielle dans l'attribution d'un monument au peuple qui l'a réellement exécuté ; les attributs caractéristiques de chaque figure, se rapportant aux croyances ou aux traditions de ce peuple, il faut donc y avoir le plus grand égard ; et quand un peuple, les Grecs et les Romains, par exemple, ont eu des divinités analogues, caractérisées par des attributs semblables, c'est par le style de la figure qu'on juge si elle appartient aux uns ou aux autres, et surtout par les inscriptions, quand les figures en sont ornées, ce qui est très-rare pour celles de petites proportions.

123. Les études classiques ont rendue vulgaire la connaissance des attributs des dieux principaux de la Grèce, et de ceux de ses héros, qui se mêlent intimement à ses premiers temps historiques. Dans le doute, on peut recourir à un dictionnaire mythologique, au nom même du signe caractéristique

ou de l'attribut de la figure ; et s'il fut commun à plusieurs personnages à la fois, le sexe, l'âge, et autres accessoires aident en général à se fixer sur l'objet réel qu'elle représente, et à prévenir toute équivoque.

124. Pour l'étude fructueuse de l'antiquité, l'histoire fabuleuse, ou le *mythe* des héros grecs, n'est pas moins importante à connaître que celle des dieux. Elle embrasse tous les temps primitifs de la Grèce jusqu'au siège de Troie, et les faits dont sa tradition avait composé ces *mythes*, sont aussi souvent figurés sur les monumens, que les actions mêmes des divinités. Les héros reçurent aussi l'immortalité, et furent, comme les dieux, l'objet d'un culte particulier à chacun. Ce sont encore les attributs, le caractère principal du visage, et les indications accessoires, relatives ordinairement aux actions les plus connues des héros, qui les font distinguer des dieux sur les monumens.

125. Le nombre de ces attributs est considérable et varié ; l'antiquité choisit tel ou tel animal pour les personnages qu'elle adora, selon ses propres idées, et il n'y a qu'une remarque très-générale à faire à ce sujet ; c'est

que chaque peuple n'affecta à ses personnages divins, que les objets ou les animaux propres au pays qu'il habitait. On pourrait objecter à ce sujet que Rome et la Grèce, par exemple, mirent des lions, des tigres, etc., dans leur mythologie, et cependant ni la Grèce ni l'Italie ne paraissent avoir été dans ces temps connus, l'habitation de ces féroces quadrupèdes. Mais on doit remarquer sur cela: 1° que le culte d'une divinité à laquelle ces animaux sont consacrés, a pu venir originairement d'une contrée où ils habitaient autrefois; 2° que ces mêmes animaux ont pu n'être introduits dans les représentations monumentales ou dans les mythes, qu'à des époques postérieures à l'origine du mythe même. Le point important pour l'archéologue, est de connaître les usages des peuples anciens à cet égard; l'institution de l'usage est du ressort de la MYTHOLOGIE. On donnera donc une attention particulière à ces attributs ou symboles pour la dénomination des figures: et ce sont les caractères principaux de leur style, qui en dévoilent l'origine et l'époque dans l'histoire des variations de l'art.

126. Outre les dieux et les héros, les Grecs figurèrent aussi des hommes. On connaît jusqu'à quel point ils portèrent, à cet égard, l'orgueil de leur patriotisme, et combien était grand chez eux le nombre des *statues* et des *bustes* représentant des princes ou des citoyens. Quelques accessoires, tels qu'un diadème, distinguent les premiers des seconds. Mais quand une inscription authentique n'accompagne pas la figure, presque toutes les dénominations sont plus ou moins arbitraires. Les médailles peuvent quelquefois servir de guide; elles nous ont conservé un grand nombre de portraits de personnages historiques; en les comparant avec les statues et les bustes, on peut, avec beaucoup de vraisemblance, y reconnaître quelques portraits: il y en a d'ailleurs qui sont si généralement connus, et tellement caractérisés, qu'on ne saurait s'y méprendre: tel est celui de Socrate. On doit consulter à ce sujet la grande *Iconographie ancienne* de feu Visconti, continuée par M. Mongès; c'est un recueil considérable de portraits tirés des monumens de tout genre; les résultats obtenus par ces deux savans antiquaires, peuvent

être accueillis avec confiance par les archéologues qui seraient privés de tout autre renseignement fourni par le monument même qu'ils voudraient expliquer. Ici encore le sexe, l'âge, le costume, la physionomie et les attributs de la figure, statue ou buste, et son style lui donneront les premières et les plus sûres indications, et dans tous les cas, il est plus sûr et plus sage de renoncer à une explication, plutôt que d'en donner de hasardees.

127. Les figures de ronde bosse qui nous sont parvenues de l'antiquité, portent quelquefois une inscription; elle explique souvent le monument tout entier, les motifs et l'époque de son exécution. Si c'est un nom seul, il est celui de l'individu que la figure représente, et plus souvent encore le nom de l'artiste. Quel qu'il soit, il doit être recueilli très-exactement; mais on a assez fréquemment pris le nom de l'artiste pour celui du personnage: il est à remarquer que le second, sur les ouvrages grecs, est ordinairement écrit au génitif; on a sous-entendu les mots équivalant à *ouvrage de...* (le nom de l'artiste). Sans cette distinction, on s'ex-  
 a-

serait à des confusions également défavorables à l'étude de l'histoire et à la connaissance de l'antiquité. Ajoutons enfin que des ouvrages romains portent aussi des inscriptions grecques, les Romains n'ayant presque employé que des artistes grecs.

Les Romains ne firent pas école, et ce que nous avons à en dire se borne à peu de chose.

## SECTION V.

### *Monumens romains.*

128. Les ouvrages de sculpture qui appartiennent aux Romains, ne furent qu'une continuation de l'école grecque par les artistes grecs travaillant à Rome ou dans les autres grandes villes de l'empire. Ce que nous venons de dire des Grecs s'appliquera donc en général aux Romains, sauf les différences de style déjà mentionnées en leur lieu. On retrouve aussi dans les ouvrages exécutés sous les premiers empereurs, toutes les pratiques de l'art grec, la quadrature des formes, une touche ferme et sans recherche; point de finesse dans les cheveux, mais beaucoup de fierté dans les

masses. Sous Hadrien, le style se montre plus fini, plus pur que sous ses prédécesseurs; les cheveux sont plus travaillés, plus unis, plus détachés; les cils sont relevés, les pupilles indiquées par un trou profond, caractère essentiel, rare avant cette époque et fréquent depuis; tel est l'Antinoüs du musée. Mais on remarque en même temps que le style perd du grandiose de la belle école grecque : il déclina encore sous Septime Sévère, quoiqu'on trouve de beaux portraits de cette époque. Mais depuis Alexandre Sévère le style tomba dans une imitation grossière; et on la reconnaît aux sillons profonds tracés sur le front, aux cheveux et aux barbes à longues lignes, aux pupilles plus profondément creusées, aux contours dessinés avec plus de force que de savoir, à l'incertitude des physionomies, à la sécheresse générale de la composition.

129. Après ces remarques générales sur le style d'une figure, il ne reste plus qu'à discerner attentivement ses attributs, ses symboles, son costume et ses autres insignes; on voit dès lors si elle représente un dieu, une déesse, un héros, un homme public ou un homme

privé, et on la classe en conséquence selon le rang que lui assigne la mythologie ou l'histoire.

Il ne serait pas possible de donner ici, comme nous l'avons fait pour les figures égyptiennes, une nomenclature des attributs et des symboles qu'on observe dans les monumens grecs et romains; quelque étendue qu'elle fût, il suffirait d'une figure nouvelle pour la rendre incomplète; et si nous l'avons crue nécessaire pour les Égyptiens, c'est parce que les doctrines étaient encore à créer dans les rudiments de l'archéologie de ce peuple, et qu'elles sont au contraire vulgaires à l'égard des deux autres: nous répéterons seulement que les indications tirées du *style* et des *attributs*, sont en général suffisantes pour reconnaître une figure mythologique, les traits du visage et le costume, pour celles qui appartiennent à l'histoire; et ces notions s'appliquent également aux figures de ronde-bosse, et aux bas-reliefs qui ne sont qu'un assemblage de figures également en bosse, mais non détachées du fond.

## SECTION VI.

*Des bas-reliefs en particulier.*

130. LES *bas-reliefs* furent exécutés par les Grecs dès les temps les plus reculés de l'art, et par les Romains, surtout après les premiers empereurs. On y remarque les mêmes procédés dans le style selon l'époque; les mêmes attributs pour les personnages, l'influence des mêmes idées, des mêmes traditions à l'égard des dieux et des hommes; ce qui a été dit sur le caractère et la distinction des statues et des bustes, s'applique donc également aux *bas-reliefs* : nous n'ajouterons que quelques mots sur leur usage. Ils ornaient les autels, la base des statues, et surtout les tombeaux; dans la décadence de la Grèce, on érigeait des *bas-reliefs* en mémoire des hommes illustres, au lieu de statues; on y traçait quelquefois aussi l'histoire entière d'un dieu ou d'un héros, et il était alors exposé dans les lieux publics ou dans les écoles pour l'instruction des enfans; dans ce dernier cas, des inscriptions en expliquaient les sujets divers. A Rome, on employa particuliè-

rement les bas-reliefs à l'ornement des arcs de triomphe , des colonnes triomphales , et surtout des sarcophages (n° 90 ). Les sujets des bas-reliefs qui décoraient la partie antérieure de ces monumens funéraires , étaient très-variés , quoique parfois répétés lorsqu'un sujet avait été composé par un maître habile. En général les bas - reliefs des sarcophages sont d'un travail médiocre ; on y voit souvent les adieux du défunt à sa famille ; quelquefois ce sont deux figures seulement , et celle qui est l'objet des attentions ou des caresses de l'autre , est la figure du défunt. On remarque aussi sur certains sarcophages , que la tête d'une figure n'est pas terminée ; on en a conclu que les sculpteurs préparant ces monumens d'avance pour le commerce , ne terminaient cette tête que lorsque le sarcophage était vendu , cherchant alors le plus possible à en faire le portrait du mort. Comme les carrières de marbre abondaient dans l'Attique , c'est de la Grèce que le commerce transportait un grand nombre de sarcophages à Rome et en Italie. On retrouve aussi sur leurs bas-reliefs , des figures qui , exécutées ailleurs en ronde - bosse , s'expli-

quent par le rôle qu'elles jouent dans ces bas-reliefs; c'est ainsi que le *remouleur* a été reconnu pour le Scythe qui écorche Marsyas. Les sarcophages étaient garnis d'un couvercle plus ou moins orné; ils servaient quelquefois à plusieurs personnes; on le voit à leur intérieur, divisé en deux parties par une cloison taillée à même dans la pierre, et qui formait deux cases pour deux urnes; ou bien aux trous qui, à la moitié de la hauteur des parois, recevaient des barres de métal sur lesquelles le second corps reposait. L'inscription rappelle aussi les noms des deux personnes déposées dans le monument.



# Troisième Division.

## MONUMENS DE PEINTURE.

---

131. ON trouvera dans cette section après quelques notions générales sur les monumens de la peinture des anciens, deux chapitres particuliers sur les *vases peints* et sur les *mosaïques*. Ces vases et ces mosaïques sont en effet un produit de la peinture ; ils devaient donc trouver place dans cette troisième division.

### SECTION PREMIÈRE.

#### *Égyptiens.*

132. Les Égyptiens cultivèrent la peinture dès la plus haute antiquité ; les plus anciens monumens de ce peuple célèbre en rendent témoignage, et tels sont les temples, les tombeaux, les momies, les manuscrits, etc.

Ils n'employèrent que six couleurs : le blanc, le noir, le bleu, le rouge, le jaune et le vert.

Ils les appliquèrent sur les pierres les plus dures et les plus tendres, sur le bois, la toile et le papyrus.

Les sculptures des plus anciens temples sont colorées; les catacombes des vieux Pharaons le sont aussi, et les procédés varièrent selon la matière sur laquelle on appliquait ces couleurs.

Sur le granit, le grès et autres matières analogues, les couleurs étaient appliquées immédiatement; on a remarqué qu'elles les pénètrent assez profondément, ce qui prouve que les Égyptiens connaissaient un procédé chimique très-propre à les fixer, et l'analyse a appris que presque toutes leurs couleurs étaient à base métallique. Le bleu de cobalt, qui est une découverte du dernier siècle, abonde jusqu'à la profusion dans les peintures égyptiennes; aussi tous les voyageurs ont-ils remarqué, non sans étonnement, qu'elles conservent encore après deux ou trois mille ans leur éclat primitif.

Le bois est couvert d'une couche de blanc de céruse; le contour des figures est tracé en noir, et leur intérieur est coloré par des teintes plates assez heureusement combinées. Sur

le papyrus, tout est peint, même le blanc ; la dorure est quelquefois associée aux couleurs, et la feuille d'or est fixée sur le blanc de céruse.

133. La variété des peintures proprement dites, ou des représentations précises d'objets pris dans la nature ou dans les arts humains, est très-considérable, et c'est dans les tombeaux que cette variété se fait surtout remarquer. Outre les scènes religieuses ou funéraires, on y voit une foule de traits tirés de la vie civile, militaire ou domestique, les travaux de l'agriculture, les échanges du commerce, la pêche, la chasse, des danses, des jeux gymniques, des instrumens de musique, des meubles d'une grande élégance ; enfin des vues de jardins très-étendus, ornés de jets d'eau et de bosquets, et peuplés d'habitans qui se livrent à des occupations ou à des divertissemens singuliers. On a recueilli aussi un plan lavé, et des peintures sur papyrus, représentant des priapées et même des caricatures spirituelles et piquantes. C'est là de la peinture proprement dite, et non pas du coloriage. Toutes les figures sont de profil ; la science de la dégradation des couleurs,

des lumières, des ombres et de la perspective, n'y est pas très avancée : c'est du dessin rehaussé par les couleurs ; mais on ne peut pas pour cela refuser aux Egyptiens la pratique de la peinture bien antérieurement aux Grecs, quoique l'honneur du perfectionnement de l'art appartienne incontestablement à ces derniers. La fidélité dans l'imitation des couleurs des êtres naturels, a été portée par les Egyptiens jusqu'au dernier point.

134. Les momies, les figurines d'hommes ou d'animaux sont les produits de la peinture égyptienne les plus communs. On y retrouvera cette fidélité scrupuleuse dont il vient d'être parlé, selon toutefois que le morceau est plus ou moins terminé. Les sculptures peintes nous donnent d'ailleurs une idée complète de la richesse et de l'élégance du costume des rois et des grands personnages, et quant aux dieux, on a déjà vu plus haut que certaines couleurs étaient consacrées par l'usage pour le nu de chacun d'eux, comme si l'Egypte n'avait rien voulu laisser à l'arbitraire des fantaisies humaines.

## SECTION II.

*Étrusques, Grecs et Romains.*

135. Les Etrusques cultivèrent aussi la peinture avant les Grecs, et Pline attribue aux premiers un certain degré de perfection, avant que les Grecs eussent échappé à l'enfance de l'art. De très-anciennes peintures, à Ardée en Etrurie, et à Lanuvium, avaient encore, du temps de Pline, toute leur fraîcheur primitive; on voyait aussi, selon Pline, des peintures plus anciennes à Céré, autre ville de l'Etrurie, et l'écrivain romain les loue encore très-particulièrement. On voit de nos jours, aux environs de Tarquinia, près de 2000 grottes ayant servi de tombeaux aux Etrusques; les pilastres sont chargés d'arabesques, et une frise qui règne autour des grottes, est composée de figures peintes, de deux à trois palmes de hauteur, drapées, ailées, armées, combattant ou traînées dans des chars attelés de chevaux. Ces scènes peintes sont très-variées; on y retrouve les idées des Etrusques sur l'état de l'âme après la mort, des combats de guerrier à guerrier,

des combats plus nombreux, un roi qui survient dans la mêlée, des danseuses, etc. Les Etrusques peignirent aussi les bas-reliefs, les statues, et employèrent l'application du blanc de céruse, sur lequel le contour des figures est tracé en noir, et où les autres couleurs ont été disposées. Ce que nous avons dit des caractères du style étrusque, se retrouve dans leurs peintures; le style est le premier guide dans les études archéologiques, et les peintures des grottes de Tarquinia, gravées dans l'ouvrage du savant Micali, sont des exemples du style étrusque, très-bons à étudier pour s'en faire une idée, et l'appliquer à d'autres monumens du même peuple.

136. Les Grecs portèrent la peinture au plus haut degré de perfection. Leurs premiers essais furent très-postérieurs à ceux des Egyptiens; ils ne datent pas même de l'époque du siège de Troie, et Pline a remarqué qu'Homère ne parle nulle part de la peinture. Les Grecs cultivèrent toujours la sculpture de préférence; Pausanias ne cite que 88 tableaux et 43 portraits; il décrit au contraire 2827 statues. Celles-ci étaient en effet un ornement

plus convenable aux lieux publics, et les dieux étaient toujours représentés dans les temples par la sculpture. Les Grecs passèrent par tous les degrés d'épreuves qu'exigeait le perfectionnement successif de la peinture; c'est du moins ce que dit l'histoire de cet art dans la Grèce, quoiqu'on puisse remarquer que, plusieurs siècles avant la guerre de Troie, les colonies égyptiennes aient pu leur faire connaître la peinture proprement dite, qui décorait des monumens bien antérieurs à l'époque de la migration de ces colonies. On indique toutefois de grands tableaux, tels que la bataille des Magnésiens en Lydie, par Bularchus, comme peints dès la 18<sup>e</sup> olympiade, au commencement du 7<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. La Grèce eut, depuis, un grand nombre de peintres célèbres, qui traitèrent tous les genres, l'architecture, le paysage, l'histoire, les fleurs, les fruits, le portrait, l'allégorie, le burlesque et la caricature. Ils avaient des tableaux de petites dimensions, et transportables d'un lieu dans un autre; il paraît aussi que Parrhasius peignit la miniature.

137. La peinture était communément em-

ployée chez les Grecs dans la décoration des temples et des habitations. Ils en peignaient les murs en *détrempe*, soit à *fresque*, quand ils étaient fraîchement récrépis, soit quand ils étaient secs. Tout ce qu'on a écrit sur les peintures d'Herculanum et de Pompéï, donne une idée générale de la variété des sujets que l'imagination des Grecs créa dans cet art.

138. Les auteurs anciens parlent aussi de la peinture à l'*encaustique*, ainsi nommée parce qu'on employait le feu pour étendre et fixer les couleurs au moyen de la cire. Ceux qui ont tenté de retrouver ce procédé, ont obtenu des résultats divers, et l'on ignore encore si ces procédés ressemblent à ceux des Grecs. On croit qu'aucun de leurs ouvrages en ce genre ne nous est parvenu. On a cependant découvert, il y a quelques années, dans les environs de Rome, un portrait de la reine Cléopâtre, peinte en buste à l'*encaustique*, de grandeur naturelle, et sur une ardoise. Cet ouvrage a été apporté à Paris, et les opinions des savans ont été très-partagées sur son époque; les uns le considéraient comme un tableau réellement antique et un exemple précieux de la peinture à l'*encaus-*

tique, ce que la fidélité du costume égypto-grec semblait confirmer; d'autres n'hésitaient pas à l'attribuer à un artiste du siècle de la renaissance des arts en Europe; enfin un Allemand a prétendu tout récemment, que ce portrait est l'ouvrage de Timomachus de Byzance, contemporain de la reine d'Égypte. De ces sentimens si opposés, la critique tirera peut-être un jour d'autres lumières et quelque certitude.

139. Il n'est pas nécessaire de s'étendre ici sur les diverses *écoles* de peinture en Grèce; il y en eut plusieurs, parce qu'il y eut beaucoup de bons maîtres. Mais leurs ouvrages étant perdus, la connaissance des caractères particuliers à chaque école, serait aujourd'hui très-oiseuse. Il suffit donc au but qu'on se propose ici, des notions générales qui se rapportent à la peinture. Les anciens artistes ajoutaient très-souvent le nom à la figure du personnage qu'ils représentaient; ils se distinguaient surtout par la correction du dessin, le sentiment, l'expression et la pose des figures, et l'idéal dont ils les animaient. Quant au coloris, la détrempe ne leur offrait pas les ressources des couleurs à l'huile, et

peut-être aussi que l'inobservation du clair-obscur, le défaut de l'extrême harmonie qui naît de la dégradation des nuances, laissent quelque chose à désirer à l'égard de cette parfaite illusion qui fait le charme et le prix des ouvrages modernes. Les artistes anciens couvraient leurs tableaux d'un vernis appelé *atramentum*; on en reconnaît encore quelques traces sur les peintures d'Herculanum et de Pompéï. On remarque enfin que les Grecs mirent peu de figures dans leurs compositions, mais ils en soignèrent très-particulièrement l'expression. Ce qui nous en reste ne doit point servir à asseoir notre jugement sur le degré de perfection où l'art était parvenu ; ce sont, en général, des travaux d'artistes médiocres, de décorateurs de bâtimens, et l'histoire nous donne une opinion plus avantageuse des travaux des Grecs en peinture ; elle en raconte même des merveilles. Ce que nous dirons des vases peints, dans la section suivante, confirmera en quelque sorte ces récits.

140. Les Romains connurent la peinture par les Etrusques, leurs ancêtres et leurs voisins. La tradition leur attribue les premiers

ouvrages qui servirent à l'ornement des temples de Rome, et selon Pline, on n'y accorda jamais beaucoup de considération ni à l'art ni aux artistes. Fabius, le premier des Romains, peignit le temple de la déesse *Salus*, et il reçut le surnom de *Pictor*, qui passa à toute sa lignée, après lui avoir été donné comme un sobriquet peu honorable. Quelques Romains cultivèrent cependant la peinture après lui; sous Auguste, Marcus Ludius peignit des marines et des paysages, et le paysage historique comme décoration des maisons de campagne. L'exemple, ou plutôt les prétentions de Néron, durent aussi encourager la peinture à Rome; mais les artistes romains furent néanmoins en très-petit nombre; les victoires des consuls et les rapines des préteurs, suffirent pour orner Rome de tous les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie. Les artistes romains étaient les élèves des Grecs; ce que nous avons dit de la peinture de ceux-ci s'appliquera également à celle des Romains. Santo-Bartoli a publié des peintures découvertes dans les ruines de Rome, aux thermes de Titus, aux bains d'Auguste, et dans le tombeau des Nasons;

mais les couleurs de quelques-unes ont singulièrement perdu de leur éclat ; il est en partie presque effacé.

141. Pour l'étude de la peinture des anciens , la galerie de Portici offre la collection la plus complète et la plus curieuse. On sait en effet, qu'au moyen de procédés mécaniques très-ingénieux, et, par une grande singularité, indiqués par un ancien, Varron , on est parvenu à enlever toutes ces peintures exécutées à fresque ou à sec sur les murs intérieurs des édifices de Pompéï et d'Herculanum. On ouvre le mur avec précaution autour de la peinture ; on renferme le carré qui la porte, dans un cadre de bois retenu par des crochets en fer ; on scie la partie postérieure du mur, on la remplace par un placage d'ardoises, solidement attachées par une forte gomme, et on enlève ainsi le morceau de mur tout entier. Il arrive aussi que lorsque la couche de l'enduit qui porte la peinture , est très-épaisse , elle a assez de solidité pour qu'on puisse , sans risque , la détacher du mur ; on l'encadre ensuite, et on la double d'ardoises comme à l'égard des tableaux qu'on a sciés.

## SECTION III.

## VASES PEINTS.

§ 1<sup>er</sup>. *Vases peints en général.*

142. Les *vases peints* sont au nombre des monumens les plus curieux , les plus élégans et les plus instructifs qui nous soient parvenus de l'antiquité. La beauté des formes , la finesse de la matière , la perfection des vernis , la hardiesse des compositions , la variété des sujets et leur intérêt pour l'histoire , donnent aux vases peints une importance peu commune parmi les productions de l'art des anciens. Aussi les vases peints ont-ils été recueillis avec un empressement assidu dès qu'ils ont été connus , et les plus remarquables ont été reproduits par le burin d'habiles graveurs , et expliqués par des savans célèbres. Les arts modernes et l'archéologie y ont cherché en même temps de beaux modèles et une instruction solide.

143. On les a connus pour la première fois au 17<sup>e</sup> siècle; Lachausse en publia quelques-uns dans son *Museum romanum*, en 1690; Ber-

ger et Montfaucon imitèrent son exemple ; Dempster en traita ensuite avec quelque étendue ; Gori , Buonarotti et Caylus ajoutèrent quelques notions générales à celles de Dempster ; Winckelmann ne pouvait les omettre dans son immortel ouvrage sur l'histoire de l'art des anciens, et il modifia , par la justesse de ses aperçus , les doctrines de ses prédécesseurs. Enfin la belle collection d'Hamilton, publiée par d'Hancarville en 1766 , mit les pièces de ce procès littéraire sous les yeux du public ; Passeri soutint encore, après lui, l'opinion italienne relative à l'origine de ces vases ; Tischbein, Boettiger et Millin se déclarèrent pour le sentiment de Winckelmann, et l'étude de ces magnifiques monumens le confirme aujourd'hui dans tous ses points.

. 144. Les vases peints reçurent d'abord la dénomination de *vases étrusques* ; Dempster, grand partisan de ce qu'on appelait l'étruscomanie, leur avait donné cette dénomination, et les antiquaires toscans la défendaient comme un titre d'illustration pour leur patrie. La comparaison impartiale des monumens n'avait pas encore établi de distinction fondamentale entre le style étrusque pro-

pre, et l'ancien style grec. Toute composition caractérisée par la roideur des traits, des plis droits dans les vêtements, les cheveux longs et tressés, étaient attribuées aux Etrusques. On leur attribuait donc les vases peints qui offraient ces caractères, et malgré l'évidence des sujets empruntés aux idées mythiques des Grecs, malgré même les inscriptions toutes grecques qu'on y lisait, une tradition trop facile y reconnaissait tout ce qui pouvait expliquer les mœurs, les usages, les croyances et l'histoire même des Etrusques. On voulait enfin que ces vases fussent sortis des manufactures d'Arezzo, parce que Martial vante les poteries de cette ville, et l'on regardait comme y ayant été transportés par les Etrusques mêmes, ceux qu'on trouvait dans la Campanie, la Pouille, et même en Sicile.

145. Cette doctrine n'a pu tenir contre un examen tant soit peu réfléchi, surtout depuis qu'on a trouvé des vases peints à Athènes, Mégare, Milo, en Aulide, en Tauride, à Corfou, et dans les îles de la Grèce. Il est vrai que le plus grand nombre est tiré encore aujourd'hui de l'ancienne grande Grèce, de Nola,

de Capoue, Naples, Pæstum, etc., et de la Sicile ; mais on en trouve dans tous les pays de l'ancienne domination grecque.

146. On s'étonnerait de la parfaite conservation de monumens antiques si fragiles , si l'on ne savait qu'on les recueille dans des tombeaux, placés hors des villes, à une petite profondeur, excepté à Nola où ils sont à plus de 20 pieds de la surface à cause des éruptions du Vésuve qui ont exhaussé le sol. Les tombeaux sont bâtis en briques cuites ou en briques grossières, quelquefois aussi en grandes pierres, et ceux-ci sont plus spacieux. Ils forment une chambre sépulcrale dont les murs sont revêtus de stuc, et souvent ornés de peintures; le corps du mort est couché au milieu ; un petit vase est près de sa tête ; les autres, entre ses jambes, autour de lui, ou accrochés aux murs par des crochets en bronze ; le nombre et la richesse des vases répondent au rang du personnage pour lequel le tombeau fut construit. Il y a ordinairement un vase en aiguière dans sa patère ou cuvette. On y retrouve d'autres meubles et ustensiles, des armes et des bipennes, déposés en même temps que les vases.

147. Quant aux usages qu'en firent les anciens, les opinions sont partagées aussi : mais l'examen d'un grand nombre de vases permet de croire que les uns servirent aux usages domestiques, les autres aux cérémonies religieuses, quelques uns enfin ne furent qu'un ornement pour l'intérieur des habitations, et tels sont les plus grands, destinés par leur volume, leur poids et leur forme, à rester à la même place, et ceux même d'une moindre proportion, qui n'ont point de fond, et ne pouvaient rien contenir. On retrouve dans les uns toutes les formes des ustensiles nécessaires pour les repas, pour recevoir les mets, les vins et autres liquides, les onguens et les parfums; ceux-ci servirent donc aux usages domestiques. Les autres, par l'élégance de leurs formes et la recherche des ornemens, eurent une destination plus solennelle : le goût des arts en embellit les demeures des dieux et des hommes. La piété des parens orna le tombeau des morts de ceux de ces vases qu'ils avaient préférés durant leur vie, qui étaient associés à leurs habitudes ou leur rappelaient des circonstances dont ils

chérissaient le souvenir. Cet usage les a fait parvenir jusqu'à nous.

148. La diversité des sentimens sur l'origine des vases, en a jeté beaucoup aussi dans leur dénomination. A celle de *vases étrusques* succéda celle de *vases grecs*, trop générale encore; Visconti voulut les nommer *græco-italiques*; Arditì, *italo-grecs*; Lanzi, *campaniens, siciliens, athéniens*, selon qu'on les trouvait dans la Campanie, la Sicile, à Athènes; M. Quatremère de Quincy, *vases céramographiques* (d'argile peinte), et Millin, *vases peints*, en général, en ajoutant le lieu où ils ont été découverts. Il est possible de s'en tenir à une dénomination plus méthodique, en considérant, 1° que les vases peints forment une classe spéciale de monumens; 2° qu'il est reconnu aujourd'hui que les Etrusques en fabriquèrent ainsi que les Grecs; 3° que le sujet même de la peinture est le type le plus certain de leur origine, à l'égard des vases étrusques surtout, puisqu'on ne peut pas croire que les Grecs, qui ne cultivèrent les arts qu'après les Etrusques, aient peint sur des vases les mythes, les croyances ou l'histoire

de l'Etrurie, quoique les Etrusques aient pu le faire pour les Grecs ; 4° que les vases qui portent des sujets purement grecs, se retrouvent dans beaucoup de contrées et de lieux différens, sans pour cela qu'ils portent aucun caractère local, appartenant tous également à l'art grec, et sans autre distinction que celle qui résulte du style même, selon la plus ou moins grande antiquité de l'exécution. On peut donc adopter la dénomination générale de *vases peints*, distingués en *étrusques*, pour ceux qui sont l'ouvrage de ce peuple, et en *grecs*, pour ceux, en bien plus grand nombre, qui n'ont pas une autre origine, et ceux-ci se classeront encore selon leur ancienneté relative, prouvée par le style des figures, les caractères, la forme et l'orthographe des inscriptions quand elles accompagnent la peinture. Nous adoptons ici cette division qui nous a paru la plus simple et la plus naturelle, pouvant également s'appliquer aux vases peints de tout autre peuple, si le hasard en faisait découvrir. Nous observerons à ce sujet, qu'aucun passage d'ancien auteur ne peut servir à jeter quelque lumière sur les incertitudes que font naî-

tre les opinions diverses émises à l'égard des vases peints : l'érudition n'a trouvé jusqu'ici, dans les écrivains grecs ou latins, rien qui leur soit expressément relatif, et cette singularité, quand il s'agit de monumens si riches, si variés et si nombreux, a été très-justement remarquée.

§ 2. *Vases peints étrusques.*

149. Les vases auxquels on ne peut contester cette origine, ont été trouvés à Volterre, Tarquinia, Pérouze, Orviete, Viterbe, Aquadendente, Corneto, et autres lieux de l'ancienne Etrurie. La terre dont ils sont composés est d'un jaune pâle ou rougeâtre ; leur vernis est terne ; le travail assez grossier ; les ornemens sont dépourvus de goût et d'agrément, et le style des figures a tous les caractères assignés déjà à celui des Etrusques (n° 97). Les figures sont dessinées en noir sur la couleur naturelle de l'argile ; quelquefois un peu de rouge est jeté sur le fond noir des vêtemens.

150. C'est au sujet surtout que l'on distingue les vases étrusques des vases grecs. Sur les premiers, les figures ont le costume par-

ticulier à la vieille Italie ; les hommes et les héros portent une barbe et une chevelure volumineuses ; les dieux et les génies , de grandes ailes ; on y reconnaît enfin des divinités , des pratiques religieuses , des usages , des attributs, des armes et des symboles différenciés de ceux des Grecs. Si une inscription en caractères étrusques, volsques , etc. , tracée constamment de droite à gauche, accompagne la peinture , la certitude sur l'origine du vase est alors complète. Il est vrai que la plupart des caractères de l'ancien alphabet grec ont la même forme que ceux de l'alphabet étrusque ; mais il y a dans celui-ci quelques signes particuliers qui peuvent prévenir toute confusion. On a vu plus haut que les vases peints étrusques sont très-rares et en très-petit nombre , comparativement à ceux qui sont dus aux arts de la Grèce.

### § 3. *Vases peints grecs.*

151. Ils sont faits d'une terre plus ou moins fine et très-légère. Leur couverture extérieure paraît être une espèce d'ocre jaune ou rouge , réduite en poussière très-fine , mêlée avec un corps gommeux ou hui-

leux, et appliquée au pinceau. La couverte intérieure est noire, et a l'éclat de l'émail. On croit qu'elle est formée avec une matière charbonneuse, de la plombagine ou de l'anhracite, appliquée sur le vase encore humide, ou bien délayée dans un coulis d'argile appliqué sur le vase sec, et qui a cuit avec lui, car, soumise à l'action d'une chaleur blanche, cette couleur n'a éprouvé aucune altération. On croit aussi que ce vernis pouvait avoir une base ferrugineuse. Le traité de la *céramie* des anciens, que M. Artaud va publier, jettera de nouvelles lumières sur cette partie intéressante de l'histoire des arts des anciens.

152. Les formes des vases dérivent en général de la forme de l'œuf ou de celle d'une cloche renversée; une espèce particulière approche de la figure d'une corne : on nomme ceux-ci *rythons*, *diota* les vases qui ont deux anses, et *patères* ceux qui ont la forme d'un disque. Ils sont de grandeurs très-variées ; on en connaît de plusieurs pieds de hauteur et d'un diamètre proportionné; il y en a qui n'ont pas un pouce de longueur. En général, les formes sont belles et gracieuses, le *galbe*

frès-élégant, et les anses ajoutées avec beaucoup de goût, quelquefois très-ornées, et les plus remarquables sont à col de cygne. (Pl. I, fig. 14).

153. Les couleurs sont appliquées de différentes manières, qui constituent deux genres particuliers de vases. Les uns sont couverts en dedans d'une couleur noire; le dehors est un fond jaune ou rouge, et les figures y sont tracées aussi en noir comme une espèce de silhouette. On les appelle *vases noirs*; ils sont en général du premier style, leurs sujets appartiennent aux plus anciennes traditions mythologiques, et leurs inscriptions aux plus anciennes formes de l'alphabet grec, écrites de droite à gauche ou en boustrophédon. Les vêtements, les accessoires, les harnais des chevaux et les roues des chars, sont retouchés de blanc.

154. On couvrit ensuite tout le vase de la même couleur noire, en épargnant seulement en dehors la place et la forme des figures qui sont alors de la couleur de la pâte du vase; les contours, les cheveux, les vêtements, etc., sont dessinés avec cette couleur noire.

155. Il y a donc deux classes générales de

vases grecs , déterminées par les figures qui sont *noires* ou *jaunes*. Mais il est à remarquer que les *vases de Nola* , ainsi appelés parce qu'on les trouve dans cette ville , quoiqu'à figures noires quelquefois , et même avec des figures noires et jaunes à la fois , ne remontent pas tous à la première époque de l'art grec. On trouve aussi sur les vases des figures du plus ancien style , mais dont les détails mieux terminés annoncent une époque moins reculée , et vraisemblablement l'imitation d'un sujet ancien très-accrédité , perfectionné par de meilleurs artistes. En général, les vases de Nola sont d'une terre très-fine et légère , de petites dimensions , mais de formes très-élégantes , avec des dessins très-bien exécutés , des sujets curieux , des compositions très-agréables , et le vernis noir très-brillant.

156. On doit remarquer les divers membres du vase , le pied , la panse , le col et les anses , l'ouverture qui le termine. Le sujet est sur un côté de la panse ; quelquefois aussi il en occupe toute la surface , mais plus ordinairement une partie seulement , et alors il y a un *revers* , assez ordinairement insignifiant , composé de deux ou trois figures de vieillards

appuyés sur un bâton et qui instruisent un jeune homme, ou lui présentent quelque instrument ou ustensile; une bacchanale compose aussi parfois ce revers. Enfin on trouve encore deux sujets sur les deux faces du vase. Le pied, le col et les autres parties portent des ornemens en labyrinthe formé par des carrés liés entr'eux, en mœandres, en vagues, en palmettes, etc. (Pl. I, fig. 15); une couronne orne le col, ou bien une tête de femme, sortant d'une fleur, remplace la couronne; ces ornemens sont en général d'un très-bon goût; les anses en sont ordinairement décorées. Un vase peint a quelquefois deux rangs de peintures sur la panse; il est alors à deux *registres*.

157. On remarque des différences sensibles, outre celles du style, dans l'exécution de ces peintures. Elles ne sont pas toutes d'un grand mérite; mais la hardiesse des contours s'y montre généralement. Elles ne pouvaient être exécutées qu'avec la plus grande célérité, la terre absorbant très-vite les couleurs, et si cette ligne avait été interrompue, la reprise devenait sensible. On a cru que les figures étaient exécutées au moyen de patrons découpés qui, appliqués sur le vase, conser-

vaient dans le fond noir leurs masses principales jaunes, qu'on terminait ensuite au pinceau. Mais cette opinion d'Hamilton a été abandonnée par lui-même, depuis surtout qu'on a reconnu les traits d'une pointe avec laquelle l'artiste avait d'abord esquissé sur la terre molle, les contours essentiels, qu'il arrêtait définitivement et terminait ensuite au roseau ou au pinceau garni de couleur noire, sans s'astreindre même à suivre le trait tracé par la pointe. Ces traits même ne s'observent que rarement : tout dépendait donc de la science et de la hardiesse des artistes. Ils devaient être nombreux, puisque les monumens de ce genre sont si communs, et la plupart sont d'excellentes études pour la correction du dessin et l'élégance de la composition. Très-peu des artistes dont ils sont l'ouvrage, y ont apposé leur nom; on ne connaît guère que ceux de Lasimon, Taléidès, Asteaï et Calliphon. Taléidès est le plus ancien; ses dessins annoncent l'enfance de l'art, et ceux des autres d'assez grands progrès; le nom se reconnaît au mot ΕΠΟΙΗΣΕΝ, ou bien ΕΓΡΑΦΕΝ, ou ΕΓΡΑΨΕ, *faisait, peignait ou a peint*, qui le suit immédiatement.

158. D'autres inscriptions se lisent aussi sur des vases, et elles leur donnent beaucoup plus de prix. Ce sont ordinairement les noms des dieux, des héros et autres personnages mythologiques, qui sont mis en action dans les sujets de la peinture. Ces inscriptions ont un double intérêt : 1° par la forme des caractères et l'ordre suivant lequel ils sont tracés, on peut connaître la plus ou moins grande antiquité du vase, ces inscriptions ayant dû suivre toutes les variations de l'alphabet grec; on examinera donc attentivement si l'inscription va de droite à gauche, si les voyelles longues Η Ω, les lettres doubles Ψ Ξ, sont remplacées par les voyelles brèves ou les lettres simples; ce sont en général des signes d'antiquité relative qui prouvent celle du vase même; 2° parce que ces noms expliquent invariablement le sujet de la peinture, et indiquent même par un nom inconnu jusque-là, soit un personnage qui en portait quelquefois un autre, soit un personnage dont le véritable nom était ignoré, enfin des êtres mythiques dont les écrits qui nous restent des anciens, n'ont point parlé. Ces notions authentiques sont d'un très-haut intérêt pour

l'étude de la mythologie grecque, considérée à diverses époques, et pour l'interprétation et l'intelligence des anciens poètes tragiques ou lyriques. On a trouvé aussi sur des vases, des inscriptions morales ou historiques, en prose ou en vers : c'est comme un fragment original d'un manuscrit des beaux temps de la Grèce. Les lettres de ces inscriptions sont majuscules ou cursives; elles sont tracées très-délicatement, et exigent souvent beaucoup d'attention pour être aperçues; elles sont en noir ou en blanc au pinceau, ou bien gravées en creux avec un poinçon très-fin. On doit les recueillir avec un grand soin; elles ajoutent d'ailleurs beaucoup à l'intérêt et au prix d'un vase.

159. Le mot ΚΑΛΟΣ se lit très-fréquemment, sur les vases qui portent des inscriptions, accompagné presque toujours d'un nom propre. Il paraît que le peintre l'écrivait d'abord en exécutant le vase, et qu'on y ajoutait ensuite, quand il sortait de ses mains, le nom de la personne qui devait le garder; on trouve en effet des vases où aucun nom ne suit ce mot grec qui signifie, en général, *beau*. Avec la forme καλοκαγαθος,

c'était *beau et brave*, ce qui était le comble de l'éloge d'une personne. Il paraît que ΚΑΛΟΣ seul emporta ensuite les mêmes acceptions, et Mazzocchi l'a expliqué comme une acclamation d'amitié, d'attachement ou de reconnaissance en l'honneur de celui dont le nom le suit, et qui était écrit, soit par l'artiste qui lui faisait présent du vase, soit par l'ordre de celui qui l'offrait à la personne nommée sur le vase. C'était donc une sorte de *bravo*, de *vivat* pour cette personne. Guattani a pensé que le mot ΚΑΛΟΣ était écrit par l'artiste au-dessus de celle des figures de son vase qui obtenait le plus de suffrages quand il l'exposait en public; mais il faudrait pour cela que le nom propre écrit sur le vase fut aussi celui du personnage mythologique au-dessus duquel se trouve l'inscription, ce qui n'arrive pas. On s'en tient donc à l'explication plus simple et plus naturelle, qui fait du mot ΚΑΛΟΣ une véritable acclamation.

160. Les sujets représentés sur les vases peints, quoiqu'infiniment variés, peuvent se réduire à trois classes qui les renferment tous : 1° sujets mythologiques; 2° sujets héroïques; 3° sujets historiques; et leur étude

offre le double avantage de l'instruction et de l'agrément.

161. Les sujets mythologiques se rapportent à l'histoire de tous les dieux, et leurs aventures très-humaines y sont reproduites sous mille formes. C'est encore la connaissance de la mythologie grecque qui peut seule en expliquer les personnages et les circonstances; mais elle ne suffit pas toujours, et ce n'est pas trop quelquefois de toutes les ressources d'une érudition profonde. Mais il est reconnu que la plus grande partie des peintures de vases sont relatives à Bacchus, à ses fêtes et à leurs mystères. On y voit sa naissance, son enfance, son éducation, tous ses exploits, ses débauches, ses banquets et ses jeux; ses compagnons habituels, ses pompes religieuses, les *lampadophores* agitant leurs longues torches, les *dendrophores* élevant des branches d'arbre, ornées de guirlandes et de tablettes; les initiés se préparant aux redoutables mystères, enfin les cérémonies particulières à ces grandes institutions, et les circonstances relatives à leurs dogmes et à leur but.

162. Les sujets héroïques représentent

également les actions des héros de l'ancienne Grèce, Hercule, Bellérophon, Cadmus, Persée et Andromède, Actéon, Danaüs, Médée, les Centaures, les Amazones, etc.; et la Théséide ou mythe de Thésée, ne fut pas moins fertile pour les artistes que l'Héracléide même ou mythe d'Hercule.

163. Les sujets historiques commencent avec la guerre de Troie, et les peintres comme les poètes trouvèrent dans cet événement un vaste champ pour exercer leurs talens et leur imagination. Les principaux acteurs de ce drame mémorable reparaissent sur les vases, ainsi que les circonstances qui furent pour les princes qui y prirent quelque part, le résultat de leur présence devant Ilium; mais il est à remarquer que l'ensemble de ces sujets historiques ne s'étend pas en deçà des Héraclides. On peut considérer comme appartenant à la classe des vases historiques, les peintures relatives à des usages publics ou domestiques, les travaux intérieurs, les jeux, les repas, les représentations scéniques, les combats d'animaux, la pêche, la chasse et les sujets funéraires; sous ce rapport, les vases peints sont d'un intérêt tout particu-

lier pour l'étude des mœurs et des usages de l'ancienne Grèce, et de ceux que les Romains adoptèrent d'elle par imitation.

164. On doit placer ici une remarque importante, relative à la variété des sujets mythologiques, héroïques et même historiques. Ces sujets, les premiers et les seconds surtout, semblent former une mythologie et une histoire héroïque à part de celles des poètes et des prosateurs grecs. On voit sur les vases, des personnages inconnus aux écrivains, des scènes entières qui le sont aussi, et qui ne s'expliquent par aucune tradition écrite, ou qui sont figurées avec des circonstances que l'histoire n'a pas connues ou ne nous a pas conservées. On juge par là combien l'étude approfondie des vases peints, peut ajouter encore à ce que l'antiquité classique nous apprend des temps primitifs de la Grèce. On a, du reste, remarqué aussi que la mythologie des poètes n'est pas toujours conforme à celle des prosateurs; et parmi les poètes même, celle des lyriques diffère souvent de ce qu'ont écrit les poètes tragiques. Le temps peut expliquer ces anomalies importantes; les traditions devaient s'altérer, et il put ar-

river une époque, celle des grands écrivains de la Grèce, par exemple, où dans cette confusion, il s'établit une espèce d'*ecclectisme* qui laissait au poète, au mythographe, etc., la liberté de choisir parmi ces traditions, soit celle qui convenait le plus au but et à la nature du poëme, soit celle qui paraissait la plus vraisemblable. Les vases peints, les plus anciens surtout qui sont antérieurs à ces écrivains, nous en apprennent donc plus, ou nous apprennent autre chose que leurs ouvrages: c'est ce qui donne à l'étude de ces monumens un intérêt si grand et un charme réel; ils représentent d'ailleurs authentiquement la véritable histoire de l'art chez les Grecs depuis son origine jusqu'à sa perfection.

165. Il est très-singulier qu'aucun auteur ancien, ni Pline même, n'ait parlé des peintures de vases, quoique ces meubles élégans fussent d'un usage si général; on ne connaît même aucun passage qui soit très-clairement relatif à ces vases. Sénèque raconte, il est vrai, que les colons établis à Capoue par Jules César, détruisaient, pour bâtir des maisons de campagne, les plus anciens tombeaux, et même avec une espèce

d'ardeur , parce qu'ils y trouvaient des vases antiques, (*aliquantum vasculorum operis antiqui reperiabant.*) Quelques critiques ont avancé que *vascula* pouvait s'entendre de vases de bronze, les *vascularii* étant bien distincts des *fictilarii*. Cependant comme il s'agit ici de Capoue , et qu'on ne trouve dans ses tombeaux antiques, que des vases de terre, il est très-vraisemblable que la phrase de Sénèque peut s'appliquer aux vases peints qu'on recueille encore si abondamment dans ces tombeaux. Les Romains purent donc les connaître; et cette opinion semble justifiée par l'observation suivante.

166. Les Grecs d'Italie inhumèrent les corps sans les brûler; on ne trouve donc pas dans les tombeaux grecs de cendres humaines enfermées dans les vases; ceux-ci sont placés aux côtés du corps couché sur le sol. On a découvert cependant quelques vases remplis de cendres, et d'ossemens à demi-brûlés; et comme l'usage des Romains était de brûler les morts, on en a conclu que le vase d'abord, déposé vide dans une sépulture grecque, en avait été tiré, et qu'il avait ensuite servi d'urne cinéraire à un Romain.

Ces substitutions n'étaient pas rares dans l'antiquité, et il y a au musée du Louvre, un vase en albâtre oriental, exécuté en Egypte, qui porte le nom de Xercès en hiéroglyphe et en caractères cunéiformes, et qui a servi ensuite d'urne cinéraire à un membre de la famille romaine Claudia, comme le montre l'inscription latine gravée sur la panse du vase, à l'opposite des inscriptions égyptienne et persane.

167. En sortant des fouilles, le vase est couvert d'une couche de terre blanchâtre, assez semblable à du tartre et de nature calcaire; elle disparaît au moyen de l'eau-forte. Mais cette opération doit être faite avec beaucoup de précautions; l'acide ne mord pas sur le vernis noir du vase, mais il peut promptement altérer les autres couleurs. Quand les peintures ont souffert par les sels terreux, on les restaure en raccordant les couleurs affaiblies avec celles qui subsistent encore. Mais ce travail de restauration, surtout si l'artiste se permet d'y ajouter des détails qui ne sont pas évidens dans l'original, peuvent altérer ou métamorphoser un sujet, et l'archéologue doit tenir peu de compte de

ces travaux modernes dans l'étude d'un vase peint. Quelquefois on a enlevé ces repeints, et reconnu au - dessous le véritable sujet de la peinture.

168. Quant aux imitations faites soit pour l'amour de l'art, soit par des faussaires, les premières sont très-louables et ont concouru puissamment au perfectionnement de la céramie des modernes; les secondes sont très-blâmables, et des amateurs distingués y ont été trompés. *Pietro Fondi*, qui avait établi ses fabriques à Venise et à Corfou, a particulièrement réussi dans ce genre d'escroquerie; il y en a de plusieurs espèces: le vase est antique, mais les peintures sont modernes; on a ajouté des détails et des inscriptions aux peintures antiques; sur un vase noir, on a enlevé le vernis par places pour découvrir la couleur de la terre, et on y a peint des figures; mais les différences du style du dessin, la multiplicité des détails, les ongles indiqués aux doigts de la main et du pied, trahissent bientôt cette fraude, de même que la grossièreté de la terre qui rend les vases plus pesans, et l'éclat métallique du vernis. L'épreuve qu'on fait subir aux couleurs des va-

ses faux, est aussi très-concluante : si le faussaire a employé des couleurs détrempées dans de l'eau ou de l'alcool, il suffit de passer dessus de l'eau ou de l'esprit-de-vin pour les faire disparaître ; les couleurs anti-ques ayant été cuites avec le vase, résistent à cette épreuve.

169. Les gouvernemens, à l'exemple de l'Angleterre, ont reconnu toute l'utilité des collections de vases peints pour l'avancement des arts utiles et des beaux arts. Les collections publiques se trouvent dans les grandes villes de l'Europe et à Paris, à la manufacture de porcelaine à Sèvres, et au cabinet des antiques de la bibliothèque du roi. La collection du musée du Louvre l'emporte sur toutes les autres de Paris, depuis qu'on y a réuni celle de M. Durand, si remarquable par le nombre et la variété des vases, par leur élégance, leur grandeur, et par la richesse des peintures de quelques-uns d'entr'eux. Des amateurs éclairés s'empres-sent aussi d'orner leur cabinet de ces beaux et précieux monumens, de les livrer aux investigations des artistes et des archéologues, et l'on peut citer particulièrement les collec-

tions formées à Paris par M. le duc de Blacas, le comte Portalis et le baron Roger. Il en existe encore de publiques ou de particulières, en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Beaucoup d'amateurs ont aussi réuni un plus ou moins grand nombre de vases.

170. Quelques-unes de ces collections ont été publiées ; d'habiles artistes ont reproduit les formes et les peintures des vases ; des savans distingués en ont expliqué les sujets. Telles sont la première collection d'Hamilton expliquée par d'Hancarville ; la seconde, par Tischben et Italinski ; celle de Dresde, dont Boettiger a décrit les plus remarquables, etc. Il existe aussi des recueils gravés, dont les sujets sont tirés de divers cabinets, et tels sont, entr'autres, celui de Passeri, *Picturæ Etruscorum in vasculis nunc primùm collectæ*, Romæ, 1767-1773 ; 3 vol. in-fol., et celui de Millin, *Peintures de vases grecs*, 2 vol. in-fol. On trouve aussi dans les recueils académiques et les journaux littéraires de l'Europe, dans ceux de l'Italie surtout et dans les ouvrages d'archéologie, la description de quelques vases peints isolés. Les études dont ils sont l'occasion paraissent iné-

puisables, et appellent le concours des savans de tous les pays. Nous avons tâché de réunir dans ce résumé, trop sommaire sans doute, les principes généraux qui peuvent conduire à la connaissance de ces curieux et utiles monumens, si intéressans à la fois pour l'histoire et les beaux arts.

171. Quant aux vases de tout autre genre que les vases peints, et dont les formes, la matière, la destination, intéressent également l'archéologue, nous en parlerons dans le chapitre général des meubles, armes et ustensiles des anciens, et nous les considérerons par rapport à leurs usages religieux, domestiques ou funéraires. Nous embrasserons ainsi l'ensemble de ce genre de monumens, le plus nombreux dans les collections d'antiquités, et pour lesquels les anciens employèrent les matières les plus précieuses comme les plus communes. Nous complétons ce que nous avons à dire des ouvrages de peinture, par quelques notions principales sur les *mosaïques*.

## SECTION IV.

*Mosaïques.*

172. La *mosaïque* n'est en effet qu'une sorte de peinture exécutée par l'assemblage de pierres ou de pâtes de couleurs diverses, appliquées sur un mastic, et qui forment ainsi des représentations de toute espèce, comme les couleurs mariées par le pinceau. Les anciens peuples connurent l'art de la mosaïque, et on le croit originaire de l'Asie, où l'on composa des tableaux de ce genre, à l'imitation des beaux tapis fabriqués de tout temps dans ces contrées.

173. Les *Egyptiens* l'employèrent, très-vraisemblablement, à plusieurs usages; on n'en a cependant trouvé aucune trace dans les temples ni dans les palais dont les ruines subsistent encore. Mais on voit dans la collection égyptienne de Turin, un fragment de cercueil de momie, dont les peintures sont exécutées en mosaïque, et avec une précision et une fidélité surprenantes. La matière est un émail; les couleurs sont très-diverses, et leur variété rend avec une ressemblance par-

faite le plumage des oiseaux. L'assemblage des morceaux innombrables qui composent chaque figure, ne laisse rien à désirer. C'est, je crois, le seul exemple connu jusqu'ici de la mosaïque égyptienne ; mais la difficulté de son exécution permet de supposer qu'ils l'employèrent à des usages qui n'exigeaient pas cette perfection.

174. Les Grecs portèrent l'art de la mosaïque au plus haut degré. Ménageant habilement les nuances, et donnant aux figures une grande harmonie dans ces compositions, elles ressemblaient, pour peu qu'on s'en éloignât, à de véritables peintures. Leur goût se montra encore dans les ouvrages de ce genre.

175. On donna à la mosaïque des noms différens, selon qu'elle était exécutée en morceaux de marbre d'une certaine grandeur, et c'était alors le *lithostroton*, *opus sectile*; ou bien en petits cubes, et dans ce cas c'était l'*opus tessellatum*, ou bien *vermiculatum*, les cubes de pierre qui suivaient des lignes courbes imitant ainsi la marche des vers. Enfin on nommait *asaroton*, la mosaïque destinée à orner le pavé d'une salle, et sur laquelle on re-

présentait des restes de viande qui paraissaient être tombés de la table.

176. La mosaïque servit à la fois à orner les pavés, les murs et les plafonds des édifices publics et privés. Les Grecs préférèrent en général les marbres à toute autre matière ; ils construisaient en pierres plates un fond solidement contenu, qu'on couvrait d'un mastic épais, et l'artiste, ayant sous les yeux le dessin colorié qu'il avait à exécuter, ou le tableau qu'il copiait, implantait les cubes colorés dans le mastic, et polissait toute la surface quand elle était consolidée, en ayant soin toutefois que la trop grande perfection du poli ne nuisît, par ses reflets, à l'effet général de son ouvrage.

177. Le plus grand avantage de la mosaïque était de résister à l'humidité et à tout ce qui altère les couleurs et la beauté de la peinture. Celle-ci ne pouvait pas d'ailleurs être employée dans les pavés des édifices, et les mosaïques leur donnaient une grande élégance. On peut se faire une idée de la perfection où les Grecs portèrent cet art, par la mosaïque du capitolé, trouvée dans la Villa

Hadriani près de Tivoli, et qui représente un vase rempli d'eau; sur ses bords sont posées quatre colombes dont une est dans l'attitude de boire. On croit que c'est la mosaïque de Pergame dont Pline a parlé, et elle est remarquable comme étant entièrement composée de cubes de pierre, sans mélange de pâte ni de verres colorés.

178. On peut considérer les mosaïques de cette espèce comme les plus antiques : ce ne fut que peu à peu que l'art de colorer le marbre, les pâtes et le verre, multiplia les matières propres aux mosaïques, et en rendit en quelque sorte l'exécution plus facile. Elle fut poussée, sous ce rapport, à un point qu'on n'a pas surpassé. La mosaïque trouvée en 1763 près de Pompeï, et qui représente trois femmes portant des masques comiques, jouant de différens instrumens, et ayant un enfant auprès d'elles, est d'un travail si fin, que Vinckelmann assurait qu'on ne pouvait le reconnaître qu'à l'aide d'une loupe. On y lit le nom de l'auteur, Dioscorides, de Samos.

179. Les sujets représentés sur les mosaïques, sont très-variés et tirés ordinairement

de la mythologie et de l'histoire héroïque. On y voit aussi des paysages, des grotesques, et de simples ornemens en zones, en méandres, en compartimens, entremêlés quelquefois de tritons, de néréides, de centaures, etc. Le sujet principal est au milieu, le reste lui sert comme d'encadrement.

180. On enlève les mosaïques antiques, pour les placer dans les édifices modernes, au moyen de procédés fort ingénieux. On fixe soigneusement avec du mastic, les cubes qui s'ébranlent; on coupe ensuite le tableau en quartiers d'un à deux pieds, selon sa grandeur et sa solidité; on les place sur des pierres plates d'une surface analogue, encadrées en fer, et qu'on numérote avec attention; on replace ensuite ces quartiers sur le parquet où on les fixe dans leur ordre primitif, et la mosaïque ne paraît pas avoir été déplacée. On juge facilement que, pour découper les quartiers, il n'est pas indifférent d'avoir égard au dessin des figures, afin de tomber, s'il est possible, sur les intervalles qui les séparent, et de conserver intact le sujet principal tout entier.

181. *Les Romains* perfectionnèrent l'art de

faire les mosaïques; non sous le rapport du goût et de la composition, mais en ajoutant des matières nouvelles à celles que les Grecs avaient employées. Ils connurent ce genre d'ouvrage par leurs conquêtes, et vers la fin de la république, ils transportèrent à Rome les beaux pavés de ce genre trouvés dans les villes grecques qu'ils avaient soumises. Sylla fit exécuter la première mosaïque d'origine romaine, dans le temple de la Fortune à Palestrine, où elle subsiste encore en grande partie. Les mosaïques devinrent ensuite d'un usage général, et l'on en fabriquait de portatives pour les tentes des princes et des généraux en campagne : César en faisait porter une dans ses expéditions militaires. Au temps d'Auguste, on employa surtout le verre colorié; et sous Claude, on réussit à teindre le marbre et même à le tacheter.

182. Pour reconnaître l'âge d'une mosaïque, on doit donc avoir égard à la nature des matières qui s'y trouvent employées; plus elles seront multipliées, plus on y employa de matériaux factices et produits par le travail des hommes, moins la mosaïque sera ancienne; et ici nous parlons de cel-

les qui sont distinguées par la finesse de l'exécution et la variété des nuances. Les pavés romains les plus communs, sont en cubes de pierres naturelles, et forment tout au plus des bandes plus ou moins larges, de couleurs différentes et assez grossièrement assemblées. Dans le bas empire, on vit à Constantinople des mosaïques en perles et en pierres précieuses, et la richesse de la matière était ainsi substituée aux beautés de l'art qui avait dégénéré.

183. Le nombre des mosaïques romaines qui nous sont parvenues, quelquefois dans un état parfait de conservation, est assez considérable. On en a découvert de fort belles à Lyon, Vienne, Nismes, Aix, Riez, Orange, et dans tout le midi de la France. M. Artaud les a publiées avec une fidélité qui doit servir d'exemple à ceux qui reproduisent les monumens de l'antiquité. Celles de Vienne, dont une représentait Achille au milieu des filles de Lycomède et reconnu par Ulysse qui lui montre des armes, ont péri presque toutes. La belle mosaïque de Lyon, où sont figurés les jeux du cirque, expliquée aussi par M. Artaud, orne le musée

de cette ville avec quelques autres également intéressantes, et les soins qu'on s'est donnés pour les conserver et les restaurer, mérite d'être imité.

184. Ce qui a été dit plus haut sur les divers sujets des mosaïques grecques, s'applique aussi aux mosaïques romaines. Les dieux et les héros, leurs mythes tels que l'antiquité les a faits, s'y retrouvent le plus souvent; les ornemens sont les mêmes, et l'on ne trouve en France que des ouvrages romains. Nous citerons, en finissant sur ce sujet, et comme un bel exemple de mosaïque historique, le beau pavé découvert à Palestrine, remarquable par son étendue et le nombre des scènes qui s'y trouvent figurées; l'abbé Barthélemy a reconnu qu'il représente le séjour de l'empereur Hadrien en Egypte. On y voit des courses sur le Nil, des sacrifices devant les temples, des jeux et des fêtes publiques, la chasse aux animaux féroces, et un grand nombre d'inscriptions grecques qui sont les noms de ces divers animaux, parmi lesquels il y en a d'inconnus. L'aspect général de cette sorte de carte topographique, l'architecture des édifices et l'espèce de quelques-uns

des animaux, ne permettent pas de douter en effet que cette scène riche et variée ne se passe en Egypte. Vinckelmann a cru y reconnaître Ménélas et Hélène passant dans cette illustre contrée. Le travail n'en est pas très-fin, et les cubes ont en général de trois à quatre lignes de côté.

185. Les nombreuses analogies qu'on remarque dans l'histoire des arts chez les Etrusques et chez les Grecs, permettent de croire que les premiers composèrent aussi des mosaïques; mais il n'y en a point de connues ou de bien authentiques jusqu'à présent; et quant aux Gaulois, rien ne permet de leur en attribuer. On a trouvé à Nismes, il est vrai, une figure en mosaïque, portant un flambeau et ayant un chien à ses pieds : telle était, dit-on, la déesse gauloise Néhalénia; mais cette figure peut être un ouvrage romain. On sait que, sous la domination romaine, les divinités locales des Gaulois ne cessèrent pas d'être l'objet de leur culte; leurs noms se retrouvent encore dans les inscriptions latines recueillies dans les Gaules; on ne peut donc pas, malgré les mosaïques de Nismes, attribuer aux Gaulois, si

éloignés du goût des constructions, la connaissance ni l'usage des mosaïques, avant l'époque de la domination romaine dans les Gaules.

186. Pour compléter ce traité sommaire d'archéologie, il nous reste à parler des productions de la gravure, qui comprennent les *pierres gravées*, les *inscriptions* et les *médailles*, et comme appendice général de l'ouvrage, des *meubles*, *armes* et *ustensiles* en tout genre, objets les plus nombreux dans toutes les collections et qui sont d'un si grand secours pour la connaissance des usages et des arts industriels de l'antiquité. Ces divers genres de monumens intéressent aussi plus particulièrement l'archéologue, qui a plus d'occasion de les étudier et de les recueillir. Nous réunirons, dans le second volume de cet ouvrage, les notions élémentaires les plus utiles pour leur étude. La science des inscriptions exige toutes les ressources d'une solide érudition, à l'égard des inscriptions grecques surtout; celle des médailles n'est pas moins vaste, et l'on reconnaît assez quel est l'intérêt des unes et des autres pour l'histoire, à l'attention particulière que leur accordent les plus habiles cri-

tiques, à leurs efforts pour parvenir à l'entière intelligence de ces monumens contemporains des événemens qu'ils rappellent et dont ils sont comme des témoins irrécusables. Les pierres gravées sont aussi, avec les vases peints, les plus élégantes, les plus riches, les plus intéressantes productions des arts des anciens. En nous occupant de ces divers sujets dans la suite de cet ouvrage, nous n'aurons garde d'oublier que nous n'écrivons qu'un traité sommaire, dont le vrai mérite consiste moins dans l'universalité des préceptes, que dans leur certitude même : s'il n'enseigne rien à l'érudit de profession, il doit du moins instruire l'amateur, auquel il est principalement destiné; et surtout ne pas l'égarer dans de fausses routes. Si l'on remarque des erreurs, nous prions de ne pas les attribuer au défaut de zèle, de notre part, mais bien plutôt à la variété des sujets qui sont traités : nous avons tâché de rester fidèles aux leçons des doctes maîtres dont les travaux nous ont servi de guide.



# VOCABULAIRE DES MOTS TECHNIQUES

DE LA PREMIÈRE PARTIE

## DE L'ARCHÉOLOGIE.

---

### A

- AÉTOS.** *Aétoma.* Fronton des temples grecs. Voyez ce mot, 46.
- AGATHODQEMON.** Le bon génie, 142.
- AGONOTHETES.** Juges du théâtre, 73.
- AMENTHI.** L'enfer des Égyptiens, 86.
- AMPHITHÉÂTRES.** Lieu où se donnaient les combats d'animaux, des gladiateurs, etc. *Théâtre double.* 76.
- ANDRONITIS.** Appartement des hommes dans les maisons grecques, 34.
- ANTIQUUM.** Voyez *INCRATUM.*
- ANTI-THALAMUS.** Salon de réception qui précédait la chambre à coucher des dames grecques, 35.
- APODYTERIUM.** La salle des *thermes* où l'on se déshabillait; le *Spoliatorium* des Romains, 81.
- AQUEDUCS.** Construction pour la conduite des eaux 114.
- ARC DE TRIOMPHE.** *Arcs et portiques* élevés en l'honneur d'un prince, etc., 82.
- AREA.** Sol intérieur du *cirque*, 77.
- AREA.** *Portique* des temples grecs, 44.
- ARENÉ.** Sol intérieur de l'*amphithéâtre*, 76.
- ASAROTON.** *Mosaïque* représentant des morceaux de viande tombés d'une table, 207.
- ATELLANES.** Pièces de théâtre satiriques: nom tiré de celui de la ville d'*Atella* où ce genre fut d'abord cultivé, 74.

- ATRAMENTUM.** Vernis dont les peintres de l'antiquité couvraient leurs tableaux, 176.
- ATRIUM.** Vestibule des maisons romaines, 36.
- ATTRIBUTS.** Les ustensiles et les ornemens qui sont spéciaux à la représentation d'un dieu, d'un héros, etc., comme la massue pour Hercule, les pampres pour Bacchus, 163.
- AUTELS.** Égyptiens, 52. — Grecs, *idem.* — Gaulois. *Voyez* PIERRES LEVÉES.
- ANIMAUX.** Sur les monumens égyptiens, 149. — Étrusques, 154.

## B

- BAINS** ou Thermes. *Voyez* ce mot, 80.
- BALNEUM.** Bains d'eau chaude, 81.
- BASE.** Partie de la colonne qui en porte le fût, 55.
- BAS-RELIEFS,** 163.
- BIPENNE.** Hache à deux tranchans, 152.
- BUSTES,** 115.

## C

- CAMPS ROMAINS, CAMPS DE CÉSAR.** Lieux pour la station des armées en campagne, 113.
- CANOPES.** Vases de diverses matières, au nombre de quatre, dont les couvercles portent quatre têtes différentes (de femme, de *schakal*, de *cynocéphale*, d'*épervier*), et qui contenaient les viscères embaumés des momies auprès desquelles on les trouve, 94.
- CAPSARII.** Ceux qui avaient le soin des habits dans les bains romains, 81.
- CARCERES.** Lieux où étaient logés les animaux féroces, les chevaux et les chars dans un cirque, 78.
- CARIATIDE (pilier).** Figure humaine adaptée à un pilastre et supportant un entablement, 39.
- CARTOUCHE.** Encadrement elliptique contenant les noms en hiéroglyphes des rois d'Égypte et des dieux dynastes qui furent rois, 145.

- CELLA.** La nef d'un temple, 38.
- CÉNOTAPHE.** Tombeau vide, 108.
- CÉRAMIE.** L'art du potier chez les anciens, 188.
- CERCUEIL** de momie. Caisse en bois, en carton ou en toile, couverte de peintures, et qui renferme les momies, 33.
- CHAPITEAU.** Tête qui surmonte une colonne, 55.
- CHIMERE.** Quadrupède ailé et autres compositions fantastiques, 154.
- CIMENS,** chez les anciens, 32.
- CIPPE.** Pierre quadrangulaire élevée sur un tombeau, 106.
- CIRQUE,** *Stade, Stadion.* Lieu destiné aux jeux des athlètes, etc., 77.
- COIN.** L'ensemble des degrés d'un théâtre, séparés des autres par un couloir en escalier, 72.
- COLONNE MILLIAIRE.** Placée de mille en mille pas sur les *voies romaines*, 59.
- Monumentale. Isolée et de grandes proportions, 59.
- COLUMBARIUM.** Chambre sépulcrale percée de plusieurs étages de niches propres à contenir des urnes funéraires, 108.
- CROIX ANSÉE.** Ayant la forme du T surmonté d'un anneau; instrument que portent à la main les divinités égyptiennes, 134.
- CYCLOPÉENS (Murs).** Construits en pierres polygones irrégulières, 30.
- CYNOCEPHALE.** Grande espèce de singe, 136.

## D

- DÉCASTYLE.** Façade à dix colonnes, 46.
- DENDROPHORES.** Les servans de Bacchus qui portaient des branches de feuillages dans ses cérémonies, 196.
- DÉTREMPE.** Couleurs broyées à l'eau et à la colle, 174.
- DICTYOTHÉTON.** Le même que *Reticulatum*. Voyez ce mot, 32.
- DIOTA.** Vase à deux anses et terminé en pointe, 188.

- DIVINITÉS.** Égyptiennes de toutes sortes 131. — Étrusques, grecques et romaines, 152.
- D. M. *Diis manibus.*** Invocation aux dieux manes dans les inscriptions funéraires des Romains, 106.
- DYNASTES.** Qualification des dieux égyptiens qui avaient été rois de la contrée, 146.

## E

- ECHEA.** Vases de bronze ou de terre destinés à renforcer la voix des acteurs au théâtre, 74.
- ECCLECTISME.** Liberté de choisir parmi les traditions diverses sur le mythe d'un dieu, 198.
- ELÉOTHESIUM.** Lieux où l'on conservait les huiles et les parfums pour les bains, 81.
- EMPLECTON.** Construction d'un mur dont les deux paremens étaient en pierres de taille, et l'intervalle rempli de moellons noyés dans le ciment, 29.
- ENCAUSTIQUE.** Peinture exécutée par l'action du feu, 174.
- ÉPERVIER.** Symbole de plusieurs divinités égyptiennes, 143.
- EURIPUS.** Fossé qui séparait l'*area*, l'*aira* ou sol intérieur du *cirque*, des *gradins*, 77.
- EXCUNEATUS.** Celui qui ne trouvait pas à se placer au théâtre. Voyez le mot *coin*, 72.

## F

- FIGURES, FIGURINES.** Sorte de petites statues, 115.
- FIGURINES** funéraires placées autour des *momies* égyptiennes, et portant toutes le nom du mort, 95.
- FRESQUE.** Peinture sur un mur fraîchement recrépi, 174.
- FRIGIDARIUM.** Chambre des bains froids chez les Romains, 81.
- FRONTON.** Construction du triangle obtus qui s'élève au-dessus de l'entablement; les Grecs en plaçaient un à chaque façade antérieure et postérieure de leurs temples, Voyez les mots *Acetos* et *Acetoma*, 55.

FUT. Corps d'une colonne, 55.

## G

GAINE. Figure en gaine, dont la tête et les pieds seuls sont figurés en bosse et paraissent sortir d'une gaine, 116.

GRADINS. Degrés de pierre qui servaient de base aux temples des anciens, 50.

GYNOECONYTIS ou GYNOECÉE. Appartement des femmes dans une maison grecque ; 34.

## H

HÉXASTYLE. Façade à six colonnes, 46.

HIERACOCÉPHALE. À tête d'épervier, 140.

HIÉRATIQUES. Caractères tachygraphiques des signes hiéroglyphiques.

HIÉRON. Enceinte sacrée, renfermant les temples, chapelles, terres et bois consacrés, habitation des prêtres, etc., 44.

HIPPODROME. Lieu où se faisaient les courses de chevaux et en chars, 79.

H. M. H. N. S. *Hoc monumentum hæredes non sequitur.* Formule relative aux tombeaux, 107.

H. M. AD. H. N. TRANS. *Hoc monumentum ad hæredes non transit.* Même formule, 107.

HYPOETON. Temple à cella découverte, 51.

HYPOCAUSTUM. Fourneau souterrain qui distribuait la chaleur pour le service des bains, 81.

HYPOGÉES. Excavations dans la Thébàide et servant de tombeau, 85.

## I

INCERTUM ou ANTIQUUM. Construction en pierres brutes assemblées le mieux possible, 31.

ISODOMUM. Construction en pierres taillées de la même hauteur et en général très-longues, 29.

## K

**KALOS**, Κάλος, (BEAU ET BON). Espèce d'acclamation qui se lit sur les vases peints grecs, 159.

## L

**L.** ou **LEVG** (*leuga* ou *leugæ*). Lieue, distance en lieues, marquées sur les colonnes milliaires d'une partie de la Gaule, 60.

**LABRA**, **SOLEA**, **ALVEI**. Baignoires, 81.

**LACONICUM**. Chambre chaude dans les thermes des Grecs, 81.

**LAMPADOPHORES**. Les suivans de Bacchus qui portaient des branches dans les cérémonies, 196.

**LITHOSTROTON**, *Opus sectile*, *Mosaïque*. Morceau d'une certaine grandeur, 207.

**LITUUS**. Bâton recourbé en volute, 139.

**LOTUS**. Plante aquatique d'Égypte (*Nymphaea lotus*), 40.

**LOUTRON**. Pour les Grecs, le même que le *Frigidarium* des Romains. Voyez ce mot, 81.

## M

**M.** ou **MP.** (*Milliarium*, ou *milliarium passuum*). Marque des distances en milles, sur les colonnes milliaires, 60.

**MAISONS**. Chez les Grecs, 34. — Les Romains, 36.

**META**. Borne du cirque, 78.

**MITRE**. Partie supérieure du *Ptchent*. Voyez ce mot, 137.

**MOMIES** humaines. Corps embaumés. — Égyptiennes, 89. — Gauloises, 105.

**MONOPTÈRE**. Temple formé par un rang circulaire de colonnes sans mur, 50.

**MONUMENTUM**. Monument funéraire en l'honneur du mort, et séparé de son corps, 106.

**MORTIERS** et *cimens*, chez les anciens, 32.

**MOSAIQUE.** Sorte de peinture par l'assemblage de petites pierres de diverses couleurs, 205.

**MYTHE.** Histoire fabuleuse d'un dieu ou d'un héros, 156.

## N

**NAOS.** Répond chez les Grecs à la *cella* des Romains. Voyez ce mot, 44.

**NAUMACHIES.** Lieu où l'on donnait les combats simulés des vaisseaux, 78.

**NILOMETRE.** Colonne graduée servant à mesurer l'élévation du Nil, 135.

**NUCLEUS.** Mélange de chaux, craie, terre, corroyées et battues : troisième couche supérieure des voies romaines, 112.

## O

**OBÉLISQUE.** Pierre quadrangulaire isolée, d'une longueur considérable, et dont l'épaisseur diminue de la base au sommet, 61.

**OCTASTYLE.** Façade à huit colonnes, 46.

**OISEAU A TÊTE HUMAINE.** Figure de l'âme dans la mythologie figurée des Égyptiens, 149.

**ONCTUARIUM.** Le même que l'*Eleothesium*. Voyez ce mot, 81.

**OPISTODOME** ou **POSTICUM.** Voyez ce mot, 45.

**OPUS SECTILE.** *Mosaïque* ou morceaux de marbre d'une certaine grandeur, 207. — *Tesselatum*, en petits cubes; *idem*. — *Vermiculatum*, dont les couleurs imitaient par des lignes courbes la marche d'un ver, *idem*.

**ORDRES** d'architecture grecs et romains, 56.

## P

**PAPYRUS.** Pellicule d'une plante de ce nom convertie en matière analogue au papier, et destinée aux mêmes usages, 96.

**PARTICULIERS** (simples). Sur les monumens égyptiens, 147.

**PATERE**. Vase rond et plat, avec ou sans manche, 188.

**PERIBOLOS**. Espace clos de mur et entourant les temples grecs, 45.

**PÉRIPTERE**. Temple fourni d'un rang circulaire de colonnes enceintes d'un mur placé à la distance d'un entre-colonnement, 50.

**PIERRES LEVÉES**. Monument gaulois composé de trois ou quatre grandes pierres brutes formant une espèce de chambre couverte, 55, 104.

— Fichées. Monument gaulois consistant en une longue pierre brute fichée en terre, 103.

**PISCINA**. Bassin des bains romains, 81.

**PISÉ**. Construction en terre rendue compacte, quelquefois mêlée de paille hachée, 32.

**POSTICUM**. Partie postérieure d'un temple grec, 45.

**PRÊTRES**. Sur les monumens égyptiens, 147.

**PROECINCTIO**. Chaque étage de gradins dans les théâtres romains, 72.

**PRONEOS**. Partie antérieure d'un temple grec, 45.

**PSEUDOISODOMUM**. Construction en assises de pierres de hauteur inégale, 29.

**PSCHENT**. Coiffure symbolique, composée de deux parties, l'une couvrant le tour de la tête, et l'autre s'élevant au-dessus en cône allongé, 137.

**PSYCHOPOMPE**. Surnom de Mercure conducteur des âmes, 141.

**PYLONE**. Masse pyramidale qui s'élève à droite et à gauche des portes principales dans les monumens égyptiens, 39.

**PYRAMIDES**. Tombeaux des rois d'Égypte, 85.

— Portatives. Monumens funéraires d'un simple particulier, 151.

**PYRAMIDION**. Sommité d'un obélisque dont les faces inclinées forment une pyramide, 61.

## R

- REGISTRE.** Chaque étage ou rang de peintures sur un vase, 191.
- RETICULATUM.** Construction en pierres taillées dont les lignes d'assemblage formaient des diagonales et figuraient un réseau, 32.
- REVERS.** Peinture d'un vase, placée à l'opposite du sujet principal, 156.
- RITUEL** ou livre funéraire des Égyptiens. Voyez **PAPYRUS**, 96.
- ROIS ET REINES** sur les monumens égyptiens, 146.
- RUDUS.** Blocage noyé dans le mortier : deuxième couche des *voies romaines*, 111.
- RYTHONS.** Vases à boire ayant la forme d'une corne, 188.

## S

- SARCOPHAGE.** Caisse parallépipède où l'on plaçait les morts, 107.
- SCEPTRE** à tête de coucoupha ( espèce d'oiseau ). Sceptre des dieux égyptiens ; symbole de la bienfaisance, 134.
- à pommeau évasé ( la fleur épanouie du lotus ). Sceptre des déesses égyptiennes, 134.
- SCHAKAL.** Quadrupède d'Égypte dont la forme approche de celle du renard, 139.
- SCHOLA.** Galerie qui régnait autour du *Balneum romanum*, 81.
- SEPULCRUM.** Tombeau ordinaire renfermant le corps du défunt, 106.
- SPHINX.** Réunion de la tête humaine, mâle ou femelle, au corps d'un lion, 144.
- SPINA.** Mur intérieur du *cirque*, peu élevé dans le sens de sa longueur, 77.
- SPOLIATORIUM.** La salle des bains romains où l'on se déshabillait, 81.

STADE, STADION *Voyez CIRQUE*, 77.

STATUES, 115.

STATUMEN. Couche inférieure des *voies romaines*, 111.

STELE. Pierre isolée, cintrée par le haut, et portant des inscriptions; monument funéraire, 150.

STYLE. La réunion de tout ce qui concourt à la composition d'un ouvrage de l'art, 11, 117 et suiv.

SUDATIO. Cellule ronde et chauffée par des tuyaux dans les bains romains, 81.

SUMMUM DORSUM, SUMMA CRUSTA. Quatrième et dernière couche supérieure des *voies romaines*, 112.

## T

TABLINUM. Cabinet ou archives d'une *maison romaine* 36.

TEPIDARIUM. Chambre d'une chaleur modérée dans les bains romains, 81.

TEMPLES. Égyptiens, de Louqsor, 38 — Grecs, 44.

Tetra-sexa-octa-déca-style; à quatre, six, huit, dix colonnes, 46. — Étrusque, 47. — Gaulois, 48. — Romains, *idem*. — De forme circulaire, 49.

TÉTRASTYLE. Façade à quatre colonnes, 46.

THALAMUS. Chambre à coucher des dames grecques, 35.

THÉÂTRES. Romains, grecs, etc., 70.

THERMES. *Bains* des Romains et des Grecs, 80.

TOMBEAUX. Lieu de sépulture, 84.

TRISMEGISTE. Trois fois très-grand; qualification du premier Hermès égyptien, 140.

TUMULI. Monticules factices élevés sur la sépulture des morts, 99 et 102.

## U

URÆUS. Aspic d'Égypte dont la figure décore la coiffure des dieux et des rois d'Égypte, 39.

URNES FUNÉRAIRES. Contenant les cendres des morts, 101 et 107.

## V

VASES PEINTS. Ouvrages des Étrusques et des Grecs, 179.

VILLA. Maison de campagne romaine, 37.

VOIES publiques ou militaires, entretenues aux frais de l'état. 109.

— Romaines, 110.

VOMITORIA. Avenues voûtées pour entrer dans les amphithéâtres, 76.

FIN DU PREMIER VOLUME DE  
L'ARCHÉOLOGIE.

---

---

ERRATUM.

Page 48, ligne 12, au lieu d'*ensemble*, lisez *enceinte*.

---

---

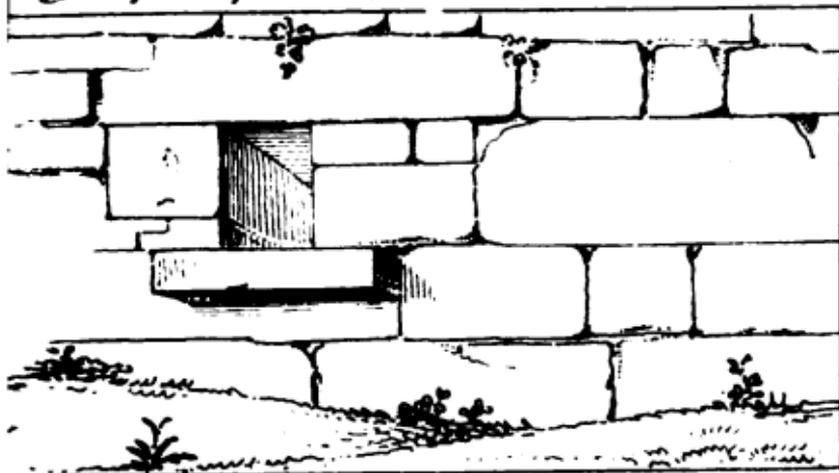
NOTA.

L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE est parvenue à sa 6<sup>e</sup> livraison, malgré les obstacles de plus d'un genre qu'a dû rencontrer une aussi vaste entreprise. Toutefois, dans l'espace de six mois, l'*Astronomie*, la *Physique*, les *Etudes historiques* et le 1<sup>er</sup> volume de la *Chimie*, ont été publiés; le 2<sup>e</sup> va paraître avec l'*Archéologie*, et avant le mois de janvier, ils seront suivis de la *Morale*.

Le directeur qui ne néglige rien pour rendre, dans le cadre adopté, chaque traité aussi parfait que possible, et qui s'adjoit à divers titres, les hommes les plus habiles, est maintenant en mesure de tenir tous ses engagements et de publier au moins deux volumes par mois.

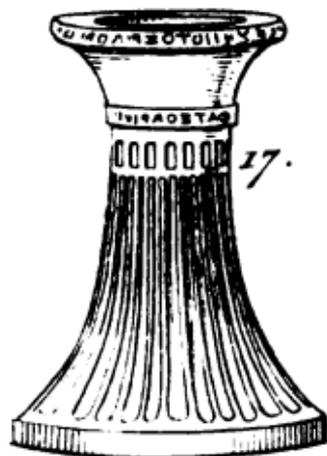
Le succès de la 1<sup>re</sup> série, contenant les SCIENCES, LES LETTRES ET LES BEAUX ARTS, joint au grand nombre de souscripteurs qui se sont inscrits d'avance pour la 2<sup>e</sup>, comprenant les ARTS INDUSTRIELS ET LES MÉTIERS, a déterminé le directeur à publier simultanément ces deux séries. Les 1<sup>ers</sup> volumes de la 2<sup>e</sup> sont sous presse, et les matériaux sont distribués de façon qu'il paraîtra deux volumes de chaque série par mois.

M. DE MOLÉON, ancien élève de l'école polytechnique, l'un des rédacteurs des *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, etc., a bien voulu s'adjoindre à M. C. BAILLY pour la direction de la 2<sup>e</sup> série de l'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE. Le concours de ce savant sera une nouvelle garantie des soins qui présideront au choix, au classement et à l'exposition des matières.

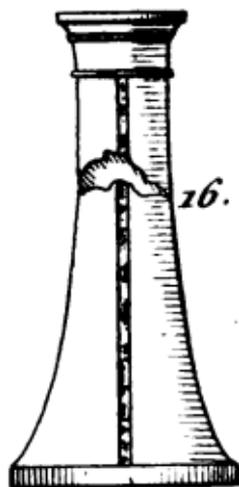


2.

*Mur de Volterra.*



17.



16.

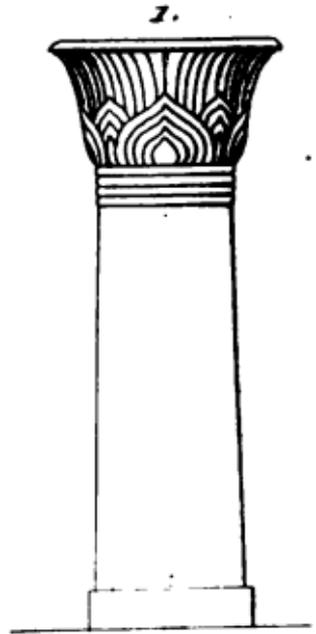
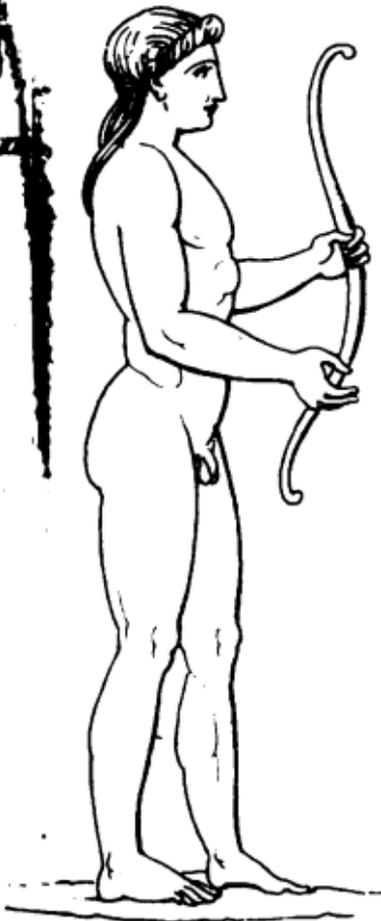
15.



14







40

**ENCYCLOPÉDIE**  
**portative,**

**OU**  
**RÉSUMÉ UNIVERSEL**

**des sciences, des lettres et des arts,**

**EN UNE COLLECTION**

**DE**

**TRAITÉS SÉPARÉS;**

**PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS**

**ET DE GENS DE LETTRES,**

**Sous les auspices de MM. DE BARANTE, DE BLAINVILLE,  
CHAMPOLLION, CORDIER, CUVIER, DEPPING, C. DUPIN,  
EYRIÈS, DE FÉRUSSAC, DE GÉRANDO, JOMARD, DE JUSSIEU,  
LAYA, LETRONNE, DE MOLÉON, QUATREMÈRE DE QUINCY,  
TERNAUD et autres savans illustres;**

**ET SOUS LA DIRECTION**

**DE M. C. BAILLY DE MERLIEUX,**

**Avocat à la Cour royale de Paris, membre de plusieurs  
sociétés savantes, auteur de divers ouvrages sur les  
sciences, etc., etc.**



**Scientia est amica omnibus.**  
**PLATON.**

**IMPRIMERIE**

**DE**

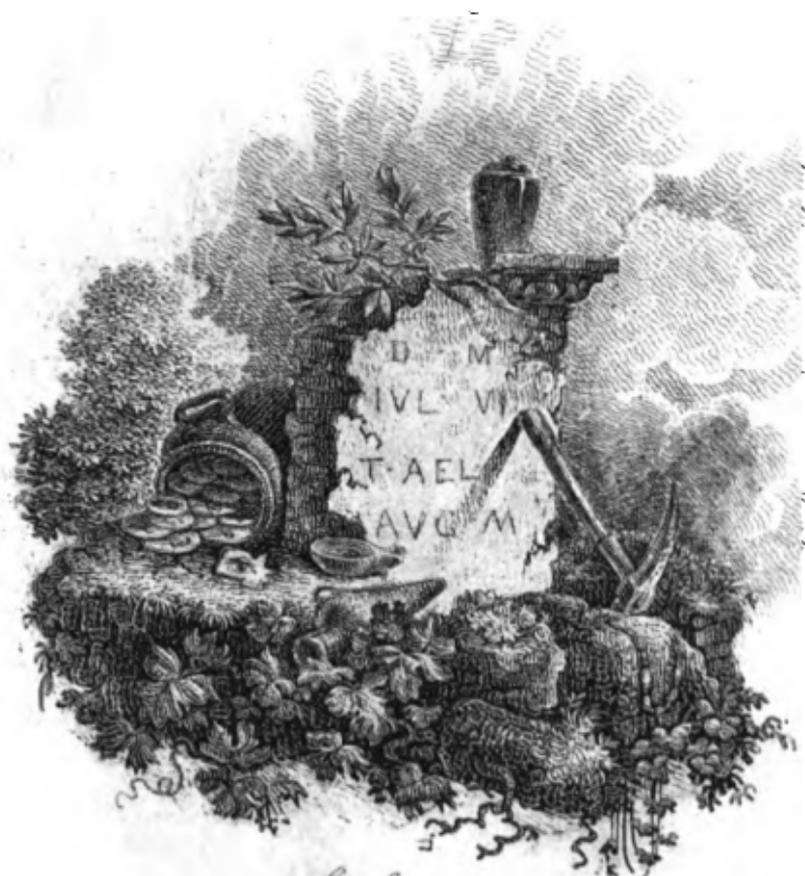
**De Rochar,**

**RUE DU POT-DE-FER, N° 14.**



# ARCHÉOLOGIE

## Deuxième Partie.



E. Girardet f.

*Peritiores vetustas facit.*

**CICERO.**

*Lith. de Mantoux!*

Digitized by Google

AUX BUREAUX DE L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE ,  
Rue du Jardin-St.-André-des-Arts, n° 8 ,  
Et rue Taitbout, n° 6.  
Et chez BACHELIER, lib., quai des Augustins, n° 55.

*Peritiores vêtustas facit.*

**CICERO.**

*Lith. de Mantoux!*

Digitized by Google

**RÉSUMÉ**  
**COMPLET**  
**D'ARCHÉOLOGIE.**

**Tom** **Second,**

CONTENANT les Traités sur les PIERRES GRAVÉES, les INSCRIPTIONS, les MÉDAILLES, les USTENSILES sacrés et profanes, Meubles, Armes, etc., suivis de la BIOGRAPHIE des plus célèbres antiquaires, de la BIBLIOGRAPHIE archéologique et d'un VOCABULAIRE.

**ORNÉ DE PLANCHES.**

**PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC.**

PRINCIPII ET VESTIGIA.



**Paris,**

**AUX BUREAUX DE L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE,**  
**Rue du Jardin-St.-André-des-Arts, n° 8,**  
**Et rue Taitbout, n° 6.**  
**Et chez BACHELIER, lib., quai des Augustins, n° 55.**



# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### QUATRIÈME DIVISION.

<b>GLYPTOGRAPHIE, OU PIERRES GRAVÉES.</b>	<b>Pag.</b>	<b>I</b>
<b>SECTION PREMIÈRE. <i>Notions générales.</i></b>		<i>id.</i>
§ I. <i>Origine et histoire.</i>		<i>id.</i>
§ II. <i>Matériel de l'art.</i>		7
Intailles, camées, etc.		10
§ III. <i>Abraxas.</i>		12
§ IV. <i>Cylindres.</i>		13
§ V. <i>Critique des pierres gravées.</i>		15
§ VI. <i>Sujets des pierres gravées.</i>		18
§ VII. <i>Collections glyptographiques chez les anciens.</i>		23
§ VIII. <i>Artistes anciens.</i>		28
Liste des graveurs et de leurs ouvrages.		29
§ IX. <i>Pierres gravées célèbres.</i>		34
§ X. <i>Collections modernes et leurs descriptions.</i>		38
§ XI. <i>Empreintes.</i>		42
§ XII. <i>Classification des pierres gravées.</i>		44
Tableau de classification.		48
<b>SECTION II. <i>Glyptographie des divers peuples anciens.</i></b>		<i>id.</i>
§ I. <i>Glyptographie égyptienne.</i>		49
§ II. <i>Glyptographie étrusque.</i>		61

Pierres étrusques à sujets étrusques.	Pag. 65
Pierres étrusques à sujets grecs.	67
§ III. <i>Glyptographie des Grecs.</i>	72
§ IV. <i>Glyptographie des Romains.</i>	77
§ V. <i>Glyptographie du Bas-Empire.</i>	80
Connaissances physiques et chimiques nécessaires au glyptographe.	82
<b>CINQUIÈME DIVISION.</b>	
<b>PALÆOGRAPHIE, OU INSCRIPTIONS.</b>	85
<b>SECTION PREMIÈRE. De la palæographie en général.</b>	<i>id.</i>
§ I. <i>But et utilité de son étude.</i>	<i>id.</i>
§ II. <i>Matières qui portent des inscriptions.</i>	88
§ III. <i>Intérêt relatif des inscriptions.</i>	90
§ IV. <i>Critique des inscriptions.</i>	96
§ V. <i>Classification des inscriptions.</i>	99
§ VI. <i>Histoire de la palæographie.</i>	102
<b>SECTION II. De la palæographie des divers peuples.</b>	109
§ I. <i>Égyptiens.</i>	<i>id.</i>
Écriture hiéroglyphique.	111
Écriture hiératique.	112
Écriture démotique.	113
Leur emploi dans les inscriptions.	114
§ II. <i>Palæographie grecque.</i>	122
Forme de l'écriture.	126
Sujets des inscriptions.	133

	Liste des sigles , ou abréviations. P.	140
§ III.	<i>Palæographie étrusque.</i>	150
	Remarques générales.	152
	Principales inscriptions.	154
	Sujets des inscriptions.	157
	Liste d'inscriptions.	165
§ IV.	<i>Palæographie romaine.</i>	169
	Variations de la langue.	<i>id.</i>
	Principales inscriptions.	172
	Sujets des inscriptions.	175
	Liste des tribus de Rome.	191
	Liste des abréviations romaines.	193
	Inscriptions chrétiennes.	202
	Liste des abréviations chrétiennes.	204
§ V.	<i>Palæographie gauloise.</i>	205

## SIXIÈME DIVISION.

	NUMISMATIQUE, OU MÉDAILLES.	211
	SECTION PREMIÈRE. <i>Des médailles en général.</i>	<i>id.</i>
	But , utilité de leur étude.	212
	Matières employées.	216
	Dénomination des médailles.	217
	Classification des médailles.	223
	Critique des médailles.	225
	Connaissance des médailles fausses.	228
§ I.	<i>Numismatique des Égyptiens.</i>	233
	1°. Sous les Pharaons.	<i>id.</i>
	2°. Sous les Perses.	234
	3°. Sous les Ptolémées.	<i>id.</i>
	4°. Sous les Romains.	240

§ II. <i>Numismatique des Grecs.</i>	Pag. 243
Liste des abréviations sur les médailles grecques.	247
§ III. <i>Numismatique des Etrusques.</i>	258
§ IV. <i>Numismatique des Gaulois et Espagnols.</i>	263
§ V. <i>Numismatique des Romains.</i>	270
Liste des surnoms et des familles romaines.	273
Rareté, matériaux des médailles romaines.	277
Abréviations sur les médailles romaines.	279
Prix des médailles en général.	284

## SEPTIÈME DIVISION.

APPENDICES.	287
N° 1. <i>Meubles, armes et ustensiles.</i>	<i>id.</i>
Chez les Égyptiens.	<i>id.</i>
Chez les Grecs.	289
Chez les Étrusques. — Gaulois.	290
Chez les Romains.	
N° 2. <i>Poterie des Anciens.</i>	292
N° 3. <i>Antiquités asiatiques.</i>	295
BIOGRAPHIE <i>des plus célèbres archéologues.</i>	301
BIBLIOGRAPHIE, ou <i>Catalogue raisonné des meilleurs ouvrages écrits sur l'Archéologie.</i>	309
VOCABULAIRE <i>des mots techniques.</i>	319

FIN DE LA TABLE.

# RÉSUMÉ D'ARCHÉOLOGIE.

---

## Deuxième Partie.

PIERRES GRAVÉES, INSCRIPTIONS,  
MÉDAILLES, MEUBLES ET USTENSILES.

---

---

## Quatrième Division.

GLYPTOGRAPHIE, OU PIERRES GRAVÉES.

---

### SECTION PREMIÈRE.

*Notions Générales.*

§ 1<sup>er</sup>. *Origine et Histoire.*

1. L'art de graver sur pierres fines, se nomme *glyptique*, et la connaissance des pierres gravées qui nous viennent des anciens, *glyptographie* (de γλύφειν, graver, et γράφειν, décrire). Parmi les monumens de l'antiquité,

les pierres gravées sont au nombre des plus élégans par leur forme, leur éclat et leur usage, des plus riches par la matière et le travail, des plus recherchés par la facilité avec laquelle ils se mêlent aux parures nouvelles et concourent à l'ornement des bijoux les plus précieux. Le luxe des anciens avait deviné tout ce qu'il y a de flatteur pour le goût dans ce genre d'ouvrages, soit qu'il ornât les diadèmes, les colliers, les bracelets, les boucles d'oreilles, les ceintures, plusieurs parties des vêtemens, les chaussures, ou bien des meubles de prix; soit que, monté sur un anneau d'or, il servît à la fois de bague et de cachet.

2. Les plus belles pierres gravées étaient offertes aux dieux, et déposées dans les temples. Pour les princes, elles étaient comme un insigne du suprême pouvoir et le sceau de l'état; pour les particuliers, elles donnaient l'authenticité à leurs actes publics et privés. Alexandre, vainqueur de Darius, se servait du cachet de ce prince pour ses lettres et les actes relatifs à l'Asie; Auguste adopta d'abord une pierre portant un sphinx et lui substitua ensuite une tête d'Alexandre, et

puis la sienne même; ses successeurs adoptèrent celle-ci, mais Galba la remplaça par son cachet de famille, où était figuré un chien posé sur la proue d'un vaisseau; enfin la famille des Macriens avait adopté la tête d'Alexandre. L'usage des cachets de ce genre fut aussi très répandu dans la Grèce; les villes, les corporations et les familles en avaient de particuliers. Rien n'était plus général à Rome que l'usage des anneaux; et c'est à cet ornement que Cicéron déclare qu'il a reconnu une statue de Scipion l'Africain, sans doute, parce que cet anneau portait le signe de la famille des Scipions. C'est ce même goût qui a excité l'émulation des artistes pour imiter, en matières quelquefois assez communes, les pierres gravées antiques.

3. Les pierres gravées qui nous viennent des anciens n'ont point changé de destination; le même goût les emploie aux mêmes usages; elles ne sont pas moins recherchées aujourd'hui, qu'elles ne le furent autrefois dans toutes les parties du monde, des Grecs et des Romains. Les partisans du luxe moderne ont hérité de la passion des Cyrénéens pour les pierres gravées, et l'on trouverait peut-

être encore des musiciens qui, à l'exemple de l'Isménias de Pline, portent un camée comme insigne de leur art, et, comme ce joueur de flûte, sont toujours fâchés de ne pas l'acheter à plus haut prix.

4. Mais considérant ici ces pierres gravées sous un rapport plus grave et plus utile sans doute, dans l'intérêt de l'étude des arts et des coutumes de l'antiquité, on peut dire vraiment que leur importance à cet égard n'est surpassée par aucune autre sorte de monument. Avec les procédés et l'histoire des arts, on y trouve la religion, l'histoire, les écritures, les opinions, les costumes et jusqu'aux amusemens des anciens peuples ; les portraits de leurs grands hommes ; la reproduction, dans des proportions très resserrées, de quelques-uns des chefs-d'œuvre de leur architecture, de leur sculpture ou de leur peinture, qui ne sont pas venus jusqu'à nous ; des indices certains sur leurs progrès dans la connaissance de la nature, et une foule d'exemples de ces compositions gracieuses, singulières ou fantastiques que le goût ou le caprice des artistes grecs multiplia à l'infini. C'est par l'étude des pierres

gravées que Raphaël et Michel-Ânge s'épargnèrent des tatonnemens qui auraient peut-être ralenti les élans de leur génie. D'autres peintres célèbres y ont trouvé des compositions qu'ils n'ont pas dédaigné d'imiter, et la glyptique moderne, dont la restauration est toute récente en France, travaille encore d'après les beaux modèles que fournit l'antiquité, et qu'elle n'a pas égalés.

5. L'époque de l'invention de l'art de graver sur pierres fines, est tout-à-fait ignorée. Elle remonte aux plus anciens temps connus par les documens de l'histoire. L'Exode (XXVII, 9 et suiv.) énumère les diverses pierres gravées qui doivent faire partie des vêtemens du grand-prêtre Aaron, et cette indication remonte au XVI<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Les Éthiopiens, selon Hérodote, gravaient aussi des cachets; on connaît des pierres avec des inscriptions en sanskrit, ancienne langue des peuples de l'Inde; mais dans la pratique de cet art, comme pour tous les autres, l'Égypte conserve encore sur tous les peuples son antériorité, démontrée à la fois par les relations historiques et par des monumens qui sont venus jusqu'à

nous. Le roi d'Égypte qui choisit Joseph pour son ministre , lui donna son anneau comme témoignage de la délégation de son autorité, et Joseph précéda les temps de l'Exode de plusieurs générations. Les collections des pierres gravées égyptiennes , appelées *scarabées* parce qu'elles ont la forme de cet insecte, nous en montrent qui , dans leurs inscriptions , portent des noms de rois antérieurs à l'existence même de Joseph. L'étude des monumens de la glyptique prouve donc que les plus anciennes productions de cet art sont des ouvrages des Égyptiens.

6. Les Étrusques , les Grecs et les Romains le pratiquèrent aussi, et il se conserva comme tous les autres arts jusqu'à l'irruption impétueuse de la barbarie sur les restes dégénérés de l'ancienne civilisation. On est induit à croire que les Étrusques l'apprirent des Égyptiens , parce que les plus anciennes pierres gravées Étrusques ont aussi la forme d'un scarabée. Dans tous les cas, les Italiotes précédèrent les Grecs dans la connaissance de l'art glyptique , comme dans celle des autres arts qui dépendent du dessin , et ils y travaillèrent avant leur

première communication avec les Grecs. Mais les Grecs de leur côté portèrent cet art jusqu'à son plus haut point de splendeur, et c'est à leur génie qu'on est redevable de son admirable perfection. Les Romains furent les élèves des Grecs et n'égalèrent jamais leurs maîtres.

## § II. Matériel de l'art.

7. La mécanique de la glyptique n'a été décrite dans aucun des ouvrages qui nous restent des anciens ; on trouve quelques indications éparses dans les livres de Pline ; mais on a reconnu que les anciens procédaient comme les modernes , en employant la scie (*terebra* ) , la bouterolle (*ferrum retusum*) propre à user la pierre ou à l'entamer, le touret , la poudre et la pointe de diamant. Ils avaient fait aussi usage du *naxium* ou grès du levant , ensuite du schiste d'Arménie , et enfin de l'émeril qu'ils appelaient *smyrriis* , et de l'os de seiche pour polir. Il paraît que les artistes anciens se chargeaient eux-mêmes de ce soin ; aussi la perfection du poli est-elle un des caractères remarquables des pierres antiques. Ces artistes étaient désignés en gé-

néral sous la dénomination de *lithoglyphes*, graveurs en pierre, mot grec dont le latin *sculptor* ou *cavator* paraît avoir été synonyme. L'art de monter les pierres portait chez les grecs le nom de *lithocollésis*, et ceux qui s'y adonnaient à Rome, s'appelaient *compositores gemmarum*. Enfin on donnait le nom de *dactyloglyphes* aux graveurs *d'anneaux*, et l'on a tiré de celui-ci les mots *dactyliologie*, la science des pierres gravées en général, mais plus spécialement des bagues qu'on portait aux doigts; *dactylographie*, la science de leur description, et *dactylioθήque*, cabinet ou collection de monumens de ce genre.

8. Les substances employées par les anciens dans la glyptique, furent variées et nombreuses; elles sont animales, végétales, minérales ou artificielles. Parmi les premières, on compte le corail et l'ivoire; parmi les secondes, le citronier, le buis, l'ébène, le sycomore, etc.; les substances minérales, sont l'argile ou bien des bitumes, des métaux ou des pierres: 1<sup>o</sup> l'argile cuite; 2<sup>o</sup> le jayet, le charbon-fossile, le succin, le chryselectrum, etc.; 3<sup>o</sup> l'hématite, la calamite, la malachite et l'aimant; 4<sup>o</sup> les pierres ont

été plus généralement employées, et leur variété est presque infinie; parmi les pierres diverses travaillées par les anciens, on a reconnu le lapis lazuli, le schiste calcaire, la pierre ollaire ou pierre thébaine des anciens, et la stéatite ou pierre de lard; on a aussi des exemples de pierres magnésiennes employées par les anciens, et parmi les substances siliceuses, qui font feu sous le briquet, les artistes ont choisi les plus dures comme se prêtant plus sûrement à la finesse et à la délicatesse des traits. On les classe selon qu'elles sont transparentes, semi-transparentes ou opaques, et on compte dans ces trois classes; 1° le diamant, le rubis, le saphyr, la topaze, l'émeraude, l'améthyste, l'aigue marine, le grenat, l'hyacinthe, qu'on croit être le *craterites* de Pline, le cristal de roche; 2° la plume d'émeraude, ou prase, l'opale, le girasol, espèce d'opale très chatoyante, l'hydrophane, les agathes, la chalcédoine, la cacholong, la sardoine, la cornaline, le jade; 3° le jaspe verd, jaune, brun, noir, gris, ou sanguin, c'est-à-dire, vert parsemé de taches rouges, le granit, le basalte, la serpentine, la siénite; enfin par-

mi les pétrifications, la turquoise a été souvent employée par les anciens.

9. Les substances artificielles qu'ils mirent ordinairement en œuvre, étaient des vitrifications; ils coloraient le verre et la porcelaine, ils reprenaient et ouvrageaient au touret les pièces de verre qu'ils avaient d'abord coulées; ils combinaient des couches de couleurs diverses, qu'ils soudaient par l'action du feu. Les Egyptiens firent aussi des émaux dans la plus haute antiquité, et le nombre de leurs scarabées en porcelaine ou autres matières cuites, est très considérable. Les anciens composèrent aussi des *pâtes* vertes, bleues, blanches, etc., imitant les pierres fines; les objets antiques de cette nature sont également recherchés; leur prix est indépendant de la matière, mais on doit à ces espèces de contrefaçons, la connaissance de plusieurs ouvrages admirables dont les originaux ne nous sont point parvenus.

10. La nature de la gravure sur les pierres, les fait diviser en deux grandes sections; 1° *les intailles*, ou pierres gravées en creux; 2° *les camées*, ou pierres gravées en

relief. Les Égyptiens, les Étrusques, les Grecs et les Romains pratiquèrent également ces deux méthodes. Le scarabée figuré en relief et dans tous ses détails sur les pierres égyptiennes, constitue certainement un camée, quoique le plat de la pierre porte ordinairement un sujet ou une inscription en creux; on connaît d'ailleurs plusieurs pierres égyptiennes dont la partie plate est encore taillée en camée, quoique le relief soit dans le creux. Il en est de même des scarabées étrusques. Outre les deux grandes divisions qui viennent d'être indiquées, les pierres gravées reçoivent encore d'autres dénominations caractéristiques, tirées de leur forme ou de la nature même du sujet. On appelle *scarabées*, les pierres qui ont la forme de cet insecte posé sur une base aplatie; *cabochons*, les pierres convexes; *grylli*, celles qui offrent des sujets grotesques; *caprices*, les sujets groupés d'une manière bizarre; *chimères* l'association des parties de divers animaux pour en former un de *pure invention*; et *pierres astrifères*, celles où des astres sont figurés. Lorsqu'une pierre porte deux ou plusieurs têtes de profil, ces têtes

sont appelées *conjuguées* quand les profils sont superposés l'un au dessus de l'autre, *affrontées* quand les têtes se regardent, et *opposées* quand leur face est tournée sur les deux côtés contraires. (*Scarabées, Pl. III, Fig. 1 et 2.*)

### § III. *Abrahas.*

11. Une classe particulière de pierres gravées porte le nom d'*Abrahas*, ou de pierres *basilidiennes*. On le donne à celles où sont figurées, ordinairement avec peu d'exactitude, des divinités égyptiennes ou autres, combinées avec des symboles tirés des religions de l'Inde ou de la Perse, et accompagnées d'inscriptions en lettres latines, grecques, coptes ou hébraïques, et de signes cabalistiques mêlés ensemble. Quelquefois les inscriptions coptes forment un sens entier; souvent on n'y lit que le mot  $\text{ABPA}\epsilon\text{AC}$ , dont les lettres, prises numériquement selon l'alphabet grec, donnent ensemble le nombre 365 (A 1, B 2, P 100, A 1,  $\epsilon$  60, A 1, C ou  $\Sigma$  200, = 365). On les considère donc comme le symbole du culte du soleil dans la secte des Gnostiques, qui re-

monte aux premiers siècles de l'ère chrétienne en orient. Les pierres de ce genre sont ordinairement d'un mauvais travail et très souvent écrites ou taillées des deux côtés. Quelquefois aussi une pierre plus ancienne et d'un travail meilleur a reçu une inscription qui en a fait une amulette consacrée : il faut donc distinguer ces deux époques sur la même pierre , et l'estimer selon le mérite de la gravure primitive, les abraxas étant très communs. Mais les notions sur la secte des Gnostiques ou des Basilidiens n'étant pas encore très positives, ces monumens peuvent répandre quelques lumières sur son esprit, ses pratiques et ses croyances ; ils ne doivent donc pas être rejetés à cause de la médiocrité du travail.

#### § IV. *Cylindres.*

12. On doit indiquer ici un genre de monument qui, pour la matière, le volume et le travail, est fort analogue aux pierres gravées, quoiqu'il en diffère par la forme et vraisemblablement par l'usage ; je veux parler des *cylindres*. On donne ce nom à des

cylindres de matières dures, naturelles ou artificielles, basalte, jaspe, turquoise, hématite, lapis, agathe, porcelaine, terre cuite, etc., de proportions variant d'un à trois pouces de longueur, de quelques lignes à un pouce de diamètre, percés d'outre en outre dans le sens de la longueur, et dont la surface est couverte de figures et d'inscriptions. On connaît des cylindres égyptiens et persépolitains. On les trouve dans ces contrées, et l'origine de ce genre d'amulettes n'est pas encore bien connue. On les croyait particuliers aux Perses; on a trouvé en Égypte des cylindres portant des figures égyptiennes et des inscriptions persépolitaines, ce qui ne contredisait pas l'opinion générale sur leur origine, ces objets ayant pu être fabriqués en Égypte sous la domination des Perses. Mais on vient de recueillir tout récemment des cylindres purement égyptiens, de matières travaillées par les égyptiens, couverts de figures et d'inscriptions égyptiennes, et portant des noms de rois égyptiens antérieurs de plusieurs siècles à l'invasion des Perses en Égypte. Ces monumens paraissent donc être d'invention égyptienne, et ils auront pu passer à d'au-

tres peuples comme les scarabées. Les cylindres *égyptiens* portent des figures de dieux , avec leurs noms en hiéroglyphes; on y trouve aussi des cartouches où des noms royaux sont inscrits. Les cylindres *persépolitains* offrent des sujets tirés de la religion persane , accompagnés d'inscriptions en caractères qu'on appelle *cunéiformes* , parce que l'alphabet de ce caractère se réduit à un seul signe ayant la forme d'un coin ou triangle allongé ; se combinant en divers sens et en nombres divers , il forme toutes les lettres de cet alphabet , qui n'est pas encore entièrement connu. Quelquefois les cylindres de cette espèce ne portent que des inscriptions. Ils n'en sont pas moins interessans pour l'histoire et l'archéologie.

#### § V. *Critique des pierres gravées.*

13. L'art de discerner les pierres antiques d'avec les imitations ou les compositions modernes , est la partie la plus difficile de leur étude ; les plus habiles connaisseurs s'y méprennent quelquefois ; mais comme ces méprises ne sont graves que pour les pierre-

d'un grand prix , on peut s'éclairer de l'avis de ceux qui ont le plus d'habitude de ce genre de monumens. On doit examiner d'abord si la matière de la pierre fut connue et travaillée par les anciens ; si elle provient d'un gisement d'où ils purent en tirer pour leur usage , et si les bons artistes l'employèrent. Le fini parfait du travail , la franchise du dessin , la fidélité du costume , le fond de la gravure bien poli et bien pur , sont des indices assez certains d'antiquité ; quelque incorrection ou quelque faute même dans le dessin , ne les contredisent pas ; une gravure peu profonde , et même presque à plat , n'est pas un ouvrage moderne , quoique la gravure antique soit souvent très profonde et le relief très haut. L'emploi de la perspective rend une pierre très suspecte , les anciens ayant ignoré cette application de la dioptrique ; ils se bornaient à graver plus profondément la figure principale , afin qu'elle sortit davantage dans les reliefs ; ils savaient cependant produire dans les camées une sorte de distribution d'ombres et de lumières. On a remarqué enfin que le méplat (applatissage des parties rondes du corps

humain dans les figures ), est un des principaux caractères des pierres antiques. Du reste , les camées , dont on a fabriqué un grand nombre dans les temps modernes , sont en général plus suspects que les intailles. On conseille encore très particulièrement l'examen attentif de la matière des pierres , leur dureté , leur poids , leur saveur , leur opacité et l'effet du tact ; de les exposer aux rayons du soleil pour s'assurer que leurs couches sont naturelles , et que les inscriptions n'ont pas été ajoutées par des faussaires. On doit remarquer aussi qu'on a exécuté un travail moderne sur des pierres antiques découvertes toutes préparées. L'aspect des pierres antiques est en général plus mat et moins brillant que celui des pierres modernes ; le sujet et les inscriptions sont d'un grand secours pour aider à une distinction qui résultera plus sûrement de l'usage et de l'étude comparative des ouvrages anciens avec les modernes , et d'un grand exercice des yeux et du jugement. On a dit que la cire s'attachait plus aisément aux pierres modernes qu'aux pierres antiques ; mais cette règle n'est pas certaine : la cire s'attachera

à une pierre d'autant plus fortement , que le poli de la pierre sera moins parfait , qu'elle soit antique ou moderne. Enfin on connaît des pierres antiques qu'on a nouvellement repolies , ce qui altère très sensiblement les traits de la composition , et leur fait perdre de leur prix.

§ VI. *Sujets des pierres gravées.*

14. Les sujets des pierres gravées, autres que les portraits et les compositions de fantaisie , sont tirés de la mythologie , ou des temps héroïques , ou des événemens historiques. On examinera donc si le sujet est conforme aux rites , aux mythes et aux traditions qui sont consacrées , si les attributs et le caractère des figures s'y rapportent exactement , ainsi que les symboles accessoires. On doit remarquer cependant que des sujets mythologiques inconnus ou difficiles à expliquer , prouvent plutôt en faveur de l'antiquité de la pierre que contr'elle. Les égyptiens ont été fidèles dans leurs ouvrages aux idées de leur nation , et leurs scarabées sont d'ailleurs en trop grand nombre

pour qu'on songe à les contrefaire si ce n'est sur des matières rares ou singulières ; mais dans ce cas, le tracé mal conformé des inscriptions décèlerait bientôt le faussaire. Quant aux étrusques, le style de leurs ouvrages est un type d'authenticité qu'il n'est pas facile d'imiter, et qui ne peut tromper si on le combine avec les indices généraux exposés au précédent paragraphe. Les grecs ne traitèrent que des sujets pris de leur mythologie ou de leur histoire héroïque, et rarement d'événemens contemporains de la pratique de l'art. A Rome, les artistes s'adonnaient encore aux sujets grecs, et s'ils représentèrent un sujet de l'histoire romaine, ils mêlèrent toujours l'allégorie à l'histoire, et l'absence des figures allégoriques dans des sujets de ce genre, rend toujours la pierre très suspecte.

15. Les inscriptions sont ordinairement très courtes : elles sont des devises ou des noms propres. Ainsi, sur une cornaline représentant Hercule se reposant de ses travaux, on écrit en grec cette sentence : « Le travail est la source d'un honorable repos. » Quant aux noms propres, on a tiré de leur étude ces trois préceptes : sur les

pierres étrusques, c'est le nom du personnage qu'elles représentent ; sur les pierres grecques , c'est le nom de l'artiste ; sur les pierres romaines , le nom du propriétaire ou celui de l'artiste. Les inscriptions sont d'un grand secours pour l'examen de l'authenticité d'une pierre ; on doit donc s'attacher à ces inscriptions , examiner la forme des lettres , si elle est telle que les indiquent la nature des alphabets antiques , leurs variations et leur état pour l'époque à laquelle la pierre paraît remonter ; si elle est étrusque , les lettres doivent l'être aussi ; le vieux style grec exige les lettres de l'alphabet contemporain , et il en est de même pour les temps postérieurs : on trouvera à la IV<sup>e</sup> planche le tableau de ces alphabets. En général , les artistes grecs ont écrit leur nom au génitif , sous entendant les mots *ouvrage de . . .*

Une inscription ajoute au prix d'une pierre , mais les faussaires se sont particulièrement appliqués à ce genre de supercherie. Pour ne pas en être la dupe , on examine si la beauté du travail répond à la réputation de l'artiste ancien auquel on l'attribue , et dont le faire est connu par d'autres ouvra-

ges ; si la matière , par sa beauté et par son prix , répond aux soins qu'avaient les meilleurs graveurs de ne travailler que sur les plus belles pierres. La manière dont les lettres sont gravées est aussi un bon indice ; sur les plus anciennes , elles ne sont pas très soignées , et offrent même quelquefois maintes incertitudes. Cependant le fond est bien terminé , et le poli ne diffère point de celui de l'ensemble de la pierre ; le secours de la loupe est ici indispensable. Les inscriptions des pierres du siècle d'Auguste , sont remarquables par la beauté des lettres et leur parfaite exécution , quoique très petites. Les grands artistes ne laissaient à personne le soin d'y inscrire leur nom , ils voulaient que tout fût parfait dans leur ouvrage. Ces inscriptions , particulièrement celles du temps d'Auguste , sont terminées par des petits points ronds très égaux dans leurs proportions , leurs intervalles et leurs profondeurs ; ils sont en creux et faits à la bouterolle ; on pense qu'ils indiquaient la distance des lettres et l'intervalle de leurs jambages , afin de les rendre plus régulières. Il est presque superflu d'avertir

que le mélange des lettres grecques et latines dans une inscription, dénonce au premier aspect l'ouvrage d'un faussaire, ainsi que la mauvaise orthographe des mots et des noms propres, trompés qu'ils étaient par la prononciation, comme pour le nom du graveur Dioscorides, qu'ils ont écrit ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ au lieu de ΔΙΟΣΚΟΤΡΙΔΟΥ, comme le veut l'étymologie. Il en est de même si l'on a donné à la même lettre répétée, deux formes différentes qui appartiennent à deux époques de l'alphabet, tandis que la pierre ne peut être contemporaine que d'une seule : ainsi, le S grec, figuré par Σ et par C dans le même mot. On trouve quelquefois deux noms propres sur une pierre ; si le premier est au nominatif et le second au génitif comme ΕΥΤΥΧΗΣ ΔΙΟΣΚΟΤΡΙΔΟΥ. *Eutichès.. de Dioscoride*, on voit que l'auteur de la pierre était le fils ou l'élève de celui qui porta le second nom ; si l'on y lit deux noms propres unis par la conjonction ΣΤΝ, *avec*, c'est que les deux artistes ont travaillé à la même pierre. Enfin, un artiste a ajouté à son nom celui de sa profession ΛΙΘΟ... *lithoglyphe* ; et d'autres, le nom de leur pays. Les noms des graveurs

romains sont le plus souvent écrits en grec. Il est presque inutile d'ajouter qu'une pierre portant le nom d'un artiste dont l'époque est connue, et un sujet tiré des temps postérieurs à cet artiste, révèle aussitôt son évidente fausseté. Les plus habiles imitateurs des inscriptions antiques, parmi les artistes modernes, furent Flaviano Sirleti, Natter et Pichler, graveurs du 18<sup>e</sup> siècle. Le premier signa ses propres ouvrages, pour leur donner une apparence d'antiquité, des initiales de son nom en lettres grecques Φ.Τ.Σ. *Phlabiou tou Sirletou*. Pichler l'écrivit tout entier : ΠΙΧΛΗΡ. Natter traduisit le sien par le mot grec ΤΑΡΟΣ, et des antiquaires célèbres s'y sont laissé tromper. Souvent l'époque où vivait un lithoglyphe ancien n'est pas exactement connue; son nom peut donner quelques approximations, et celui de Zosime, par exemple, rappellera le Bas-Empire, ce nom étant d'un usage plus fréquent à cette époque.

§ VII. *Collections glyptographiques chez les anciens.*

16. On a vu (§ 1<sup>er</sup>) les usages divers que

les anciens firent des pierres gravées , soit intailles , soit camées. Ils les employèrent aussi à l'ornement des plus précieux ouvrages de l'art et des ustensiles religieux. Une inscription grecque, publiée par Chandler, et qui est l'inventaire public du trésor déposé dans l'Opistodome du Parthénon à Athènes, indique clairement que des pierres gravées en faisaient partie. Une corne d'abondance en or et ornée de pareilles pierres, fut donnée par Auguste au temple de la Concorde, à Rome; et l'éloquence de Cicéron contre Verrès a rendu célèbre un candelabre orné d'intailles ou de camées, destiné par le roi Antiochus au temple de Jupiter-Capitolin. Au dire de Pline et de Suétone, César et Marcellus consacrèrent même des collections de pierres gravées aux temples de Vénus et d'Apollon, à Rome. Une autre collection, formée par le roi Mithridate, était célèbre par sa magnificence, dans l'antiquité même. Enfin Pompée et Scaurus avaient aussi de riches collections à Rome. Dans le Bas-Empire, les pierres gravées et les pierres précieuses étaient répandues à profusion dans les vêtements des prin-

ces, des femmes et des riches particuliers ; au moyen âge , elles étaient encore très recherchées, quand tous les autres monumens antiques étaient méprisés ou inconnus. Le sceau du roi Pépin était une pierre antique portant la figure d'un Bacchus , et celui de Charlemagne, un Sérapis. On en orna aussi les bijoux des églises , les reliquaires , les châsses des Saints , la reliure des livres liturgiques ; et ces monumens tout profanes, dont le sujet n'était bien souvent rien moins que pieux , concouraient à la splendeur du culte chrétien. On doit à cet usage la conservation d'un grand nombre de pierres gravées et des plus belles ; car lorsque la barbarie eut anéanti les traces du goût et de la pratique du bel art, les pierres gravées furent oubliées jusqu'en des temps meilleurs, bien qu'assez tard on eût fabriqué en Orient des camées et des intailles en pierres fines ou en pâtes , représentant des sujets chrétiens tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et portant quelquefois de longues inscriptions grecques. Mais ces ouvrages ont tous les défauts qui caractérisent cette époque d'agonie pour l'esprit humain. Au XV<sup>e</sup>

siècle, on tenta quelques essais en Occident pour restaurer la glyptique ; mais il fallait un mouvement plus général dans les esprits pour raviver la source du savoir et les efforts de l'intelligence. Les Turcs nous rendirent ce grand service, sans y penser ; et la glyptique, qu'on n'avait pas tout-à-fait oubliée à Constantinople, passa avec les lettres en Italie, où les Médicis les accueillirent avec une munificence qui est leur plus beau titre à la reconnaissance des hommes. Ils montrèrent un penchant particulier pour les pierres gravées, et les courtisans propagèrent ce goût, tout en ne songeant qu'à flatter celui de leurs maîtres. Jean et Dominique excellèrent dans la pratique d'un art qui était l'objet des plus grands encouragemens ; le premier grava en creux, le second en relief, tous deux avec un tel succès, qu'ils ne sont connus dans l'histoire que sous la dénomination de *Jean des Cornalines* et *Dominique des Camées*.

17. La gravure en pierres fines, qui renaquit en Italie au XV<sup>e</sup> siècle, y fleurit surtout dans le XVI<sup>e</sup>, déclina dans le XVII<sup>e</sup>, et reflorissait dans le siècle suivant. Cet art fut

importé en France par Matteo del Nassaro, qui y vint à la suite de François I<sup>er</sup>, et Caldoré se distingua le premier parmi les artistes français en ce genre, dès le règne de Louis XIII. Mais la France nous semble pouvoir revendiquer avec toute raison une famille d'artistes nés français, à Figeac (Lot), celle des *Siriés*, qui se sont succédés de père en fils, comme graveurs de la galerie et à l'école des beaux-arts de Florence; ils y existent encore, et le talent de Louis Siriés est sur-tout loué par Giulianelli, comme ayant réussi à renfermer un grand nombre de figures dans un petit espace. D'autres artistes français se sont distingués dans la glyptique, par le mérite de leurs ouvrages: Julien de Fontenay, que l'on croit être le même que Caldoré; Maurice, originaire du Milanais, mort en 1732; Barrier, mort en 1746; Jacques Guay, de Marseille, et M. Jeuffroy, membre de l'Institut. Cet art reprend, depuis quelques années, un nouvel essor, au moyen des grands prix fondés par la munificence royale et décernés chaque année par l'académie royale des beaux-arts. En Allemagne, la gravure en pierres fines

remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, et les artistes de ce pays prétendent au premier rang après les Italiens. Ils font encore beaucoup d'armoiries sur pierres dures. L'Angleterre cite aussi quelques bons graveurs ; au premier rang, Thomas Simon, qui grava le portrait de Cromwell, et quelques artistes vivans y donnent aujourd'hui des preuves d'un mérite réel.

### § VIII. *Artistes anciens.*

18. Après cette légère esquisse de l'histoire de la glyptique jusqu'à nos jours, nous devons revenir au sujet principal de ce Résumé, la Glyptographie des anciens. Le nombre des artistes de cette époque, qui ont signé leurs ouvrages, est assez considérable, et nous en donnons ici une nomenclature abrégée, par époque. Elle est d'une utilité certaine, autant pour l'histoire de l'art que pour l'étude des monumens mêmes, sur-tout par l'indication des principaux ouvrages de chaque artiste et de leurs marques particulières. On pourra par-là reconnaître les copies anciennes ou modernes de leurs produc-

tions. On n'a recueilli le nom d'aucun des artistes égyptiens ou étrusques. La liste s'ouvre par les artistes grecs, et l'histoire écrite place en tête Théodore de Samos, qui avait gravé l'anneau de Polycrate. Pline le considère comme l'inventeur du tour; mais on peut remarquer à cet égard que les ouvrages égyptiens exigeant les mêmes procédés, c'est encore à ce peuple qu'une pratique antérieure doit faire rapporter la découverte de tous ces moyens mécaniques. Afin de donner à la liste qui suit toute son utilité, nous marquerons d'une astérisque \* les noms des graveurs dont aucun ouvrage ne nous est parvenu.

*1. Graveurs Grecs antérieurs au siècle  
d'Alexandre.*

\* THEODORE de Samos; l'anneau de Polycrate.

\* MNÉSARQUE, père de Pythagore.

LYSANDRE; un guerrier armé (vieux style), avec le nom du graveur en lettres rétrogrades de l'ancien alphabet grec. Lanzi croyait que ce nom était plutôt celui du guerrier même.

HEIUS; une Diane chasseresse (vieux style grec).

PHRYGILLUS'; un amour sortant de l'œuf.

THAMYRUS; un sphinx qui se gratte.

2. *Graveurs Grecs, depuis Alexandre jusqu'à Auguste.*

- ADMON; Hercule buveur et vieux. (AΔ.)  
 APOLLONIDÈS; un bœuf couché. (Fragment.)  
 POLYCLÈTE, de Sicyone; Diomède enlevant le Palladium. (Sujet très souvent reproduit.)  
 PYRGOTELES, seul autorisé à graver le portrait d'Alexandre; tête d'Alexandre; têtes de Phocion. (Douteuses.)  
 TRYPHON; les noces de l'Amour et de Psyché.  
 \* CHRONIUS; Terpsichore debout. (Imitée par Onésas et Allion.)

3. *Graveurs Grecs du siècle d'Auguste.*

- ACMON; un Auguste.  
 QUINTUS ALEXA; deux jambes. (Fragment.)  
 COEMUS ou COENUS; Adonis; un faune  
 AGATHOPUS; tête d'un vieillard romain.  
 AULUS; un cavalier grec; quadriges; tête de Diane, d'Esculape; des amours, etc. (Il paraît qu'il y eut plusieurs graveurs de ce nom.)  
 CNEIUS; un baigneur avec le strigile; un athlète se frottant avec de l'huile; plusieurs portraits d'une très belle exécution.  
 DIOSCORIDES (d'Égée, en Asie-Mineure), le plus célèbre de l'époque; deux bustes d'Auguste; le portrait de Mécène ou de Cicéron; Mercure voyageur; l'enlèvement du Palladium; Persée regardant la tête de Méduse; tête d'Io, Mercure portant un bélier, (chef-d'œuvre de l'art); Démosthènes; Thalie; Minerve.

**EPITYNCHANUS** ; tête de **Sex. Pompée** ; **Bellérophon.** (EIII.)

\* **AGATHOPUS** , nommé avec le précédent dans les inscriptions funéraires des domestiques de la maison d'Auguste , avec le titre d'*Aurifex*.

**EUTYCHÈS** , fils ou élève de **Dioscorides**.

**ONÉSIDÉMOS** ; tête de **Minerve**.

**SOLON** ; tête de **Cicéron** ou de **Mécène**.

#### 4. Graveurs Grecs postérieurs à Auguste.

##### *Temps de Tibère.*

**ÆLIUS** ; tête de **Tibère**.

**N . . . .** ; Apothéose d'Auguste.

**N . . . .** ; Apothéose de **Germanicus**.

##### *Temps de Caligula.*

**ALPHÉE** et **ARÉTHON** ont gravé plusieurs ouvrages en commun ; **Germanicus** et **Agrippine** ; le jeune **Caligula**.

**ALPHÉE** seul ; triomphe d'un roi barbare , trainé dans un *bige* , et couronné par la **Victoire**.

##### *Temps de Titus.*

**EVODUS** ; portrait de **Julie** , fille de **Titus** ; une tête de cheval.

**NICANDRE** ; autre portrait de **Julie**.

##### *Temps d'Adrien.*

**ANTIOCHUS** ; **Minerve guerrière** ; portrait de **Sabine** (douteux pour l'attribution à cet artiste).

**ANTÉROS**; Hercule ou un esclave portant un bœuf.

**HELLEN**; Antinoüs sous la figure d'Harpocrate.

*Temps de Marc-Aurèle.*

**ÆPOLIEN**; portrait de Marc-Aurèle.

**ÆPOLIUS** (ΦΡ); Bacchus dans le délire de l'ivresse.

*Commencement de la décadence de l'art.*

**GAURANUS** et **ANICETTUS**; combat d'un dogue contre un sanglier, si ces deux noms ne sont pas celui du dogue *Gauranus l'invincible*.

5.  *graveurs Grecs dont l'époque est incertaine.*

**AÉTION**; tête de Priam.

**AGATHÉMÉROS**; tête de Socrate. (Peut-être contemporain de Polyclète.)

**ALLION**; une muse, ou bien Sparte, fondatrice de Sparte, s'accompagnant de la lyre; tête d'Apollon. (On lui attribue sans fondement le cachet de Michel-Ange.)

**APELLE**; un masque scénique.

**APOLLODOTE**; une Minerve. (Son style annonce l'époque de l'art antérieure à Auguste.)

**APOLLONIUS**; Diane des montagnes, un flambeau à la main.

**ASPASIUS**; tête de Minerve, et deux autres ouvrages sur jaspe rouge. (2<sup>e</sup> siècle de J.-C.)

**ATHÉNION**; Jupiter foudroyant les Titans.

**AXIOCHUS**; un faune jouant de la lyre devant un enfant; un croissant entre les deux.

- CARPUS**; Bacchus et Ariane; Hercule et Iole.
- DIPHILUS**; un vase, avec deux masques au-dessus de l'anse. (Inscription suspecte.)
- EUPLUS**; un amour monté sur un dauphin.
- EUTHUS**; Silène, au milieu des amours, jouant de la lyre.
- HYLLUS**; taureau dionysiaque; Hercule jeune; tête de femme, tête de vieillard barbue, les deux portant le diadème. (Antérieur à Auguste.)
- MIDIUS**; combat d'un griffon contre un serpent. (Fragment.)
- MITHRANE** ou **MITHRIDATE** (MIΘ); tête de cheval.
- MYRTON**; une Léda.
- NICOMAUQUE**; un faune assis sur une peau de tigre.
- ONÉSAS**; Léda; une muse; Hercule couronné d'olivier.
- ONÉSIMOS**; tête de Minerve.
- PAMPHILE**; Achille jouant de la lyre.
- PHILÉMON**; Thésée considérant le minotaure qu'il a abattu.
- PERGAME**; une jeune bacchante.
- PLOTARQUE**; l'Amour porté sur un lion. (Paraît antérieur à Auguste.)
- SCYLAX**; tête d'aigle; Hercule *Musagète*.
- SELEUCUS**; tête de Silène.
- SOSTHÈNES**; une belle Méduse.
- SOSTRATES**; Victoire dans un *Bige*; Cupidon qui dompte deux lionnes attelées à un char.
- SOTRATE**; Méléagre présentant à Atalante la tête du sanglier de Calydon
- TEUCER**; Iole et Hercule. (Paraît antérieur à Auguste.)

6. *Graveurs Romains.*

**AQUILAS**; Vénus au bain : l'Amour lui présente un miroir.

**FÉLIX**; l'enlèvement du Palladium. (On le croit affranchi de Calpurnius-Severus.)

**QUINTILLUS**; Neptune, sur une aigle-marine.

**RUFUS**; figure de Ptolémée VIII; l'Aurore conduisant un quadrigé.

7. *Graveurs présumés du Bas-Empire.*

**CHOÉRÉMON**; une tête de faune.

**NICÉPHORE**; un Mercure.

**PHOCAS**; un pancratiaste et un vaisseau dans l'éloignement.

On remarque, à l'égard des pierres gravées romaines, 1<sup>o</sup> qu'un grand nombre portent des noms propres romains; mais ces noms sont considérés comme étant plutôt ceux des propriétaires de ces pierres, que le nom même des graveurs; 2<sup>o</sup> que l'ouvrage le plus remarquable parmi ceux qui appartiennent à l'époque du Bas-Empire, est celui qui est nommé *Saphir de Constance*, qui est dans une collection particulière à Florence. Il représente l'empereur Constance attaquant un sanglier dans les environs de la ville de Césarée, en Cappadoce.

§ IX. *Pierres gravées célèbres.*

19. Quelques pierres gravées antiques ont obtenu de la célébrité par la perfection du

travail, par la beauté ou le volume de la matière. On cite parmi les *intailles*, le Démosthènes, l'Io, le Persée et le Mercure de Dioscorides, le taureau d'Hyllus, l'Hercule de Cneius, la Méduse de Solon, la Julie d'Evodus et quelques autres. Une autre intaille en cornaline, quoique de petites proportions, n'est pas moins réputée, parce qu'elle a été le *cachet de Michel-Ange*, et elle est connue sous cette dénomination. Le sujet est une vendange, et à l'exergue on voit un pêcheur à la ligne. Cette cornaline a donné lieu à beaucoup de recherches et à des opinions contradictoires, même à l'égard de l'interprétation du sujet. Ceux qui la croient antique, considèrent la figure du pêcheur comme le symbole parlant du graveur grec Allion (Ἀλιεύς, le pêcheur); d'autres y voient au contraire la marque de Maria di Pescia, célèbre graveur et ami de Michel-Ange, et l'ouvrage serait ainsi des temps modernes. Cette pierre est au cabinet du roi à Paris, et l'on n'ose pas décider entre des sentimens si opposés. Parmi les camées, on remarque particulièrement celui qu'on appelle de la *sainte chapelle* et qui est dans le

même cabinet. C'est une sardonix apportée d'Orient par le comte Baudouin, et remise à la sainte chapelle par le roi Charles V. Elle présente trois scènes dans sa hauteur ; on en a donné diverses explications, et nous adoptons celle de M. Mongez (*iconographie romaine*, tom. II) qui voit dans la scène supérieure l'apothéose d'Auguste, dans la scène intermédiaire, la réunion des personnes de la famille de Tibère qui furent revêtues du sacerdoce institué pour le culte d'Auguste, et dans la dernière scène, des captifs de toutes les nations vaincues ou subjuguées par les principaux personnages de la seconde scène. Le camée de Vienne est moins grand que celui de Paris et ne présente que deux scènes, mais il est d'un travail plus fini, et n'est point fragmenté ; il a passé, de l'abbaye de Poissy, en Allemagne, et il représente l'apothéose d'Auguste avec sa femme Livie, et accompagné de toute sa famille. Derrière le prince sont Neptune et Cybèle qui paraissent être les symboles de sa puissance sur terre et sur mer. Le musée de Vienne possède encore d'autres camées magnifiques, notamment ceux qui représentent Oreste Ma-

tricide , le char de Neptune, Rome et Auguste , une aigle impériale, Claude et sa famille , Ptolémée Philadelphe avec une des deux Arsinoé ses femmes. On cite aussi comme un chef-d'œuvre de l'art, le camée de Jupiter Eglocus (porte-égide) trouvé à Ephèse, et qui avait passé momentanément de la bibliothèque de St. Marc de Venise à Paris. D'autres camées du cabinet du roi de France, sont également dignes d'être remarqués , et tels sont l'apothéose de Germanicus, Agrippine et Germanicus sous la figure de Cérès et de Triptolème, Ulysse publié par Millin dans ses *Monumens inédits*, des portraits de Tibère, Claude, Marc-Aurèle, Faustine, Hadrien, Antinoüs; enfin l'admirable pierre où Visconti a reconnu Ptolémée-Evergète II et la reine Bérénice; mais ce grand camée est formé de la réunion de plusieurs pierres, et les colliers donnés à chaque figure, cachent ce singulier arrangement.

20. Quelques auteurs, en parlant des pierres gravées, ont aussi parlé des *vases* ou *coupes* en pierres précieuses, sans doute à cause de l'analogie des matières propres aux deux genres de monumens; mais il aurait

fallu aussi, si l'on voulait se conformer entièrement à cette règle, comprendre dans cette nomenclature les figurines et autres objets antiques faits de cornaline, lapis, améthyste, etc. Il nous a semblé que la destination, l'origine et la spécialité dans chaque genre de monument, ne permettaient pas d'adopter cet ordre, et nous avons dû nous réserver de revenir sur les coupes en pierres fines, dans la section de ce volume qui traitera des meubles et ustensiles civils ou religieux.

### § X. *Collections modernes et leurs descriptions.*

21. L'exemple donné en Italie par les Médicis, trouva des imitateurs dans les autres parties de l'Europe, qui s'éclairèrent successivement de toutes les lumières répandues par la renaissance des lettres. Des collections de pierres gravées antiques furent formées dans divers lieux par les princes, les riches particuliers, les savans et les artistes. Les Croisés en avaient rapporté beaucoup de l'Orient; Peiresc, qu'il faut toujours nommer toutes les fois qu'il s'agit pour la France de re-

monter aux causes de sa résurrection littéraire, Peiresc fit chercher dans l'ancien monde les pierres gravées en même temps que les inscriptions, les manuscrits et les médailles ; il propagea ce goût par ses exemples. Les rois de France en avaient donné de très précieuses à des églises et à des abbayes ; ces riches ouvrages entrèrent bientôt dans le trésor de la couronne , dans les cabinets royaux et dans ceux des princes ; et dès le XVI<sup>e</sup> siècle plusieurs collections jouissaient d'une célébrité méritée. Le temps a dispersé les unes et augmenté les autres ; et, dans l'état actuel des choses, on cite comme les plus remarquables , parmi les collections publiques, celles de la galerie de Florence, dont on porte le nombre des pierres à plus de quatre mille ; du Vatican à Rome, du roi de Prusse, de l'empereur d'Autriche, du conseil de Leipzig, du roi de Danemarck au château de Rosenburg à Copenhague, de l'empereur de Russie qui contient les cabinets de Natter et d'Orléans ; et, parmi les cabinets qui n'appartiennent pas à des souverains, on cite les anciennes collections Strozzi et Ludovici à Rome, Poniatowski en Russie, celles des

ducs de Bersboroug , de Devonshire , de Carlisle , de Bedford et de Marlborough en Angleterre , et celles de M. le duc de Blacas , de M. le comte Pourtalès et de M. le baron Roger à Paris. On trouve dans les unes et dans les autres de très beaux ouvrages antiques ou modernes. Quelques amateurs des deux derniers siècles , à l'exemple de Laurent de Médicis , ont fait graver leur nom sur des pierres antiques comme signe de propriété ; on raconte même que le célèbre Maffei se donna d'abord beaucoup de peine pour interpréter les lettres LAVR. MED. qu'il trouvait sur quelques pierres de Laurent de Médicis , grand-duc de Toscane.

22. Les savans s'adonnèrent bientôt à l'interprétation des pierres gravées , et Leonardo Agostini en publia , dès le commencement du dix-septième siècle , un recueil qui a eu depuis d'autres éditions ; celui de La Chausse parut à Rome en 1700 , celui de Gorlée fut réimprimé à Leyde de 1695 à 1707 , enfin le recueil d'Ebermayer , à Nuremberg en 1720. Des érudits traitèrent aussi quelques points spéciaux d'antiquité par le secours des pierres gravées , et s'attachèrent

à quelque classe particulière de ce genre de monumens, tels que Chifflet aux abraxas, Passeri aux pierres astrifères, et Ficoroni à celles qui portent des inscriptions ; mais bientôt après parurent les *muséographies* ou descriptions particulières des plus célèbres cabinets, et tels sont les grands ouvrages connus sous les titres de *pierres gravées*, de Gori, de Bossi, le *museum florentinum* du même Gori, la galerie de Florence par Vicar et Mongez, le *museum Odescalchum* par Galeotti, la description des pierres en creux du cabinet du roi par Mariette, celle des pierres du duc d'Orléans par Leblond et Lachaux, du cabinet de Vienne par Eckhel, des cabinets de Gravelles, de Crassier ; de Stoch par Winckelmann ; du duc de Marlborough, enfin la description du cabinet impérial de St. Pétersbourg par M. Koehler, et la collection dont Millin commença la publication sous le titre de *pierres gravées inédites tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe*, et qui se continue à Paris par livraisons de format in-8°. D'autres archéologues se sont occupés aussi des pierres gravées, soit spécialement, soit dans des ou-

vrages relatifs à diverses branches de l'archéologie, et de ce nombre sont le P. Montfaucon dans son *Antiquité expliquée*, le comte de Caylus dans son grand et important *Recueil*, et parmi les étrangers, Amaduzzi, Rasponi, Vivenzio, Lippert et Raspe. Enfin des savans justement renommés ont exposé avec plus ou moins d'étendue les élémens même des études glyptographiques, ou leur bibliographie; tels sont, pour ce dernier point, Millin (1797), et de Murr (Dresde, 1806), et pour les rudimens de la science, le sénateur Vettori (Rome, 1739), Busching (Hambourg, 1781), Aldini (Césène, 1789), Eschembourg (Berlin, 1787), Millin (Paris, 1795 et 1797), enfin M. de Koehler (St. Pétersbourg en 1810).

### § XI. *Empreintes.*

23. Le goût général pour la glyptographie et l'impossibilité pour les amateurs et les artistes, de visiter tous les cabinets, ont fait imaginer les collections d'empreintes de pierres gravées, tirées en plâtre, en soufre et autres matières quelquefois combinées

ensemble. Excepté pour la nature même de la pierre, ces empreintes sont une image complète du monument et servent aussi bien que l'original aux recherches de l'historien, de l'artiste et de l'archéologue. On a donc multiplié ces empreintes, et formé des collections systématiques très utiles pour l'étude de la glyptographie. Pikler composa une collection d'empreintes des plus belles pierres, mais il ne publia pas le catalogue raisonné qu'il devait y joindre. Lippert a porté une collection plus générale d'empreintes jusqu'à quatre mille, et le savant catalogue qu'il en a dressé est un travail très utile pour leur étude. Après lui Tassie, à Londres, augmenta encore la série systématique des empreintes et l'éleva jusqu'à quinze mille; Raspe en a donné le catalogue, et l'illustre Heyne expose, dans son éloge de Winckelmann, toute l'utilité de ces recueils d'empreintes, si leur choix est fait avec quelque soin, si l'on se garde de mêler les ouvrages modernes avec les pierres antiques, enfin si l'on indique exactement la nature de la matière, la forme et les dimensions de la pierre, et le cabinet où elle se trouve. On fait aussi

des collections d'empreintes , plus ou moins nombreuses , à Rome et dans d'autres lieux d'Italie; elles sont devenues un objet de commerce , et il est rare que les voyageurs instruits quittent cette contrée classique sans emporter avec eux quelques boîtes qui remettent journellement sous leurs yeux l'image fidèle de quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art des anciens.

### § XII. *Classification des pierres gravées.*

24. Pour terminer ce que nous avons à dire sur les généralités de l'étude des pierres gravées , il ne nous reste plus qu'à parler de leur classification méthodique. Comme pour toutes les autres classes de monumens antiques , on doit avoir égard à leur origine ; on formera donc autant de grandes divisions que ces origines seront diverses, par les peuples auxquels elles se rapportent , et ces grandes divisions seront au nombre de cinq, savoir : Pierres Asiatiques , Pierres Égyptiennes , Pierres Étrusques , Pierres Grecques et Pierres Romaines. C'est dans chacune de ces grandes divisions que chaque

Pierre doit être placée d'après un système méthodique, sur lequel des auteurs accrédités ne se sont pas accordés en tout point. Passeri est celui qui est entré dans de plus grands détails à cet égard, mais les grandes collections sont très rares, et son plan, par son étendue, n'est applicable qu'à celles de ce genre. Il nous a donc semblé qu'en combinant les systèmes proposés jusqu'ici, on pourrait parvenir à un résumé également convenable aux grandes comme aux petites collections. Les circonstances y apportent d'ailleurs des modifications inévitables; et comme il s'agit principalement dans l'étude des pierres gravées, de connaître les arts et les opinions des anciens, leur histoire, leurs croyances religieuses, et les productions variées de leur esprit et de leur imagination, la méthode qui se prêtera le plus à d'utiles comparaisons par les analogies, à d'évidentes interprétations par des rapprochemens, sera aussi celle qui nous conduira le plus sûrement à ce but important.

25. On peut donc, après avoir déterminé les cinq grandes divisions déjà indiquées, procéder à une classification spéciale par

peuple , sans distinction des intailles d'avec les camées , sans rejeter même les pâtes antiques remarquables pour le sujet ou le travail. Les pierres gravées *asiatiques* sont peu nombreuses , et peuvent être comprises sous les trois dénominations de mythologiques, historiques, sujets variés ou inconnus, et les pierres qui ne portent que des inscriptions appartiennent à l'une ou à l'autre des deux premières classes. Les pierres *égyptiennes* , sur lesquelles il n'existe encore aucun système certain de classification , parce que l'interprétation de leurs sujets ou de leurs inscriptions ne pouvait pas précéder la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, exigent plus de détails qu'il ne nous est permis d'en présenter dans ce paragraphe ; on les trouvera sous le N° 27 ci après qui traitera spécialement de la glyptographie égyptienne. Les pierres gravées *étrusques* sont aussi en petit nombre et quelques-unes se mêlent intimement par leur sujet à l'histoire des Grecs. Mais le travail tout-à-fait étrusque, les range de droit , parmi les ouvrages des anciens peuples de l'Italie , et en fait une classe à part de toutes les autres. Les

pierres étrusques forment donc une division particulière et sans distinction de la forme des pierres, taillées en scarabée ou non. Les trois divisions proposées pour les pierres asiatiques, et qui se rapportent à la mythologie, à l'histoire ou bien à des sujets variés ou inconnus, suffisent à la glyptographie des étrusques. Les pierres *grecques* et *romaines* forment deux séries caractérisées par la différence des époques, qui en établit une très positive aussi dans les sujets, les origines et l'état de l'art. Mais les grandes analogies qui existèrent dans les systèmes religieux, les mœurs, les usages et l'état moral des deux peuples, permettent d'appliquer la même classification à la glyptographie de l'un et de l'autre. Le tableau suivant peut en renfermer au moins les élémens essentiels; à l'égard des pierres *chrétiennes*, il est bon de remarquer qu'elles sont l'ouvrage d'artistes grecs ou romains: l'unité dans le but exige aussi l'unité dans la classification, et il suffit de ranger les sujets selon l'ordre chronologique.

## PIERRES GRAVÉES

GRECQUES ET ROMAINES,

EN CREUX OU EN RELIEF.

MYTHOLOGIQUES.	{	Tout ce qui se rapporte aux dieux, aux demi-dieux et aux prêtres : figures et symboles, inscriptions religieuses et morales, sacrifices, vœux, temples, autels, objets consacrés, ustensiles des temples et des cérémonies.
HISTORIQUES.	{	Traits d'histoire, sujets et monumens civils et militaires, inscriptions, trophées, portraits connus, ( <i>appendice</i> , portraits inconnus), devises et sentences, souhaits tenant aux usages de la vie, professions diverses et leurs attributs.
PHYSIOGRAPHIQUES.	{	Représentation des objets naturels : animaux, végétaux, astres.
CHIMÉRIQUES.	{	Chimères, ou assemblage de parties prises de divers animaux, caprices, compositions de pure invention, ne se rapportant ni à la religion, ni à l'histoire, ni à la représentation de la nature ; caricatures ou <i>Grylli</i> .
CHRÉTIENNES.	{	Tous les sujets, portraits et inscriptions tirés de notre religion ; sectes diverses ; pierres <i>Basilidiennes</i> , à figures ou inscriptions.

## SECTION SECONDE.

*Glyptographie des divers peuples anciens.*

26. Après les principes généraux de la glyptographie, il est utile d'entrer dans

quelques détails particuliers sur les productions de cet art, qui nous sont parvenues de chacun des peuples anciens considérés comme formant l'antiquité classique et l'ensemble des origines pour notre occident. On trouvera donc dans les paragraphes de cette section, des notions spéciales sur les pierres gravées, égyptiennes, étrusques, grecques et romaines, les particularités qu'on y doit essentiellement remarquer afin de ne point se méprendre sur leur authenticité, la véritable expression du sujet, les caractères du travail, et leur classification. Nous ne pouvons point parler de la glyptographie des Gaulois : aucun monument de ce genre ne nous est parvenu de ce peuple célèbre, et l'histoire écrite ne nous dit pas qu'il ait connu ou pratiqué l'art dont ces monumens sont le produit.

§ I<sup>er</sup> *Glyptographie égyptienne.*

27. La forme la plus générale des pierres gravées égyptiennes est celle du *scarabée* posé sur une base ovale aplatie, et c'est la surface extérieure de cette base qui

a reçu la gravure. Cette base est percée dans le sens de sa longueur. L'insecte en est plus ou moins détaché, selon que l'ouvrage est plus ou moins soigné, quelquefois il n'y tient que par l'extrémité de ses pattes, plus souvent il adhère entièrement à la base qui n'est alors qu'indiquée par un trait creusé sur le contour de la pierre. Par cette disposition, les scarabées égyptiens sont tout à la fois *intailles* et *camées*; et il est à remarquer que souvent l'exécution en relief de la figure de l'insecte, est d'une perfection qui ne laisse rien à désirer, c'est le portrait accompli de l'individu vivant, le *scarabée sacré*, tel que M. Cailliaud l'a rapporté de la Nubie. Les élytres, ou ailes supérieures du scarabée en pierre, sont ordinairement unies, et quelquefois striées.

28. La gravure proprement dite a été exécutée selon divers procédés qu'il est utile de remarquer et de distinguer avec précision; ils sont très soigneusement décrits dans l'ouvrage publié sous le titre de *Choix de pierres gravées antiques égyptiennes et persanes* (Paris 1817, in-4°), par M. L.-J.-J. Dubois, qui porte dans la reproduction

des monumens de l'antiquité par le dessin, une fidélité malheureusement trop rare et qui ne peut être que le fruit des plus sérieuses études. On ne saurait avoir un meilleur guide et nous le suivons ici dans l'exposé des divers procédés que pratiquèrent les graveurs égyptiens. 1° *Gravure linéaire*; c'est une ligne peu profonde qui forme le contour de l'objet représenté; 2° *gravure en creux*; elle consiste dans l'enfoncement à plat de tout l'espace contenu entre les contours d'une figure quelconque; 3° *gravure en relief*, c'est la gravure ordinaire du camée, mais les égyptiens lui donnaient en général peu de relief; 4° *gravure en relief dans le creux*, la figure de l'objet est gravée en relief très bas, dans la profondeur d'un creux pris sur une surface unie, et sans enlever le champ de cette surface qui le dépasse ainsi fort peu en élévation; 5° *gravure de cachet*, c'est le procédé ordinaire pour les *intailles* ou gravures en creux, pour reproduire le sens vrai de l'objet par une empreinte en relief. On doit observer à l'égard de ce cinquième procédé, que les inscriptions hiéroglyphiques s'écrivant éga-

lement de droite à gauche et de gauche à droite, l'*intaille* et son *empreinte* sont également lisibles dans les deux sens; la gravure de cachet ne s'appliquera donc, à l'égard des égyptiens, qu'aux inscriptions en caractères *hiératiques* ou *démotiques*, qui s'écrivaient invariablement de droite à gauche, et dans le sens contraire sur les cachets destinés à les reproduire dans leur tracé régulier par leurs empreintes. M. Dubois a publié, au frontispice de l'ouvrage précité, un amulette qui porte une inscription démotique; mais on ne connaît pas jusqu'ici de cachet égyptien, proprement dit, portant, en sens inverse, une inscription hiératique ou démotique.

29. L'usage, chez les Égyptiens, des pierres gravées en scarabées est jusqu'ici fort incertain, et mon frère promet sur ce sujet un travail qui éclaircira un point encore obscur et important de l'archéologie de ce peuple célèbre. Le nombre des pierres gravées de ce genre est si considérable, elles sont exécutées sur des matières si différentes, si précieuses ou si communes, que la difficulté semble se compliquer en propor-

tion. Un fait certain, c'est que les égyptiens portèrent des scarabées en bague ; on en connaît déjà plusieurs montés sur or pour cet usage, et l'anneau traverse l'épaisseur de la base du scarabée, de manière à le laisser tourner sur cette espèce d'axe. Mais quoique tous les petits scarabées soient ainsi percés, ils peuvent avoir été employés à d'autres usages que le temps nous fera connaître, et notamment aux colliers des vivans et des morts.

30. La grandeur des scarabées varie de quelques lignes à deux ou trois pouces, et l'on verra plus bas que la diversité de ces dimensions, sert à établir plusieurs classes de scarabées considérés par rapport à leur usage. Les Égyptiens y employèrent, outre les pierres fines et les matières dures, outre le bois et l'ivoire, des substances communes plus ou moins travaillées : 1° une argile blanche ou grisâtre, seulement séchée au soleil, ou cuite ; 2° l'argile blanche très fine, cuite, et diaprée d'une *couverte* grise, violette, brune, verte, blanche, ou bleu de turquoise : c'est ce qu'on appelle généralement terre émaillée ou porcelaine égyptien-

ne; 3<sup>o</sup> des argiles colorées dans leur masse, cuites et gravées ensuite comme les pierres fines; 4<sup>o</sup> des verres de diverses couleurs. Les scarabées de ce genre étaient poussés au moule, terminés avant d'être séchés ou cuits, au moyen de l'ébauchoir, ou seulement ébarbés; enfin la gravure en creux a été quelquefois remplie soigneusement d'un mastic noir qui dessine ainsi les objets en silhouette dans le champ du scarabée, resté blanc. On connaît des scarabées de matières diverses qui ont été dorés avec un soin tel, que la trace des traits les plus déliés des signes et figures conserve toute sa vigueur.

31. L'usage des scarabées appartient à toutes les époques de l'histoire de l'Égypte; l'étude et l'explication de leurs inscriptions, au moyen de l'alphabet des hiéroglyphes, ont fait reconnaître les noms des rois de très anciennes dynasties égyptiennes, remontant même à dix siècles avant la guerre de Troie; on y a retrouvé aussi les noms des Ptolémées qui régnèrent en Égypte, comme héritiers d'Alexandre; enfin les noms des empereurs romains, jusqu'à Commode inclusivement. L'usage des scarabées subsista donc

tant que vécut la nation égyptienne; les conquérans qui s'y succédèrent, se firent un devoir de respecter sa religion et ses usages; leur politique s'enorgueillit peut-être d'une tolérance qui ne fut au fond qu'une nécessité. Il est donc possible d'établir un ordre chronologique dans la classification des scarabées de ce genre, et c'est déjà une utile ressource dans l'étude de monumens aussi nombreux. Il existe aussi un autre mode de classification fondé entièrement sur les dimensions des scarabées.

32. Les *grands* et les *petits* scarabées forment en effet deux classes spéciales, déterminées par l'usage même qu'on fit des uns et des autres. On classe parmi les *grands*, ceux qui ont depuis environ un pouce jusqu'à trois de longueur, et l'on a reconnu par la comparaison de ces monumens et l'étude de leurs inscriptions, que les *grands* scarabées étaient *funéraires*; on voit même sur des papyrus tirés des momies, la figure de ces *grands* scarabées parmi les divers objets tracés sur ces rituels mortuaires. On en a trouvé aussi sur les momies, soit au centre de leurs colliers, soit attachés sur

leur poitrine, ou enfin occupant le milieu des figures hiéroglyphiques formées par des émaux de diverses couleurs, sur l'espèce de tablier en treillis d'émail qui couvre les plus riches. C'est ce qui explique pourquoi on trouve de grands scarabées dont le haut de la base se prolonge, ou qui sont percés d'un ou plusieurs trous qui les traversent en long, en large ou dans l'épaisseur de la pierre; ces trous servaient à les attacher par des fils ou cordons, au col, au collier, ou bien à les lier avec le treillis des tabliers en émail. Leurs inscriptions sont une légende funéraire ou une prière pour le défunt, telles qu'on l'a tracée, figurée ou répétée sur les momies, les papyrus, les figurines et autres objets relatifs au culte des morts; il n'y a le plus souvent que les noms propres de changés, car ces légendes contiennent ordinairement ceux du défunt et sa filiation; quelquefois un cartouche royal en donne l'époque, mais les grands scarabées qui portent cette date sont rares, et ils doivent pour cela être plus recherchés que ceux qui ne la portent pas. Pour les uns et pour les autres, la grandeur, la matière et le travail doivent

toujours être pris en considération pour apprécier leur valeur. Enfin on trouve beaucoup de scarabées de ce genre qui n'ont pas reçu la gravure et ne paraissent pas avoir servi comme amulette funéraire ; quelques-uns aussi ont du *blanc* dans l'inscription ; c'est la place des noms du défunt , qui manquent dans la légende, ce qui prouve d'abord l'universalité de l'usage des scarabées pour les morts , et de plus qu'ils étaient préparés d'avance par des ouvriers d'après un type consacré : on ajoutait ensuite les noms du mort auquel le scarabée était destiné. Quelques uns de ces grands scarabées sont très finement terminés ; il y en a dont les élytres de l'insecte sont ornées de figures, quelquefois le corselet en a aussi ; enfin la tête du scarabée a été remplacée par une tête humaine. Ce sont des singularités assez rares et qui donnent plus de prix à la pierre antique.

33. Les *petits* scarabées sont incomparablement plus nombreux que les grands, et plus intéressants aussi pour l'étude de l'ancienne Égypte ; ils sont des documens très précieux pour les annales et la chronologie ; la

matière des scarabées de ce genre, n'entre pour rien dans la considération de leur utilité ou de leur prix. On y trouve la représentation des divinités égyptiennes sous leurs trois formes ( V. Tom. 1<sup>er</sup>, page 132, § 105 à 112), des symboles religieux, des légendes, des inscriptions et des emblèmes sacrés ou civils, des noms de rois, de reines et de simples particuliers, des ornemens variés, des animaux et des plantes; enfin on a reconnu quelquefois des dates et des nombres exprimés en chiffres dans leurs inscriptions. La diversité des sujets indique naturellement la classification des petits scarabées; elle les distingue en scarabées *mythologiques*, pour tous les sujets, figures ou inscriptions qui se rapportent à la religion; scarabées *historiques*, tous ceux qui portent des cartouches ou noms royaux, des noms de simples particuliers, ou des figures relatives aux usages civils; scarabées *physiographiques*, ceux où l'on a gravé des animaux ou des plantes qui ne font pas partie de la nomenclature des symboles consacrés; scarabées *variés*, ou portant seulement des ornemens dont la critique

archéologique ne donne encore aucune interprétation fondée.

34. On trouve de petits scarabées faits de toute matière ; on doit rechercher principalement ceux qui portent des cartouches ou encadremens elliptiques occupés par des hiéroglyphes qui sont toujours le nom d'un roi ou d'une reine, soit le prénom symbolique du roi, dont le premier signe est pour tous le disque du soleil, soit le nom propre du roi ou de la reine, et quelquefois la circonférence elliptique de la pierre forme elle même le cartouche. Ce sont ces noms royaux qui donnent tant d'intérêt aux petits scarabées ; on y en trouve qui sont ceux de quelques Pharaons dont l'époque historique remonte au de-là de celle des plus anciens monumens connus de l'architecture égyptienne ; les scarabées ayant multiplié les cartouches de leurs noms, ces noms ont pu échapper plus facilement à toutes les causes de destruction, et la dureté des matières a pu concourir aussi à leur conservation dans les décombres d'où on les retire aujourd'hui. Les plus anciens scarabées sont presque tous de matières

très communes, et les hiéroglyphes sont exécutés sans finesse. Le nom qui se rencontre le plus fréquemment sur ceux de l'époque postérieure à l'invasion des Pasteurs, est celui du grand roi Mœris de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (il régna dans le XVII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), et dont le prénom royal se compose de trois signes seulement : le disque du soleil, un mur crénelé et la figure du scarabée. On peut donc avec une collection de scarabées, former une série chronologique des noms des rois d'Égypte, depuis la plus haute antiquité jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne. La suite des travaux de mon frère sur les monumens hiéroglyphiques, et mes recherches sur leur chronologie, mettront bientôt les élémens complets de cette étude et de la classification des scarabées selon l'histoire, entre les mains des archéologues et des amateurs éclairés; ces élémens résulteront des *Lettres à M. le duc de Blacas*, relatives au musée de Turin. (1) Nous terminerons cet article par un vœu : que les posses-

(1) La première et la seconde Lettre comprennent la seizième dynastie et les suivantes, jusques et y compris la vingt-deuxième. (Paris, chez Firmin Didot, in-8°, avec 16 planches.) La troisième lettre complètera ce travail jusqu'aux Romains.

**GLYPTOGRAPHIE DES ÉTRUSQUES. 61**  
seurs de collections de scarabées veuillent bien les publier par la gravure ou la lithographie ; c'est un service qu'ils ne doivent pas refuser à l'archéologie égyptienne. M. de Steinbüchel, conservateur du musée impérial à Vienne, a donné à cet égard un exemple qui trouvera sans doute des imitateurs (1). (*Cartouche du roi Mœris, Pl. III, Fig. 3 et 4.*)

## § II. *Glyptographie étrusque.*

35. La glyptique des étrusques éprouva les mêmes vicissitudes que tous les autres arts du dessin chez cette ancienne nation Italienne ; et ce qui a été dit plus haut (tom. I<sup>er</sup>, page 122, § 97, ) sur les caractères particuliers de son style, s'applique également aux pierres gravées qui sont son ouvrage. On les reconnaît encore à deux autres marques distinctives, 1<sup>o</sup> à la forme de scarabée, qui leur est assez ordinaire, 2<sup>o</sup> à un grainetis, formé de points en creux qui cernent le champ de la pierre. L'opinion

(1) Scarabées égyptiens figurés, du musée des antiques de S. M. l'empereur. *Vienne*, Strauss, 1824. in-4<sup>o</sup>, avec 4 planches contenant 319 sujets.

commune est que les étrusques imitèrent des égyptiens cette forme du scarabée, et qu'ils la connurent, soit par leurs relations avec la Sicile où les ouvrages égyptiens parvinrent de très bonne heure; soit par Pythagore qui avait visité l'Égypte et étudié ses institutions, ou par ses élèves qui lui succédèrent dans la partie méridionale de l'Italie où cet illustre philosophe avait fondé son école; et l'on a déjà vu que l'usage des pierres de ce genre, remonte en Égypte à plusieurs siècles avant le plus ancien ouvrage étrusque connu. D'ailleurs les pierres de ce dernier peuple n'ont pas toutes la forme du scarabée.

36. Les Étrusques gravèrent à la fois en intaille et en camée; leurs scarabées le démontrent pour eux comme pour les Égyptiens, en remarquant toutefois que les scarabées des Étrusques ont moins de relief et sont moins terminés que les scarabées égyptiens. Les pierres étrusques qui portent des inscriptions sont aussi nombreuses que celles du même peuple qui n'en portent pas, et ces inscriptions sont d'un grand secours pour authentifier l'origine de la pierre, les

lettres de l'alphabet étrusque ayant des formes particulières qui ne se trouvent pas toutes dans l'ancien alphabet grec, tel qu'il nous est connu par les monumens, et étant tracées de droite à gauche, avec quelques exceptions à cette règle pour les ouvrages du troisième style. Les pierres étrusques sont toutes percées de part en part dans le sens de leur longueur; et Winckelmann n'osa pas décider si cette perforation des pierres prouvait qu'elles furent montées sur anneau pour servir de bagues, ou si elles furent seulement employées à des colliers ou comme amulettes. On a trouvé depuis, dans des tombeaux étrusques, des bagues ainsi montées; il ne reste donc plus d'incertitude sur l'emploi des pierres à cet usage, et Visconti a prouvé aussi que ces bagues servirent de cachet.

37. Pour les pierres gravées comme pour les autres productions de l'art des Étrusques, on a reconnu trois époques dans leur style. (Voy. t. I<sup>er</sup>, pag. 122, § 97.) On considère comme les plus anciennes celles de ces pierres où toutes les masses d'une figure sont simplement indiquées par des ronds creusés au

moyen de la bouterolle. Ce travail grossier annonce l'enfance de l'art ; mais les faussaires en ont fait de nombreuses imitations ; ils ont mis aussi sur leurs contrefaçons le grainetis qui entoure le champ de la pierre , et les amateurs doivent se garantir de ces supercheries. On a imité aussi les inscriptions antiques : l'examen des pierres authentiques et la connaissance approfondie des divers styles étrusques, sont les meilleurs préservatifs contre de pareilles fraudes.

38. Les inscriptions qui se lisent sur les pierres étrusques sont toujours , comme on l'a déjà dit plus haut , les noms des personnages figurés sur ces pierres ; il n'y a que très peu d'exceptions à cette règle générale , et elles ne dérivent même que de l'ignorance où l'on est quelquefois sur le sens de ces inscriptions. Il est sans doute très digne de remarque que les ouvrages de la glyptique des *Étrusques* , interprétés jusqu'ici , représentent pour la plupart des sujets *grecs* , tirés soit du système religieux , soit de l'histoire héroïque de ces mêmes grecs , et des événemens qui ont été les précurseurs ou la conséquence de la guerre de Troie. On com-

prend en effet qu'après cette guerre mémorable, les princes qui avaient perdu leurs états par leur longue absence, aient cherché un refuge sur les côtes de l'Italie, et intéressé les artistes de cette contrée à travailler sur les faits de l'histoire grecque; il en résulte que c'est hors de la Grèce qu'on trouve les plus anciens monumens relatifs à son histoire, et ce fait remarquable peut servir de base à la classification des pierres de travail étrusque, en les distinguant en 1° PIERRES ÉTRUSQUES, *Sujets étrusques*, 2° PIERRES ÉTRUSQUES, *Sujets grecs*.

39. Celles de la première classe sont moins nombreuses que les autres; on cite comme les plus remarquables : 1° une agathe du Musée royal de Florence, où sont figurés deux hommes debout, ayant la barbe, un voile couvre leur tête et descend sur les épaules, une tunique courte est *armermée*, l'une d'un cheval marin, l'autre d'un triton; ils portent sur leur épaule droite un bâton auquel six boucliers sont suspendus : on y a reconnu deux prêtres saliens ou deux de leurs ministres; en haut on lit, en lettres étrusques, et de droite à gauche, ALLIVS, en bas, ALCE.

2° Un scarabée , en cornaline , du cabinet du roi de Prusse : un homme debout , la tête couverte d'un bonnet , ayant un bâton à ses côtés , tient de la main gauche un sac ou espèce de vase , d'où il semble tirer les sorts ; derrière lui est écrit NATIS , et Winckelmann y a vu quelque allusion à la famille de Nautes , compagnon d'Ænée. 3° Un guerrier , moitié homme , moitié dauphin , la tête casquée , un bouclier d'une main , la haste de l'autre , et pour inscription MILALAS...A. On a reconnu dans cette intaille un des Tyrrhéniens qui , dans le voisinage de Naxos , furent changés en dauphins par Bacchus. Lanzi pense , au contraire , que le héros biforme est plutôt Glaucus , l'un des argonautes , métamorphosé en dieu marin. 4° La belle pierre du cabinet du roi , à Paris , souvent publiée , et représentant un homme assis sur un tabouret devant une table à trois pieds , où sont trois petits corps ronds qu'il semble mouvoir avec la main droite , tandis qu'il tient dans la gauche une tablette chargée de deux colonnes de signes , qui sont des lettres de l'alphabet étrusque. M. Orioli , de Bologne , reconnaît dans l'inscription de

la pierre, qu'il lit ABCAR, le mot *Abacus* avec une terminaison étrusque; l'homme assis ferait donc des calculs au moyen de l'*abaque*, et les figures de la tablette seraient des chiffres où M. Orioli voit les nombres 500, 100, 10, 50 et 5; les quatre premiers répétés sur les deux colonnes de la tablette; il en déduit aussi le système numérique des Étrusques, et ces résultats seraient d'une haute importance pour l'étude de l'archéologie étrusque. Mais il resterait moins de doutes sur les principes avérés de cette étude, si le sens des inscriptions était plus certain, et c'est ici une des grandes difficultés que les érudits doivent s'occuper spécialement à surmonter, s'il est possible.

40. Les sujets grecs en présentent bien moins, parce que la mythologie et l'histoire héroïque de ce peuple sont plus généralement connues; mais il est indispensable de se familiariser avec l'orthographe particulière adoptée par les artistes étrusques pour les noms propres grecs, et quelquefois même ces noms ne sont indiqués que par un monogramme composé de plusieurs signes combinés. Les sujets grecs les plus connus, parmi les pierres travaillées

par les Étrusques, sont relatifs à Hercule, et son nom est écrit, de droite à gauche, avec les lettres étrusques correspondantes aux lettres latines HRCLE; à Persée PERSE; à Tydée TVTE; à Thésée THESE; à Pelée PELE; à Ulysse VTVSSE (les Grecs disaient ODVSSES); à Achille, AXELE, AXILE et AKILES; à Ajax AIVAS, V ou F signe euphonique ou *digamma*. D'autres pierres portent des noms inconnus, et la plus belle parmi les ouvrages étrusques, celle aussi que Winckelmann considère comme un des plus anciens ouvrages de la glyptique en Occident, est la célèbre cornaline de l'ancien cabinet de Stoch, aujourd'hui au cabinet royal de Berlin, et qui représente un conseil tenu par cinq des héros grecs qui s'armèrent pour l'expédition contre Thèbes; trois, sans armes, sont assis, et les deux autres, armés de toutes pièces, sont debout; les noms des héros, écrits à leurs côtés, ne laissent aucun doute sur le sujet de cette magnifique intaille; ce sont Amphiarée, AMPHTIARE; Polynice, PHVLNICES; Tydée, TVTE; Adraste, ATRESTHE et Parthénopée, PARTHANAPAE. On trouve aussi quelques noms romains sur des pierres

**GLYPTOGRAPHIE DES ÉTRUSQUES. 69**  
attribuées aux Étrusques par le style et le travail. Une cornaline, publiée par Caylus , porte les lettres **VIBIASF** écrites de droite à gauche autour de la figure d'un guerrier mourant ; Lanzi y lit **VIBIA SEXTI FILIA**, et le guerrier mourant pourrait être le père même de Vibia , mort à l'armée , et dont la fille aurait adopté la figure pour son cachet. L'examen du travail de la pierre peut seul décider s'il appartient réellement à l'art étrusque, et si l'inscription est de la même époque. Nous avons déjà dit que les faussaires se sont particulièrement appliqués à imiter les formes primitives des lettres ; on ne saurait donc se tenir trop en garde contre leurs frauduleuses spéculations.

41. Nous terminerons ce résumé sur la glyptographie des Étrusques , en faisant remarquer, dans l'intérêt général de l'histoire des arts du dessin chez ce peuple , que Lanzi diffère essentiellement de l'opinion de Winckelmann, et sur l'origine de ces arts, et sur leurs époques principales en Italie. Lanzi n'admet pas une école proprement étrusque, et qui ait produit des ouvrages avant la venue des colonies grecques en Italie ; il sup-

pose que les Grecs de ces colonies furent les maîtres des Étrusques ; que la renommée des héros grecs pénétra en Italie avec les poésies d'Homère , et qu'il y eut au moins un intervalle de trois siècles entre Homère et les premiers ouvrages étrusques , ceux du moins qui offrent des sujets tirés de l'histoire hellénique. Lanzi considère donc les Étrusques comme les élèves des Grecs , toutefois sans qu'ils se soient soumis à une imitation servile des travaux de l'école grecque , et il faut choisir entre les opinions contraires de deux hommes célèbres par leur goût et leur érudition dans les arts et dans les lettres. Mais Lanzi a trouvé aussi des contradicteurs parmi les savans des divers pays , qui lui reprochent un enthousiasme empyrique pour les Grecs, au détriment de la gloire des anciens peuples de l'Italie. Il y a bien des choses en effet , dans les monumens de la vieille Italie, qui ne sont pas grecques , et dans les pierres gravées en particulier, la forme du scarabée , que les Étrusques n'imitèrent pas du moins des artistes grecs qui ne l'employèrent jamais. D'ailleurs l'Italie orientale put-elle ignorer les

grands événemens qui se passèrent dans la Grèce , et les guerres de Thèbes , et la guerre de Troie , et les princes grecs que cette expédition priva de leurs états , et les poètes antérieurs à Homère ? Pourquoi encore les plus anciens monumens de l'histoire grecque sont-ils d'un travail reconnu pour étrusque , et non pas grec ? Beaucoup de villes de l'Étrurie sont antérieures à la fondation de Rome ; Rome prit dans ces villes ses institutions toutes faites , et la fondation de Rome , époque secondaire dans l'histoire de la civilisation des Italiens , est antérieure à la première colonie grecque venue en Italie avec Phalante ! L'autorité des faits nous induit donc à reconnaître l'Italie cultivant les arts et les lettres avant la venue des colonies grecques , une école italienne que ces colonies ne créèrent point , et des monumens qui , sortis de cette école , sont parvenus jusqu'à nous . L'opinion de Winckelmann assure donc très légitimement aux Étrusques une place honorable parmi les nations de l'antiquité qui , antérieurement à l'influence des colonies grecques , complétèrent leur civilisation par la culture des arts et des lettres .

§ III. *Glyptographie des Grecs.*

42. Pline a pensé que les anneaux servant de cachet n'étaient pas connus par les Grecs à l'époque de la guerre de Troie, et Plutarque a dit le contraire, se fondant sur ce que Polygnote avait peint Ulysse avec un anneau; mais l'opinion de Polygnote ne tranche pas la question sur un fait antérieur de sept siècles à l'époque de ce peintre; et, ne devant pas nous occuper ici de l'origine de la glyptique chez les Grecs qui purent la connaître bien avant la guerre de Troie, par les colonies venues de l'Égypte où cet art était pratiqué depuis long-temps, nous dirons seulement que la plus ancienne pierre gravée de travail grec, est la cornaline du cabinet de Berlin, où est représentée la mort du héros spartiate Othryades, événement qui est du 6<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. L'inscription gravée sur le bouclier est aussi en caractères grecs tracés de droite à gauche; le travail de la pierre est très soigné, les figures ont de l'expression, mais le dessin est dur et plat, l'attitude gênée et sans grâce:

c'est le vieux style grec. Le célèbre anneau de Polycrate, ouvrage de Théodore de Samos, et qu'Auguste croyait avoir retrouvé dans un temple de la Concorde à Rome, où on le montrait aux curieux, était de la même époque ; la pierre de Berlin est ainsi le plus ancien modèle qui nous reste de la glyptique des Grecs, et le travail de l'anneau de Polycrate devait avoir avec elle beaucoup d'analogie : ce style est le type de l'époque. Cette pierre est gravée dans la *Description du cabinet de Stoch*, par Winckelmann ( p. 405 ).

43. La glyptique suivit, chez les Grecs, le progrès et la décadence de l'art. Le nombre des pierres gravées grecques est très considérable, et quelques-unes sont justement célèbres pour leurs perfections. Leur époque se déduit de leur style, dont les caractères successifs ont déjà été exposés ( tome I<sup>er</sup>, p. 55. ) Mais il est à remarquer que les artistes des temps postérieurs s'appliquèrent souvent à imiter les formes du style primitif, et même le grainetis circulaire, sur-tout pour représenter les dieux : la sévérité de ces formes, selon Démétrius de Phalère, donnant plus de grandeur et de gravité à ces

représentations, ils tâchèrent de les imiter dans les masses et dans les détails du costume, la barbe, les cheveux ordinairement séparés en plusieurs tresses. On cite particulièrement ce procédé à l'égard des figures de l'*Espérance*, dont les pierres gravées présentent trois exemples. Si les pierres d'imitation de l'ancien style portent une inscription, elle est un moyen de critique par la forme des lettres et l'orthographe, et si cette inscription est le nom du graveur, l'époque connue de celui-ci avertit suffisamment que son travail n'est qu'imité de l'ancien style.

44. Les pierres gravées grecques sont, en général, de forme ovale, et la pierre a peu d'épaisseur; le travail est dans le sens de la hauteur ou de la largeur, selon l'espace que le sujet exige; quelquefois la surface gravée des *intailles* est un peu concave, l'artiste y trouvant quelque facilité pour raccourcir ses figures. Dans les *camées* le relief produisant une espèce de perspective, le choix des pierres était quelquefois déterminé par certains rapports de leur couleur avec leur sujet; pour *Proserpine*, les pierres noires; pour *Neptune* et les *Tritons*, l'aigue marine;

*Bacchus*, l'améthiste ; *Marsyas écorché*, le jaspé rouge , etc. : cette observation de Millin sera peut-être confirmée par l'étude d'un plus grand nombre de pierres antiques. Les Grecs s'appliquaient particulièrement à donner à leurs pierres le *poli gras* ou *mat*, qui est un caractère essentiel de leurs ouvrages, et qui ne reflète pas comme le poli brillant des modernes.

45. On a déjà dit qu'un nom gravé sur une pierre grecque doit être généralement considéré comme celui de l'artiste qui l'a exécutée. Il en est ainsi des pierres de la belle époque de l'art en Grèce, et des pierres travaillées par les Grecs chez les Romains. Ce nom est plus généralement au génitif qu'au nominatif ; du moins il est rare que le même artiste mette son nom tantôt au premier cas, tantôt au second, et celui qu'il a adopté pour un bel ouvrage, il l'a conservé presque toujours dans tous les autres. Si donc une pierre porte son nom, il n'est pas indifférent d'examiner la désinence de ce nom : c'est un motif de confiance dans l'authenticité de la pierre, ou bien de suspicion. Il n'y a qu'un exemple du nom d'un

artiste grec écrit en lettres latines : c'est celui de *Diphilus*.

46. Toutes les pierres gravées grecques ne furent pas des chefs-d'œuvre ; il y en a même d'un travail très médiocre , et un artiste pouvait n'exceller que dans un genre spécial , dans le nu , les draperies , l'expression ou la grâce. L'une de ces qualités recommande toutefois un ouvrage ; les grands artistes seuls en ont perfectionné toutes les parties. Souvent ils gravaient leurs figures très profondément , et quelquefois très légèrement. Dioscorides excellait à donner un très léger relief à ses figures : cette grande difficulté vaincue est un des grands mérites de ce graveur. Les Grecs s'adonnaient plus généralement à la gravure en creux qu'à la gravure en relief , et ils suppléaient à la perspective , dans les intailles , par le plus ou moins de profondeur qu'ils donnaient à leurs diverses parties. Ils ne multipliaient pas les figures dans un sujet , ne les y accumulaient pas , et ils ont montré une grande habileté dans la représentation des animaux. Enfin ils ont préféré le nu aux figures drapées , et ils ont traité les sujets mythologi-

ques ou héroïques de préférence à ceux de l'histoire contemporaine.

#### § IV. *Glyptographie des Romains.*

47. L'art de la glyptique dut être connu à Rome, d'abord par les Étrusques, et ensuite par les Grecs. Il n'y eut donc pas d'école romaine proprement dite, et il paraît qu'à toutes les époques de l'histoire du peuple-roi, sa turbulence martiale lui fit considérer la culture des arts comme une profession digne des esclaves, des affranchis, ou des étrangers qu'il avait soumis. Mais dès qu'il connut la Grèce et l'Asie, il en rechercha les plus beaux ouvrages. Les graveurs grecs furent attirés à Rome; ils y traitèrent des sujets de l'histoire grecque, à laquelle les Romains voulaient bien s'intéresser; et lorsqu'ils figuraient dans leurs ouvrages quelques traits de l'histoire romaine, ils ajoutaient ordinairement à la composition purement historique, des expressions allégoriques qui montraient le génie de l'artiste dans ce genre d'invention, et relevaient son ouvrage au-dessus d'une simple imita-

tion de la nature. Mais, pour avoir été travaillés à Rome, ces ouvrages de graveurs grecs ne cessent pas d'appartenir à l'école grecque, qui subsista jusqu'à la décadence de l'empire d'Orient, en suivant toutefois les vicissitudes et l'abaissement de l'art.

48. Quelques artistes *romains* s'adonnèrent aussi à la glyptique, et nous avons déjà cité les noms des plus célèbres : le goût qui s'était généralement manifesté pour les pierres gravées parmi les grands de l'empire, les collections formées par quelques riches citoyens, l'usage général des cachets en bague, excitèrent l'émulation des artistes romains, qui réussirent à composer de très beaux ouvrages. On pourrait croire cependant que les ouvrages des Grecs avaient plus de faveur dans l'opinion des amateurs, puisque les artistes romains affectaient de donner une apparence grecque à leurs productions, en y gravant leurs noms latins en lettres grecques. Quelques auteurs pensent que, dès le temps de Marc-Aurèle, les meilleurs ouvrages sont dus à des artistes romains.

49. Autant les Grecs s'attachèrent à re-

présenter le nu , autant les Romains montrèrent de goût pour les figures drapées. Les pierres gravées faites à Rome portent en général les marques de cette préférence ; et Dioscorides lui-même , si fidèle d'ailleurs au goût de sa nation , fit un Mercure drapé. Cette exigence romaine fut très défavorable au bel art , et les pierres gravées exécutées à Rome se ressentent de cette influence fâcheuse : le mérite des ouvrages ne s'y remarque plus. Le dessin ne cesse pas d'être correct ; mais il n'y a plus dans la composition ni élégance ni génie. L'idéal , qui anime les figures grecques , ne s'aperçoit plus dans les figures romaines , et l'art semble décliner peu à peu vers une imitation trop servile. On suit les traces de sa dégradation par l'examen des pierres gravées qui sont les portraits de Lucius Verus , Gordien , Maximien , Probus et Constantin.

50. Les pierres gravées portant une inscription sont plus communes parmi les ouvrages romains que parmi ceux des Grecs , et ces inscriptions romaines sont de cinq sortes : 1° le nom de l'artiste ; 2° le nom du personnage qu'il a représenté ; 3° plus ordi-

nairement, le nom du propriétaire de la pierre; le nom de celui qui en a fait présent à une autre personne; 5° les vœux, les souhaits, les expressions affectueuses qui accompagnaient ce présent, comme : *multis annis*, (*vivas* sous-entendu,) *ave*, *amor meus*, et les acclamations relatives aux jeux du Cirque.

### § V. *Glyptographie du Bas-Empire.*

51. Dans le *Bas-Empire*, quand tous les arts périssaient, la glyptique se conserva et leur survécut même; elle était inséparable de l'art de graver les coins pour les monnaies. On connaît donc une assez grande quantité de pierres gravées dans le *Bas-Empire*; la plupart sont remarquables par la grandeur des onyx, et nous avons déjà cité le *saphir de Constance*, ainsi nommé parce qu'il représente l'empereur Constance chassant au sanglier dans les environs de Césarée de la Cappadoce. Les pierres gravées de ce temps présentent toutes les difformités du style du *Bas-Empire*.

52. Bientôt la glyptique, en se perpétuant au sein de la barbarie, fut adoptée

par les *chrétiens* pour reproduire les objets consacrés par leur religion. Ils portaient aussi des bagues dont les pierres représentaient ces objets, et l'on a recueilli des bagues de ce genre dans les plus anciens cimetières des chrétiens ; leurs sarcophages portent , dans leurs bas-reliefs, des figures ornées de colliers, de bracelets, de boucles d'oreilles et de bagues composées de métaux précieux et de pierres gravées. Les pierres chrétiennes qui portent des inscriptions ne sont pas rares. Mais les sujets les plus ordinaires sont tirés de l'ancien et du nouveau Testament ; on peut même les classer d'après deux époques ; pour la première on peut remonter jusqu'à Eve , qui a été figurée sur un lapis-lazuli ; pour la seconde époque, ou le nouveau Testament, les sujets qu'il a fournis sont encore plus nombreux que pour la première, et l'ordre chronologique est ici le meilleur pour une classification méthodique. On distinguera cependant, parmi les pierres chrétiennes, 1<sup>o</sup> les sujets *historiques*, ou représentant les portraits et les actions du Christ, de la Vierge, des Apôtres et des Saints, sans emblèmes ni allégories ; 2<sup>o</sup> les sujets *symboliques*, tels

que le vaisseau, symbole de l'église même, l'ancre, le poisson; 3° les pierres *inscrites*, qui sont très communes, et contenant les noms du Christ, des saints, et les formules secrètes consacrées parmi les chrétiens, telles que 1° le mot ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson*, symbole tout chrétien, et qui de plus contient toutes les lettres initiales de la légende du Christ *Jésus-Christ fils de Dieu, sauveur*, le *Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ*; 2° le monogramme du Christ fait des lettres XP groupées; 3° enfin des acclamations telles que celle-ci, IOANNES VIVAS IN DEO.

53. Aux connaissances littéraires et mythologiques indispensables pour l'étude de la glyptographie, on doit ajouter des notions suffisantes de lithologie, afin de bien distinguer les matières, non-seulement pour apprécier sous ce rapport une pierre gravée, mais encore pour la critique de ce genre de monument par rapport aux anciens qui n'ont pas connu toute la lithologie des modernes, et qui ne purent employer que les productions des pays où leurs relations s'étendaient alors. Ce point est assez essentiel, parce que

Les plus habiles faussaires ont employé quelquefois des matières occidentales provenant de régions d'où les anciens ne purent jamais en tirer, et la fraude se déclare d'elle-même par un tel fait bien avéré. Certaines pâtes antiques ou modernes, imitent aussi les matières naturelles si parfaitement, que l'on peut s'y méprendre; mais l'épreuve de la pesanteur spécifique et de la dureté de la matière, si l'étude de la lithologie nous a donné ces notions élémentaires, nous préservera de toute surprise; c'est ainsi que les sciences s'éclairent mutuellement, et l'on voit ici comment la connaissance de la minéralogie, de la physique et de la chimie peuvent être utiles à l'archéologue qui semble ne se vouer d'abord qu'à l'étude des productions immatérielles du génie des anciens. Les pierres gravées antiques sont portées quelquefois à un si haut prix, que l'on ne saurait prendre trop de précautions pour s'assurer d'abord de leur authenticité, de leur pureté native, beaucoup de circonstances concourant à leur ôter de leur valeur.

Les notions qui sont réunies dans cette quatrième division de notre résumé, sont celles que l'étude et l'expérience semblent avoir

confirmées ; chaque pierre gravée exige en quelque sorte un examen particulier qui peut même ajouter quelque chose aux élémens de cette étude difficile ; ceux que nous venons d'exposer ne pourront, par leur généralité même, manquer d'être utiles aux artistes , aux amateurs et aux archéologues. Tel est du moins le but que nous avons tâché d'atteindre par ce précis.



# cinquième Division.

## PALÆOGRAPHIE ou INSCRIPTIONS.

---

### SECTION PREMIÈRE.

#### *De la Palæographie en général.*

#### § I<sup>er</sup>. *But et Utilité de son étude.*

54. La science des *inscriptions antiques* se nomme *palæographie*, (de *παλαιός*, ancien et *γράφειν*, écrire). Ces inscriptions sont isolées, ou bien tracées sur quelque monument d'architecture, de sculpture etc., sur les vases, les peintures ou les médailles. Nous parlerons de ces dernières dans la division suivante qui traitera de la *numismatique*; dans la troisième, relative aux productions de la peinture des anciens, nous avons réuni les principales notions concernant les inscriptions qui les accompagnent quelquefois : nous n'avons donc à parler dans ce chapitre que

des inscriptions proprement dites, contenant les textes mêmes de lois, décrets, comptes publics, dédicaces, vœux, éloges, relations et documens historiques, épitaphes, etc. Les grecs donnaient en général aux inscriptions les noms d'*épigraphe* ou d'*épigramme*; les Romains les nommaient *inscriptio*, *titulus*, *marmor*, *lapis*, *monumentum*, *memoria*, *tabula*, *mensa*, *epitaphium*, etc., selon leur destination et la nature du texte qu'elles présentaient.

55. L'importance de l'étude des inscriptions antiques n'a pas besoin d'être exposée longuement; elle est supérieure à celle des médailles mêmes, par l'étendue des documens qu'elles fournissent à la critique historique; les inscriptions sont les véritables archives des annales des anciennes nations; ce sont des *instrumens* contemporains des événemens et des hommes dont ils nous transmettent le souvenir. Rien ne saurait être plus authentique et plus digne de confiance, au moins pour le fond général des faits que les passions humaines ont pu altérer en quelque point, mais non pas supposer absolument; leur individualité même excite cette con-

fiance, et leur exposition publique durant des siècles à l'aspect de populations nombreuses intéressées à les contredire, leur donne un caractère de vérité et une sanction générale que n'inspirent pas toujours les relations d'écrivains qui pouvaient avoir des intérêts contraires dans le même fait historique. Dans tous les temps, les auteurs des inscriptions ont pu s'abandonner à une manière de voir particulière pour caractériser le fait; cette manière de voir n'est qu'une interprétation, arbitraire peut-être, mais le fait subsiste indépendamment de l'interprétation; ce fait est un élément certain de l'histoire où il doit se classer, et il n'y a pas d'inscription d'où l'on ne puisse en tirer quelques-uns d'une utilité plus ou moins grande: l'étude de la palæographie, ou au moins la connaissance de ses résultats, est donc le premier devoir de l'historien des peuples de l'antiquité.

56. Il y trouvera les notions les plus positives sur la chronologie, la géographie, les systèmes religieux, le gouvernement civil, les lois et l'administration, l'état des castes et des individus, la filiation des familles il-

lustres , les mœurs , les usages , les préjugés même des anciennes sociétés ; sur tout ce qui se rapporte à l'organisation de ces sociétés, les magistrats, les revenus publics et leur emploi ; à l'organisation militaire, leurs guerres et leurs alliances ; enfin les principaux modes de leur vie intellectuelle, leurs progrès dans quelques parties des sciences, leurs langues, leurs dialectes et leurs systèmes graphiques ; et c'est aux inscriptions que la critique de l'histoire est redevable de la plupart des corrections qui ont répandu la lumière sur les passages obscurs des grands écrivains de l'antiquité , ou rectifié leurs assertions erronées.

## § II. *Matières qui portent des inscriptions.*

57. Toutes les matières solides connues des anciens furent employées par eux pour écrire ou graver les inscriptions : le bois , des plantes, l'argile, les pierres et les roches, les métaux, l'ivoire et des matières artificielles, mais sur-tout le bronze en Grèce et dans l'empire romain, pour les inscriptions d'un intérêt général. On connaît des inscriptions

**1° écrites**, c'est-à-dire simplement tracées au pinceau sur des matières dures, et le plus grand nombre a été observé en Égypte sur des parties de temples, des pierres brutes, ou des fragmens de poterie; **2° gravées**, dont les lettres sont tracées en creux sur la pierre ou le métal; toutes les inscriptions grecques, étrusques, romaines et gauloises, sont faites d'après ce procédé; les Égyptiens seuls firent des inscriptions en relief; **3° ajustées**, ou composées de lettres en bronze, travaillées isolément, et attachées ensuite par des crampons au monument qu'elles décoraient. Ces inscriptions ont disparu presque toutes par l'effet du temps ou les entreprises de la cupidité; mais la place des crampons en tient lieu en quelque sorte : c'est ainsi que le savant Séguier, au moyen d'un relevé fidèle des trous de ces crampons, qu'on voit sur le fronton de la Maison Carrée de Nîmes, est parvenu à reconnaître le trait de chaque lettre, et à restituer l'inscription en bronze de ce monument. Par ce moyen ingénieux, appliqué à d'autres constructions antiques, on a obtenu le même succès.

### § III. *Intérêt relatif des inscriptions.*

58. Le goût des voyages a multiplié les inscriptions , et l'on en connaît aujourd'hui de presque tous les grands peuples de l'antiquité , des Chinois , des Indous, des Phéniciens , des Perses , de Babylone , de Palmyre , de Carthage , de l'Espagne primitive , et des peuplades du Nord. Mais pour rester fidèle au plan de ce résumé , nous ne parlerons ici en détail que des monumens des cinq peuples qui ont été l'objet du premier volume , et considérés comme les plus en rapport avec l'érudition classique ; non pour vouloir diminuer le mérite des autres monumens dont nous ne pouvons nous occuper que sommairement , nous proclamons au contraire toute leur importance , mais afin de soumettre cet ouvrage à l'unité de plan que le lecteur doit souhaiter d'y reconnaître. Nous dirons donc , quant à l'intérêt relatif des inscriptions , qu'au premier rang se placent les plus étendues , parce que de la multiplicité des mots doit résulter aussi la multiplicité des faits qu'on peut y re-

cueillir, et parce qu'il est rare qu'un texte de plusieurs lignes ne soit pas autre chose que l'effet d'un intérêt privé ou la narration d'une action indifférente. Nous plaçons sur le même rang, et peut-être devrait-on les considérer comme d'une importance plus générale, les inscriptions *bilingues* ou *trilingues*, dont le texte est exprimé en deux ou plusieurs langues à la fois, l'un étant la traduction de l'autre. Telles sont ; 1° l'inscription trouvée à Eugubium et qui est en étrusque et en latin ; 2° la célèbre inscription de Rosette, en égyptien et en grec. On voit tout de suite quel est l'intérêt sans pareil des monumens de ce genre, dont le texte, en une langue connue, est la traduction du texte voisin écrit en une langue et avec un alphabet qu'on ne connaît pas. On doit à de tels monumens la découverte de plusieurs alphabets anciens, et la critique littéraire a su trouver des moyens de pénétrer ces mystères avec toute certitude. Le plus sûr moyen est de s'attacher aux noms propres, parce qu'ils s'expriment par les mêmes sons dans toutes les langues. Il est certain que les lettres qui les forment dans l'alphabet con-

nu , sont remplacées par des signes *homophones* ou ayant le même son , quoiqu'avec des formes différentes , dans l'alphabet inconnu ; on réunit ainsi un petit nombre de signes d'abord ; il s'augmente par la multiplicité des noms propres , et , en concluant d'un alphabet à l'autre comparés , on parvient à reconnaître tout entier l'alphabet qui était d'abord ignoré. C'est ainsi que mon frère a découvert l'alphabet des hiéroglyphes ; et il est à remarquer dans cette méthode toute logique , que , dans les alphabets anciens , qui sont tous *phonétiques* ou composés de signes de sons , à l'exception des écritures égyptienne , chinoise , japonaise , etc. , l'alphabet déduit des *noms* propres et appliqué aux autres *mots* de la même écriture , ne suffit pas toujours pour reconnaître le sens d'un texte écrit. L'alphabet ainsi reconnu , sert bien à transcrire en lettres latines tous les mots de cette *écriture* , mais ces mots ne disent rien , si on ne connaît pas en même temps la *langue* qu'ils constituent. Cela n'est pas arrivé pour les écritures de l'Égypte , parce que la langue égyptienne subsiste encore dans les livres impri-

més ou manuscrits des *Coptes* qui sont les descendans des anciens Égyptiens et qui ont conservé cette langue jusqu'à l'avant dernier siècle. Au contraire, la connaissance de la plupart des signes alphabétiques de l'écriture cunéiforme n'a conduit qu'à la lecture de quelques noms propres, parce que les langues dont cette écriture retrace les mots, se sont perdues, et ces mots sont sans signification pour nous, excepté ceux qui appartiennent à la langue persane. On doit donc s'attacher avec un soin particulier à la recherche des inscriptions qui sont en plusieurs langues, quoique même ces langues soient connues; mais les monumens de ce genre sont très rares.

59. On a transporté en Europe une très grande quantité d'inscriptions antiques; les voyageurs en ont vu un plus grand nombre encore dans les contrées qu'ils ont parcourues, et ne pouvant les enlever, ils en ont donné des copies; mais très peu d'entre elles sont d'une fidélité rigoureuse, et les copies d'un même monument faites par divers voyageurs, prouvent assez cette infidélité. Comparés et rapprochés, ces copies suffi-

sent quelquefois à un critique habile pour rétablir le texte dans toute sa pureté, mais il serait à désirer que ces soins ne fussent pas nécessaires. Un *fac simile* ou *portrait* de l'inscription, préviendrait tous les inconvéniens, et c'est dans ce but important que nous indiquons ici le procédé le plus simple et le plus sûr à la fois pour obtenir ces *fac simile*. Une feuille de papier humectée avec une éponge ou dans un linge mouillé, appliquée sur l'inscription qu'on a nettoyée, et battue avec une brosse dont les poils sont assez longs sans être trop flexibles, donne dans très peu d'instans deux figures parfaites de l'inscription, dans le sens direct des lettres et dans le sens inverse. On a le soin de frapper avec la brosse plus particulièrement sur les lettres, afin que leurs contours ressortent bien; il en est de même pour les figures si la pierre en présente, et si ces figures ont quelque relief qui perce la feuille de papier, on recouvre sa déchirure de plusieurs autres morceaux jusqu'à ce que le relief reste dans cette espèce de moule. On ajoute d'autres feuilles à la première si l'inscription est plus grande, et on

a le soin de les numéroter; le papier est bientôt sec, et on le place ensuite dans un portefeuille ou dans une caisse, où il ne soit pas trop pressé. Des empreintes de cette espèce, emballées après avoir été complètement séchées, ont supporté un très long trajet par le roulage sans en avoir souffert. Elles ne peuvent contenir aucune erreur, aucune substitution d'un trait ou d'une lettre à une autre; elles ont sur-tout le mérite de conserver dans toute sa pureté le style des lettres et des figures, avantage incontestable, puisque le meilleur dessinateur, s'il n'a pas une grande habitude de l'antique, peut altérer sensiblement les caractères de ce style, qui sont souvent, faute de mieux, une indication sûre pour déterminer l'époque d'un monument. On ne saurait donc trop recommander cette méthode simple et expéditive aux voyageurs; ils peuvent former facilement la personne de leur suite la plus illétrée à ce genre de travail tout manuel. Le papier sans colle, sans être trop mince, est le meilleur, mais toute sorte de papier peut également y être employée avec succès.

§ IV. *Critique des inscriptions.*

60. Le texte des inscriptions est ordinairement remarquable par la concision, l'énergie et la précision; les anciens s'appliquaient à leur donner ces trois qualités essentielles, et c'est ce qui a constitué ce qu'on appelle le *style lapidaire*. Les abréviations y abondent; ce style exige une étude toute particulière, et le meilleur latiniste peut échouer sur une inscription latine même très courte, s'il ne s'est pas adonné à cette étude. Outre les abréviations, les inscriptions grecques et latines offrent une foule de particularités contraires à la syntaxe ordinaire de ces langues, particularités que les critiques ont caractérisées par des *figures* qu'ils nomment, 1° *anacolute* ou manque d'accord entre le verbe et le sujet, comme CIVITAS.... COOPTAVERRUNT; 2° *antiptose*, espèce d'idiotisme d'un cas mis pour un autre, comme PATRONO FRATRI pour PATRONI FRATRIS; 3° *protoustère*, mot ou phrase qui n'est pas à sa place; 4° *ellipse* ou suppression de mots essentiels à la clarté du discours, tels que les conjonctions, les mots relatifs à la filiation, à la

## CRITIQUE.

patrie, aux fonctions, etc. ; 5<sup>e</sup> *tautologie* ou répétition inutile de la même idée, etc. Pour les inscriptions grecques, il faut ajouter encore à ces difficultés l'usage des divers dialectes et des façons de parler locales, les variations de la grammaire par l'effet des siècles, les usages qui viciaient les désinences régulières des mots, l'emploi de certains mots, verbes, façons de parler, constructions logiques inusités ou arbitraires, l'indication de fonctions publiques dont les attributions sont souvent très douteuses, etc. L'ignorance du graveur ajoute aussi quelquefois à ces difficultés, et ce sont autant de circonstances qui peuvent induire en erreur dans l'interprétation d'une inscription antique, si l'on ne joint à une connaissance approfondie des langues et du style lapidaire en particulier, toutes les ressources d'une critique industrielle mais prudente, et qui ne saurait être trop réservée dans l'art précieux et trop facile des conjectures et des substitutions.

61. En général, les inscriptions grecques et latines sont en prose ; on en connaît cependant un grand nombre qui sont en vers : on les appelle *inscriptions métriques*. Quelque-

fois on en trouve où quelques vers sont ajoutés à la prose, sur-tout dans les inscriptions sépulcrales. Enfin il y en a qui se composent à la fois de quelques lignes de latin et de quelques lignes de grec. On a découvert, il y a peu de temps, à Lyon, un cippe funéraire romain ainsi composé. La partie latine nous apprend que ce cippe a été placé sur la sépulture de *Lucretia Valeria*, par Sextus Avius Hermerus, son mari; quatre lignes grecques sont au-dessous, et l'on y reconnaît deux vers grecs qui contiennent une pensée morale contre les envieux: ils ne sont qu'une mauvaise leçon d'une épigramme sur le même sujet, qui fait partie de l'Anthologie grecque. On donne le nom de *cippe* aux pierres de forme quadrangulaire, ayant plus ou moins de hauteur, ordinairement avec une base et une corniche taillées à même, et qui porte l'inscription sur la face antérieure, quelquefois des ornemens, des symboles ou de courtes inscriptions sur les côtés, et dont la partie postérieure est brute et quelquefois polie, selon que le cippe était ou n'était pas appuyé contre un mur, ou entièrement isolé et vi-

sible des quatre côtés. Les cippes grecs ont quelquefois la forme d'une colonne tronquée. Les pierres à inscription sont aussi oblongues; on leur donne alors, en général, le nom de *tables*, du mot latin *tabula*, (*suprà*, § 54.) On appelle *autels* les pierres qui en ont la forme, et dont l'inscription est un vœu ou une dédicace à une divinité. On a confondu avec les autels les *piédestaux*, dont l'inscription est aussi un vœu ou une dédicace; mais on remarque à la partie supérieure du piédestal, des trous et quelquefois des restes de plomb fondu qui ont servi à y attacher une statue, un vase, qui étaient l'objet de la dédicace. Enfin on nomme *épigraphes* les inscriptions des édifices publics, et les inscriptions *chrétiennes* forment une classe à part. Mais la qualification d'une inscription dépend plutôt de son sujet que de la forme et de la matière.

### § V. *Classification des Inscriptions.*

62. C'est le sujet, en effet, qui doit régler la classification des inscriptions antiques. Il existe une grande variété de sentimens sur

la méthode la plus convenable, et l'on sent bien que dans un grand recueil d'inscriptions, on peut porter fort loin les divisions et les subdivisions. Mais les grandes classes sont d'un usage plus général, puisqu'elles suffisent à désigner assez complètement la nature d'une inscription nouvellement découverte, et à la rapprocher, pour son interprétation, des monumens du même ordre. On peut donc s'en tenir à la classification suivante des inscriptions antiques :

1° RELIGIEUSES; — Honneurs rendus aux dieux, aux demi-dieux et aux héros; vœux, dédicaces, cérémonies du culte, fondations, autels, sacrifices, *tauroboles*, *suovétauriles*, libations, invocations, imprécations; préceptes de morale.

2° HISTORIQUES; — Lois, décrets, traités de paix, d'alliance, d'hospitalité, actes publics de toute nature; comptes et inventaires publics; listes de prêtres, de magistrats, de guerriers morts au service de la patrie; services rendus à l'état par des citoyens; honneurs décernés à un simple particulier de son vivant, marbres portant une indication d'époque; fastes chronologiques,

calendriers, et inscriptions n'appartenant à aucune autre classe mais ayant une date ; actes des villes et des corporations ; textes contenant des noms de lieux et autres renseignemens géographiques, tels que les pierres milliaires ; les dédicaces des monumens publics, autres que les monumens religieux ; discours des princes, des magistrats, et tout ce qui indique un usage public, un fait relatif aux mœurs et coutumes, à l'état des personnes, à l'organisation sociale, etc., etc.

3° SCIENTIFIQUES ; — Expriment quelques principes des sciences, des procédés des arts, portant des noms d'artistes ou d'écrivains ; des causes et des époques de maladie ou de mort ; des noms de professions manuelles.

4° FUNÉRAIRES ; — Tracées sur des cippes, tables, sarcophages, cénotaphes, etc. ; et relatives à ce qui concerne les tombeaux et les funérailles des anciens, si la qualité du défunt n'en fait pas un personnage historique, ou le texte de l'inscription, un monument géographique ou chronologique.

5° CHRÉTIENNES ; — Les quatre divisions

précitées peuvent être suivies pour cette classe importante d'inscriptions.

En général, c'est le sujet dominant dans l'inscription qui la fixe dans une classe ou dans une autre ; et le cippe d'un particulier obscur, sans titres et sans fonctions, restera aux monumens funéraires, s'il ne contient d'ailleurs aucune indication relative aux sujets qui appartiennent à l'une des classes précédentes. L'invocation des *Dieux Mânes* ne changera pas son attribution, puisque ces dieux appartiennent spécialement aux pratiques funéraires.

### § VI. *Histoire de la Palæographie.*

63. L'importance des inscriptions a été reconnue par les hommes instruits de toutes les époques. Dans l'antiquité même, on s'attacha à ces monumens comme étant les archives les plus authentiques des nations, celles où étaient consignés leur droit public et privé ; les traités de tout genre, les lois et la mémoire des grands services comme celle des grands citoyens, y étant déposés par l'ordre ou avec l'approbation de la cité reconnaissante. Il y eut donc des collecteurs

d'inscriptions dans l'antiquité même. L'historien Evhémère fut le premier , au dire d'Eusèbe et de Lactance. Athénée rapporte que Philochore recueillit aussi, dans un ouvrage spécial, les inscriptions qu'il vit dans les diverses provinces de la Grèce. Ses historiens , Hérodote , Pausanias et autres, en citent aussi plusieurs (1), mais non pas dans le même but que Philochore , qui donna , à cet égard , l'exemple aux palæographes des temps modernes. Cosmas qui écrivit en grec une Topographie chrétienne en 545 de J. - C. , y inséra plusieurs inscriptions. C'est par lui qu'on a connu la célèbre inscription grecque d'Adulis, relative aux conquêtes faites par le roi d'Égypte Ptolomée-Évergète en Asie : le marbre original a péri avec beaucoup d'autres , dont le manuscrit de Cosmas nous a conservé le texte. A la renaissance des lettres, Pétrarque rechercha les inscriptions en même temps que les manuscrits et les médailles ; mais il se contenta de les étudier, sans les réunir dans un recueil systématique. Au XV<sup>e</sup> siècle, cette étude prit une plus grande consistance , et , parmi les

(1) Maffei en a donné le catalogue dans son *Arte critica lapidaria* , livre II , chap. 1 et 2.

voyageurs de ce siècle , Cyriaque d'Ancône s'attacha le premier à transcrire , dans son itinéraire, les inscriptions qu'il eut l'occasion d'observer en Europe et dans le Levant. A la même époque , Felix Feliciano, Jean Marcanova et le frère Giocondo , se firent remarquer par leur zèle pour la recherche des inscriptions antiques ; le dernier sur-tout , dont les deux volumes manuscrits existent encore dans la bibliothèque du chapitre de Vérone, sa patrie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on pensa enfin à publier des recueils d'inscriptions. Peutinger donna le premier , à Augsbourg, en 1505 ; vinrent ensuite ceux de Jean Huttich, *Mayence*, 1520 à 1525 ; de Fulv. des Ursins, ou bien de Colocci, *Rome*, 1521 , qu'on attribue faussement à Mazzochi, lequel n'en fut que l'imprimeur. Les ouvrages de ce genre se multiplièrent bientôt ; les monumens écrits, recueillis dans diverses régions du monde romain, y étaient figurés ou transcrits, et le recueil de Smetius, augmenté par Juste Lipse (*Leyde*, 1588, in-fol.), est considéré comme le premier qui soit disposé dans un ordre méthodique, et même remarquable par la fidélité et la bonne critique des textes. Il sert comme de modèle aux

travaux nombreux de ce genre qui parurent en Europe dans les deux siècles suivans. Des recueils généraux, on passa aux collections particulières des inscriptions d'une province ou d'une ville seule ; le patriotisme des savans s'exerçait sur ce sujet avec une louable rivalité ; d'autres composèrent des recueils spéciaux. Les uns contenaient les inscriptions *métriques*, en vers grecs ou latins ; d'autres, celles qui se rapportaient à un objet spécial, et le docteur Annibal Mariotti, de Pérouse, a laissé, inédit, un recueil d'épigraphes relatives aux médecins et à la médecine. Des collections publiques ou particulières de marbres originaux, se formèrent de toutes parts et trouvèrent aussi des interprètes pour les décrire et les publier. Gruter entreprit enfin un recueil universel de toutes les inscriptions connues ; Gronovius en donna une édition revue et augmentée, en 1707. Muratori publia un recueil analogue, en 1739 ; et ces deux ouvrages forment, avec le supplément de Donat, un ensemble qui montre toutes les richesses et tout l'intérêt des documens authentiques qui constituent la science de la palæographie.

64. Les inscriptions *chrétiennes* forment aussi des recueils spéciaux, d'où leurs savans auteurs ont tiré des renseignemens très importans sur l'état des premiers chrétiens au sein du paganisme, leurs plus célèbres martyrs, le culte qui leur était rendu et les cérémonies ordinaires de l'église primitive. Ant. Bozio donna sa *Roma Sotterranea* en 1632; Arringhi publia, en 1651, un ouvrage plus volumineux sur le même sujet et sous le même titre; et la dissertation de Lupi sur l'épithaphe de sainte Sévère (*Palerme*, 1734) est un ouvrage du plus grand intérêt pour l'étude approfondie de la palæographie en général, et des inscriptions chrétiennes en particulier.

65. La science palæographique s'étendait peu à peu par l'accroissement des vérités élémentaires que l'érudition tirait de l'interprétation des marbres antiques. Maffei donna d'abord son *Arte critica lapidaria*, ouvrage resté incomplet, très savant, mais trop étendu pour être d'un usage général. Le P. Zacheria voulut y suppléer, sous ce point de vue; mais dans ses *Instituzioni lapidarie*, il s'écarta trop souvent de son sujet et s'oc-

cupa plus à enseigner l'art de composer des inscriptions que celui de déchiffrer les monumens antiques. Morcelli se proposa l'un et l'autre de ces deux buts dans son traité *de Stilo inscriptionum*, et l'approbation du monde savant prouve qu'il a su les atteindre. Enfin, et plus récemment, M. Spottorno a réuni tous les préceptes de la palæographie dans un ouvrage plus commode et moins étendu, son *Trattato dell' arte epigraphica*, publié à Savone, en 1813. Dans les autres parties de l'Europe littéraire, l'étude des inscriptions antiques n'obtint ni moins de faveur ni moins de succès qu'en Italie; les savans français contribuèrent aussi, dans tous les temps, par leurs doctes travaux, à l'avancement de cette partie essentielle de l'archéologie. On pourrait en citer ici un grand nombre, depuis les *Illustres Observations Antiques* du lyonnais Gabriel Syméon (1557), jusqu'aux *observations* non moins *illustres* des savans de nos jours sur les inscriptions orientales, grecques ou latines, que le zèle d'autres Français a ravies pour la première fois aux déserts de l'Égypte et de la Libye; et les déductions tirées d'un

texte quelquefois peu étendu , ont été souvent des pages entières toutes nouvelles , qui manquaient dans l'histoire écrite des peuples anciens , de leur état civil ou de leur état politique. Le zèle le plus louable anime aussi les savans de nos provinces pour rechercher , faire connaître et conserver les inscriptions antiques qu'on y découvre fréquemment. Dans quelques villes , l'administration seconde ce zèle avec empressement et réunit les marbres dans les musées. J'ai publié , en 1807 , tous ceux de l'ancienne ville de *Cularo* , aujourd'hui Grenoble , et la collection formée à Lyon , par les soins de M. Artaud , avec une persévérance au-dessus de tout éloge , est aujourd'hui la plus nombreuse et la plus importante de toutes les collections locales en France : un pareil exemple ne saurait avoir trop d'imitateurs. L'intérêt de l'histoire ancienne de notre patrie l'exige , puisqu'elle doit y recueillir ses plus authentiques documens.

66. Il nous reste à parler de ce qu'il y a d'essentiel à savoir pour l'étude particulière des inscriptions qui nous restent de chacun des peuples dont les monumens entrent

dans le plan de ce Résumé. Nous avons dû réserver, pour l'ensemble de ces indications spéciales, les notions relatives aux caractères principaux de chaque genre d'inscriptions, aux signes non alphabétiques qu'on y trouve mêlés, aux variations dans la forme des lettres et dans l'orthographe des mots, aux *sigles* ou abréviations très nombreuses qui en tiennent lieu, aux moyens de discerner l'époque d'une inscription qui ne porte pas une date précise. Nous tâcherons de réunir, dans les paragraphes suivans, les notions les plus nécessaires sur ces sujets variés, mais élémentaires.

## SECTION II.

### *De la Palæographie des divers peuples.*

#### § I<sup>er</sup>. ÉGYPTIENS.

67. Aucun peuple ne nous a laissé autant d'inscriptions que le peuple égyptien. Tous ses monumens en sont couverts, et ces monumens sont très nombreux. L'Égypte est comme un musée de ruines en assez bon état, et quelquefois parfaitement entières.

Les procédés de construction employés par les Égyptiens ont assuré cette durée aux monumens ; et dans l'Égypte même, les ouvrages d'architecture qui sont d'origine grecque ou romaine, se font distinguer par un état de destruction plus avancé, quoiqu'ils soient postérieurs de plusieurs siècles à des ouvrages égyptiens ; et c'est sur les temples, sur les palais, dans les tombeaux ou sur des monumens isolés qu'on trouve un nombre infini d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques ou populaires. On donne à cette dernière espèce d'écriture le nom d'*enchoriale*, c'est-à-dire *du pays* (de ἐγχώριος, qui est du pays même, national) ; c'est par ce mot qu'elle est désignée dans le texte grec de l'inscription de Rosette.

68. Les Égyptiens exécutaient rarement une figure, une représentation quelconque, sans en écrire à côté ou le nom ou le sujet. On trouve constamment ce nom auprès de chaque divinité, de chaque personnage, de chaque individu. Dans chaque scène, chaque tableau peint ou sculpté, une inscription, plus ou moins étendue, en explique le motif. Pour en retirer les notions qui peuvent

enrichir l'histoire, on doit chercher à pénétrer le sens de ces textes et légendes, et d'abord reconnaître le genre d'écriture qui s'y trouve employé. Ces écritures sont de trois sortes :

1° *Hiéroglyphique*, ou composée de signes qui sont la figure fidèle d'animaux, de plantes, d'astres, de l'homme et de ses divers membres, ou bien d'objets divers, produits de l'industrie humaine. Le nombre des signes de cette écriture est de 800 environ, et ils se distribuent en trois classes : A. Signes *figuratifs*, ou exprimant l'idée de l'objet même qu'ils représentent ; B. signes *symboliques*, dont l'objet qu'ils représentent a des rapports plus ou moins éloignés, selon l'opinion des Égyptiens, avec l'idée qu'ils expriment ; C. *alphabétiques*, ou exprimant les sons et les voix de la langue parlée. Ces signes expriment ces sons ou ces voix, d'après un principe général qui explique aussi leur grand nombre, et ce principe est qu'un signe alphabétique égyptien représente le son ou la voix par lequel commence, dans la langue parlée, le nom de la chose même représentée par ce signe ; ainsi le lion représente L, par-

ce que le nom du Lion était *Labo* ; la main est un T, parce que le nom de la main était *Tot*, etc. On pourrait donc écrire avec un alphabet hiéroglyphique toutes les langues connues, en suivant ce même principe, mais l'écriture hiéroglyphique égyptienne, avait de plus les signes *figuratifs* et les signes *symboliques*, et dans toute inscription de ce genre, les signes *phonétiques*, c'est-à-dire alphabétiques, en forment au moins les deux tiers. De plus, et dans une même inscription répétée plusieurs fois, les mots écrits dans un exemplaire en signes figuratifs ou symboliques, sont écrits dans un autre exemplaire en signes phonétiques, et l'on voit comment la découverte de l'alphabet des signes phonétiques, a été la véritable *clef des hiéroglyphes*.

2° *Hiératique*, composée de signes dont le trait n'exige pas la connaissance du dessin, et qui nē sont qu'une *tachygraphie* des signes hiéroglyphiques même: ainsi chaque signe hiéroglyphique, figuratif, symbolique ou alphabétique, a son *abrégé* hiératique, et cet abrégé a la même valeur absolue que le signe même dont il est une réduction. Il

suffit donc de connaître le tableau comparatif des uns avec les autres, en remarquant toutefois que les signes figuratifs et symboliques sont plus rares dans l'écriture hiératique que dans l'écriture hiéroglyphique, et que ces signes sont remplacés dans la première par le nom même, écrit en caractères alphabétiques, de l'objet représenté par les signes symboliques, les formes naturelles pouvant être complètement figurées dans une écriture par figures, et ne pouvant pas l'être toujours dans l'écriture par des traits écrits et qui n'affectent point la forme des objets naturels.

3° *Démotique*, composée d'un certain nombre de signes pris de l'écriture hiératique même, mais d'où les signes figuratifs sont exclus en général, et ne conservant que quelques signes symboliques pour les objets relatifs à la religion seulement; les signes alphabétiques dominent dans cette troisième espèce d'écriture : elle sera donc la plus facile à interpréter lorsque tous les signes qui la composent auront été recueillis et que leur valeur sera complètement connue. On voit donc que les Égyptiens, à proprement parler, n'avaient

qu'un seul système graphique, composé de trois espèces de signes, le second et le troisième étant régulièrement déduits du premier, et tous trois réglés par la même constitution.

69. L'écriture *hiéroglyphique* est employée dans les monumens de toute espèce, sur les temples comme sur les figures les plus communes, et sur les briques même destinées pour les constructions. Sur les plus anciens monumens, cette écriture est absolument la même que sur l'ouvrage égyptien le plus récent, et il n'y a pas beaucoup d'exemples, hors de l'Égypte, d'un système graphique toujours le même pendant plus de deux mille ans. Mais le système graphique égyptien était intimement lié non seulement avec les institutions du pays, mais encore avec la langue parlée, et la grammaire de cette langue n'exigeait et ne subit en effet aucune modification fondamentale. L'état constant de l'écriture égyptienne n'offre donc à la palæographie aucun principe utile pour juger de l'antiquité relative d'un monument; on connaît il est vrai quelques inscriptions d'un aspect d'antériorité qui frappe les

personnes habituées à leur étude approfondie, et cet aspect dérive tout entier du tracé des signes : mais il faut encore poursuivre cet examen pour en déduire des règles éprouvées. L'époque d'un monument ne peut donc être bien connue que , 1° par l'état de l'art conclu du monument même , quand ce monument est de quelque importance ; 2° par les dates et les données historiques qui s'y trouvent écrites. L'art égyptien atteignit à toute sa perfection durant le règne de la XVIII<sup>e</sup> dynastie , et se conserva pendant quelques siècles jusqu'à Sésostris , chef de la XIX<sup>e</sup> , c'est-à-dire du dix-huitième au quinzième siècle avant l'ère chrétienne. Les monumens antérieurs à cette période ne sont pas aussi parfaits ; les monumens postérieurs portent déjà quelque trace de décadence , et cet état de choses constitue trois époques que l'habitude des monumens fait bientôt reconnaître. Plus tard l'influence des Grecs et des Romains altéra encore les principes de l'art égyptien , et le tracé des signes hiéroglyphiques témoigne de cette influence , aussi bien que les monumens de l'architecture et de la sculpture égyptiennes.

Notre savant architecte M. Huyot a tracé, le premier, les principes mêmes de ces différens états de l'art en Égypte, et l'interprétation des hiéroglyphes a confirmé pleinement ses observations.

70. L'écriture *hiératique* employée plus ordinairement pour les manuscrits, se retrouve aussi sur des caisses de momies et sur quelques autres monumens, mais particulièrement sur des pierres isolées, grossièrement aplanies; on y a tracé au pinceau des inscriptions quelque fois assez longues; on trouve aussi sur des édifices, des inscriptions de ce genre écrites ou gravées par des curieux ou des voyageurs anciens. Mais l'emploi le plus utile pour nous de cette seconde espèce de caractères égyptiens, est dans les papyrus historiques et les registres de comptabilité des temples; on en a tiré les plus précieux renseignemens pour la chronologie et le système numérique des Égyptiens.

71. L'écriture *démotique* était réservée aux usages généraux et populaires de la nation; les décrets et autres actes publics, les contrats, quelques stèles funéraires, les

transactions particulières, se faisaient en écriture démotique. Le texte intermédiaire de l'inscription de Rosette est de ce genre.

72. Ce qui intéresse le plus dans l'étude d'une inscription égyptienne, ce sont les indications historiques. On les trouve dans les noms de rois, ou de grands fonctionnaires, et dans les dates qu'elles contiennent. Les noms des souverains sont toujours enfermés dans un encadrement elliptique appelé *cartouche*. Un cartouche contient ou le *prénom* royal consacré par l'autorité publique et la religion pour chaque prince, ou bien son *nom propre*. Le prénom se trouve le plus ordinairement, et comme sur le grand nombre de ceux qu'on a recueillis, il n'en existe pas deux de semblables quoiqu'on en trouve de très analogues, chacun de ces cartouches prénoms appartient à un seul prince qu'il désigne spécialement. L'étude approfondie de ces cartouches ayant conduit à rattacher individuellement ces cartouches prénoms aux princes qui les portèrent, et d'en dresser un tableau fondé et confirmé par les monumens, ce cartouche prénom, quoiqu'isolé, est devenu ainsi une indication historique très im-

portante, le monument pouvant être attribué, avec toute certitude, au règne du prince désigné par le cartouche, et au règne du prince qui fut le moins ancien des deux ou de plusieurs qui sont, quelquefois, rappelés sur le même monument. On doit donc donner la plus grande attention à ces cartouches; leur existence ajoute du prix à toute inscription qui en contient un ou plusieurs dans son texte. Souvent le cartouche *nom propre* est à la suite du cartouche *prénom*; un groupe de deux signes, composé du chérialopex ( *oie d'Égypte* ) et du disque du soleil, les sépare, et dans ce cas la *légende royale* est complète. Ce groupe qui se lit *ré-sé*, (  *fils du soleil*, ) est un titre commun à tous les rois de l'Égypte, et l'on a ainsi la désignation entière de chacun d'eux, par exemple: *soleil-gardien de la région inférieure approuvé par Phré* ( cartouche prénom ), *le fils du soleil* ( groupe de deux signes ), *Ramsès* ( cartouche nom propre ), et telle est la légende royale de Sésostris ou Ramsès VI.

73. Le premier signe du cartouche *prénom*, est toujours le disque du soleil, et ce signe, comme tous les autres des cartou-

ches de ce genre, est *figuratif* ou *symbolique*. Dans les cartouches *noms propres* au contraire, les signes sont ou entièrement *alphabétiques*, ou figuratifs et alphabétiques mêlés ensemble. Les noms des dieux égyptiens entrant dans la formation des noms propres des princes et des particuliers, on mettait souvent dans les cartouches la figure même du dieu à la place de la *syllabe* vocale qui, étant son nom, entrait dans le nom propre écrit dans le cartouche prénom, où l'on reconnaît toujours des signes alphabétiques.

74. Les dates qui se trouvent avec ces légendes royales, sont aussi d'une grande importance pour l'histoire, et les monumens qui portent quelque indication numérique, sont beaucoup plus rares que ceux qui n'en ont pas. Ces indications numériques sont ou l'âge d'un défunt sur une stèle funéraire, ou le nombre des divers objets consacrés qu'il a offerts aux dieux, ou bien la date d'un événement mentionné dans l'inscription. Les dates proprement dites sont les plus intéressantes à recueillir; elles sont exprimées en chiffres hiéroglyphiques qui spéciaux pour chacun des nombres 1, 10,

100, 1000 et 10,000 suffirent aux Égyptiens pour exprimer toutes les quantités moindres que ce dernier nombre. On en trouvera la figure et la valeur à la planche III n° 5. MM. Jomard et Young ont publié les quatre premiers chiffres presque en même temps, et mon frère y a ajouté récemment le cinquième qu'il a reconnu avec cette valeur sur plusieurs monumens.

75. Ces indications chronologiques sont donc ce que l'on doit chercher d'abord dans une inscription égyptienne. D'après ce qui précède, on les reconnaîtra facilement dans les textes hiéroglyphiques; et quant aux textes hiératiques ou démotiques, les cartouches y sont également figurés, non pas complètement, mais seulement par deux signes qui placent le nom propre d'un roi comme un mot français entre deux parenthèses, et le signe de la gauche a de plus, après lui, une ligne droite qui répond à la base même du cartouche complètement tracé. Les signes numériques hiératiques et démotiques sont de beaucoup plus nombreux que les signes hiéroglyphiques, et comme ils se trouvent rarement dans le texte d'une

inscription, nous nous abstenons de les reproduire ici.

76. A ces notions sur la palæographie égyptienne, nous ajouterons : 1<sup>o</sup> que l'écriture hiéroglyphique procède indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite, ou en lignes perpendiculaires. L'inscription commence du côté vers lequel sont tournées les têtes des animaux qui y sont figurés, et dans les lignes perpendiculaires mêmes, cet ordre est constamment suivi pour un texte entier, ou les diverses parties de ce texte. Une ligne isolée d'hiéroglyphes, la dédicace d'un temple ou d'un autre monument, par exemple, procède aussi quelquefois une moitié de gauche à droite, et l'autre moitié dans le sens contraire; mais dans ce cas, on distingue au milieu même de cette inscription un signe qui n'a pas de direction propre ou naturelle, tels que la croix ansée, un obélisque, etc., et c'est de ce signe que les deux moitiés de l'inscription prennent chacune la direction opposée. 2<sup>o</sup> Que l'écriture hiératique et la démotique procèdent constamment de droite à gauche, comme l'arabe et autres écritures orientales.

## § II. GRECS.

77. La critique de la palæographie grecque a réuni plus de préceptes et plus de notions qu'on n'a pu le faire jusqu'ici sur les inscriptions égyptiennes. L'alphabet des Grecs, et toutes ses variations, nous sont mieux connus, ainsi que la langue, les mœurs et l'histoire de ce peuple illustre dans l'antiquité, malheureux dans le moyen âge, et qui semble aujourd'hui retrouver ses antiques vertus dans ses antiques souvenirs. Les inscriptions grecques nous ramènent quelquefois vers ces époques glorieuses de la nation grecque; et que d'émotions se passent dans le cœur de l'archéologue qui retrouve dans un marbre offensé par le temps, le monument funéraire qu'Athènes plaça, il y a vingt-trois siècles, sur le tombeau de ses guerriers morts devant Potidée! *Pour accroître la gloire de la patrie, ils s'étaient exposés les premiers aux coups de l'ennemi!* La magique influence du nom grec, qui rappelle à notre admiration tous les chefs-d'œuvre de l'esprit, de l'imagination et du goût,

n'est pas étrangère à l'archéologue ; il analyse péniblement quelques phrases , et il retrouve toujours le génie de l'antique Hellénie.

78. Le premier examen d'une inscription grecque doit avoir pour but d'en reconnaître l'époque. Le sujet , s'il appartient à l'histoire , indique d'abord cette époque dans certaines limites ; mais on la trouve plus précisément : 1° dans les signes chronologiques , s'il y en a ; 2° à leur défaut , dans la forme même des lettres et le nombre que leur ensemble suppose à l'alphabet du temps , dans le tracé et la marche des lignes de l'inscription , enfin dans certaines formes grammaticales propres aux plus anciens monumens écrits de la Grèce. Le dialecte qui y est employé est aussi une indication , du moins topographique , sur la contrée où l'inscription fut rédigée.

79. Les signes chronologiques les plus communs sont : 1° les *noms* des magistrats dont l'autorité a présidé à l'exécution du monument , ou bien qui étaient en fonction à l'époque où il a été érigé ; 2° les *dates* tirées des ères particulièrement adoptées dans cha-

que état de la Grèce , et exprimées selon le calendrier propre à chacun de ces états. Des dates de ce genre ne se retrouvent que dans les inscriptions grecques des temps postérieurs ; sur les plus anciennes, sur celles de la Grèce antérieure à l'invasion des Romains, on ne voit en général que les noms des princes ou des magistrats pour époque. La durée des fonctions de ceux - ci réglée par les lois , et l'ordre de leur succession inscrit dans les archives publiques , ne laissaient , dans ces temps , aucune incertitude sur l'expression de ces sortes de dates. Les critiques modernes, combinant l'autorité des monumens avec les rapports des historiens , ont réussi à rétablir , en grande partie , ces listes de la succession des magistrats grecs , selon l'ordre chronologique , à les rapporter aux années juliennes antérieures à l'ère vulgaire , à former ainsi des tables très utiles pour la supputation des temps de l'histoire ancienne et la détermination de l'époque précise d'un monument. Une inscription grecque portant le nom d'un archonte (*Eponyme*) d'Athènes , est certainement de l'année même où cet archonte exerça ses fonc-

tions , et il en est ainsi pour les monumens des autres villes et des autres contrées dont on a rétabli les listes des princes ou des magistrats. Quant aux dates proprement dites , en années , en mois et en jours , il est à remarquer que les anciens n'employèrent pas une ère générale , comme l'est l'ère chrétienne pour les temps modernes. Lorsqu'une ville ou un état en institua une , il en prit les motifs et l'origine dans des raisons ou dans des évènements qui lui étaient particuliers , et il en résulte pour nous une diversité de supputations d'où naît un grand nombre de difficultés. Les chronologistes ont travaillé à expliquer la nature de ces ères nombreuses et variables , à découvrir le moyen de les mettre en concordance et de les rapporter toutes à l'ère julienne. C'est donc à leurs tables qu'il faut recourir pour l'interprétation de ces dates. Les villes principales de la Grèce en créèrent presque toutes ; mais partout où s'établit le pouvoir royal , les dates furent prises de l'année du règne du prince qui occupait alors le trône ; et la succession de ces princes est assez connue , ainsi que leur époque , pour qu'on

puisse arriver, à cet égard, à de satisfaisantes certitudes. Les tables dressées par les chronologistes donnent encore, sur ce sujet, les renseignemens les plus nécessaires.

80. Les formes graphiques d'une inscription grecque sont aussi une indication assez approximative de son époque. Il est évident qu'on ne trouvera pas, dans un monument d'une époque donnée, l'emploi d'une lettre qui n'était pas encore dans l'alphabet grec à cette même époque. Or cet alphabet, comme celui de tous les peuples anciens de l'Europe, ne fut d'abord composé que de 16 lettres; plus tard on en ajouta quatre autres, et enfin on le porta de 20 à 24 signes, par l'addition et l'usage général des quatre lettres doubles  $\kappa$  ( ks ),  $\psi$  ( ps ),  $\eta$  ( è ),  $\omega$  ( ô ); et comme on assigne cette dernière addition de quatre lettres, à l'époque de l'archontat d'Euclide à Athènes, l'an 403 avant J.-C., il en résulte qu'une inscription où l'on trouve une ou plusieurs de ces quatre dernières lettres, doit être, avec assez de fondement, considérée comme postérieure à Euclide et à l'année 403 avant J.-C. Les 20 autres lettres de l'alphabet grec se voyent

sur toutes les inscriptions antérieures. Mais, malgré cette similitude pour le nombre de lettres, il y a entr'elles de grandes dissemblances de forme, et ces dissemblances fournissent des notions que les habiles critiques ne négligent pas pour déterminer approximativement l'époque d'une inscription. Il en est de même de la direction des lignes d'une inscription. Les Grecs, à l'imitation des Orientaux, écrivirent d'abord *de droite à gauche*; il ne reste pas de monument qu'on puisse attribuer avec certitude à l'époque où cette méthode était exclusivement en usage. Des inscriptions d'une seule ligne sont, il est vrai, dirigées dans ce sens; mais la première ligne d'une inscription qui appartient à la seconde manière d'écrire adoptée postérieurement par les Grecs, est toujours dirigée de droite à gauche. Cette seconde manière est appelée *Boustrophédon*, c'est-à-dire que les lignes, comme un sillon continu tracé par des bœufs avec la charrue, vont alternativement *de droite à gauche* et *de gauche à droite*, de sorte que la première ligne s'ouvrait à droite, la seconde à gauche, immédiatement au-dessous de la fin de la première. Les plus

anciennes inscriptions grecques sont disposées de cette manière, qui est un signe certain d'antiquité, lorsque cependant la forme primitive des lettres s'accorde avec cette disposition particulière des lignes; car on a imité le Boustrophédon dans un temps où il n'était plus en usage, et comme pour donner à une inscription l'apparence d'une antiquité qu'elle n'avait pas réellement. On doit donc, pour ne pas s'y laisser tromper, examiner si, avec les lignes en Boustrophédon, la forme des lettres et l'orthographe des mots concourent à prouver l'authenticité d'une inscription de l'ancien style grec. Par la suite des temps, et environ au VIII<sup>e</sup> siècle antérieur à l'ère chrétienne, le Boustrophédon fut abandonné, et la direction uniforme des lignes de gauche à droite généralement adoptée. Il n'est pas même certain qu'Homère ait écrit en Boustrophédon; dans tous les cas, il n'employa que 20 lettres, puisque l'alphabet grec de son temps n'en avait que vingt, et ce ne fut pas lui qui divisa ses deux poèmes en vingt-quatre chans, un pour chaque lettre de l'alphabet, le siècle d'Homère ne connaissant que 20 lettres. Une inscription

grecque sera donc, 1° du premier style et des plus anciennes, si elle est tracée de droite à gauche, et si les lettres ont les formes de l'alphabet primitif: on n'en connaît pas de cette première époque; 2° du second style et antérieure au VII<sup>e</sup> siècle environ avant l'ère chrétienne, si, aux formes reconnues de l'alphabet du temps, elle ajoute le tracé des lignes en Boustrophédon; 3° du troisième style et antérieure à la fin du V<sup>e</sup> siècle qui précéda l'ère chrétienne, si, n'étant pas même en Boustrophédon, elle ne porte aucune des quatre lettres doubles Ξ, Ψ, Η, Ω, et les formes des lettres conservant encore des traces du vieux style. (Il est à remarquer à ce sujet que l'H peut se trouver dans des inscriptions de cette époque sans infirmer leur antiquité, puisqu'il n'y est que comme *aspiration* affectant certaines lettres, et non pas comme Ê (E long), qui s'y trouve exprimé par deux E, comme MATEEP pour MATHP); 4° du quatrième style et postérieure à la fin du V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, si on y trouve les 24 lettres de l'alphabet grec, tel qu'il est aujourd'hui réglé: et comme les inscriptions de ce genre

sont les plus communes, elles appartiennent aussi à un plus grand nombre d'époques différentes, comprenant un intervalle de neuf siècles à peu près jusqu'au Bas-Empire. Au défaut de toute autre indication chronologique, les formes successivement perfectionnées et ensuite dégradées de ces 24 lettres, servent, avec les variations d'orthographe et l'introduction de nouveaux mots, à des déterminations d'ancienneté relative que l'expérience et l'étude comparative des monumens donne avec quelque certitude.

81. On trouve à la planche IV, col. n° 3, l'alphabet grec des plus anciennes inscriptions, tiré des monumens même; on discernera très facilement en quoi la forme de ses lettres s'éloigne de celles qu'on observe sur les inscriptions grecques de l'époque romaine, assez analogues aux formes des lettres capitales de l'alphabet grec de nos imprimeries, et l'on peut dire, en général, qu'une inscription grecque est d'autant moins ancienne, que la forme de ses lettres s'éloigne davantage de celle des lettres de l'alphabet gravé sur notre planche d'après les plus anciennes inscriptions connues.

Nous devons avertir toutefois que les formes  $\Gamma$ ,  $\epsilon$ ,  $\omega$ , des lettres  $\Sigma$ ,  $E$ ,  $\Omega$ , ne prouvent pas contre l'antiquité d'une inscription ; ces formes sont communes à l'époque du Bas-Empire romain, mais elles ont été observées sur plusieurs monumens antérieurs à l'ère chrétienne. On reconnaît aussi sur les plus anciens d'entre eux, des signes particuliers d'*aspiration* ou d'*euphonie*, outre l'H qui est déjà indiqué au paragraphe précédent, et tels sont le digamma ou double  $\Gamma$ , qui a cette forme F, comme dans l'inscription des environs d'Elis, publiée par M. Boissonade, ou bien  $\Gamma$ , comme dans la table d'Héraclée, publiée par Mazochi. M. Boissonade donne aussi comme un signe d'antiquité, dans une inscription, les datifs écrits OI au lieu de  $\Omega$ . L'étude des monumens originaux fournit d'ailleurs une foule de préceptes plus ou moins généraux qu'il serait difficile d'exposer en détail dans ce résumé.

82 Après cet exposé sommaire des préceptes généraux tirés de la partie graphique des inscriptions grecques, comprenant la forme des lettres, la direction des lignes, l'usage de dialectes et de certaines formes

grammaticales, il ne reste plus à les considérer que dans leur sujet, les signes ordinairement particuliers à quelques-uns d'entre eux, les nombreuses abréviations qu'on y a remarquées, et les signes numériques employés à diverses époques. C'est l'interprétation fidèle du texte qui fait pleinement connaître l'objet, le but et l'utilité pour l'histoire d'une inscription grecque. Cette interprétation exige non-seulement la connaissance approfondie de la langue grecque de toutes les époques, mais encore l'habitude du style qu'on appelle lapidaire, ou relatif aux textes grecs tracés sur des pierres; et si l'on considère dans combien de contrées diverses la langue grecque a été celle des monumens publics, combien l'habitude de certaines figures du langage a été variable, et selon les lieux différens, et quelquefois selon les époques dans le même lieu, on se fera une idée de tout ce qu'exige l'étude des inscriptions grecques pour être fructueuse. Mais l'archéologue peut ne pas posséder cette science profonde du critique, et nous renfermant ici dans ce qui lui est nécessaire pour l'appréciation sommaire d'un monument et

pour le classer avec assez de convenance dans une collection, nous ne devons nous attacher qu'aux signes extérieurs qui en caractérisent les diverses époques.

83. Les décrets et actes publics des villes, corps politiques et corporations, les traités et conventions d'un intérêt général, sont ordinairement précédés d'une invocation à *la bonne fortune* : ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. On y ajoutait quelquefois : ΚΑΙ ΕΠΙ ΣΩΤΗΡΙΗ, et pour le salut ou l'utilité ; viennent ensuite la désignation de la cité ou de la corporation, les noms des magistrats ou des prêtres en fonctions, et le sujet du monument ; souvent une date proprement dite est à la fin du texte, ainsi que le nom, soit de celui qui a rédigé l'inscription ou a présidé à son exécution, soit de l'artiste qui l'a exécutée ; les noms des magistrats ou des prêtres ne sont placés quelquefois qu'après le sujet même du monument. Dans les courtes inscriptions honorifiques, pour les princes ou les citoyens, le verbe de la phrase est ordinairement sous-entendu, le nom de la personne honorée ou d'une statue, ou de tout autre témoignage public, est écrit aux pre-

mières lignes, à l'accusatif; il est suivi du nom de la ville ou de la corporation qui a voté le monument, et les noms du magistrat ou du prêtre, et de l'artiste sont à la fin; un décret porte souvent son intitulé ΨΗΦΙΣΜΑ, et lorsqu'il est pour un citoyen qui a rendu des services, la récompense ordinaire étant une couronne décernée par la cité, cette couronne est figurée au-dessus du décret, et le nom du citoyen est inscrit dans le champ même.

84. La date, lorsqu'elle est tirée d'une ère locale, se trouve aussi parfois au commencement d'une inscription. Ces ères ou comptes, sont très variées; il est impossible d'indiquer ici même les plus usuelles, et nous sommes forcés de renvoyer pour ce sujet important au *Résumé spécial de Chronologie*, qui suivra de près celui-ci; on remarquera seulement que, au défaut d'autre indication topographique, les noms des mois employés dans une inscription peuvent fournir quelques données sur le peuple auquel elle appartient, ces noms de mois étant assez variés dans les cités de la Grèce. On trouvera dans le *Résumé de Chronologie*, les indications les plus nécessaires sur ce

point de la paléographie grecque. Les dates sont aussi prises des années du règne d'un prince ; il faut encore recourir à la chronologie pour les interpréter. Ces dates sont exprimées en toutes lettres ou bien en chiffres grecs ; dans le premier cas , elles ne présentent aucune difficulté ; mais , dans le second , les variations qui existèrent chez les Grecs dans l'expression graphique des nombres , peuvent embarrasser quelquefois , et ce ne fut que dans un temps postérieur aux plus anciens monumens , que les 24 lettres de l'alphabet furent adoptées comme signes de la numération et d'après leur ordre constant dans l'alphabet même. Cet alphabet numérique se trouvant partout , nous ne devons indiquer ici que les signes qui furent en usage avant cette application des lettres à l'expression des nombres , signes pris en général des lettres initiales des mots exprimant ces nombres. Dans la liste qui suit , le chiffre arabe précède son équivalent en grec : *nombre* 1 se trouve dans les inscriptions grecques représenté par la lettre ou le signe I ; 2—II et Δ ; 3—III ; 4—IIII ; 5—Π ; 6—Σ et Ϟ ; 7—EBΔM ;

8—ΠΙΙΙ; 9—ΠΙΙΙΙ; 10—Δ ou ∇; 11—ΔΙ, Ἀ, I; 12—ΔΙΙ, Β; 13—ΔΙΙΙ ou ΤΡΙΣΑ; 14—ΔΙΙΙΙ ou ΕΔΙ; 15—ΔΠ ou ΕΚ-I, etc.; 20—ΔΔ ou Δ∇; 25—ΖC ou Δ∇Π; 30—Δ∇Δ ou ∇∇∇; 40—quatre Δ ou ΤΕΣΣΑΡΑ; 50—cinq Δ ou [Δ]; 100—H. P.; 200—CΚΝ; 500—[Η]; 1000—X; 5000 [X]—; 10,000—M. Lorsque les nombres sont exprimés par les lettres de l'alphabet employées comme chiffres, la lettre L, qui les précède, les fait remarquer comme tels, quand le mot ΕΤΟΥΣ ou ΕΤΩΝ (*de l'année* ou *des années*) ne s'y trouve pas; ce L, de forme latine, tiré de l'ancien alphabet grec, est l'initiale du mot Λυκάβαρος, génitif de *λυκάβας*, qui signifie *année*. Ces mots et ces chiffres de dates sont au génitif en grec, comme ils sont à l'ablatif en latin, à cause d'une préposition sous-entendue. C'est, si l'on aime mieux, un génitif *absolu* en grec, et un ablatif *absolu* en latin.

85. On doit s'attacher particulièrement, dans l'interprétation d'une inscription grecque, à discerner les nombreuses qualifications des magistrats de tout ordre, des employés publics de divers rangs; les noms de dieux et de peuples, ceux des bourgs et tri-

bus d'une cité ; les formules consacrées pour différens genres de monumens ; les textes de décrets , lettres etc. , qui sont relatés ou cités dans des textes analogues ; les noms mêmes des monumens tels que stèles, tablettes, cippes, etc. ; l'indication soit des lieux, soit des dépendances de ces lieux, où ils doivent être exposés ou déposés, tels que temple, vestibule, cour ou péristyle, place publique, etc. ; ceux qui en font les frais, la cité entière ou une curie, le trésor public ou un trésor particulier ; les noms et surnoms des personnages publics ou privés ; les prérogatives et les faveurs accordées, telles que les droits d'asile, d'hospitalité, de cité, etc. ; les peines prononcées contre ceux qui détruiraient ou mutileraient le monument ; les conditions des traités et des alliances, les indications de poids, monnaies et mesures.

86. On appelle ΠΡΟΣΚΥΤΝΕΜΑ un acte de piété ou d'adoration envers une divinité et dans un temple spécial, accrédité pour cet objet, soit par un privilège légal, soit par l'effet de l'opinion des dévots. Les particuliers faisaient cette espèce de pèlerinage soit pour eux-mêmes, soit au nom de leurs pa-

rens et de leurs amis en même temps , et ils comprenaient leurs noms dans l'inscription commémorative qu'ils gravaient ou écrivaient sur quelque partie du temple ; les rois désignaient pour ces hommages religieux , des fonctionnaires ou des particuliers qui recevaient cette mission expresse , et qui ne négligeaient pas de rappeler dans l'inscription , qu'ils avaient rempli cette mission au nom du prince nommé dès les premières lignes. Il paraît aussi que le même prince donnait la même mission plusieurs fois durant son règne , et que l'usage de ces hommages religieux était particulier à l'Égypte grecque et romaine ; c'est sur-tout au temple d'Isis à Philæ qu'on les recueille ; il y en a aussi un grand nombre sur les temples et les chapelles de la Nubie , en l'honneur d'Isis et de Sérapis , et des autres dieux adorés dans le même édifice.

87. Les inscriptions votives ou bien dédicatoires , contiennent toujours les noms des dieux ou des princes auxquels un monument est dédié , et les noms de la ville , du corps politique , des tribus , corporations , fonctionnaires ou simples particuliers qui ont donné

au monument cette destination : les ouvrages publics exécutés aux frais des tribus ou des particuliers, portent aussi des inscriptions commémoratives de leur munificence, et la partie même d'un monument construit ou réparé par l'effet de cette générosité, est expressément désignée dans ce texte de l'inscription, les anciens permettant ce concours du zèle particulier des citoyens pour l'utilité publique ; et une inscription qui rappelait avec reconnaissance les effets durables de ce sentiment, en excitait perpétuellement la louable manifestation : c'étaient de bons exemples qui produisaient encore de bonnes actions.

88. Les monumens funéraires portent ordinairement une inscription qui rappelle les noms et les titres du défunt, son pays, son âge, les noms de son père ou de sa mère, ses titres et ses services, ses qualités distinguées et ses vertus. Souvent une inscription funéraire ne contient que les noms du défunt, celui de sa patrie, et des acclamations ou des vœux la terminent très fréquemment. Quelques exemples expliqueront mieux tous ces préceptes : ΧΡΗΣΤΟΣ

ΠΡΩΤΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΣ ΛΑΡΕΙΣΑΙΟΣ ΠΕΛΑΣ-  
 ΓΙΟΤΗΣ ΕΤΩΝ · ΙΗ. ΗΡΩΣ ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ.  
 Le premier mot est le nom du défunt Chrestus ; le second mot est le nom de son père , *Prótos* ou Protus , et la construction de ces deux mots montre que le mot *fil*s , ΤΙΟΣ , est sous-entendu , selon l'usage général des Grecs , qui supprimaient les titres de *fil*s ou *fil*le de.... Les trois mots qui suivent sont la désignation de la patrie de Chrestus , *Thessalien* , et né dans celle des villes de *Larissa* qui était surnommée *Pelasgia* , pour la distinguer des autres lieux de ce nom. Les mots ΕΤΩΝ ΙΗ signifient : d'années 18 ; c'est l'âge du défunt. Le reste est une acclamation : *héros Chrestos ; adieu !* Ces mots ΧΑΙΡΕ , ΕΥΨΥΧΕΙ , ΘΑΡΣΕΙ , qui expriment des vœux analogues , terminent souvent , seuls , les inscriptions funéraires. On lit dans d'autres inscriptions : 1° ΦΙΛΩΝ ΚΑΛΛΙΠΠΟΥ ΑΙΩΝΕΤΣ ; 2° ΑΛΚΙΜΑΚΗ ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ ΑΝΑΓΤΡΑΣΙΟΥ . Les deux premiers mots de chacune des deux parties de l'inscription sont des noms propres : 1° *Philon* , *FILS de Callipe* ; 2° *Alcimaque* , *FILLE de Callimaque* ; et ces mots ΑΙΩΝΕΤΣ et ΑΝΑΓΤΡΑΣΙΟΥ sont les

noms de deux des 174 peuples de l'Attique. On appelait ainsi les villes, bourgs et villages de cette contrée et les quartiers d'Athènes, qui formaient chacun une communauté inscrite dans une des 13 tribus d'Athènes, capitale de l'Attique. La communauté ou cité des *Æxoni* faisait partie de la tribu Cécropide, et *Anagyros* de la tribu Erechthéide. Ces noms de lieux doivent être attentivement remarqués dans une inscription, afin de prévenir toute méprise, et pour donner une interprétation complète et satisfaisante de tous les mots. On remarquera de même, 1° les surnoms honorifiques des princes : ils servent quelquefois à distinguer ceux qui ont porté le même nom ; 2° que ces noms de lieux et ces surnoms se trouvent souvent écrits en abréviations et par les premières lettres seulement.

89. Quant à la ponctuation des inscriptions grecques, nous dirons qu'en général, elle manque dans les marbres ; les mots eux-mêmes sont peu ou point séparés, et c'est par le sens et par la construction grammaticale qu'on détermine l'arrangement des mots pour former les phrases. On remarque

cependant sur quelques inscriptions , principalement dans les moins anciennes de celles qui sont funéraires , des signes particuliers mêlés aux mots , tels que une feuille , un triangle , une ligne droite ou inclinée , et même un point après chaque mot : mais ces signes ont rarement une expression quelconque , et l'on peut ne pas s'y arrêter du tout , à moins que le sens de la phrase , déduit préalablement de la combinaison des mots , permette de leur attribuer une certaine valeur qui concourt à jeter quelque clarté dans le discours. Souvent ces signes particuliers sont des symboles analogues au sujet de l'inscription ; on en trouve aussi de pareils au-dessous des lignes d'écriture , ou sur les côtés mêmes du monument. On doit les remarquer et s'attacher à les interpréter d'après les opinions mêmes des anciens. D'habiles critiques ont fondé leurs doctrines sur cette partie intéressante de l'archéologie.

90. Les abréviations , qui abondent dans toutes les inscriptions grecques , sont la source d'un grand nombre de difficultés ; des savans renommés se sont occupés à les recueillir , à les interpréter , et le docte

Corsini a écrit sur ce sujet un volume in-folio (*Notæ græcorum*) publié à Florence en 1709. L'étude de la palæographie grecque a réuni depuis de nombreux supplémens; nous avons dû n'exposer ici qu'un extrait de toutes ces recherches. Le tableau suivant contient les abréviations usuelles, celles qu'on retrouve le plus souvent sur les marbres grecs : il termine aussi cette section, trop sommaire sans doute, à l'égard d'un sujet aussi vaste que la palæographie grecque.

*Sigles ou abréviations les plus usuelles dans les Inscriptions grecques.*

- A. πρῶτος. premier. ἀπό (préposition).  
 Αὐτοκράτωρ, empereur.  
 ΑΓΑ. Τ. ἀγαθὴ τύχη, à la bonne fortune.  
 ΑΓ. ἅγιος, saint, ἁγία, sainte.  
 ΑΓΙΩ. ἀγιωτάτος, très saint, très sainte.  
 ΑΔΕΛΦ. ἀδελφός, frère, ou prénom.  
 ΑΝΕΘ. ἀνέθηκε, a placé, a dédié.  
 ΑΠΕΛ. ou ΑΠΕΛΕΥΘΕΡ. ἀπελεύθερος, affranchi.  
 ΑΠΡ. ἀπριλίος, le mois d'avril.  
 ΑΡΙΣ. ἄριστος, excellent, le meilleur.  
 ΑΡΧ. ἄρχων, archonte (magistrat).  
 ΑΤΤ. αὐτοκράτωρ, empereur.

A-Ω. alpha et omega ; monogramme du Christ.

B. δεύτερος, le second ; βουλή, sénat.

ΒΑΣΙΛ. βασιλεύς, roi.

B. Δ. βουλῆς δόγματι, par décret du sénat.

ΒΙΣ. βίσιμον, sépulcre, tombeau.

ΒΩ. βωμὸς, base, autel.

ΓΟΝΕ. γονεὺς, père, ancêtre.

ΓΡΑ. γραφεὺς, scribe, écrivain.

ΓΥΜ. γυμνικὸς, gymnique.

Δ. Ε. δικμαρχικῆς ἐξουσίας, de la tribunicie du peuple. (Titre des empereurs romains.)

ΔΕΚ. δεκεμβρίος, mois de décembre.

ΔΕΣ□. δεσπότης, maître, seigneur.

ΔΗΜΟΣ. δημοσίᾳ, publiquement.

Δ. Μ. *Diis Manibus*. Δ. Μ. Σ. *Diis Manibus Sacrum*. (Formules latines funéraires.)

Δ. Τ. δῖι τῷ, à Jupiter.

ΕΒΔ. ἑβδομος, septième.

ΕΔ. ΕΙ. εἰδῶν, des Ides.

ΕΖΗ. ἔζησεν, il a vécu.

Ε. Θ. εὖνοιᾳ θεῶν, la bienveillance ou la protection des dieux.

ΕΛΕΥ. ἐλεύθερος, libre, affranchi.

ΕΝ. ΕΝΘ. ἐνθάδε, ici, là ; ou bien ἐν θεῷ, en Dieu.

ΕΠΙΣ. ἐπίσκοπος, inspecteur, évêque.

ΕΤ. ἐτῶν, d'années, âgé de...

ΕΤΕ. ΕΤΕΛ. ἐτελευτήσεν, il mourut.

- ΕΧΤΟ. ἐχώρησατο, fut reçu.
- ΖΗ-ΣΗΣΑΝ. ζήσας, ζήσαντι, ayant vécu. (l'âge.)
- ΗΖΗΣ. ἔζησεν, il a vécu....
- ΗΜ. ἡμέρα, jour. — ΗΜΕΡΗ. ἡμέρας ὀκτῶ, jours 8.
- ΗC. ἦν Cρίστω, en Jésus-Christ.
- ΘΕ. θεοῖς, aux dieux.
- Θ. Ε. θεοῖς ἐπιχωρίοις, aux dieux du pays.
- Θ. Η. Θεοῖς ἥρωσιν, aux dieux héros.
- Θ. Κ.-Θ. ΚΑ.-Θ. ΚΑΤ.-Θ. ΚΥ.-Θ. Σ. ΚΑ.-Θ. ΚΧ.  
θεοῖς καταχθωνίοις, aux dieux infernaux.
- ΘΥ.-ΘΣ.-ΘΩ. θεῦ, θεός, θεῶ, de Dieu, Dieu, à Dieu.
- ΘΥ.-ΘΥΤΡΙ. θυγάτηρ, θυγατρί, fille, à la fille.
- ΙΑΝ. ἰανναρίος, janvier.
- ΙΜΡ. ἰμπεράτωρ, empereur.
- ΙΝΔ. ἰνδικτιωνι, à l'indiction.
- ΙΟΥΝ. ἰυνίας, calendes de juin.
- ΙΡ. ἱερέυς, prêtre.
- ΙΣ. ΙΩΣ. ἰησῦς, Jésus. (Ω)  
(ΙΣ)
- ΙΣΙ. ἰσιδί, à Isis.
- ΙΧΘΥΣ. Ἰησοῦς Χριστὸς θεῦ υἱός, Jésus-Christ, fils de Dieu.
- Κ. Affecté d'une ligne droite ou inclinée, abréviation de καὶ, et.
- ΚΑ. καλανδῶν, des calendes.
- ΚΑΙ. Καῖσαρ, César.

**Κ. Β.** κειλεύσματι βύλῃς, par la permission du sénat.

**ΚΕ.** Κύριε, ô seigneur.

**Κ. Θ.** καταχθωνίοις θεοῖς, aux dieux infernaux.

**ΚΙ.** κοῖττι, repose.

**ΚΟΣ. ΚΩΣ.** κονσαλ, consul.

**Κ. Π.** κειλεύσματι πολιως, par la permission de la ville, de la cité.

**ΚΡΑΤ.** κράτισον, excellent.

**ΚΣ.** κύριος, seigneur, maître.

**Κ. Σ.** κύριος σῶτηρ, seigneur sauveur.

**Κ. Φ.** κειλεύσματι φρατρίας, par la permission de la curie, de la tribu.

**Κ. Χ.** κοινοῖς χρήμασιν, par dépense publique.

**ΛΑΜ.** λαμπροτάτος, très splendide.

**ΛΕΓ.** λεγιῶνος, de la légion.

**ΛΙΘ.** λίθος, pierre, inscription, stèle.

**Μ. ΜΗ.** μῆνας, mois.

**Μ.** μνημεῖον, monument, tombeau.

**ΜΑ.** μάτηρ, mère.

**ΜΑΙ.** μαῖων, des calendes du mois de mai.

**ΜΑΡ.** μαρτίων, des calendes du mois de mars.

**ΜΕ.** μηνῶν, des mois.

**ΜΗ. Μ. Ρ.** μητήρ, mère.

**ΜΣ.** μάρτυρες, les martyrs.

**Μ. Χ.** μνήμης χάριν, pour souvenir.

**Ν.-ΝΩ.** νώνων, des nones. (date.)

**ΝΑΘ.** νατιῶνι, nation, pays.

ΝΕΡΤΕ. *ίνέρτερος*, mort.

ΝΟΒΕΜΒΡ.-ΝΟΕΕΜΒ. *νοεμβριος*, mois de novembre.

ΞΥΣΤΑΡΧ. *Ξυσαρχα*, *Χystarque*.

ΟΙΚΑΤ. *οί κατοικῦντες*, les habitans.

ΟΚΤΒ. *οκτωβριων*, des calendes d'octobre.

ΠΑΡΑΚΑΤΙ. *παρακατατεθειται*, a été déposé, a été confié.

ΠΑΡΘ. *πάρθικος*, parthique, des Parthes.

ΠΓΘΟΝ. *πανάγιανθισοτόκον*, la très sainte mère de Dieu (la Vierge Marie).

ΠΛΑ. *πλάτος*, largeur.

ΠΟΣ. *ποσειδων*, *poseïdon*, mois athénien.

ΠΠ. *πάτηρ πατριδος*, père de la patrie.

ΠΡ. *πρεσβύτερος*, prêtre.

ΠΡΕΣΒ. *πρεσβευς*, envoyé, député.

ΡΩ. *ρώμαϊος*, romain.

Σ.-ΣΕΒ.-ΣΕΒΒ.-ΣΕΒΒΒ. *Σεβασός*, Auguste (et Augustes, en parlant de deux ou de trois princes). Ce mot s'écrit aussi par ΟΥ à la place du Β.

ΣΕΠ. *σεπτεμβριος*, mois de septembre.

ΣΙ. *σῷ*, de lui-même.

ΣΠΕΙΡ. *σπείρα*, cohorte, légion.

Σρῖ. *σωτήρι*, au sauveur.

Σ. Σ. *συγκλήτη συγχωρήσει*, par le consentement de l'assemblée, d'un consentement unanime.

ΣΩ. σῶμα, le corps.

Τ. τάλαντον, talent. (monnaie.)

Τ. Les divers articles de la langue grecque qui commencent par cette lettre.

Τ. Δ. Β. Κ. Δ. Ε. τῶ δόγματι βουλῆς καὶ δόγμασι ἐκκλησίας, par édit du sénat et par édit ou ordonnance de l'assemblée.

ΤΕΙΜ. τειμάς pour τιμας, les honneurs.

ΤΚ. (groupés). ἐκ τῶν, des, faisant partie des...

Τ. Sert quelquefois de ponctuation ou à la séparation des mots. Il est aussi l'initiale de la préposition ὑπέρ, du mot υἱος, fils, et des mots ὑπαταια, consulat, et ὑπάτος, consul.

Τ. Β. ὑπέμνημα βῦλης, monument par ordre du sénat.

Τ. Β. Δ. ὑπό βουλῆς δόγματι, par ordonnance du sénat.

ΤΠΠ. ὑπάτων, des consuls, étant consuls.

Φ. Ponctuation ou séparation des mots. Il s'emploie aussi pour φεβρουαριος, mois de février.

ΦΗΛΙ. Φήλιξ, Félix. (prénom.)

ΦΙΛΟΚΥ. φιλοχρίστου, aimant le Christ.

ΦΛΑΜ. φλάμην, flamine.

Χ.-ΧΑΡ. χάριν, grâce. (ou pour ἕνικα, préposition.)

Χ. Quelquefois groupé avec une ligne horizontale, pour δηνάρια, deniers. (pièces de monnaie.)

- XEIP. χειρουργός, ouvrier, chirurgien.
- XI. XP. (groupés.) ΧΡΥ. ΚΣ, etc. Ἰησοῦς Χριστός.
- Ψ. Signe de ponctuation ou de séparation des mots.
- Ψ. Β. ψήφισματι βελῆς, par décret du sénat.
- Ω. ὥραι, heures. (Dans l'indication de l'âge d'un mort.)
- Ω. οκτωβριας, calendes d'octobre.
- Ω. ΧΡ (groupés.) Α. ὠμέγα Χριστὸς ἄλφα, Ἰησὺς Χριστός, qui est alpha et omega.

On n'a pas compris dans cette liste abrégée les noms propres, les titres des magistrats de divers ordres, les noms de nombre exprimés par les lettres de l'alphabet grec et qu'on trouve partout ailleurs, ni les noms de lieux; comme il n'y a assez ordinairement qu'une manière de remplir les abréviations de ce genre, un archéologue suffisamment instruit, y suppléa sans beaucoup de difficultés, sur-tout en consultant les listes complètes des abréviations grecques, publiées par plusieurs critiques. Il est presque inutile d'avertir que les mots de notre liste qui sont les équivalens des sigles placées avant ces mots au commencement de la ligne, étant au nominatif, doivent être

soumis , dans l'interprétation de l'inscription où on les trouve , aux règles grammaticales de la langue grecque. On remarquera peut-être dans la liste qui précède un certain nombre de mots purement latins écrits tout simplement en lettres grecques : nous avons dû les recueillir avec soin , précisément parce qu'on ne soupçonne pas des mots latins dans une inscription grecque. Il en a été de même pour les sigles particulières aux inscriptions chrétiennes ; c'est assez ordinairement à cette classe qu'appartiennent les inscriptions grecques qu'on découvre en France et sur le continent de l'Europe.

### § III. ÉTRUSQUES.

91. Sous le titre de palæographie étrusque nous comprenons ; 1° les inscriptions des Étrusques proprement dits, dont le territoire était borné par la Macra et le Tibre ; 2° celles des Sabins, des Volsques et des Samnites ( Étrurie inférieure ), peuples qui habitaient à l'orient du Tibre ; 3° enfin celles de l'Étrurie supérieure qui occupait les rives du Pô. Les documens qui nous restent des uns et des autres sont assez peu nombreux, leurs alphabets et leurs formules

sont assez analogues, pour ne pas exiger de minutieuses distinctions qui, pour ces deux motifs même, seraient assez difficiles à établir. La nation étrusque fut d'ailleurs la plus puissante de tous les peuples italiotes ; ses monumens écrits sont les plus connus, ceux dont les savans se sont le plus occupés, et il résulte des recherches qu'ils ont publiées, une assez grande divergence d'opinions non-seulement sur l'origine de l'alphabet étrusque, sur l'époque de son invention ou de son introduction en Italie, mais sur le temps même auquel on peut assigner les plus anciens monumens écrits de cette nation. Sans nous occuper ici de ces graves questions, nous allons exposer les préceptes les plus certains sur la paléographie étrusque, tels du moins que les ont faits les doctes critiques dont le sentiment a réuni les plus imposans suffrages. Nous avons dû considérer aussi que les monumens de ce genre ne se trouvant qu'en Italie, et leur étude ne pouvant être d'une très grande importance pour l'archéologie française, il pouvait suffire au but de cet ouvrage, d'y consigner les généralités relatives à cette classe de monumens. Le sujet du plus grand nombre d'entre eux,

offrant encore beaucoup d'incertitudes , il suffira de les considérer ici dans un ordre dépendant de leur plus ou moins grande étendue : les inscriptions *funéraires* sont les seules dont la nature soit reconnue sans opposition.

92. Comme remarques générales applicables à la lecture des inscriptions étrusques , nous dirons : 1° que les inscriptions sont toujours écrites de droite à gauche ; 2° que les voyelles sont très ordinairement supprimées et que les consonnes sont les seules lettres constamment exprimées , soit que l'usage de supprimer les voyelles dans l'écriture fût propre aux italiotes comme aux orientaux , soit qu'ils astreignissent trop l'écriture à figurer en quelque sorte la prononciation , et l'on a reconnu que plus une inscription étrusque est ancienne , moins on y retrouve de voyelles. Il faut donc les suppléer , et ce devoir n'est pas facile , lorsqu'il s'agit des mots d'une langue qui est perdue : ce n'est donc que par l'analogie et en trouvant dans une autre inscription le même mot avec une ou plusieurs des voyelles qui entrent dans sa composition , qu'on peut espérer de sup-

pléer ces voyelles avec quelque certitude. Mais selon le système de l'illustre Lanzi, il suffirait de se guider dans ce travail très-hazardé, par le mot grec ou latin qui, par le nombre et l'ordre des consonnes, a le plus de rapport avec le mot étrusque abrégé, et l'on sent que l'on peut ainsi assez aisément faire une phrase latine ou grecque et même française avec une phrase étrusque dont on n'a écrit que les consonnes : la méthode la plus sûre, la plus digne du suffrage des bons critiques, me semble donc consister dans les rapprochemens du même mot employé dans plusieurs inscriptions ; 3° que les mots d'une inscription sont quelquefois séparés par un point ou par deux, même par un trait perpendiculaire irrégulier, et souvent ne le sont par aucun signe ; c'est là une difficulté de plus et qui exige, pour être surmontée, une grande habitude des textes étrusques ; 4° qu'une inscription étrusque, sur-tout si elle est funéraire, est parfois bilingue, c'est-à-dire en étrusque d'abord et en latin au-dessous, ou bien dans un ordre contraire ; comme elles ne contiennent que des noms écrits selon ces deux alphabets,

elles ont été d'un grand secours pour restituer l'alphabet étrusque ; 5° que si l'inscription est sur une plaque de bronze ou de plomb, elle est souvent tracée sur les deux côtés de cette plaque, et que quelques inscriptions, quoique en caractère étrusque, sont cependant purement romaines.

93. Les *grandes inscriptions* étrusques sont peu nombreuses, et les plus célèbres sont : 1° celles qu'on a trouvées à Goubio, l'antique Eugubium en 1444, conques sous le nom de *tables eugubines*, et desquelles un français, Bourguet, tira le premier alphabet étrusque en 1732 ; 2° le grand cippe quadrangulaire, d'environ 5 pieds de hauteur, découvert en 1822 auprès de Pérouse, et sur lequel M. Vermiglioli vient de publier de doctes conjectures. Les tables eugubines en caractères étrusques ( nous parlerons ailleurs de celles qui sont en caractères latins ), ont beaucoup exercé la sagacité des critiques, et il paraît, d'après l'illustre Lanzi, que leur texte regarde entièrement des matières religieuses, qu'elles sont des fragmens de ce que les anciens nommaient *pontificales et rituales libri*. Ce sont les *fratres*

*atherii* ou *atheriates*, ordre particulier de prêtres, qui doivent exécuter les cérémonies prescrites par ce rituel, et les prêtres appartiennent à une tribu nommée *Ihuvina*, qui fit ensuite alliance avec les Romains. Quelques uns de ces prêtres y sont nommés, ainsi que divers lieux de cette partie de l'Italie et plusieurs familles connues ailleurs par les rapports de l'histoire. On y distingue aussi quelques noms de divinités locales. Viennent ensuite les formules des prières qui doivent précéder les sacrifices, la désignation des animaux et des comestibles à offrir dans ces sacrifices, l'indication des parties des victimes consacrées aux dieux, ce qui concerne la cuisson des viandes, enfin les actes qui doivent suivre les sacrifices. Lanzi croit aussi avoir discerné plusieurs indications d'époques, telles que les *ides* de novembre etc., et même une date, A. CCC, l'an 300. Pour faire comprendre la méthode d'interprétation de Lanzi, nous citerons ici un seul passage, et nous avons choisi l'un de ceux où le célèbre interprète a eu le moins à suppléer de lettres et de mots : ce sont les lignes 28, 29 et 30 de la table n° 1

et a selon Demspster, et le lecteur voudra bien supposer ces lignes écrites en caractères étrusques tracés de *droite à gauche*; notre inversion de gauche à droite conserve exactement l'ordre et la correspondance des lettres et des mots selon le texte étrusque qui est sous nos yeux; la version latine de Lanzi est ici interlinéaire, afin de mieux exposer la corrélation des mots dans les deux langues :

IVIKA :	MERSUVA :	UVIIKUM :	GA-
jecora	<i>μῆρια</i> (femora)	ovium	ha-
BETU :	PHPATRUSTE :	ATHIERIE :	
beto à	fratribus	Atheriatibus...	
AHTISPER :	EIIKVASATIS :	TUTATES :	
	pro	vadatis	tota
IIUVINA :	TREPHITER :	IIUVINA :	
Jovina	tribu <i>pro</i>	iovina	
SAIKRE.			
sacrum.			

On remarquera toutes ces analogies de mots étrusques avec le latin, et que dans ce passage, Lanzi n'a eu recours qu'à un seul mot grec, mais il est rarement aussi sobre de tels secours.

94. L'inscription de Pérouse occupe la face

antérieure et le côté gauche du cippe ; M. Vermiglioli conjecture qu'elle se rapporte aux lois rurales, à la limitation des terres, etc., et ce savant en a entrepris l'interprétation conjecturale d'après les principes exposés et pratiqués par Lanzi ; il s'occupe donc de chaque mot l'un après l'autre, reconnaît ceux qui sont des noms propres d'hommes ou de lieux, comme le prouvent quelques inscriptions funéraires, et il cherche les analogues des autres dans le grec ou le latin, pour déterminer leur expression probable au moyen de ces analogies. On voit par-là que la critique interprétative des monumens écrits provenant des divers peuples de l'Italie primitive, est très peu avancée, si ce n'est dans la lecture des noms d'hommes et de lieux qui varient peu sous les différentes dominations auxquelles ils sont successivement soumis. Les autres genres d'inscriptions étrusques dont il nous reste à parler, confirmeront ces aperçus généraux.

95. Les *inscriptions votives* et autres, celles qui se trouvent sur des vases, sur des cachets, des piédestaux, des figurines, des ustensiles, etc., sont en général fort cour-

tes. Les figurines, de forme humaine, en offrent rarement, les attributs et les symboles qu'elles portent suffisant pour les caractériser. Les figurines représentant des animaux tels que porcs, loups, etc., et même des chimères, ont une courte inscription qui est ordinairement le nom d'une divinité à laquelle la figurine a été offerte, ou bien le nom de la personne qui en a fait l'offrande, et cette inscription est presque toujours écrite sur une partie du corps de la figure consacrée. Les inscriptions de cette dernière espèce sont caractérisées par des formules souvent répétées sur les monumens, et d'où l'on a conclu leur généralité et leur expression. Les formules les plus ordinaires sont les suivantes : MI : CANA, *m'a donné*, ( sur les plus anciens monumens ); TECÉ et analogues, pour le grec *ἱθνε*, *a placé, a dédié*; TURUCE, TURCE, *a donné, a dédié*, c'est la formule la plus commune; PHLERES, *don, consécration*; SUTHI, SUTHIL, de *Σωτηρία*, *pour le salut de, ou pour....* On a reconnu aussi quelques noms de divinités dans ces inscriptions, et entre autres *Apulufe, Apollon, Aritimi, Ar-*

témis ( Diane ); *Selvan* , Silvain ; *Marte* , Mars ; *Menerva* , Minerve ; *Mercuriei* , Mercure.

96. D'autres inscriptions , non funéraires , se rapportent aux usages domestiques des italiotes : ils écrivaient sur la porte principale de leur maison , ARSE VERSE , et c'était une invocation contre les incendies , ces deux mots signifiant selon Sextus *averte ignem*. Dans les champs , des cippes portaient ces mots : MAPTE HURIE ( ou Thurie ) à *Mars Terminalis*. EAN , pour EVAN , écrit sur une amulette ayant la forme d'un cœur , est le titre d'un initié aux mystères de Bacchus , et Virgile les nomme en effet *Evantes* ; ce même mot *evan* était l'acclamation ordinaire dans la célébration de ces mystères. Sur les autels , les candélabres , etc. , on voit les noms et prénoms des personnes qui les ont offerts aux dieux avec ou sans la formule MI CANA ( m'a donné ). Une tour près de Pérouse porte une grande inscription en plusieurs lignes ; on en trouve aussi dans des grottes , et par une singularité remarquable , une de celles-ci se compose des lettres mêmes de l'alphabet étrus-

que dans l'ordre ordinaire. On a reconnu aussi dans ces inscriptions votives ou historiques, des noms de magistrats, de familles, de lieux, de collèges politiques ou religieux, et telle est l'inscription qui constate qu'une statue de bronze, qui est au musée royal de Florence, est celle d'Aulesius Metellus, fils de Velius et de Vesia, et qu'elle fut érigée en son honneur par l'ordre des décuries et la cité entière des Pitalani.

97. Les *inscriptions funéraires étrusques* sont les plus nombreuses, et leur nature même explique cette particularité. On les trouve, écrites ou gravées, sur des pierres isolées, des urnes cinéraires, des bas-reliefs peints ou sculptés, sur de petites colonnes, des briques, ou des plaques de métal, dans les grottes, les chambres sépulcrales, ou enfouies dans la terre. Assez ordinairement les lettres gravées sur la pierre ont été ensuite colorées en rouge au pinceau. Les inscriptions qui se lisent sur des urnes portant des bas-reliefs, ont rarement quelque rapport avec le sujet de la sculpture, et l'on a vu la même représentation répétée sur plusieurs urnes dont chacune portait une inscription diffé-

rente. Elle est simplement relative au mort, dont elle contient le prénom et le nom ; un surnom s'y trouve quelquefois, mais très rarement ; le nom du père y est aussi, mais plus ordinairement celui de la mère suivant l'usage de plusieurs des peuples les plus anciens. Pour les femmes, on ajoutait à leur nom celui de leur mari ou de la famille à laquelle elles s'alliaient ; enfin on terminait quelquefois une inscription funéraire par l'indication de l'âge du défunt, mais il y en a peu d'exemples. Les inscriptions étrusques funéraires, se distinguent donc par une extrême simplicité comme par leur peu d'étendue.

98. Les noms qu'on y a lus sont ordinairement au nominatif, moins souvent au génitif et alors ils sont précédés du monosyllabe *MI. je suis*, comme *MI. LARTHIAS, sum larthice*, je suis (le tombeau) de Larthias. Si l'inscription ne porte que le nom du défunt, sans son prénom ni son surnom, c'est l'indice que le monument est d'une grande antiquité si la forme des caractères le démontre aussi, ou bien il est celui d'une personne peu considérable ; dans le premier

cas, si l'inscription est des temps primitifs de l'Italie, où les individus ne portaient qu'un seul nom, les prénoms sont; 1<sup>o</sup> d'origine étrusque pure, comme *Lucumo*, *Aruns* etc., que Denys d'Halicarnasse appelle des noms Tyrrhéniens, et c'est une marque certaine d'antiquité relative; 2<sup>o</sup> communs aux étrusques de toutes les régions et aux romains, et ce sont les plus fréquents. Les mêmes prénoms sont employés en parlant des femmes, aussi bien qu'en parlant des hommes, mais pour les unes ils finissent en A, et pour les autres en E; les femmes, quoique très jeunes, portent déjà un prénom, ce qui en prouve l'usage général chez les Étrusques. Ceux de leurs prénoms qu'on ne retrouve pas dans la liste des prénoms romains, sont *Annius* et *Ennius*; *Lar* et *Laris*, qui a fait *Larentia* (*Acca Larentia*, ensuite *Laurentia*), et *Lare* surnommé *Porsena*, (*Porsenna*); *Lartes*, *Larthes* et *Larthia*: *Lautme*; *Lucumo*; *Tanquil* et *Tanaquil*; *Velius* et *Velia*.

99. Les noms propres, ou de famille, sont assez nombreux et ont passé pour la plupart chez les Romains. Ils sont quelque-

fois abrégés, mais on les termine facilement, d'après leurs désinences habituelles, en E pour les noms d'hommes, en A pour ceux de femmes. On y remarque les mêmes dérivations et diminutifs que dans les noms romains ; *Metlna* pour *Metellina*, dérivation et diminutif de *Matalla*, à moins, comme on l'a pensé aussi, que dans ces noms N ne soit employé pour I, ce qui semble moins naturel. Les noms féminins se terminent aussi très souvent par la diphthongue EI à la dernière syllabe comme *Aruntleia* pour *Aruntilia*, ce qui ne prouverait qu'une chose, c'est-à-dire que cette diphthongue EI se prononçait I, et l'ancienne orthographe latine nous l'avait déjà appris. Mais cette désinence peut aussi être le caractère d'un adjectif, et le mot précité signifier que la femme qui le portait était la fille ou l'épouse d'*Aruns*.

100. Quant au surnom, le *cognomen* des Latins, on a déjà dit qu'il est assez rare, et il est ordinairement tiré du nom même de la mère pour les hommes, et pour les femmes du nom de leur père ou de celui de leur mari. Le fils ajoutait le nom de son père au sien propre, à la manière des Grecs et des Latins,

et le nom du père est alors terminé par S, signe du génitif : le mot répondant à l'idée *filis* était souvent supprimé, ou bien exprimé par le monosyllabe FIS, et fille l'était par le même mot, mais au féminin, FIA ; le nom de la mère, s'il était rapporté en même temps, se terminait par L, et CURIAL signifie *né de Curia*. Les surnoms des femmes, tirés du nom de leur père, prenaient aussi quelquefois une désinence adjectivale en ISA, comme *Larthalisa* née de *Lartha* ; ils se terminent aussi quelquefois par CLAN, marque de dérivation ou de l'ablatif, comme *Thocernalclan* né de *Thocerna* ou *Thocernia*, ou bien en *ina* ou *ena*, imité par les latins, comme *Hilaria*, *Hilaricna*, née d'*Hilaria*. La terminaison en *al*, qui a la même signification, a aussi été adoptée par les romains ; *Attial-is*, de la famille *Attia*.

101. L'âge du défunt est quelquefois indiqué dans les inscriptions funéraires, et les chiffres signes de nombre des anciens Italiotes, sont précédés des mots RIL, ou AVIL, AVILS, AIVIL, que Lanzi croit analogues au latin *ævum*, qui a fait *ævitas* dans l'ancien latin (lois des XII tables) et ensuite

*ætas*, âge. On remarque aussi des mots souvent reproduits dans diverses inscriptions, et qui ne paraissent pas dépendre de la phrase énonciative des nom et filiation du mort, et tels sont LEINE, TULAR ou THILAR. On a reconnu dans le premier une espèce d'acclamation, de souhait, analogue au mot latin *lenis* et *leniter*, et employé comme l'était le vœu si ordinaire des Latins: SIT TIBI TERRA LEVIS; Ovide a dit aussi MOLLITER *ossa cubent*. Quant aux deux autres, ils servaient comme de titre à l'objet qui renfermait la cendre, c'était l'*ollarium* du latin.

102. Pour donner à l'exposé qui précède toute l'autorité que les exemples ajoutent d'ordinaire aux préceptes, nous réunissons ici quelques inscriptions étrusques variées dans leurs formes, afin de faire passer sous les yeux du lecteur des modèles de ce genre de monumens, avec leur interprétation d'après les règles prescrites par les savans critiques italiens, qui ont le plus étudié cette matière. ( On a déjà dit que ces inscriptions sont, comme toutes les autres, écrites de droite à gauche ). FEL. MULEFI. MUEH-

NATIAL. *Velia Mulvia Munatiæ* ( filia )  
 = AULE. FARU. NICUSAL. *Aulus Varius*  
*Nicusia* ( filius ) = VETI. VELUS. TINS.  
*Vetia Velii Tini* ( Uxor ) = AR. ATINEI.  
 AR. SEPHRIAL. *Aruntia Atinia Arunitea*  
 ( Aruntii filia ) *Sephriâ* nata. = AV. LECV.  
 RIL IXX. *Aula Læca annis XIX.* = LS.  
 PHLAVE. LS CVRIAL. RIL... *Lars Fla-*  
*vius Laris* ( filius ) *Curiâ* natus annis... = PEP-  
 NA. RVIPHE. APTHAL. AFILS. XVIII  
*Perpenna Rufus Arunthii* ( filius ) annis  
 XVIII. = MI. LARUS. ARIANAS. ANAS-  
 SES. KLAM. Sum *Laris Ariani* ( filius )  
*Anasse* ( *Anniaxiâ* ) natus.

ω3. Les abréviations les plus communes dans les inscriptions étrusques, en ce qui concerne les noms, prénoms et surnoms, sont les suivantes :

A. AV. AVL. Aulus, Aula.

AN. Annius, Annia.

AP. Appius, Appia.

AR. ARNT. Aruns, Arruntius, Arruntia, Ar-  
 runthius.

AT. ATH. Attius, Attia.

C. Caius, Caia.

EL. Ælius, Ælia.

HAT. Adria. (ville.)

L. LS. LR. LTH. Lar, Lars, Larthia.

MA. Marcus.

PHA. PHT. Faustus, Fausta.

SE. SEKS. Sextus, Sexta.

TLA. Telamon. (ville.)

TU. Tuder. (ville.)

THA. THN. Thannia.

V. F. FL. FE. FEL. Velius, Velia.

14. Nous bornons ici ces documens élémentaires sur l'étude de la palæographie étrusque, malheureusement peu cultivée en France. Il est vrai que les monumens qui appartiennent à cette étude, ne sont pas des produits du sol de la patrie, et que les antiquités nationales, sur lesquelles il reste encore tant de doutes à éclaircir, tant de questions à résoudre, méritent de la part des savans français une juste préférence. Mais les monumens étrusques appartiennent à une époque et à un peuple qui intéressent non-seulement l'histoire générale, mais encore assez spécialement l'histoire des Gaulois. Ceux-ci firent de fréquentes incursions en Italie, mais non sans y recueillir ou sans y laisser des idées nouvelles et des notions

qui pouvaient être ignorées par les instituteurs de la civilisation de l'Italie ou des Gaules. Il y a eu d'ailleurs dans tous les siècles, directement ou indirectement, des relations nécessaires entre les peuples occupant des régions voisines; le vieux latin a aussi des mots, exclus plus tard de la latinité du temps d'Auguste, et qui sont encore nationaux en France : les rapports certains, du moins quant aux mots, des dialectes étrusques avec le grec et le latin auxquels le français se lie aussi intimement, doivent établir un ensemble d'analogies assez curieuses à rechercher au travers des traditions de l'histoire s'il en existe, ou au moins à la faveur d'un certain nombre de faits positifs qu'il serait utile et possible de constater méthodiquement, et dont la série ne pourrait que s'accroître par une étude plus généralisée et plus approfondie. De plus les Gaulois se servaient de l'alphabet grec, les Latins aussi, et l'ancien alphabet grec est le même que l'alphabet étrusque : voila encore des analogies d'un grand poids. Les antiquités étrusques peuvent donc avoir, avec les antiquités gauloises, des points de contact qu'il s'agit de reconnaître

complètement ; et nos relations historiques , où l'on donne si peu d'importance à ces deux peuples qui dominèrent long-temps dans deux grandes régions du continent de l'Europe , ne peuvent qu'y gagner et plus de vérité et plus d'intérêt.

#### § IV. ROMAINS.

105. Les plus anciennes inscriptions romaines remontent aux premiers siècles de Rome , mais elles sont fort rares. Il résulte de leur examen ; 1<sup>o</sup> que le premier alphabet latin fut composé de 16 lettres seulement , comme celui des Grecs , comme celui des Étrusques ; 2<sup>o</sup> que les formes des signes de ces trois alphabets étaient on pourrait dire identiques , et les monumens confirment , en ce point remarquable , les rapports des historiens. Ceux-ci nous ont transmis des indications assez précises sur ce sujet , et il ne faut , pour en déduire les traditions les plus certaines , que distinguer attentivement ce qu'ils disent du *son* d'une lettre , d'avec ce qui ne se rapporte qu'à sa forme , celle-ci ayant quelquefois subi

plusieurs variations utiles à connaître pour discerner l'âge d'une inscription. Il résultait aussi du petit nombre des signes de l'alphabet primitif, que la même lettre figurait plusieurs sons. C s'employa en même temps pour G, pour Q et pour X, *acna* pour *agna*, *cotidiè* pour *quotidie*, *facit* pour *faxit*, *vogs* pour *vox*. Z était remplacé par *cs*, *gs*, *d* ou *ss*, *crotalissare* pour *crotalizare*. Une voyelle brève était souvent omise, la consonne l'emportait avec elle dans la prononciation, *quam syllaba nomine suo exprimit*, disait Quintilien; on trouve donc *Lebro* pour *Lebero* (*libero*), *bne* pour *bene*, *krus* pour *carus*, *cante* pour *canete*, *poclum* pour *poculum*; l'i sur-tout subissait cette suppression, et l'on écrivait *are* au lieu d'*aries*, *evenat* au lieu d'*eveniat*. Une voyelle initiale ou finale était soumise à la même coutume, ainsi que les consonnes redoublées introduites assez tard dans l'orthographe. M, N, S, étaient aussi omis quelquefois, même au milieu des mots et l'on disait, *Popeius* pour *Pompeius*, *cosol*, *cesor* pour *consul*, *ensor*. Les voyelles longues étaient figurées par les voyelles brèves analogues re-

doublées, *felix* pour *felix*, *juus* pour *jus*. La rencontre de deux consonnes était évitée par l'insertion d'une voyelle : *auceta*, *sinisterum*, *materi* pour *aucta*, *sinistrum*, *matri* ; ils évitèrent aussi les hiatus, au moyen d'une consonne, le D ordinairement, entre deux voyelles, comme *antidac* pour *antehac* ; il en était de même entre deux mots dont l'un finissait et dont le suivant commençait par une voyelle, *med*, *altod*, *marid*, pour *me*, *alto*, *mari*. Les permutations des lettres du même organe furent aussi très fréquentes. L'aspiration H se voit très rarement dans les inscriptions les plus anciennes, elle ne fut d'un usage général que dès le VII<sup>e</sup> siècle de Rome, où il fut même porté jusqu'à l'abus. La diphthongue EI pour I est très fréquente, même dans les noms propres et les substantifs aux cas terminés par cette voyelle, *Casseius*, *virtutei*, pour *Cassius* et *virtuti*. Quant à la ponctuation, quelquefois chaque mot est séparé du suivant par un signe, quelquefois il ne l'est pas du tout ; plus ordinairement une préposition ne forme qu'un seul mot avec son complément, *denovo*, *ingalliam*, pour *de novo*, *in Galliam* ; les syllabes

d'un mot composé sont aussi parfois séparées selon ses diverses racines, ou même selon la racine et la désinence, comme *quoties quomque, marti alis*. Enfin, la même inscription présente quelquefois le même mot avec une orthographe différente, comme ERUNT, qui est écrit sur le monument d'Eugubium; 1<sup>o</sup> *erihont*; 2<sup>o</sup> *erafort*; 3<sup>o</sup> *erivont*. Mais il faut avoir égard, dans toutes ces remarques, aux variations inévitables d'orthographe dans toute langue qui se forme et se perfectionne successivement dans sa constitution logique, comme aussi à l'influence de la prononciation sur l'orthographe, et enfin au plus ou moins de science grammaticale que possédait le graveur ou le rédacteur de l'inscription, dans le latin sur-tout dont la grammaire, du moins en ce qui touche aux genres, aux nombres, aux cas du nom, aux personnes et aux temps des verbes, ne s'est fixée que très tard par l'influence des grands écrivains de la fin de la république; et dans l'usage général ou populaire, la langue parlée ayant trop habituellement dédaigné ces règles sévères, comme nous le montrent des monumens

dont les incorrections trouvent leur excuse dans cet usage même.

106. Les plus anciennes inscriptions des Romains, celles d'où l'on peut déduire toute l'histoire des variations de leur langue écrite et parlée, sont 1<sup>o</sup> le chant des *fratres Arvali*, découvert dans les fondations de la sacristie de Saint-Pierre de Rome, en 1778, chant en usage dans ce collège de prêtres qui remontait jusqu'à Romulus; 2<sup>o</sup> la colonne de Duillius, qui vainquit les Carthaginois en 494', de Rome (260 avant J.-C.); elle est au capitolé, mais quoiqu'elle soit en ancienne orthographe latine, on pense que l'inscription primitive, dégradée par le temps, a été remplacée par cette copie sous le règne de Claude; 3<sup>o</sup> l'inscription de Scipion Barbatus, l'an de Rome 456 (298 ans avant J.-C.), trouvée dans le tombeau des Scipions qui fut découvert en 1780, et qui, par le nombre des monumens écrits qu'il renferme, nous montre l'état de l'alphabet et de l'orthographe du latin depuis le IV<sup>e</sup> jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle de Rome; 4<sup>o</sup> la table latine d'Eugubium, dont Lanzi descend l'époque jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de Rome. On pou-

rait indiquer ici d'autres monumens non moins utiles pour l'étude de la palæographie romaine, mais les exemples qu'on peut tirer de l'examen des quatre principaux qui viennent d'être indiqués, suffisent pour acquérir une connaissance positive des élémens de cette étude.

107. Les inscriptions romaines deviennent moins rares pour le VII<sup>e</sup> siècle de Rome, ( 150 ans avant J.-C. ) et les époques postérieures, à mesure qu'on se rapproche des temps des empereurs. Les inscriptions sont sur-tout communes pour leur époque. Ce fut vers le commencement de ce VII<sup>e</sup> siècle, que les Romains s'établirent dans la partie des Gaules située en deçà des Alpes ; Cæsar et Auguste en achevèrent la conquête, et l'on retrouve fréquemment des monumens de leur autorité, de celle de leurs délégués, et de l'influence romaine sur les mœurs et les usages des Gaulois. Il en est de même en Italie, en Espagne et dans les régions du nord de l'Europe ; pour peu qu'on fouille la terre profondément, ou qu'on touche à d'anciennes constructions, des monumens romains se montrent partout, et leurs

inscriptions bien interprétées jettent quelquefois sur des points obscurs de l'histoire, une lumière inespérée. On doit donc les recueillir, même leurs débris, avec un soin religieux que commande l'intérêt des anciennes annales de l'Europe.

108. Le texte de ces inscriptions se rapporte ou au culte des dieux, aux cérémonies de la religion, à l'histoire en tant qu'elles contiennent des actes de l'autorité publique, des noms de prêtres et de magistrats, des indications d'époque ou de lieu, des faits d'un intérêt général, tels que les constructions et la dédicace des ouvrages publics, les honneurs décernés à des citoyens illustres; ou bien aux usages et aux croyances, comme les inscriptions funéraires, et celles-ci sont les plus nombreuses, celles qu'on découvre le plus ordinairement dans tous les pays. On dédiait aux dieux des autels, des statues, des temples; on leur faisait des vœux dont on constatait l'accomplissement par une inscription gravée sur l'objet même qui leur avait été voué. Les noms et les surnoms des dieux sont ordinairement aux premières lignes de l'inscription et au datif,

comme IOVI SERENO , MARTI AUGUSTO. Vient ensuite le nom de celui qui consacre le monument, et ce nom est suivi des titres et qualités du dévot, quelquefois des motifs du vœu et de son accomplissement (*voto suscepto*), et de la formule EX VOTO qui indique le motif du monument. Cette formule s'exprime souvent aussi par EX. VOTO. S. L. M. ou bien V. S. L. M. *voluntatem solvit lubens merito*; ou bien UT VOVERAT. D. D. *ut voverat dedit, dedicavit*. Si l'inscription est terminée par le mot SACRUM, ou simplement S. qui en est l'abréviation, elle n'est plus l'effet d'un vœu, mais seulement de la piété de celui qui en a fait les frais.

109. On doit classer aussi parmi les inscriptions religieuses, les actes des collèges de prêtres, les sacrifices tels que les tauroboles, (sacrifice d'un taureau) les suovetauriles (d'un porc, d'une brebis et d'un taureau). Ils avaient toujours pour objet la santé du prince, ou ses succès dans une entreprise difficile; l'inscription nomme la personne qui a fait les frais du sacrifice, le magistrat qui a présidé, le prêtre qui a fait l'invocation, les

chanteurs, le joueur de flûte, le décorateur, et l'indication de l'époque la termine.

110. Les inscriptions historiques comprennent les sénatus-consultes, les plébiscites, les décrets, lettres et discours des magistrats des collèges civils des empereurs, les conventions d'hospitalité, de clientèle, de patronage entre les villes, colonies, municipales ou corporations, et entre les citoyens; les diplômes militaires, et tout ce qui se rapporte aux droits civils et politiques.

On comprend aussi dans la même classe, les inscriptions des monumens publics, et qui indiquent ordinairement l'époque de la construction de l'édifice, l'objet qu'on s'est proposé, qui en a fait les frais, et quelquefois aussi des réparations partielles rendues nécessaires par des dégradations; et telles sont les inscriptions qu'on lit sur les arcs de triomphe, les colonnes, les théâtres, amphithéâtres et basiliques, sur des bains, des ponts, des aqueducs, des portes et murailles de villes, enfin sur les colonnes milliaires qui marquent les distances sur les voies publiques. Ces colonnes ne contiennent ordinairement que les noms, les titres et sur-

noms ( à l'ablatif si le nominatif n'est pas exprimé ), de l'empereur sous le règne duquel la route a été construite ou réparée, suivis de l'indication du nombre de mille pas romains où la borne se trouve d'un lieu qui a été pris pour point de départ. Le nom de ce lieu se trouve rarement sur la colonne. A l'égard de ces inscriptions comme de toutes celles qui appartiennent à la classe des monumens historiques, les abréviations sont la partie qui embarrasse le plus ordinairement leurs interprètes ; les titres des empereurs sont quelquefois très nombreux, et ceux des magistrats, presque toujours indiqués par la seule lettre initiale du mot. Pour ne pas exposer trop au long la méthode la plus usuelle dans ces interprétations, nous citerons ici un exemple, parce que dans tout enseignement les exemples sont plus puissans que les préceptes, et l'on trouvera dans l'inscription suivante, découverte à Narbonne, presque toutes les formules relatives aux titres des empereurs romains :

IMP. CAESARI. DIVI. ANTONINI PII  
FIL. DIVI. HADRIANI. NEPOTI. DIVI.

TRAIANI. PARTHICI. PRONEPOTI. DIVI. NERVAE. ABNEPOTI. L. AVRELIO. VERO. AVG. ARMENIACO. PONT. MAXIM. TRIBUNIC. POTESTAT. IIII. IMP. II. COS. II. PROCOS. DECUMANI. NARBONENSES.

Cette inscription a fort peu d'abréviations, mais les mots presque entiers aideront à les faire reconnaître plus facilement partout ailleurs où ils seront plus abrégés. Dans tout état de choses, on doit saisir d'abord la construction de la phrase, en se dirigeant par le verbe s'il est exprimé, ou par les cas des noms si le verbe est sous-entendu. On reconnaît donc ici les derniers mots, qui sont deux nominatifs, comme le sujet même de la phrase; le verbe n'est pas exprimé, mais tous les autres mots qui sont au datif avec des complémens au génitif n'en sont pas moins le complément général de la phrase. Comme la plupart de ces mots sont qualificatifs, ils se rapportent ainsi à un mot principal, qui est le nom même de l'empereur auquel le monument est dédié. La construction logique de cette phrase sera donc :

*Decumani Narbonenses* ( *dedicaverunt hoc monumentum*) *imperatori Cæsari Lucio Aurelio Vero Augusto armeniaco , pontifici maximo, (ex) tribunicia potestate quartum, imperatori secundum , consuli secundum , proconsuli filio divi Antonini Pii , nepoti divi Hadriani, pronepoti divi Trajani Parthici, abnepoti divi Nervæ.* On la traduira ainsi. « Les dé-  
 « cumans de Narbonne ( ont dédié ce monu-  
 « ment ) à l'empereur César Lucius Au-  
 « rélius Verus, Auguste, l'Arméniaque,  
 « grand pontife, exerçant le pouvoir tribuni-  
 « cien pour la quatrième fois, empereur  
 « pour la seconde fois, consul pour la se-  
 « conde fois, proconsul; fils du divin An-  
 « tonin le pieux, petit-fils du divin Ha-  
 « drien, arrière petit-fils du divin Trajan le  
 « Parthique, ex-arrière petit-fils du divin  
 « Nerva. » On remarquera; 1° les mots *de-*  
*cumani narbonenses*, comme indication géo-  
 graphique; 2° les titres, prénoms et noms de  
 l'empereur auquel le monument est dédié,  
 Lucius Aurelius Verus, Auguste, d'abord  
 collègue et ensuite successeur de Marc-  
 Aurèle; 3° le surnom d'Arméniaque, parce  
 qu'il fit en effet la guerre en Syrie et dans

l'Arménie; 4° le titre de grand pontife, commun à tous les empereurs, qui réunissaient en leur personne le sacerdoce et l'empire; 5° La quatrième tribunicie, ces princes cumulant aussi le pouvoir des tribuns qui étaient renouvelés tous les ans, et comme les empereurs renouvelaient aussi fictivement en eux-mêmes ce pouvoir dès la première année de leur avènement, l'indication du nombre de ces simulacres de tribunicie, est aussi l'indication de l'année du règne même du prince; l'inscription de Narbonne est donc de la 4<sup>e</sup> année du règne de Lucius Verus, et de l'an 164 de J.-C., Verus ayant été associé à l'empire par Marc-Aurèle au mois de mars 161; 6° les mots empereur pour la seconde fois, ce titre d'empereur suivi d'un nombre, ne devant pas être confondu avec le même titre du commencement de la phrase où il est la qualification même du pouvoir souverain; ici il se rapporte à deux victoires remportées par ce prince, et c'est l'armée qui le lui a décerné deux fois; 7° les mots consul pour la seconde fois; les empereurs étaient quelque fois consuls avant de parvenir au trône et

même durant leur règne; 8° le titre de proconsul qu'il réunit à tous les autres; 9° les mots fils, petit-fils, arrière petit-fils et ex arrière petit-fils, qui indiquent sa généalogie naturelle ou adoptive, chacun de ses prédécesseurs étant qualifié de *Divus*, titre qui n'était donné aux empereurs qu'après leur mort. L'examen successif des mots de cette inscription, conduit donc à en reconnaître le sujet, l'époque, les auteurs et le prince qui en est l'objet. Pour ce genre de monumens il est très utile de se familiariser avec le texte des légendes impériales, où les prénoms, les surnoms, titres et qualités des princes sont ordinairement écrits en abrégé.

III. A l'égard de l'époque précise d'une inscription historique ou autre, on peut la déduire des indications analogues à celles que nous venons de faire remarquer : 1° par le nombre des tribunicies d'un empereur, qui répond constamment au nombre des années du règne comptées depuis son avènement; 2° quelquefois par les consulats; mais les consulats ne se succédant pas annuellement pour le même personnage, il en résulte qu'un empereur n'a été consul

qu'une fois ou deux, quoiqu'il soit parvenu à la 4<sup>e</sup>, à la 10<sup>e</sup> ou la dernière année de son règne. Dans ce cas, et si le nombre des tribunicies n'est pas exprimé, on doit s'attacher à quelqu'autre circonstance du règne énoncée dans l'inscription, soit au nombre même des consulats, parce qu'il est certain que l'inscription n'est pas antérieure à l'année où l'empereur a exercé le dernier consulat énuméré dans l'inscription; soit aux surnoms tirés de ses victoires, parce que l'histoire indique le temps où il les a obtenues; 3<sup>o</sup> au moyen de la date même du monument exprimée par les noms des consuls en exercice, comme: T. SEXTIO. LATERANO. L. CUSPIO. RUFINO. COS., *Tito Sextio Laterano, Lucio Cuspio Rufino consulibus*; et l'on voit par la liste des consuls romains, rapportée à l'ère chrétienne par les chronologistes, que Titus Sextius Lateranus et Lucius Cuspius Rufinus furent consuls l'an 197 de J.-C.; 4<sup>o</sup> au défaut de tout autre renseignement plus positif, tel que la comparaison entre elles de plusieurs inscriptions relatives à des individus de la même famille et dont les générations peuvent

être comptées et rapportées à une époque connue pour l'une d'elles, on doit s'attacher à la forme des lettres et à l'orthographe des mots, selon les notions exposées, quant à l'orthographe dans le § 105, et quant aux lettres, selon l'alphabet latin gravé sur la planche IV, 5<sup>o</sup> où l'on voit comment de la plus ancienne forme, elles se sont rapproché des formes actuellement adoptées pour les lettres capitales.

112. Parmi les inscriptions historiques, on place au premier rang les fragmens des fastes consulaires, et autres monumens de cette espèce; mais on n'en a recueilli que quelques portions, à Rome capitale de l'empire. On a parlé aussi de monumens géographiques, entre autres d'une grande table de pierre où était tracée une carte des Gaules, et qui avait servi à l'enseignement public dans les écoles romaines d'Autun. Elle fut découverte dans des travaux, vue et admirée, et ensuite employée avec les matériaux qui servirent aux fondemens d'une maison particulière: un monument de ce genre serait du plus grand prix pour la géographie et l'histoire. La célèbre carte de Peutinger

est de ce genre, elle était gravée sur plusieurs plaques de bronze. Enfin, les calendriers sont aussi au nombre des plus précieuses inscriptions, et on peut reconnaître l'époque où un calendrier a été gravé sur la pierre, selon qu'il contient ou ne contient pas l'énonciation des fêtes, des jours consacrés ou des jours *éponymes* des empereurs ou impératrices auxquels le sénat et le peuple romains décernaient ces honneurs. Si, par exemple, on ne trouve pas au 1<sup>er</sup> du mois Sextilis (appelé ensuite Augustus), l'indication de la prise d'Alexandrie d'Égypte par Auguste, le calendrier peut être antérieur au règne de ce prince. D'autres indications de l'histoire fournissent de tels moyens de critique pour reconnaître l'époque d'un calendrier romain et des divers monumens analogues.

113. Les inscriptions funéraires sont les plus communes dans tous les pays de la domination romaine. Elles sont spécialement caractérisées par leurs premiers mots et sigles D. M. *Diis Manibus*, QVIETI ou MEMORIAE AETERNAE ou PERPETVAE; ces invocations sont suivies des noms du dé-

funt au génitif, et ils entrent alors en composition avec elles, ou bien ces noms sont au datif ou au nominatif, et l'invocation aux dieux mânes reste isolée du reste de la phrase. Quelquefois l'inscription commence par les noms au nominatif, et elle est un véritable *Titulus*, ou indication de la personne inhumée dans le tombeau auquel la pierre appartient. Aux noms du mort on ajoute ses titres civils ou militaires s'il en eut de son vivant, son âge, et ensuite les noms, qualités et la filiation des personnes qui ont consacré le monument; si le défunt était citoyen romain, le nom de la tribu où il était inscrit précède son surnom, et l'on sait que les citoyens des villes et provinces conquises par les Romains, étaient inscrits en masse dans une des tribus de Rome, et qu'ils obtenaient par là la jouissance des droits politiques qui en découlaient. Il arrivait souvent qu'à l'occasion de la mort d'un chef de famille, les membres survivans, en lui consacrant un tombeau, le destinaient aussi pour eux-mêmes et se faisaient un devoir de mentionner cette circonstance dans l'inscription. Quelques exemples mettront tous ces

préceptes en plus grande évidence. Une inscription de Lyon, publiée par M. Artaud, est ainsi conçue : D. M. AEMILI VENVSTI. MIL. LEG. XXX. V. P. F. INTERFECTI. AEMILI. GAIVS ET VENVSTA. FIL. ET AEMILIA. AFRODISIA. LIBERTA. MATER. EORVM. INFELICISSIMA. PONENDVM. CVRAVERUNT. ET SIBI. VI. VI. FECER. ET SVB. ASCIA DEDICAVER. ADITVS. LIBER. EXCEPTUS. EST. LIBRARIVS. EJVSD. LEG. On voit par les noms d'Æmilius mis au génitif, qu'ils entrent en composition avec D. M. On lira donc *Diis Manibus Æmilii Venusti*; les six mots abrégés ou sigles qui suivent, indiquent la profession d'Æmilius, et se lisent *militis legionis tricesimæ victricis piæ felicis*, et l'on apprend qu'il était soldat de la 30<sup>e</sup> légion, surnommée la victorieuse, la pieuse, l'heureuse, et le mot *interfecti* annonce qu'il fut tué au service. Le nominatif GAIVS avertit qu'une autre phrase commence, et le verbe *curaverunt* lui suppose au moins deux sujets; on construit aussitôt tout ce qui suit le mot *interfecti* de cette manière : *Æmilius Gaius et Venusta filia (ejus), et Æmi-*

*lia Afrodisia liberta mater eorum infelicissima, ponendum curaverunt et sibi vivi fecerunt, et sub ascia dedicaverunt : Æmilius Gaius et Venusta ses enfans, et Æmilia Afrodisia, affranchie, leur mère infortunée, ont pris soin de faire élever ce monument, et l'ont destiné aussi à eux mêmes de leur vivant, et l'ont dédié sub ascia. Les mots *aditus liber exceptus est*, avertissent que lorsque la place du tombeau fut concédée par l'autorité publique, le chemin qui y conduisait fut expressément réservé : enfin les mots *librarius ejusdem legionis*, séparés par une ligne horizontale de tout ce qui précède, ayant été omis dans le texte même de l'inscription, ils ont été ajoutés à la fin, comme l'un des titres du défunt qui était aussi le *librarius*, espèce d'écrivain ou de comptable, de la 30<sup>e</sup> légion. On remarquera encore, 1<sup>o</sup> que *Venustus* n'a pas de surnom; 2<sup>o</sup> que son prénom est le nom même d'une grande famille de Rome, et il en résulte que ce soldat, d'abord esclave sous le nom de *Venustus*, a été affranchi par la famille *Æmilia*, et que selon l'usage général, il a pris le nom de cette famille pour son prénom : il en était de même de sa*

femme; esclave d'abord sous le nom d'*Afrodisia* et affranchie aussi, LIBERTA, par la famille *Æmilia*, elle prit ce même nom pour son surnom. De ses enfants, le fils porte pour nom le prénom même de son père, et la fille a pris pour son nom le surnom de celui-ci. Les mots *sub ascia* sont très diversement interprétés; *ascia* est le nom d'un outil, espèce de doloire, dont la figure se voit aussi sur les pierres tumulaires; mais on n'est bien d'accord, ni sur le motif qui l'y faisait placer, ni sur le sens des paroles qui s'y rapportent; on croit que la figure de la doloire et les mots *sub ascia*, indiquent que le monument a été dédié et placé sur le tombeau à l'intention formelle et précise du défunt et à l'issue des mains du sculpteur. On voit dans l'inscription suivante, et que j'ai publiée dans mes *Antiquités de Grenoble* (1807, n-4°) comment se plaçait le nom de la tribu à laquelle avait appartenu un citoyen mort : M. TITIO M. F. VOLT. GRATO. Les mots M (*Marco*) *Titio Grato* étaient le prénom, le nom et le surnom du défunt; les lettres M. F. se lisant *Marci filio*, l'abréviation VOLT. ne peut s'expliquer que

par le mot *voltiniæ* (tribûs), et l'on voit que le monument est consacré à Marcus Titius Gratus, fils de Marcus, et citoyen de la tribu Voltinia à Rome.

114. Le nombre des tribus fut d'abord à Rome de dix-sept; il fut porté jusqu'à trente-cinq, quand les conquêtes des Romains eurent agrandi leur domination, et même au-delà; la loi Julia accorda aux Gaulois le droit de cité, c'est-à-dire, le droit de suffrage dans les comices par tribus et dans les comices par centuries; mais le nombre des tribus fut ramené à trente-cinq, et les savans de Boze et Bimard de la Bâtie ont conjecturé que les Gaulois, et particulièrement ceux qui formèrent la *province romaine* des Gaules, furent inscrits dans la tribu Voltinia qui était la X<sup>e</sup> de Rome. D'autres inscriptions portent : C. VIBIO. C. F. L. N. TRO. GALLO, *Caio Vibio, Caii Filio, Lucii Nepoti, Tromentiniæ* (tribûs) Gallo, à Caius Vibius fils de Caius, petit-fils de Lucius, (de la tribu) Tromentina, (surnommé) Gallus; ou bien L. LICINIUS L. F. QUIR. PATERNVS; Lucius Licinius fils de Lucius, (de la tribu) Quirina, (surnommé) Paternus. Afin de

faciliter l'interprétation des mots analogues, nous donnons ici les noms des 35 tribus de Rome dans l'ordre alphabétique.

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| 1. Æmilia.           | 19. Publilia.   |
| 2. Aniensis.         | 20. Pollia.     |
| 3. Arniensis.        | 21. Pomptina.   |
| 4. Claudia.          | 22. Pupinia.    |
| 5. Clustumina.       | 23. Quirina.    |
| 6. Collina.          | 24. Romilia.    |
| 7. Cornelia.         | 25. Sabatina.   |
| 8. Esquilina.        | 26. Scaptia.    |
| 9. Fabia.            | 27. Sergia.     |
| 10. Falerina.        | 28. Stellatina. |
| 11. Galeria.         | 29. Suburrana.  |
| 12. Horatia.         | 30. Terentina.  |
| 13. Lemonia.         | 31. Trömentina. |
| 14. Mæcia.           | 32. Vejentina.  |
| 15. Menenia.         | 33. Velina.     |
| 16. U. et Oufentina. | 34. Veturia.    |
| 17. Palatina.        | 35. Voltinia.   |
| 18. Papiria.         |                 |

Leur rang était déterminé par l'ordre même de leur institution ; les tribus Collina, Esquilina, Palatina et Suburrana étaient les *tribus Urbanæ*, ou de la ville même de Rome, toutes les autres étaient nommées *rusticæ*, ou de la campagne, et comprenaient

le territoire romain, l'Étrurie, la Sabine, la Gaule, etc.

115. Les magistratures, les sacerdoces, les grades et fonctions militaires sont très souvent indiqués dans les inscriptions funéraires; mais il est impossible d'en donner ici la nomenclature. Pour leur interprétation régulière, on doit recourir aux grands recueils d'inscriptions; on trouvera aux tables le mot ou son abréviation, et à la page qu'elles indiquent, sa lecture et son explication. Il suffira donc de mettre sous les yeux du lecteur une liste des abréviations les plus difficiles ou les plus ordinaires recueillies sur les monumens romains, et l'on n'y comprendra ni les prénoms, ni les surnoms, ces sortes de mots ne pouvant pas embarrasser long-temps l'archéologue attentif à les expliquer par la place qu'ils occupent dans le texte. Il en est de même de ce qui se rapporte à l'âge des défunts, exprimé en années, en mois et en jours, et aux conditions générales relatives aux dimensions du monument et du terrain qui en dépendait, comme aussi au droit d'inhumation dans une même sépulture, qui passait ou ne passait pas aux enfants, héri-

tiers, affranchis et leurs descendants, selon que le défunt l'avait ordonné par son testament ; et l'inscription rappelle ordinairement les conditions restrictives, si elles ont existé.

116. *Principales abréviations romaines.*

- A. ager. annis. augustales. augustalis.  
 A. A. apud agrum.  
 AB. AC. SEN. ab actis senatûs.  
 AE. CVR. ædilis curulis.  
 A. FRVM. a frumento.  
 A. H. D. M. amico hoc dedit monumentum.  
 A. K. ante kalendas.  
 A. O. F. C. amico optimo faciendum curavit.  
 A. P. ædilitiâ potestate. amico posuit.  
 A. S. L. animo solvit libens. a signis legionis.  
 A. T. V. aram testamento vovit.  
 A. XX. H. EST. annorum viginti hîc est.  
 B. A. bixit, *pro* vixit annis.  
 B. DE. SE. M. bene de se meritæ, *vel* merito.  
 B. M. D. S. bene merenti, *vel* bene merito de se.  
 B. P. D. bono publico datum.  
 B. Q. bene quiescat.  
 B. V. bene vale.  
 BX. ANOS. VII. ME. VI. DI. XVII. vixit annos septem menses sex dies decem septem.  
 7. centuria. centurio.  
 ξ. centurio.

- C. B. M. conjugi bene merenti. F. conjugi bene merenti fecit.
- CENS. PERP. P. P. *vel* CENS. PERP. P. P. *vel* CENS. P. P. P. censor perpetuus pater patriæ.
- COH. I. AFR. C. R. cohors prima africanorum civium romanorum. FL. BF. Flavia beneficiariorum.
- C. I. O. N. B. M. F. civium illius omnium nomine bene merenti fecit.
- C. K. L. C. S. L. F. C. conjugi carissimo loco concesso sibi libenter fieri curavit.
- C. P. T. curavit poni titulum.
- C. R. civis romanus. civium romanorum. curaverunt refici.
- C. S. H. S. T. T. L. communi sumptu hæredum, sit tibi terra levis.
- D. decimus. decuria. decurio. dedicavit. dedit. devotus. dies. diis. divus. dominus. domo. domus. quinquaginta.
- D. C. D. P. decuriones coloniæ dederunt publicè.
- D. D. D. S. decreto decurionum datum sibi. dono dedit de suo.
- D. K. OCT. dedicatum kalendis octobris.
- D. M. ET. M. diis manibus et memoriæ.
- D. N. M. E. devotus numini majestati ejus.
- D. O. S. Deo optimo sacrum. diis omnibus sacrum.
- D. P. P. D. D. de propriâ pecuniâ dedicaverunt. de pecuniâ publicâ dono dedit.

- D. S. F. C. H. S. E. de suo faciendum curavit,  
hic situs est.
- D. T. S. P. dedit tumulum sumptu proprio.
- E. CVR. erigi curavit.
- EDV. P. D. edalium populo dedit.
- E. E. ex edicto. ejus ætas.
- E. H. T. N. N. S. exterum hæredem titulus nos-  
ter non sequitur.
- E. I. M. C. V. ex jure manium consertum voco.
- E. S. ET. LIB. M. E. et sibi et libertis monu-  
mentum erexit.
- E. T. F. I. S. ex testamento fieri jussit sibi.
- E. V. L. S. ei votum libens solvit.
- FAC. C. faciendum curavit.
- F. C. facere curavit. faciendum curavit. fecit  
conditorium. felix constans. fidei commis-  
sum. fieri curavit.
- F. H. F. fieri hæres fecit. fieri hæredes fecerunt.
- F. I. D. P. S. fieri jussit de pecuniâ suâ.
- F. M. D. D. D. fecit monumentum datum de-  
creto decurionum.
- F. P. D. D. L. M. fecit publice decreto decu-  
rionum locum monumenti.
- F. Q. Flamen Quirinalis.
- F. T. C. fieri testamento curavit.
- F. V. F. fieri vivens fecit.
- G. L. genio loci.
- G. M. genio malo.
- G. P. R. genio populi Romani, seu gloria.
- GR. D. gratis datus, vel dedit.

G. S. genio sacrum, genio senatûs.

G. V. S. genio urbis sacrum. gratis votum solvit.

H. habet. hâc. hastatus. hæres. hîc. homo. honesta. honor. hora. horis. hostis.

H. B. M. F. hæres bene merenti fecit. F. C. faciendum curavit.

H. C. CV. hîc condi curavit. hoc cinerarium constituit.

H. DD. hæredes dono dedêre. honori domûs divinæ.

HE. M. F. S. P. hæres monumentum fecit sui pecuniâ.

HIC. LOC. HER. N. S. *vel* HIC. LOC. HER. NON. SEQ. hic locus hæredem non sequitur.

H. L. H. N. T. hunc locum hæres non teneat.

H. M. AD. H. N. T. *vel* H. M. AD. H. N. TRAN. hoc monumentum ad hæredes non transit.

H. N. S. N. L. S. hæres non sequitur nostrum locum sepulturæ *vel* hæredem ....locus, etc.

HOC. M. H. N. F. P. hoc monumentum hæredes nostri fecerunt ponere.

H. P. C. hæres ponendum curavit. hîc ponendum curavit. L. D. D. D. hæres ponendum curavit loco, dato decreto decurionum.

H. S. C. P. S. hîc curavit poni sepulchrum hoc sepulchrum condidit pecuniâ suâ. hoc sibi condidit proprio sumptu.

H. T. V. P. hæres titulum vivus posuit. hunc titulum vivus posuit.

- I. AG. in agro.
- I. C. Judex cognitionum.
- I. D. M. inferis diis maledictis. Jovi deo magno.
- I. F. P. LAT. in fronte pedes latum.
- II. V. DD. duumviris dedicantibus.
- II. VIR. AVG. duumvir Augustalis.
- II. VIR. COL. duumvir coloniae.
- II. VIR. I. D. duumvir juri dicundo.
- II. VIR. QQ. Q. R. P. O. PEC. ALIMENT. duumviro quinquennali quaestori reipublicae operum pecuniae alimentariae.
- III. VIR. AED. CER. triumvir aedilis cerealis.
- IIII. V. quatuorviratus.
- IIII. VIR. A. P. F. quatuorviri argento publico feriundo, *vel* auro.
- IIII. VIREI. IOVR. DEIC. quatuorviri juri dicundo.
- IIIIII. VIR. QQ. I. D. sexvir quinquennalis juri dicundo.
- IN. AG. P. XV. IN. F. P. XXV. in agro pedes quindecim in fronte pedes viginti quinque.
- I. O. M. D. D. SAC. Jovi optimo maximo diis deabus sacrum.
- I. P. indulgentissimo patrono. innocentissimo puero. in pace. jussit poni.
- I. S. V. P. impensa sua vivus posuit, *seu* vivi posuere.
- K. B. M. carissimae bene merenti, *vel* carissimo.

- K. CON. Θ. carissimæ conjugī defunctæ.  
 K. D. calendis decembris. capite diminutus.  
 L. liberta. Lucia.  
 L. B. D. M. libens bene merito dicavit. locum bene merenti dedit, *vel* libertæ, *seu* liberto.  
 L. F. C. libens fieri curavit. libertis faciendam curavit. libertis fieri curavit, *vel* locum, *aut* iugens.  
 LIB. ANIM. VOT. libero animo votum.  
 L. L. FA. Q. L. libertis libertabus familiisque libertorum.  
 L. M. T. F. J. locum monumenti testamento fieri jussit.  
 LOC. D. EX. D. D. locus datus ex decreto decurionum.  
 L. P. C. D. D. D. locus publice concessus datus decreto decurionum.  
 L. Q. ET. LIB. libertisque et libertabus.  
 L. XX. N. P. sestertiis viginti nummum pendit.  
 MAN. IRAT. H. manes iratos habeat.  
 M. B. memoriæ bonæ. merenti bene. mulier bona.  
 M. D. M. SACR. magnæ deum matri sacrum.  
 MIL. K. PR. milites cohortis prætoriæ.  
 M. P. V. millia passuum quinque. monumentum posuit vivens, *vel* memoriam.  
 NAT. ALEX. natione alexandrinus.  
 NB. G. nobili genere.  
 N. D. F. E. ne de familiâ exeat.

N. H. V. N. AVG. nuncupavit hoc votum numini Augusto.

N. N. AVGG. IMPP. nostri Augusti imperatores.

NON. TRAS. H. L. non transilias hunc locum.

N. T. M. numini tutelari municipii.

N. V. N. D. N. P. O. neque vendetur neque donabitur neque pignori obligabitur.

OB. HON. AVGV. ob honorem auguratûs.  
II. VIR. duumviratûs.

O. C. ordo clarissimus.

O. E. B. Q. C. ossa ejus bene quiescant condita.

O. H. I. N. R. S. F. omnibus honoribus in republicâ suâ functus.

O. LIB. LIB. omnibus libertis libertabus.

O. O. ordo optimus.

OP. DOL. opus doliare, seu doliatum.

P. B. M. patri bene merenti, *vel* patrono, seu posuit.

P. C. ET. S. AS. D. ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

PED. Q. EIN. pedes quadrati bini.

P. GAL. præfectus Galliarum, *vel* præses.

PIA. M. H. S. E. S. T. T. L. pia mater hîc sita est; sit tibi terra levis.

P. M. passus mille. patronus municipii. pedes mille. plus minus. pontifex maximus. post mortem. posuit merenti. posuit mœrens. posuit monumentum.

P. P. pater patriæ. pater patratus. pater patrum.

- patrono posuit. pecuniâ publicâ. perpetuus  
 populus. posuit præfectus. prætorio præpo-  
 situs. propriâ pecuniâ. pro portione. pro  
 prætor. provincia Pannoniæ. publice posuit.  
 publice propositum. Publii *duo*.
- P. Q. E. *vel* P. Q. EOR. posterisque eorum.  
 P. S. D. N. pro salute domini nostri.  
 P. V. S. T. L. M. posuit voto suscepto titulum  
 libens merito.
- Q. K. quæstor candidatus.  
 Q. PR. *vel* Q. PROV. quæstor provinciæ.  
 Q. R. *vel* Q. RP. quæstor reipublicæ.  
 Q. V. A. I. qui vixit annum unum, *vel* quæ.  
 A. III. M. II. annos tres menses duos. A. L.  
 M. IIII. D. V. annos quinquaginta menses  
 quatuor dies quinque. A. P. M. qui vixit  
 annos plus minus.
- R. C. romana civitas. romani cives.  
 R. N. LONG. P. X. retro non longe pedes de-  
 cem.
- ROM. ET. AVG. COM. ASI. Romæ et Augusto  
 communitates Asiæ.
- R. P. C. reipublicæ causâ. reipublicæ conser-  
 vator. reipublicæ constituendæ. retro pedes  
 centum.
- R. R. PROX. CIPP. P. CLXXIII. rejectis ru-  
 deribus proxime cippum pedes centum sep-  
 tuaginta quatuor.
- R. S. P. requietorium sibi posuit.  
 S. sacellum. sacrum. scriptus. semis. senatus.

sepulchrum. sequitur. serva. sibi. singuli.  
situs. solvit. stipendium.

S. uncia.

S. centuria.

S. semuncia.

SB. sibi. sub.

S. D. D. simul dederunt, *vel* dedicaverunt.

S. ET. L. L. P. E. sibi et libertis libertabus  
posteris ejus.

S. F. S. sine fraude suâ.

SGN. signum.

S. M. P. I. sibi monumentum poni jussit.

SOLO. PVB. S. P. D. D. D. solo publico sibi  
posuit dato decreto decurionum.

S. P. C. suâ pecuniâ constituit. sumptu proprio  
curavit.

S. T. T. L. sit tibi terra levis.

S. V. L. D. sibi vivens locum dedit.

TABVL. P. H. C. tabularius provinciæ Hispaniæ  
citerioris.

T. C. testamento constituit, *vel* curavit.

T. T. F. V. titulum testamentum fieri voluit.

V. C. P. V. vir clarissimus præfectus urbi.

V. D. P. S. vivens dedit proprio sumptu. vivens  
de pecuniâ suâ.

V. E. D. N. M. Q. E. vir egregius devotus nu-  
mini majestatique ejus.

VI. ID. SEP. sexto idus septembris.

VII. VIR. EPVL. septemvir epulonum.

V. L. A. S. votum libens animo solvit.

VO. DE. vota decennialia.

V. S. A. L. P. voto suscepto animo libens posuit.

V. V. C. C. viri clarissimi.

VX. B. M. F. H. S. E. S. T. L. uxor bene merenti fecit, hic situs est, sit tibi terra levis.

X. mille.

X. ANNALIB. decennialibus.

X. IIII. K. F. decimo quarto kalendas februarii.

X. VIR. AGR. DAND. ADTR. IVD. decem vir agris dandis attribuendis iudicandis.

XV. VIR. SAC. FAC. quindecemvir sacris faciendis.

XXX. P. IN. F. triginta pedes in fronte.

XXX. S. S. trigesimo stipendio sepultus.

117. *Les inscriptions chrétiennes* forment une classe particulière, et sont caractérisées par les symboles et les acclamations propres à la croyance chrétienne : l'idée d'une autre vie y domine ordinairement. Les symboles les plus communs sont la barque, le poisson, la palme, le cœur, le cheval, les instrumens de la passion, la couronne, les moineaux, le bon pasteur, la croix, l'ancre, le monogramme du Christ, l'A et Ω, et même des personnages du paganisme que

les chrétiens employaient dans un sens caché, tel Orphée attirant les animaux, était le symbole secret du Christ ramenant toutes les nations à la foi. Les formules écrites les plus fréquentes, sont aussi H. R. I. P. *hïc quiescit in pace*, BONÆ MEMORIÆ. Celles qu'on observe quelquefois sont : *Anima sancta salve, bibas (vivas) in Christo*, et toutes celles où le nom du Christ ou bien l'idée de la résurrection sont exprimés; *Gratia plena; innox et dulcis, nobile decus*; Kere et Xere (pour le grec Χαίρε,): *lux vivas in Deo; pax tecum sit; pudicæ feminæ; quiescas in pace; qui in meum Deum credidit; recessit in somno pacis; recordetur illius Deus; spiritus tuus in pace; servus Dei fidelis; vita; vive in æterno: zezes (vivas) pie zezes (pie vivas)*. Lorsque le christianisme fut mieux établi, des imprécations et des anathèmes contre ceux qui violeraient les tombeaux, furent aussi employés dans les inscriptions; on y trouve ces paroles : *Male pereat insepultus; jaceat non resurgat, cum Juda partem habeat; sit maledictus et in perpetuùm anathemate constrictus*. En général les chrétiens prirent des noms ou de leurs saints ou des patriarches;

ils conservèrent aussi des noms tout payens comme Afrodisius, Mercurius, etc., même des noms pris des animaux, comme Onagrus, Ursa, Ursula, etc. Les abréviations les plus communes dans les inscriptions chrétiennes latines sont les suivantes :

- A. ave. anima. Aulus, etc.  
 A. B. M. animæ bene merenti.  
 A. D. anima dulcis.  
 B. F. bonæ feminæ. bonæ fidei.  
 BVSV. bonus vir.  
 CL. F. clarissima femina ou filia.  
 C. R. corpus requiescit ou repositum.  
 D. depositus. dormit. dulcis, etc.  
 D. B. Q. dulcis bene quiescas!  
 D. D. S. decessit de sæculo.  
 D. I. P. decessit in pace.  
 DM. dominus.  
 DPS. depositus. depositio.  
 H. R. I. P. hic requiescit in pace.  
 IN D. in Deo. indictione.  
 IN P. D. in pace domini.  
 IN X. in Christo.  
 M. monumentum. memoria. martyr.  
 N. DEVS. nobile decus.  
 P. pax. ponendus. posuit.  
 P. M. plus minus.  
 PRS. probus.  
 P. Z. pie zeses.

- Q.** quiescat.  
**Q. FV. AP. N.** qui fuit apud nos.  
**R.** recessit. requiescit.  
**RI. PA.** requiescat in pace.  
**S.** salve. spiritus. suus.  
**SAC. VG.** sacra virgo.  
**S. I. D.** spiritus in Deo.  
**SC. M.** sanctæ memoriæ.  
**S. T. T. C.** sit tibi testis cœlum.  
**TT.** titulum.  
**V.** vixit. virgo. vivas, etc.  
**V. B.** vir bonus. **V. C.** vir clarissimus.  
**VV. F.** vive felix.  
**V. S.** vale. salve.  
**V. X.** vivas charissime.  
**X.** Christus, decem.  
**Z.** Zeses, Zeso (Jesus).

## § V. GAULOIS.

118. On connaît bien peu d'inscriptions gauloises, si même il en existe d'antérieures à l'invasion des Romains, auxquelles on puisse donner ce nom. On a parlé, il est vrai, d'une inscription en langue inconnue, découverte il y a près d'un siècle, dans les fondemens d'une maison à Nantes, et de plaques de plomb portant aussi une inscription

qu'on dit gauloise, trouvées dans les Pyrénées : mais ces deux monumens n'ont pas subi les épreuves d'une critique éclairée, et n'ont pas été publiés ; ils ne peuvent donc servir de renseignemens authentiques pour cette partie de notre Résumé. Ce n'est pas que les Gaulois n'eussent l'usage de l'écriture ; le témoignage des anciens, et de César en particulier, ne laisse aucun doute sur la réalité de cet usage dans les Gaules ; ils se servaient, dit le conquérant romain, des lettres de l'alphabet grec, c'est-à-dire que l'alphabet des Gaulois était le même que celui de tous les autres peuples lettrés de l'Europe à cette époque, les Grecs, les Étrusques, les Romains, etc. ; mais la langue des Gaules n'avait pour cela aucun rapport avec celle des Grecs, puisque César, écrivant à Q. Cicéron, assiégé par les Gaulois d'Am-biorix, fit sa lettre en grec, afin que l'ennemi, en l'interceptant, ne pût en tirer aucun fruit. On ne connaît donc aucune inscription en langue gauloise ; les bas-reliefs si célèbres, découverts le 16 mars 1711, en creusant dans le chœur de l'église Notre-Dame à Paris, ne portent que la figure et le

nom isolé de quelques divinités gauloises. Il en est de même de plusieurs autres bas-reliefs analogues recueillis dans l'ancienne Gaule; et quant à l'inscription du *Gordianus Galliae nunsius*, trouvée à Rome, la commémoration d'un martyr chrétien, écrite en langue latine avec des lettres grecques barbares, ne prouve rien à l'égard des Gaulois antérieurs à la conquête des Romains.

119. C'est aux temps postérieurs à cet événement, qu'appartiennent les *inscriptions* qu'il est passé en usage d'appeler *gauloises*. Elles contiennent: 1° des noms de divinités locales, conséquemment tirés des traditions en vogue dans les Gaules, et inconnus aux Romains; 2° des noms propres d'hommes ou de femmes également étrangers à la langue latine. On peut trouver dans la diversité de ces noms un moyen chronologique pour déterminer, approximativement, l'époque d'une inscription, et le voici. Dès que la puissance romaine fut établie dans les Gaules, les noms et surnoms romains furent généralement substitués aux noms gaulois: on trouve donc des inscriptions: 1° où le nom du personnage et celui de son père, sont des noms gau-

lois ; cette inscription doit être des temps très voisins de la conquête : le plus jeune des deux personnages nommés avait déjà reçu son nom , ou du moins l'influence romaine n'était pas assez générale pour qu'on lui en donnât un romain ; 2° où le nom du principal personnage est romain , tandis que celui de son père est gaulois : cette inscription annonce déjà la seconde génération depuis la conquête , elle est donc postérieure à l'inscription où les noms sont encore tous gaulois ; 3° enfin , où les noms du grand-père sont en gaulois , ceux du fils et du petit-fils étant romains ; c'est la troisième génération , et dès-lors les noms gaulois disparaissent presque partout. Les institutions nationales s'oublient , la langue s'altère , toutes les supériorités se pressent à la rencontre de l'influence romaine , et là finit la série de monumens qu'on nomme gaulois.

Parmi les plus intéressans pour l'archéologie , on doit placer la curieuse inscription recueillie par M. le baron Chaudruc de Crazannes , dans le territoire des anciens *Elasates* , dans la Gaule Aquitaine , et que César nomme parmi les peuples de cette contrée

qui se soumirent à son lieutenant Crassus. Cette inscription peut être considérée comme bilingue, et puisqu'elle est accompagnée d'un équivalent en latin, elle est, pour cela même, du temps de la domination romaine dans les Gaules. On a trouvé ailleurs des inscriptions qu'on a cru être gauloises, et qui n'étaient peut-être que très difficiles à lire. Cela prouve qu'on ne saurait être trop réservé dans l'attribution de certaines productions des arts à un peuple, illustre sans doute, mais qui a laissé peu de traces monumentales de son existence.

On a aussi attribué aux Gaulois quelques monumens de sculpture d'un style informe et grossier. Un homme accroupi, en granit peu solide, du cabinet de M. Denon, peut avoir cette origine; mais il n'y a à ce sujet aucune certitude. Quelques représentations très singulières, telles que les statues du temple octogone de Montmorillon en Poitou, parmi lesquelles sont une femme allaitant deux gros serpens, et une autre deux crapauds, ont été considérées, par dom Montfaucon et dom Martin, comme d'origine gauloise, et expliquées selon les idées que ces

deux savans bénédictins supposaient aux Druides : mais Millin reconnaît dans le temple même un ouvrage du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, et que les treize statues qui lui servent d'ornement, et dont la plupart sont des anges, des évangélistes, etc., ont été faites dans le même temps et pour la place qu'elles occupent. Il faut donc être très sobre de conjectures, lorsqu'on n'a que leur autorité pour attribuer aux Gaulois soit un monument d'architecture ou de sculpture, soit même des inscriptions difficiles à interpréter.

On remarquera peut-être que cette section, relative à la palæographie, occupe un espace proportionnellement trop considérable ; mais il n'est pas exagéré, puisque les diverses nomenclatures qui s'y trouvent seront également utiles, en grande partie, à la section qui suit celle-ci, et qui est consacré à la numismatique.

---

# Sixième Division.

## NUMISMATIQUE.

---

### SECTION PREMIÈRE.

#### *Des Médailles en général.*

120. LES médailles furent la monnaie des anciens : on n'élève plus aucun doute sur ce fait, et on n'excepte de cette qualification que les *médillons*, pièces en tous métaux, ainsi nommées à cause de leur grandeur et de leur volume extraordinaires, qui les rendaient peu propres aux usages de la monnaie, et même de la perfection de leurs types, qui font supposer des motifs particuliers à leur exécution. On peut donc étudier les médailles sous le rapport des systèmes monétaires des anciens et comme monumens de leur histoire. Le premier objet intéresse plus particulièrement l'économiste que l'antiquaire, et l'on doit s'abstenir de le traiter ici. L'histoire n'a d'ailleurs conservé que quelques souvenirs relatifs à la théorie des mon-

naies, aux rapports des métaux entre eux, à la variation de ces rapports, et l'on a même récemment compliqué ces difficultés, par la supposition que les anciens eurent une *monnaie de compte*, espèce de type nominal dont les pièces des divers métaux n'étaient pas une coupure exacte, et auquel on ramenait toutes les variétés, comme notre ancienne pièce de douze sols à la livre tournois. Mais l'opinion qui considère les monnaies existantes comme représentatives des dénominations que leur donnent les anciens, a prévalu sur ces vues nouvelles. Nous n'avons à considérer ici les médailles que comme monumens archéologiques.

121. Sous ce seul aspect, la carrière est assez vaste, puisqu'elle embrasse tout-à-la-fois les deux branches fondamentales de l'histoire, la géographie, la chronologie, et de plus la mythologie, la palæographie, l'iconographie, la police des villes et des états, leurs usages, leurs opinions, et les connaissances des anciens dans les sciences naturelles et d'observation; enfin l'état des arts, de leurs procédés, de leurs origine, progrès et décadence, s'y trouve au-

thentiquement exprimé, d'époque en époque. L'interprétation entière des anciens écrivains est due en grande partie à l'étude des médailles, et la critique littéraire ne sera plus bientôt que l'heureuse et trop tardive association de l'étude des auteurs avec celle des monumens. On reconnut l'importance des médailles dès la renaissance des lettres en Europe au XIV<sup>e</sup> siècle; les médailles impériales romaines attirèrent la première attention : elles étaient les plus communes; on rechercha ensuite celles des temps antérieurs de Rome, les médailles consulaires, successivement celles des villes et des colonies du monde romain. Malgré les recueils publiés par Hubert Goltz, les médailles grecques occupèrent peu les numographes jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fut dans ce siècle et dans les suivans que parurent les grands ouvrages d'Occon, de Ducange, de Mezzabarba et de Vaillant sur la numismatique de l'empire romain d'Occident et d'Orient. Le docte Spanheim avait cependant donné plusieurs éditions de son traité *De præstantiâ et usu numismatum antiquorum*, où il considérait la science dans toute son étendue.

due , et où les médailles grecques servaient aussi utilement que les médailles romaines à jeter ses plus solides fondemens. Mais les travaux de Vaillant , Frœlich , Pellerin et Combe , ramenèrent bientôt tous les efforts vers les médailles grecques ; en même temps des traités nombreux sur quelques parties spéciales de la numismatique avaient été publiés dans plusieurs contrées de l'Europe ; on connaissait mieux les médailles de l'Espagne, de la Sicile, de la Grande Grèce, de l'Italie supérieure et méridionale , même de quelques villes , par les ouvrages de Flores et d'Erro, de Torremuza, Maguan , Gori, Passeri, Danieli ; il en était de même pour les contrées hors de l'Europe, pour la Syrie, l'Égypte, la Thrace, par les recherches de Frœlich, Vaillant, Zoëga, Cary, et autres savans renommés : Swinton, Barthélemy. Réland, ajoutèrent à ces précieuses notions celles qu'ils avaient retirées de l'étude des médailles hébraïques, phéniciennes ou d'autres peuples de l'Orient, et la science numismatique prenait une extension qui en obstruait en quelque sorte les accès. Le père Labbe, Banduri, Hirsch, composèrent des

*Bibliothèques numismatiques*, où l'homme studieux devait trouver un guide pour se diriger dans ses recherches ; mais la science s'étendait en proportion de ce zèle, les monumens nouveaux se multipliaient, les difficultés semblaient s'accroître par la variété même des opinions et des systèmes, quand Eckhel publia enfin sa *Doctrina nummorum veterum*, ouvrage immortel, où, réunissant toute la science de ses devanciers à la sienne, il a élevé l'édifice numismatique sur des bases immuables et en a distribué les diverses parties avec un ordre digne de tous les suffrages ; Rasche en avait pour ainsi dire assemblé tous les matériaux dans son *Lexicon rei nummariae*, qui parut à Leipsick, en 1785, et qui a eu depuis plusieurs supplémens. Quelques livres élémentaires avaient aussi vu le jour ; on connaissait ceux d'Erigus, Agostini, Frœlich, Zaccheria, Jobert, Patin et Ernesti ; mais les *Leçons* d'Eckhel, détachées de son grand ouvrage, en 1778, firent presque oublier les autres, et ceux qui sont venus après lui, Millin, Avellino, etc., se sont fait un de-

voir d'extraire leurs préceptes de sa Doctrine.

122. L'utilité des travaux archéologiques sur les médailles, répond ainsi à l'importance même de la science, et il ne nous reste qu'à suivre pas à pas les leçons que ces savans ont consignées dans leurs écrits. Il nous ont dit que les médailles ou monnaies des anciens, furent frappées en or, en argent et en bronze, en potin, mélange de cuivre, de plomb, d'étain et d'un cinquième d'argent. On connaît des pièces en plomb ou en étain; mais elles sont très rares, et il ne paraît pas qu'elles aient jamais servi de monnaie. Les historiens parlent aussi des monnaies de fer ou de cuir des Spartiates et des Byzantins, et de celles de bois des Carthaginois, mais ces notions n'appartiennent pas à la numismatique, puisqu'on ne voit pas de pièces semblables dans les cabinets. Nous n'aurons à parler que des trois métaux généralement employés à la fabrication des monnaies. Elles étaient ou fondues dans un moule en creux qui donnait à la fois les deux côtés de la médaille, ou bien le *flân* était d'abord fondu, et l'empreinte ajoutée ensuite sur un seul ou sur les deux

côtés de la pièce, soit avec un poinçon ayant le type gravé en creux et sur lequel on frappait avec un marteau, soit avec un instrument en forme de tenailles dont les extrémités présentaient les deux coins et qu'on frappait de même. Les médailles des triumvirs monétaires romains rappellent ces deux procédés par les lettres A. A. F. F. *auro*, *argento*, *ære*, *flando*, *feriundo*, qui signifient qu'ils travaillaient la monnaie sur l'or, l'argent et le bronze, en le fondant et en le frappant. On connaît quelques coins antiques, notamment celui d'une médaille de la reine Bérénice d'Égypte, rapporté par M. Cailliaud; mais on n'a découvert que le nom d'un seul des artistes qui les gravèrent; celui d'un Nevanzios, sur une médaille de Cidonie en Crète. On a recueilli aussi des moules en terre pour y couler des monnaies d'argent; ils sont de la fin du second siècle de l'ère chrétienne et l'on conjecture qu'ils ont servi aux faux monnayeurs du temps.

123. On distingue les médailles selon leur grandeur, c'est ce qu'on appelle le *module*. Pour le bronze, celles qui ont environ 12 à 15 lignes sont appelées de *grand bronze*: de 9 à 11

lignes, *moyen bronze*; 8 lignes et au-dessous, *petit bronze*; les médaillons ont plus de 15 lignes. Mais comme les dimensions sont également variables dans les autres métaux, on s'est accordé à représenter les diverses grandeurs des médailles par la figure gravée dans notre planche III, n° 6, et à les désigner par le chiffre correspondant à chaque cercle, applicable à tous les métaux, et le cercle a été adopté, parce que le flân des médailles est d'une forme généralement ronde, quoiqu'on n'en trouve pas qui le soit exactement. Diverses dénominations sont usitées parmi les antiquaires pour qualifier certaines médailles: voici la nomenclature des principales :

*Dariques*, médailles persanes, de Darius.

*Philippes*, de la Macédoine, du roi Philippe.

*Auréliens*, du nom de l'empereur Aurelien.

*Chouettes*, d'Athènes, la figure de cet oiseau.

*Tortues*, du Péloponèse, type, une tortue.

*Cistophores*, de quelques villes grecques, portant le ciste mystique de Bacchus.

*Victoriées*, portant la figure de la Victoire.

*Ratites*, avec la figure d'une prone (*rates*).

*Biges*, *quadriges*, ayant au revers un char à deux ou quatre chevaux.

*Sciées* ou *dentées*, la tranche étant dentelée, par caprice, ou pour dérouter les faux monnayeurs.

*Scyphati*, convexes d'un côté, concaves de l'autre, comme une coupe.

*Incuses*, dont le type est en creux d'un côté et en relief de l'autre, le plus souvent par l'inadvertance du monnayeur pour les médailles romaines, et caractère de haute antiquité pour les médailles grecques.

*Fourrées* ou *bractéates*, dont l'ame en bronze ou en plomb est recouverte d'une légère feuille d'argent ou d'or; fausse monnaie antique. Il y en a de grecques et de romaines. Les Latins les nommaient *nummi pelliculati*, *subæerati*, *bracteati*.

*Saucées*, frappées sur cuivre et ensuite argentées.

*Refrappées*, dont les contours du type sont doubles, par l'effet des coups redoublés du marteau et du mouvement du flân.

*Sur-frappées*, qui ont reçu un nouveau type légal.

*Restituées*, d'un empereur romain; frappées par l'ordre d'un de ses successeurs.

*Contorniates*, de grand module en bronze, entourées d'un cercle du même métal ou de tout autre.

*Contre-marquées*, ayant reçu, après leur émission, l'empreinte de quelque signe particulier, figure ou lettres, et pour les affecter à

un usage temporaire, tel que de servir comme de billet d'entrée à certains spectacles, ou bien pour accrédi-ter dans un pays les monnaies d'un autre.

*Æs grave*, les pièces remarquables par leur volume et leur poids.

*Encastrées*, tête d'une médaille et revers d'une autre, sciés et soudés ensemble par les faussaires.

*Spintriennes*, relatives aux débauches de Tibère à Caprée.

124. On considère dans une médaille : 1° *la face*, côté principal de la pièce, offrant la tête du prince ou le symbole spécial de la ville qui l'a fait frapper ; 2° *le revers*, type qui est sur le côté opposé au premier ; 3° *la légende*, ou mots gravés autour de la tête ou du revers ; 4° *l'inscription*, mots écrits en une ou plusieurs lignes à la place de la tête ou dans le type du revers ; 5° *l'exergue*, mots, sigles ou signes gravés au bas de la médaille, hors de l'ouvrage, et n'appartenant ni à la légende ni à l'inscription ; 6° *le champ*, surface de la médaille qui a reçu les types principaux, et les contremarques sur les portions que ces types laissent vides ; 7° *la tranche*, les bords extérieurs de l'épaisseur de la médaille. Se-

lon leur origine et leur poids, on les nomme : *sicle*, pour les Hébreux ; pour les Grecs, *drachmes*, *didrachmes*, *tridrachmes*, *tétradrachmes* (de 2, de 3 ou de 4 drachmes) ; *obole*, sixième partie de la drachme, et *statère* d'argent égal au tétradrachme, qui est la taille la plus ordinaire des médailles grecques. Pour les Romains, la monnaie avait le poids dont elle portait le nom, le *pondus* était la livre ; l'*as* de bronze, équivalant au poids d'une livre de ce métal ou 12 onces, était l'unité monétaire ; le *sesterce* valait deux as et demi, et l'*as* avait des sous-multiples depuis douze onces jusqu'à demi-once : savoir *semis*, moitié de l'*as* ou 6 onces, marqué par S, ou  $\Sigma$ , ou bien 6 globules ; *quincunx*, cinq onces, 5 globules ; *triens*, le tiers de l'*as*, ou 4 onces, 4 globules ; *quadrans*, le quart de l'*as*, ou 3 onces, 3 globules ; *sextans*, le sixième de l'*as*, ou 2 onces, 2 globules ; *uncia*, le douzième de l'*as*, ou 1 once, 1 globule. Les médailles romaines d'argent sont ; 1° des *deniers* marqués X ou XVI, selon l'époque, ce denier d'argent ayant valu d'abord dix as et ensuite seize ; 2° des *quinaires* ou demi-denier, marqué V ou VIII pour les mêmes raisons ; 3° des

*sesterces* marqués HS, LLS, *libra*, *libra semis*, valant deux livres et demie ou deux as et demi. Les médailles d'argent plus grandes que le denier, sont classées parmi les médaillons. Sous les empereurs, les deniers s'affaiblirent peu à peu, ils passèrent de la taille de 84 à la livre, à 96, même à 100, et à mesure qu'on descend vers le Bas-Empire le poids et le titre de l'argent s'altèrent de plus en plus. La monnaie d'or, nommée *aureus* ou denier d'or, était de 40 à la livre, ensuite de 45; il diminua dans la même proportion que la monnaie d'argent s'affaiblissait, et il resta avec elle dans le rapport de 1 à 25, c'est-à-dire que le denier d'or valait 25 deniers d'argent ou cent sesterces. Mais la confusion se mit aussi dans cette autre monnaie, quoique le titre en fût ordinairement bon, même dans les derniers temps de l'empire, et le résultat des plus récentes recherches sur la livre romaine lui donne 6,160 grains ou 10 onces, 5 gros. 40 grains de notre poids de marc, c'est-à-dire 125 grammes.

125. Les dates inscrites sur les médailles méritent aussi une attention particulière; l'on doit recourir à ce que nous avons dit sur ce

sujet, pour les dates dans les inscriptions ; et quant à la position des têtes , quand une médaille en présente plusieurs sur la face ou le revers , à ce qui a été dit plus haut page 12. Si une médaille a une tête sur chaque face , on la rapporte à celui des deux personnages qui est le plus qualifié. Les monogrammes , assemblage de plusieurs lettres en une seule figure , sont très fréquens sur les médailles grecques ; on en trouve aussi sur quelques médailles consulaires romaines. Enfin on appelle médailles parlantes , celles dont le type se compose d'un objet dont le nom avait des rapports marqués avec le nom de la ville dont la médaille était la monnaie ; ainsi une rose est sur les médailles de Rhodes , un cœur sur celles de Cardia , une grenade sur celles de Side en Pamphlie ; de même pour Rome on voit un marteau sur les deniers de Publius Malleolus , une fleur sur ceux de Aquileius Florus , etc.

126. La classification des médailles est la partie de leur étude sur laquelle les savans sont le moins d'accord ; l'état même des collections influe essentiellement sur le parti qu'on adopte. Les grands cabinets seuls ont

besoin d'une classification qui embrasse la généralité des médailles ; les collections spéciales des médailles d'un pays ou d'une époque, d'autres collections plus spéciales encore tirées de l'analogie des revers, historiques, militaires, mythologiques, etc., sont moins embarrassantes, et l'amateur qui les forme peut, sans inconvénient, suivre ses propres idées à ce sujet en négligeant le moins possible l'ordre des temps et l'ordre des lieux. De tous les systèmes de classification générale, celui qui a été adopté par l'illustre Eckhel est universellement suivi : il est 1° géographique, 2° chronologique, c'est-à-dire que, partant d'un point de l'ancien monde, il en suit successivement toutes les régions, mettant ensemble et dans l'ordre chronologique les médailles de tous métaux qui appartiennent à la même région, à ses îles et à ses colonies. Voici un tableau abrégé de ce système : EUROPE, Espagne et Portugal. Gaule, Bretagne, Germanie, Italie et ses îles, Chersonèse taurique jusqu'à la Chersonèse de Thrace et ses îles, Pæonie ; Macédoine, Thessalie et ses îles, Dalmatie, Illyrie, Épire et Corcyre, Acarnanie et les

autres états de la Grèce, du nord au midi, avec les îles de la mer Égée; ASIE, Bosphore Cimmérien, Colchide, Pont, Bithynie, OEolide, Ionie et ses îles, Carie et ses îles, Cilicie, Lydie, Phrygie, Cappadoce, Arménie, Syrie, Arabie, Perse, Parthie, Bactriane et Characène; AFRIQUE, Égypte, Cyrénaïque, Syrthe, Byzacène, Numidie et Mauritanie. On doit remarquer que les médailles romaines n'entrent pas dans ce système : celui d'Eckhell se compose de deux grandes divisions : 1<sup>o</sup> les médailles grecques des villes, des peuples, et des rois qui les ont ensuite gouvernés; 2<sup>o</sup> les médailles romaines, séparées en médailles consulaires et médailles impériales, les premières par ordre alphabétique des noms des familles, les secondes dans l'ordre chronologique, soit pour les têtes, soit pour les revers; mais l'on est peu disposé en général à mêler tous les métaux.

127. Il faut, du reste, un certain exercice des yeux pour discerner avec certitude les qualités diverses du style propre à chaque pays et à chaque époque. Il faut ajouter à cet examen celui des inscriptions, de la composi-

tion des types, des symboles consacrés par l'usage, du métal et des altérations qu'il a subies, de la conformation des médailles et du genre de leur fabrication; on arrive ainsi à reconnaître certains caractères évidens qui indiquent que la médaille a été frappée en Égypte, en Sicile, etc., si elle est d'ancien style ou d'une époque plus récente; et l'on ne saurait réunir en soi, par l'expérience, trop de signes sommaires de reconnaissance, lorsqu'il s'agit d'une étude aussi compliquée que l'est celle des médailles, dont le nombre a été approximativement estimé à 70,000 de types différens. On les place sur des cartons doubles plus ou moins grands et recouverts de papier ou d'étoffe; au moyen d'un emporte-pièce, on a pratiqué sur le carton supérieur, des trous ronds de la grandeur des médailles. chaque carton est une tablette qui se met dans une armoire qu'on appelle *médailleur*; le luxe du propriétaire peut se montrer dans la matière et les ornemens de ce meuble mais, pour être commode, il doit avoir peu de profondeur et 18 pouces au plus. On place sous chaque médaille une étiquette ronde qui en donne une courte description; il est

bonaussi de laisser quelques trous vides à chaque carton , pour y faire plus facilement les insertions; enfin , pour qu'une série ne présente pas trop de lacunes, on y admet des imitations des médailles qui manquent , soit en plomb ou en soufre , soit en plâtre ou en verre. On a publié des catalogues des plus célèbres cabinets de l'Europe. L'étude des ouvrages de ce genre, et sur-tout des planches qui les accompagnent , est un très grand moyen pour faire des progrès dans l'étude des médailles ( par l'habitude qu'on y prend des types, des légendes et des portraits). Rien n'est plus favorable pour reconnaître une médaille *fruste* , c'est-à-dire plus ou moins effacée. On doit se garder , pour mieux étudier une médaille, de toucher à la *patine* , belle et brillante couleur verte ou brune qui recouvre les bronzes et qui ajoute tant à leur prix. On peut enlever sur les médailles de bronze la terre et autres matières hétérogènes qui les déparent, mais sans attaquer la patine ; quelques amateurs frottent ces médailles avec un morceau de drap légèrement imbibé d'huile , et ce procédé fort simple leur donne plus d'éclat. Au contrai-

re, les médailles d'or et d'argent doivent être soigneusement appropriées, soit avec du blanc de céruse détrempé, soit avec toute autre substance qui n'attaque pas le métal.

128. Les médailles fausses font le désespoir des amateurs, tant l'art de les fabriquer fit des progrès dès son origine. On ne rejette pas avec le même empressement les monnaies altérées, fabriquées par des faussaires dans l'antiquité même, ce sont toujours des numemens anciens, et quelquefois on ne connaît que par ces imitations clandestines, des types très intéressans pour l'histoire : on a déjà vu qu'elles ne sont que dorées ou argentées, au lieu d'être d'or ou d'argent. C'est comme médailles, et pour les vendre aux amateurs, que d'habiles artistes composèrent des pièces d'aspect antique, dès que ce goût se fut répandu, et l'on est forcé de convenir qu'ils donnèrent, par ces fraudes, des preuves de connaissances profondes dans l'histoire et les arts des anciens. Jean-Joseph Cauvin, de Padoue, plus connu sous la dénomination du Padouan, Michel Desrieu, de Florence, Cogonier et Casteron, sont les plus

**célèbres faussaires en ce genre, et l'on voit au cabinet du roi, à Paris, une belle suite de coins gravés par le premier. Bauvais a étudié leurs ouvrages avec un soin particulier; il a donné quelques observations qui peuvent les faire reconnaître et qui s'appliquent aux médailles fausses en général. Nous en présentons ici les points principaux.**

**129. Les grands bronzes du Padouan sont d'un flân moins épais que celui des antiques, et ne sont ni usés, ni rognés; les bords sont limés, quelquefois très fortement; ils sont presque parfaitement ronds, et une médaille antique ne l'est presque jamais. Les lettres sont grèles, très bien alignées, de formes modernes, et la patine est noire, grasse, luisante et s'enlève facilement avec une pointe. On a ensuite surmoulé ces médailles fausses, le flân du nouveau moule a plus d'épaisseur, les cavités sont bouchées avec du mastic, un vernis recouvre le tout, mais la médaille est très légère parce que le métal a été employé chaud. Cette différence de poids se fait surtout remarquer dans les pièces d'or ou d'argent.**

**On s'est avisé aussi de mouler les médail-**

les antiques, et de couler dans ces moules du métal antique afin d'en conserver le titre; celles-ci sont plus difficiles à reconnaître, si ce n'est aux lettres qui sont plus épatées, et à des cavités dans le champ, occasionées par le sable des moules. On a aussi changé la nature d'une médaille en la travaillant avec le burin; Pertinax est devenu un Marc-Aurèle, ou bien le revers, avec quelques retouches sur les lettres, s'est trouvé singulier ou unique. En sciant des médailles antiques dans l'épaisseur, on a soudé la tête de l'une avec le revers de l'autre, et composé ainsi des pièces inconnues ou embarrassantes pour l'histoire; on est allé jusqu'à imiter les accidens du monnayage, les éclats et les fentes du flân sous le coin, le déplacement du coin qui n'a laissé qu'une partie de son empreinte, etc.; enfin on a même ajouté des contremarques au poinçon à ces pièces ainsi fabriquées. Mais comme toutes ces manœuvres ne s'appliquent qu'à des médailles d'un grand prix par leur rareté, on s'entoure ordinairement de tous les moyens d'examen avant d'en faire l'acquisition.

130. Une médaille qui résistera à toutes les

épreuves qu'exigent les notions qui précèdent, pourra passer pour authentique. La forme des lettres est un des moyens les plus utiles dans cet examen; mais l'on ne doit pas rejeter une médaille parce qu'elle présentera sous ce rapport ou sous tout autre quelque imperfection. Si une médaille est bien antique, ces imperfections sont au contraire des singularités qui lui donnent de la valeur : les anciens monnayeurs commettaient des erreurs, et le père Frœlich en a fait le sujet d'un livre curieux et utile. Il y a des fautes d'orthographe, des lettres omises, des têtes sur les deux côtés, au lieu de la tête et du revers, etc.; et quant aux lettres, et aux inégalités dans leur arrangement, on a cru pouvoir en conclure que les anciens les poussaient d'abord en creux l'une après l'autre avec un poinçon en relief sur le coin avant qu'il fût trempé, et qu'ainsi elles ont pu n'être pas toujours bien en ligne, être mises l'une pour l'autre et quelques-unes être oubliées. C'est une doctrine nouvelle qui appelle encore l'examen des savans numismatistes, et rien ne formera plus sûrement l'amateur à la connaissance d'une science aussi

vaste que l'est celle des médailles, que la vue attentive d'un grand nombre de pièces de tous les temps et de tous les métaux ; ce ne sera pas sans en retirer quelques fruits, qu'il comparera les pièces fausses avec les pièces vraies ; des amateurs ont fait dans ce but une collection des premières, et l'on doit pleinement les approuver.

131. Après ces généralités sur l'étude de la numismatique, il nous reste à présenter quelques notions spéciales sur les médailles particulières aux peuples classiques dont nous nous occupons dans ce Résumé. Ces notions seront nécessairement très sommaires : les listes des villes, des peuples et des rois dont il nous reste des médailles, la nomenclature de celles qu'on nomme romaines et qui comprennent les consulaires et les impériales, dépasseraient à elles seules les bornes qui nous sont prescrites. Que serait-ce encore s'il fallait énumérer la variété des types, variété qui est telle, que, sur un nombre de médailles du même prince, semblables par le sujet, on n'en reconnaît pas deux qui paraissent sortir des mêmes coins. Le système monétaire des anciens explique en partie cette

singularité : le revers des monnaies était fréquemment changé, varié même pour chaque année, tandis que, chez les modernes, une uniformité, exigée, dit-on, par l'intérêt du commerce et les relations à l'extérieur, ne met entre toutes les monnaies frappées durant le règne entier d'un souverain, que la différence du millésime de ce règne. On comprend par là que les monnaies modernes ne seront jamais des monumens pour l'histoire, et c'est ainsi qu'on a été conduit à la distinction nécessaire entre les  *médailles*  et les  *monnaies*  des époques modernes.

### § I. ÉGYPTIENS.

132. La numismatique de l'Égypte embrasse quatre époques, correspondant aux variations successives qu'éprouva le gouvernement de cette contrée.

1<sup>o</sup>  *Sous les Pharaons.*  Il ne reste aucune pièce de monnaie qu'on puisse attribuer à cette première époque; le système monétaire de ces rois est encore inconnu; on ignore s'il y eut de leur temps de la monnaie proprement dite, ou si elle ne fut pas remplacée par

quelques signes de convention dont la valeur intrinsèque n'était point en rapport avec la valeur nominale ; c'est une difficulté historique dont la solution nous sera peut-être fournie par les monumens nombreux recueillis dans cette ancienne patrie des arts et des institutions sociales.

2° *Sous les Perses.* Cambyse fit la conquête de l'Égypte en 525 avant J.-C. ; son successeur Darius I<sup>er</sup> y introduisit l'usage des monnaies persannes en or, nommées *dariques* (de Darius) ; le gouverneur que Cambyse avait donné à cette province, Aryandès, y fit frapper des monnaies d'argent qu'on appela de son nom *aryandiques*, et ce gouverneur paya de sa vie cette innovation que Darius traita de rébellion. Ces monnaies d'or et d'argent sont du métal le plus pur ; les premières sont assez rares, les secondes le sont un peu moins.

3° *Sous les Ptolémées.* Alexandre, maître de l'Égypte, en 324 avant l'ère chrétienne (selon la manière de compter les années avant J.-C. adoptée par les chronologistes), y mit en usage la monnaie grecque de son temps, et les Ptolémées, qui succédèrent au

conquérant macédonien, firent battre ensuite une monnaie particulière. Elle existe encore en grand nombre dans les cabinets, et dans les trois métaux, or, argent et bronze. Vaillant a publié, en 1701, l'histoire des Ptolémées d'Égypte par les médailles; mais des recherches récentes ont montré l'insuffisance de ses classifications. Il distribue les médailles connues à quatorze princes seulement, donnant quatorze règnes, et j'ai fait voir dans mes *Annales des Lagides*, ou Chronologie des rois grecs d'Égypte successeurs d'Alexandre, que les Ptolémées formèrent 4 branches qui fournirent 16 souverains et 21 règnes successifs. C'est donc sur ces nouveaux élémens que la numismatique des Ptolémées doit être classée. Ils portèrent tous un surnom officiel, mais ce surnom ne se trouve que sur les médailles de quatre d'entre eux, Soter I<sup>er</sup>, Philopator, Philométor, et Evergète II. On n'a pas, pour se guider, l'emploi d'une ère commune à la dynastie des Lagides et à laquelle chaque prince aurait rapporté les années de son règne; les dates de leurs monnaies ne sont prises que de ces règnes, et le double emploi d'une an-

née, qui était comptée comme la dernière d'un règne et la première du règne suivant, jette quelques confusions sur l'expression des dates de ces monnaies. Pour les classer avec quelque certitude, il faut : 1° reconnaître celles qui portent un surnom : il n'y a point de doute qu'elles appartiennent au prince à qui ce surnom fut particulier ; 2° considérer les dates, puisque l'année 20, par exemple, ne peut s'appliquer qu'à un roi qui régna au moins 20 ans ; 3° avec cette dernière indication, rapprocher les têtes pour reconnaître celles du même prince qui, quoiqu'accompagnées de dates, peuvent convenir à plusieurs d'entre eux, mais que la différence des traits ou de l'âge fait suffisamment discerner ; 4° celles qui ne portent pas de dates, et que la tête ou portrait permet d'attribuer à l'un des Ptolémées : il en est de même des reines, plusieurs d'entre elles ayant porté le même nom.

133. Le type des médailles des Ptolémées étant uniforme et sur les trois métaux, la tête du roi ou de la reine à la face, au revers l'aigle en pied pour les rois et la corne d'abondance pour les reines, il n'y a

que peu de particularités qui puissent ajouter au prix de leurs médailles. Les bronzes avec les surnoms sont plus recherchés, et les pièces d'or ou d'argent, selon leur conservation et la beauté du travail. Les singularités résultant des dates en augmentent le prix, et voici quelques remarques essentielles à ce sujet :

1° Ptolémée Soter ne s'étant déclaré roi que 19 ans après la mort d'Alexandre, la date de la 19<sup>e</sup> année de son règne est la plus ancienne sur ses médailles. On ne doit ni en chercher ni en trouver d'une date antérieure. La dernière année de Soter qu'on trouve sur ses monnaies est la 39<sup>e</sup>; on n'en connaît pas de la 40<sup>e</sup>, et une médaille avec cette date serait d'un grand intérêt pour l'histoire. On va voir pourquoi.

2° Ptolémée Philadelphe, fils de Soter, fut placé sur le trône par la volonté de son père, qui le quitta après 39 ans de règne. Philadelphe continuant en quelque sorte le règne de son père, continua aussi l'usage de l'ère depuis la mort d'Alexandre, et c'est pourquoi, dans les médailles de Philadelphe, la première année de son règne était marquée

du chiffre 40, la seconde du chiffre 41, et ainsi de suite jusques et y compris le nombre 56, répondant à la dix-septième année du règne réel de ce prince. Alors il se met à compter par les années même de ce règne, et après la date 56 vient immédiatement celle de la dix-huitième année. Il faut donc avoir égard à cette différence de dates, qui s'explique par ce qui vient d'être dit; mais la médaille avec la date de l'an 40 manquant jusqu'ici, on ne sait pas si elle est de Soter ou de Philadelphe : les probabilités sont pour ce dernier.

3° Philadelphe eut deux femmes nommées toutes deux Arsinoé, l'une fille de Lysimaque, et l'autre sœur de Ptolémée. J'ai donné les moyens de distinguer les médailles de l'une de celles de l'autre. La première est une tête très jeune et ne peut porter que les dates de l'an 4 à l'an 8 de Philadelphe; la seconde est une tête d'un âge mur avec les dates de l'année 23 et suivantes du règne de ce prince; les médailles d'Arsinoé *jeune*, la première femme de Philadelphe, sont plus rares que celles de l'autre.

4° Les dates des médailles de Philométor

ne commencent qu'à l'an 9 de son règne, ce prince ayant été mineur jusqu'à cette année qui fut la 14<sup>e</sup> de son âge.

5° Les médailles d'Evergète II, avec les dates 1, 2, 3, 4, appartiennent aux quatre années durant lesquelles ce prince occupa temporairement le trône, pendant que le roi régnant était prisonnier du roi de Syrie. Les autres médailles du règne réel d'Evergète II, après la mort de Philométor, portent des surnoms et point de dates.

6° Jusqu'à Cléopâtre, la dernière des Lagides, les médailles des autres princes n'offrent pas de singularité digne de remarque. Mais pour cette reine illustre, une de ses médailles porte une date qui a été rétablie et expliquée pour la première fois dans mes Annales des Lagides; on y lit : *l'an 21 et l'an 6 de la nouvelle déesse*. On voit donc que, dans la 16<sup>e</sup> année de son règne, Cléopâtre institua une ère particulière qui courait concurremment avec celle de son règne, et que la 6<sup>e</sup> année de la nouvelle ère devait répondre à la 21<sup>e</sup> de son règne; Cléopâtre avait pris en effet le titre de *nouvelle déesse, nouvelle Isis* dans cette 16<sup>e</sup> année: tel est le motif

historique de cette double date. Les médailles qui la portent sont assez rares. On doit remarquer, sur l'ensemble de ces médailles, que le titre des métaux s'abaisse et que l'art s'y détériore à mesure que l'on se rapproche de l'époque romaine.

7° *Sous les Romains.* Après la conquête de l'Égypte par Auguste, on y frappa des monnaies pour tous les empereurs jusqu'à la 12<sup>e</sup> année de Dioclétien. La langue grecque y fut conservée pour les légendes. On ne connaît aucune médaille d'or de la période romaine; il n'y en a pas en argent pour Auguste; celles de Tibère et de Néron sont d'un titre assez bas, et il en est ainsi jusqu'à Antonin; l'alliage devint plus fort sous Marc-Aurèle, sous Commode; le potin fut adopté depuis Septime-Sévère jusqu'à Gallien, et les pièces de ce genre sont très épaisses; après Gallien elles valurent moins encore, et depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien il n'y en a plus que de cuivre. La suite des médailles romaines d'Égypte est très nombreuse et très intéressante pour l'histoire. Après Dioclétien on frappa aussi des monnaies romaines à Alexandrie, mais en latin,

et on croit les reconnaître à la marque ALE qui se lit à l'exergue.

134. L'usage presque constant des dates, sur les médailles d'Égypte, leur donne un intérêt particulier pour la chronologie ; mais ces dates sont fondées sur un principe qu'il est bon de connaître , pour ne pas se méprendre à leur expression. Auguste rendit *fixe* l'année civile qui jusque-là était *vague* en Égypte , c'est-à-dire que de 365 jours seulement, il la porta à 365 jours  $\frac{1}{4}$  en faisant ajouter un 366<sup>e</sup> jour à chaque 4<sup>e</sup> année , et cette année fixe égyptienne commençait toujours le 29 ou le 30 août romain. Dès le renouvellement de l'année en Égypte , on frappait la nouvelle monnaie de l'empereur pour la nouvelle année qui courait d'un 29 août à l'autre ; dès que ce prince était mort, on frappait la monnaie de son successeur, qui était marquée *année 1<sup>re</sup>* ; dès le 29 août qui suivait l'avènement, on frappait les monnaies marquées *année 2<sup>e</sup>*, et l'année précédente se trouvait ainsi comptée deux fois , comme dernière de l'empereur mort et comme première de son successeur. Il en est résulté aussi une autre singularité : on trouve

des médailles de Galba avec la date de la 2<sup>e</sup> année de son règne, et cependant il ne conserva le pouvoir impérial que durant sept mois : mais le 29 août, ou le renouvellement de l'année égyptienne, arriva dans ce court espace de temps. Les années même du règne d'Auguste y sont marquées de l'occupation de l'Égypte et non de son avènement au trône impérial, c'est-à-dire, de l'an 29 avant J.-C.

135. On a fait un classe à part de certaines médailles impériales romaines, celles des *nomes* ou provinces de l'Égypte, qui sont beaucoup plus rares que les types ordinaires. Ces provinces ne s'arrogèrent ou n'obtinent ce droit que sous Trajan, et il cessa avec le règne d'Antonin. Contre l'usage des monnaies grecques des peuples ou des villes qui y conservaient leur nom au génitif, le nom des *nomes* est au nominatif; on n'y trouve que ce nom, la date du règne du prince dont l'effigie est sur la face de la pièce, et des figures qui se rapportent au culte particulier adopté dans le nome selon l'ancien rite égyptien. Le nombre des *nomes* mentionnés sur les médailles non suspectes, est

de 46. Mais la division de l'Égypte a varié sous les diverses dominations, et ces médailles nous font voir son état géographique pour l'époque romaine seulement. Ces médailles sont de grand bronze pour Trajan, Antonin et Marc-Aurèle César ; il y en a peu de ce module pour Hadrien, celles de ce prince étaient en général de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> grandeur ; ce sont les moins rares et presque toutes sont datées de l'an XI de son règne. On regarde comme suspectes les médailles qui portent le nom des nomes ou villes de Pina-mys, Heroopolites, Nicopolites, Canopus et Heptanomis.

## § II. GRECS.

136. La numismatique des Grecs est d'une telle étendue, d'une telle variété, elle se rapporte à tant de peuples, à tant de villes, à tant de rois, qu'il est même hors des limites de ce Résumé d'en donner ici la nomenclature. Nous devons nous borner aux généralités de cette étude considérée dans ses applications aux monnaies des états que comprend la classification géographique indi-

quée au 126<sup>e</sup> paragraphe. Ces monnaies sont dans les trois métaux employés partout à leur fabrication, et se distinguent par les sujets qui occupent la face et le revers; la face, qui en est le type principal porte ou la tête d'un dieu, ou des symboles soit religieux, soit topographiques, adoptés pour type légal, ou la tête d'un prince; le revers offre aussi des types du même genre, et ils servent avec les légendes, les inscriptions, les monogrammes qui sont dans le champ comme des sortes de contremarques, à déterminer l'*attribution* certaine ou probable de la médaille, c'est-à-dire, à reconnaître l'autorité qui l'a fait frapper, son époque et son lieu géographique. Les dates, très fréquentes sur ces médailles, se rapportent soit à l'ère ou aux ères instituées dans ces lieux, soit au règne du prince figuré sur la face de la médaille; ce sont autant d'éléments divers qui concourent à son entière interprétation et à son application aux faits contemporains de l'histoire.

137. Les plus anciennes médailles grecques, celles qui forment la première époque selon Eckhel, et qui sont antérieures à

Alexandre-le-Grand , se reconnaissent à la simplicité des types , à l'incorrection du dessin , à l'absence de toute légende ou inscription , à l'antique forme des lettres grecques quand elles en portent ; à l'absence de type au revers qui n'est qu'une aire et ne présente que les traces, souvent irrégulières, du coin inférieur divisé par des lignes en plusieurs carrés et qui servait à contenir le flân sous le marteau. Ces médailles sont rondes , épaisses et souvent globuleuses ; un grenetis entoure quelquefois leur champ. Les pièces en or, et sur-tout en argent, sont plus communes pour cette époque primitive que les pièces en bronze, et quand une légende n'accompagne pas le type , on ne peut déterminer son attribution à un peuple ou à une ville, que si ces types sont expliqués par l'histoire ou par les analogies avec des médailles plus complètes. Pour les époques suivantes, le bronze devient plus commun, le dessin plus correct, les légendes manquent rarement et sont plus étendues. Tous les arts avaient fait alors de grands progrès, et les belles médailles de Syracuse prouvent

jusqu'à quel point de perfection l'art monétaire était porté.

138. On distingue dans les médailles du même peuple ou de la même ville, la diversité de leur état politique. S'ils étaient libres et se gouvernant par leurs propres lois, la médaille est *autonome*; on n'y trouve l'indication d'aucun pouvoir supérieur. Cette *autonomie* fut quelquefois conservée aux peuples et aux villes même après la soumission à un pouvoir étranger; dans ce cas le nom du peuple ou de la ville est toujours sur la médaille, mais on y trouve aussi le nom du roi ou du peuple conquérant, et c'est ce que Eckhel a nommé *autonomie officieuse*. Ce droit a été très variable pour les villes grecques, soumises, quelquefois en peu de temps, à des influences plus ou moins favorables à leur indépendance. Toutes ces circonstances sont autant de faits exprimés par la teneur même des légendes bien interprétées; on y trouve aussi l'indication de certains titres que les villes ou les peuples se donnaient en signe de certains droits ou de certaines suprématies, la qualification des magistrats ou de certaines autorités légale-

ment reconnues, et une foule d'allusions aux rites, aux usages ou aux origines de la ville ou du peuple. Afin d'abrégér l'exposé de toutes ces notions, nous réunissons ici toutes les circonstances importantes pour l'étude des médailles grecques, sous les mots et les formules qu'on trouve dans leurs légendes.

139. *Magistratures nationales ou étrangères, prérogatives religieuses ou civiles, jeux, fêtes, etc.*, qui se trouvent sur les médailles grecques.

*Magistratures.* On doit observer à ce sujet que, lorsqu'il s'agit d'une *magistrature simple*, elle n'est pas désignée par un nom spécial, et qu'on n'y lit que le nom même du magistrat, précédé ou non de la préposition ΕΠΙ *sous*, ΕΠΙ ΘΕΟΔΩΡΟΣ ΑΡΧΙΠΠΙΟΥ *sous* ( le magistrat ) *Théodore* ( fils ) d'*Archippus*. Les prépositions ΤΠΟ et ΔΙΑ sont aussi employées dans le même sens, et ΠΑΡΑ se trouve sur une médaille d'Apamée de Phrygie. Les magistratures les plus connues sont les suivantes :

**KINOBOTAIION**, la réunion de tous les ordres de l'état.

ΣΓΝΑΡΧΙΑ, la réunion de toutes les magistratures.

ΒΟΥΛΗ, ΙΕΡΑ ΒΟΥΛΗ, le sénat, le sacré sénat.

ΔΗΜΟΣ, ΙΕΡΟΣ ΔΗΜΟΣ, le peuple, le sacré peuple.

ΓΕΡΟΥΣΙΑ, le collège des anciens.

ΑΡΧΩΝ, ΑΡΧΟΝΤΕΣ, archonte, les archontes.

ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ, ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΣ, stratège, antistratège, magistrature militaire.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ, ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΩΝ, scribe, étant scribe.

ΕΦΟΡΟΣ, éphore, magistrat de Lacédémone; on ne trouve ce titre que sur une seule médaille de Lacédémone, pour l'éphore Timaristus.

ΝΟΜΟΦΥΛΑΞ, garde des lois; se trouve sur une autre médaille unique de Lacédémone, pour le nomophylax Aristandre.

ΠΡΥΤΑΝΙΣ, prytane (modérateur), ayant diverses attributions.

ΤΑΜΙΑΣ, questeur, chargé des contributions publiques.

ΙΕΡΕΥΣ, ΙΕΡΕΙΑ, ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ, prêtre, prêtresse, grand pontife, magistrature sacerdotale.

ΑΣΙΑΡΧΗΣ, commandant de l'Asie; magis-

rat qui présidait aux jeux sacrés célébrés dans l'Asie mineure, sous les Romains.

ΠΑΝΗΓΥΡΙΑΧΗΣ, présidant aux fêtes solennelles; médailles d'Apamée de Phrygie.

ΑΓΩΝΟΘΕΤΑ, directeur des jeux et spectacles publics.

ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣ, intendant des gymnases.

ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣ, curateur, qui prend soin.

ΕΠΙΣΤΑΤΗΣ, chef du sénat, ou curateur; médaille de Pergame.

ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ, le sénat.

ΔΗΜΟΣ ΡΩΜΑΙΩΝ, le peuple romain.

ΙΠΠΙΚΗ, l'ordre équestre, les chevaliers.

ΥΠΑΤΟΙ, les consuls.

ΑΝΤΥΠΑΤΟΙ, les proconsuls.

ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΙ, les envoyés.

ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΙ, les propréteurs.

ΗΓΕΜΟΝΕΣ, les présidens.

ΕΠΙΤΡΟΠΟΙ, les *procuratores*.

ΠΑΤΡΩΝΙ, les patrons.

Pour les médailles grecques de l'époque romaine.

ΑΥ. ΑΥΤ. ΑΥΤΟ. ΑΥΤΟΝ. ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ; sur les médailles des villes *autonomes*, se gouvernant par leurs propres lois, ou en ayant conservé le privilège sous une domination étrangère, et ce droit marqué sur les médailles de Abila, *Abila*, *Abila*, *Abila*.

Antioche de Syrie, Apamée, Aréthuse, Capitolia, Corycus, Diocæsarée, Dora, Gadara, Halicarnasse, Laodicée de Syrie, Moca, Mopsus, Samosate, Sébaste de Cilicie, Séleucie de Syrie, Termessus, Tripolis de Phénicie et Tyane.

ΕΛΕΤΘ. ΕΛΕΤΘΕΡΑC, sur les médailles des villes *libres*, qui furent : Amisus, Chersonèse de Tauride, Hippo, Rhodes, Sébaste, Tarces, Séleucie de Cilicie, Thessalonique de Macédoine.

ΑΤΕΛΕΙΑC, *immunité* des tribus, sur les médailles de Alebande dans la Carie.

ΦΙΛΗC CΥΜΜΑΧΟC, marque d'amitié et de confédération de deux peuples ou de deux villes.

ΜΗΤ. ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩC. ΜΗΤΡΟΠΟΛΙC, titres de métropole que prirent les villes suivantes : Amasie, Amastris, Anazarbe, Ancyre, Antioche de Syrie, Cæsarée de Cappadoce, Carrhæ, Coropysus, Diocæsarée, Edesse, Emise, Halicarnasse, Héraclée, Isaurus, Lampsaque, Magnésie, Néocæsarée de Pont, Nicomédie, Nisibi, Perge, Pergame, Petra, Philippopolis de Thrace, Pompéiopolis, Prusias, Sa-

mosate, Sardes, Séleucie de Cilicie, Sidon, Tarses, Thessalonique, Tonis, Tripolis de Phénicie, Tyr.

ΠΡΩΤ. ΠΡΩΤΗΣ. ΠΡΩΤΟΙ. ΠΡΩΤΩΝ, autre titre de primauté affecté par d'autres villes, dont quelques-unes se disaient aussi métropoles. Ces villes *premières* furent : Amasie, Cæsarée, Ephèse, Laodycée de Syrie, Mythilène, Nicée, Nicomédie, Pergame, Sagalasse, Samos, Smyrne, Tralles. D'autres villes s'intitulèrent vraisemblablement la seconde, la troisième, et on a un exemple de *la septième de l'Asie* sur les médailles de Magnésie en Ionie.

N. NE. ΝΕΩΚ. ΝΕΩΚΟΡΑ. ΝΕΩΚΟΡΟΣ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, titre des peuples et des villes qui avaient élevé des temples ou établi des fêtes et des spectacles en l'honneur des empereurs, et qualification des prêtres qui desservaient ces temples ou qui présidaient à ces fêtes. Les peuples et les villes qui ont marqué sur leurs médailles cette obséquieuse institution, sont les suivans : Abyla \*, Acmonie, Adramytium, Ægée, Amasie, Ankyre, Attalie, Cæsarée de Cappadoce, Claudiopolis, Cybire, Cysique, Ephèse \*, Hali-

carnasse , Héraclée ( on ne sait laquelle ),  
 Hiérapolis, Juliopolis, Laodycée de Phrygie,  
 et de Syrie \*, les Macédoniens, Magnésie d'Io-  
 nie, Milet, Néapolis, Néocæsarée de Pont.  
 Nicomédie, Nysa \*, Perge \*, Pergame, Pé-  
 rinthus, Philadelphie de Lydie, Philippopo-  
 lis, Sardes de Lydie, Sydæ, Smyrne, Tabæ.  
 Tarces \*, Théos, Thessalonique, Tonis et  
 Mœsie, Tralles et Tripolis \*.

ΙΕΡ. ΙΕΡΑΣ, sacré, sacrée, }  
 ΑΣ. ΑΣΤ. ΑΣΤΛΟΣ, droit d'asile. } ΙΕΡΑΣ ΚΑ

ΑΣΤΛΟΥ, *ville sacrée avec droit d'asile*, titre  
 que prirent aussi les villes, dont le nom  
 dans la nomenclature qui précède, est sui-  
 vi d'un \*, ainsi que les villes suivantes:  
 Ancyre, Antioche de Cilicie, de la Décapole  
 de Syrie et de la Ptolémaïde, Apamée, Ar-  
 thuse, Ascalon, Biblus, Cæsarée de Panie  
 et de la Sammaritide, Capitoliæ, Démétris  
 de Syrie, Diocæsarée, Dora, Épidaure, Épi-  
 phanea, Eusebia, Gadarus, Gaza, Germé.  
 Jérusalem, Larisse de Syrie, Moca, Mopsus  
 Nicopolis, Olba, Ptolemaïs, Raphia, Rhosus  
 Samosate, Sébaste, Séleucie de Syrie, Sy-  
 don, Synnada, Tyana, Tyr.

NAT. ΝΑΤΑΡ. ΝΑΤΑΡΧΙΣ. ΝΑΤΑΡΧΙΔΟΣ,

villes maritimes avec port militaire. On les trouve au nombre de neuf sur les médailles de *Ægée*, *Carystus*, *Corycus*, *Dora*, *Nicopolis d'Épire*, *Sébastes de Cilicie*, *Sydon*, *Torni* et *Tripolis de Phénicie*.

140. Quelques villes grecques indiquèrent aussi sur leurs médailles leur situation sur la mer, dans le voisinage des fleuves, des bois sacrés, des fontaines, dans telle province, pour se distinguer des villes du même nom situées dans d'autres contrées, enfin leur confraternité avec d'autres villes ou peuples, ΑΔΕΛΦΑΙ ou ΑΔΕΛΦΩΝ. Elles ne s'épargnèrent pas non plus les épithètes honorifiques : ΕΝΔΟΞΟΣ ou ΕΝΔΟΞΟΤΕΡΑ, illustre ou plus illustre; ΕΝΤΙΜΟΣ, honorable; ΕΠΙΣΗΜΟΣ, insigne; ΕΣΘΙΑ ΘΕΩΝ, maison ou demeure des dieux; ΚΑΛΛΕΙ ΚΑΙ ΜΕΓΕΘΕΙ, belle et grande (médaille de *Smyrne*); ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ, très splendide; ΜΕΓΙΣΤΟΙ ΑΡΙΣΤΟΙ, très grands et très bons (ceux de *Nicée de Bithynie*); ΣΕΜΝΗ, vénérable, ΦΙΛΟΡΟΜΑΙΟΙ, amis de Rome; enfin le mot ΟΜΟΝΟΙΑ, suivi de deux noms de peuples, exprimait leur *concorde* ou *alliance*. Les peuples et les villes mirent aussi

sur leurs médailles les noms ou la représentation des dieux ou des héros dont ils prétendaient tirer leur origine.

141. Les médailles des rois, comme celles des peuples et des villes, ont leurs légendes au génitif. Il y a peu d'exceptions à cette règle, qui suppose que le mot νόμισμα, monnaie, est sous-entendu. Mais les rois exprimèrent parfois sur les monnaies, des charges ou dignités particulières, notamment les empereurs romains, dont les légendes sur les médailles grecques ne ressemblent pas toujours à leurs légendes sur les médailles romaines, et ils ne s'épargnèrent pas non plus les qualifications honorifiques. Les principales sont les suivantes: ΑΜΦΙΜΑΧΟΣ, combattant pour tous; ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ, grand-prêtre; ΑΡΧΩΝ, chef; ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, roi des rois: — ΜΕΓΑΣ, grand roi; ΔΙΚΑΙΟΣ, juste; ΔΥΝΑΣΤΗΣ, puissant; ΔΙΟΝΥΣΟΣ, Bacchus; ΕΘΝΑΡΧΗΣ, chef du peuple; ΕΥΣΕΒΗΣ, pieux; ΘΕΟΣ, dieu; ΘΕΟΣΕΒΗΣ, pieux envers les dieux; ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΣ, vainqueur illustre; ΝΙΚΑΤΩΡ, victorieux; ΝΙΚΕΦΟΡΟΣ, nicéphore, porte-victoire; ΠΑΝΑΡΙΣΤΟΣ, très bon; ΣΩΤΗΡ, sauveur; ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ,

tétrarque; ΤΟΠΑΡΧΟΣ, président de la province; ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ, ami des Grecs; ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ, ami de César; ΦΙΛΟΚΛΑΥΔΙΟΣ, ami de Claude; ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ, ami de la patrie; ΦΙΛΟΡΟΜΑΙΟΣ, ami de Rome.

142. On trouve aussi un grand nombre de fêtes, jeux, spectacles, mentionnés sur les médailles grecques, presque toujours par leur nom plus ou moins abrégé. Nous en mettons ici la liste, afin que l'interprétation de ces mots abrégés n'offre pas trop d'embarras dans les études numismatiques.

ΑΚΤΙΑ, actiaques (d'Actium); ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ, alexandrins (d'Alexandre-le-Grand); ΑΝΤΟΝΙΝΙΑΝΑ, antoniniens (des Antonins); ΑΣΚΛΗΠΙΑ, asclépiens (d'Esculape); ΑΤΤΑΛΗΑ et ΑΤΤΑΛΕΙΑ, attaléens (d'Attale); ΑΥΓΟΥΣΤΕΙΑ et ΣΕΒΑΣΜΙΑ, augustéens (d'Auguste); ΑΥΡΗΛΙΑ, auréliens (des Antonins); ΚΑΙΣΑΡΙΑ, césariens (de divers empereurs romains); ΚΑΠΙΤΟΛΙΑ, capitolins (de Rome, à cause du Capitole); ΚΕΝΔΡΕΙΣΕΙΑ, cendrisiens; ΚΡΥΣΑΝΘΙΝΑ, Chrysanthiens; ΚΛΑΥΔΙΑ, claudiens (de Claude); ΚΟΡΑΙΑ, coræens (en l'honneur de Proserpine); ΔΗΜΗΤΡΙΑ, démétriens (en l'honneur de Cé-

rès); ΔΙΔΥΜΕΙΑ, didyméens (en l'honneur d'Apollon); ΔΙΟΝΥΣΙΑ, dionysiens (en l'honneur de Bacchus); ΔΟΥΣΑΡΙΑ, dousariens (en l'honneur de Bacchus); ΕΝΜΟΝΙΔΕΙΑ, enmonidiens; ΕΠΙΔΗΜΙΑ, pour la bonne arrivée d'un prince; ΕΦΕΣΙΑ, éphésiens (en l'honneur de la Diane d'Éphèse); ΕΠΙΝΕΙΚΙΑ, pour une victoire; ΓΟΡΔΙΑΝΕΙΑ, (en l'honneur de Gordien); ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΙΑ, du gymnase; ΗΛΙΑ, héliaques (du soleil); ΗΡΑΚΛΕΙΑ, héracléens (d'Hercule); ΗΡΑΙΑ, Eréens (de Junon); ΙΣΘΜΙΑ, isthmiques; ΛΗΤΩΕΙΑ, de Latone; ΜΥΣΤΙΚΑ, mystiques ou d'initiation; ΝΑΥΜΑΚΙΑ, naumachies ou maritimes; ΝΕΜΕΙΑ, néméens; ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΑ, œcuméniques ou généraux; ΟΛΥΜΠΙΑ, olympiques; ΠΑΝΙΩΝΙΑ, panioniens, pour tous les peuples de l'Ionie; ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ, philadelphiens, pour la réconciliation de Caracalla et de Géta; ΠΡΩΤΑ, dans les villes qui avaient le titre de *première*; ΠΥΘΙΑ, pythiques ou d'Apollon; ΣΕΥΕΡΙΑ, pour l'empereur Sévère; ΣΩΤΗΡΕΙΑ, pour le salut public ou celui du prince; ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΑ, pour l'empereur Valérien. Le mot ΑΘΛΑ avec des trophées se

rapporte à la victoire remportée par les athlètes dans certains de ces jeux.

143. On vient de voir, dans les paragraphes qui précèdent, les particularités les plus dignes de remarque sur les médailles grecques. Quant aux généralités, telles que les noms des rois, des peuples, des villes, les légendes des empereurs romains, etc., il est impossible d'en donner ici la nomenclature, et il faut recourir pour cela aux tables dressées à ce sujet par les numograpes. Le grand ouvrage publié par M. Mionnet sous le titre de *Description des médailles grecques*, est le résumé général et méthodique de tous les travaux antérieurs; chaque volume a une table particulière, et il n'y a pas de doute que cet important recueil, qui donne à la fois les légendes, inscriptions, monogrammes, contremarques, types, grandeur, état du travail, degré de rareté et prix de chaque médaille, ne soit terminé par des tables générales qui seront d'un très grand secours pour les recherches à faire dans cet ouvrage, et pour l'étude générale et même élémentaire de la numismatique grecque.

## § III. ÉTRUSQUES.

144. La numismatique étrusque est la plus bornée de toutes ; ce pays n'occupait qu'une portion de l'Italie ; il ne fut libre qu'à une époque où le goût des monumens était peu répandu, et où son état économique n'exigeait pas une grande extension dans son système monétaire. Bientôt après il fut soumis par les Romains, et cette circonstance ne fut rien moins que favorable à sa durée et à l'agrandissement de ses institutions publiques. Les médailles qui nous restent des peuples étrusques se classent en trois divisions purement géographiques, c'est-à-dire l'Étrurie moyenne, l'Étrurie inférieure ou campanienne, l'Étrurie supérieure ou des rives du Pô. Les bronzes sont les plus communs ; c'étaient des *as* ou livres de deux onces, qui se subdivisèrent comme on l'a dit au § 221, p. 124 ci-dessus de l'*as* romain, et ils portèrent les mêmes marques pour indiquer la même valeur. Les plus anciens *as* sont un carré long dont le type est la figure

d'un bœuf ; ils sont fondus et sans revers : on leur donna ensuite la forme ovale, et enfin la forme ronde. On trouve les plus grandes analogies entre les as étrusques et les as romains, et ces deux monnaies paraissent avoir subi contemporanément les mêmes variations de poids, de forme et de subdivisions. Mais l'antériorité de l'une à l'égard de l'autre est un sujet de graves dissidences entre des hommes également instruits, et monsignor Guarnacci veut que la plus grande partie des as étrusques soit antérieure au roi de Rome Servius Tullius. On en trouve en effet des villes de Todi et de Crustumer, occupées et réduites en colonies romaines par Romulus lui-même, et aussi de Vetulonia, presque détruite à l'époque de Tarquin l'Ancien; mais on répond que ces villes, quoique soumises par les rois de Rome, ont pu conserver le droit de battre monnaie. Sur cette difficulté comme sur tout ce qui se rapporte à l'état de l'Étrurie moyenne avant l'époque présumée et si incertaine de la fondation de Rome, on ne doit pas oublier que Rome étant d'origine étrusque, et ayant acquis, postérieurement à d'autres

cités de la même contrée, la prépondérance qui la conduisit successivement à la domination universelle, elle dut dès le principe de sa puissance adopter les institutions qui étaient en vogue dans la contrée dont elle n'était qu'une fraction, et c'est ce qui rend très naturels les rapports non contestés de l'as romain avec l'as étrusque; d'où il suit aussi qu'il peut y en avoir parmi ces derniers de plus anciens que les premiers as romains, mais aucun signe certain ne peut les faire reconnaître.

145. La connaissance de la numismatique étrusque est une des plus récentes conquêtes de l'érudition; elle date du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'alors on considérait ces médailles comme hébraïques, phéniciennes ou grecques; et Pellerin attribua encore aux Iliens de la Grèce les médailles étrusques de la ville de Todi; mais les recherches des savans italiens fondèrent enfin les doctrines relatives à cette partie très importante de leurs antiquités nationales. Arzuffi forma la première collection de ces médailles, et bientôt celle d'Olivier à Pesaro, Guarnacci à Volterra, Borgia et Zelada à

Rome , jetèrent les dernières lumières sur leur étude. On y ajouta de temps en temps quelques pièces nouvelles , et tel est le *quadrante* (quart d'as ou 3 onces), publié dernièrement par M. Vermiglioli, qui l'attribue à la ville de Hiretum des Sabins. Ce n'est qu'assez tard aussi qu'on trouva quelques médailles étrusques en *argent*, et elles sont très rares.

146. On y a reconnu les noms des douze principales villes de l'Étrurie moyenne , savoir : Camars ou Clusium, Cossa, Faleria, Gravisca, Ilva, Luna, Peruza, Populonia, Telamon, Tutera ou Tudertum, Volatteri ou Volterra, et Vetulonia. Leurs noms sont inscrits sur leurs monnaies en caractères étrusques et plus ou moins abrégés, de droite à gauche ordinairement. Chacune de ces villes avait adopté un type particulier, une roue, le sanglier, la tête de cheval, l'aigle, la chouette, les attributs des divinités, etc. ; quelques médailles n'ont aussi que la lettre initiale du nom de la ville qui l'a fait frapper, d'autres ne portent aucune légende, et les premières peuvent être attribuées à plusieurs villes dont le nom commençait par cette lettre. Les

types sans légendes offrent encore plus de difficultés ; on range très sagement les médailles étrusques de ce genre parmi les *incertaines* ; cette classe est assez nombreuse et semble renfermer les plus anciennes.

147. Les monnaies rectangulaires en bronze sont de beaucoup plus rares que les monnaies rondes du même métal ; elles présentent plusieurs espèces anciennes. On en connaît onze différentes de type et de poids. La plus intéressante, parce qu'elle est la seule qui porte une inscription, est celle qui a un pélasge avec le mot ROMANOM à la face, et un aigle avec la foudre au revers. On voit sur les autres : un éléphant, au revers une truie ; le trident et le caducée ; un poignard et son fourreau ; deux dauphins et deux tridents ; un bouclier à la face et un autre au revers ; un bœuf de chaque côté ; un bœuf et une espèce de palme ; une palme ou branche d'arbre de chaque côté ; une palme et deux dauphins. Ces trois dernières paraissent être les plus anciennes de toutes.

148. Ce qui vient d'être dit en général sur les médailles de cette partie de l'Étrurie, s'applique aux médailles de l'Étrurie inférieure.

riure ou campanienne et de l'Étrurie circumpadane (sur le Pô). On comprend dans l'Étrurie campanienne les médailles des Samnites, des Osques, Volsques, Marses, Sabins, Lucaniens, Brutiens, et de tout le territoire de l'ancienne Grande Grèce. Quelques-unes sont en caractères latins. Les médailles de l'Étrurie circumpadane, sont celles des Piceni et des Umbri, et les principales villes furent Hatri, Arimno, Pesaro (PIS. pour légende) et Icuviu (Gubbios avec IKVVINI). On diffère aussi d'opinion sur le temps, relativement à Rome, auquel on peut rapporter les monnaies de ces deux portions de l'Étrurie, et aucun caractère authentique ne permet de trancher ces difficultés. Cette circonstance ne diminue nullement l'intérêt de la numismatique étrusque. Ces monumens se rapportent sans aucun doute au plus ancien état des sociétés policées en Europe, dont les monumens nous aient conservé des témoignages.

#### § IV. GAULOIS ET ESPAGNOLS.

149. Les médailles gauloise ont un inté-

rêt tout particulier pour notre histoire nationale, mais elles ne lui fournissent que peu de renseignemens propres à éclaircir les doutes qui existent sur l'état réel de la civilisation dans les Gaules. Pour les monnaies comme pour les inscriptions, on nomme *gauloises* celles même qui n'ont été frappées qu'après l'invasion des Romains, mais qui portent encore les noms des chefs gaulois ou des villes existantes à l'époque de cette invasion. Il y a néanmoins des médailles d'or, d'argent et de bronze antérieures à cet événement, et l'on pourrait ainsi reconnaître des médailles *gauloises autonomes* et des médailles *gallo-romaines*. Les premières se distinguent par l'imperfection de l'art à peine sorti de son enfance : c'est une tête dont les traits grossiers manquent de toute proportion, et au revers un cheval libre au galop, ou autres quadrupèdes également mal dessinés ; une étoile ou quelques lettres sont dans le champ. On a cru reconnaître dans celles qui offrent un cavalier ou un cheval libre, des imitations des *philippes* de Macédoine ; mais l'établissement de la monnaie en Italie étant antérieur à ce prince, et les relations de la Gaule

avec les nations transalpines ne pouvant lui laisser ignorer cet usage si nécessaire, les princes et les magistrats qui gouvernaient les provinces ou les villes gauloises, firent aussi frapper de la monnaie avec les trois métaux. On y voit leur nom et leur tête ou celle de quelque divinité, et au revers le nom de la ville ou de la cité, et pour symbole topographique, un animal, tel que le sanglier ou vertrat, qui était aussi sur leurs enseignes. Eckhel reconnaît ces monnaies comme antérieures à l'invasion romaine. On pourrait aussi considérer comme ayant le caractère de cette antériorité, les pièces qui portent des noms ou des mots dont la terminaison n'est pas latine. Une ville grecque comme Marseille dut exercer quelque influence sur le système monétaire des Gaulois ; aussi trouve-t-on sur les médailles gauloises, outre le cheval et le sanglier, et le pentagone considéré comme symbole de l'immortalité de l'ame, dont les Druides professaient le dogme, la tête de Pallas casquée, empruntée peut-être des deniers consulaires romains. Les progrès de l'art monétaire dans la Gaule autonome furent hâtés par l'intro-

duction des monnaies grecques ; quelques pièces gauloises sont d'un travail soigné, mais la plus grande partie d'entre elles est bien éloignée de cette perfection.

150. Les légendes des médailles sont en lettres grecques ou latines, c'est-à-dire que la communauté primitive du même alphabet donne cette similitude pour les médailles des trois peuples. On n'y trouve, en général, que des noms d'hommes ou de lieux, et s'il y avait quelqu'autre espèce de mots, l'ignorance de la langue gauloise ne permettrait pas d'en donner une interprétation certaine. Pour les monnaies des villes d'origine grecque, comme Marseille, Antibes, Béziers, etc. les légendes sont purement grecques, c'est-à-dire en lettres et en langue grecques. À leur arrivée dans les Gaules, les Romains y trouvèrent plusieurs fabriques de monnaies ; ils les conservèrent et en établirent trois nouvelles : à Arles, Lyon et Trèves. Mais il paraît que ces villes cessèrent de frapper des monnaies sous Auguste ; Tibère ne voulut tolérer que les monnaies romaines et l'on ne trouve que des monnaies d'Auguste sorties des ateliers de Lyon et de Nîmes. 1.

paraît que, du temps de César, l'émission des monnaies d'argent fut considérable dans les Gaules : plusieurs chefs connus par les écrits de ce grand capitaine se trouvent sur ces monnaies. J'ai publié en 1820 (*Recherches sur Uxellodunum*) la médaille de Durat, commandant gaulois des Pictones pour Jules César, médaille qu'on avait faussement attribuée à la ville de *Julio-Bonna*. On voit par cette pièce d'une date certaine, quel était à cette époque l'état de l'art monétaire dans les Gaules. Mais les noms des chefs assez nombreux qui sont nommés dans ces médailles, sont pour la plupart inconnus. Enfin l'irrégularité des flâns est aussi un caractère des médailles gauloises ; ils sont ronds, carrés, triangulaires ou polygones irréguliers. Le flân de la médaille en bronze de Nîmes, d'Auguste et Agrippa, a même été alongé de manière à avoir la figure de la cuisse d'un quadrupède.

151. On distingue donc d'abord, parmi les médailles gauloises autonomes, ou antérieures aux Romains : 1<sup>o</sup> celles des villes et des peuples d'origine gauloise, qui sont, *Avaricum* (Bourges), *Petrocorii* (Périgueux),

Santones (Saintes), Turones (Tours), Segusia (Suze), Nemausus (Nîmes), Volcæ-Arecomici (environs de Nîmes), Aballo (Avallon), Andecavi (Angers), Aulerci-Eburones (Evreux), Cabellodunum (Châlons-sur-Saône), Catalaunum (Châlons-sur-Marne), Remos (Reims), Ratumacos (Rouen), Sequani (rives de la Saône), Eburones (pays de Liège), Mediomatrici (Metz), Durnaco (Tournay), Virodunum (Verdun); 2° celles des villes ou des peuples qui eurent des monnaies comme colonies romaines : Cabellio (Cavaillon), Nemausus (Nîmes), Ruscino (le Roussillon), Vienna (Vienne), Lugdunum Copia (Lyon), Agrippina (Cologne); 3° les peuples et les villes d'origine grecque : Antipolis (Antibes), Avenio (Avignon), Betarra (Béziers), Massaliêtôn (Marseille), Rhodanusia (Roses?); 4° les chefs gaulois, dont les noms en général très abrégés ou avec des terminaisons gauloises, présentent beaucoup de difficultés, l'histoire écrite n'en ayant pas parlé. Nous dirons pour ces noms, que leur terminaison en *us*, comme *Ambactus*, *Durnacus*, etc. peut faire supposer que déjà l'influence romaine s'exerçait dans les Gaules. Les

médailles gauloises sans légendes forment aussi une classe très nombreuse, et on leur donne cette origine à cause du travail et des types, analogues à ceux des médailles de ces provinces, qui ne sont pas incertaines.

152. On peut considérer comme un complément des médailles gauloises, les médailles de l'Espagne ancienne qui comprenait aussi le Portugal. On les distingue en deux classes, déterminées par la différence des alphabets de leur légende : 1° les médailles de l'Espagne orientale et septentrionale, où l'on reconnaît des lettres qui ont la plus grande analogie avec l'alphabet grec ancien, qui paraît avoir été commun d'abord à toutes les nations policées de l'Europe ; qui conserva dans cette partie de l'Espagne ses formes antiques ; enfin qui ne subit que des modifications locales, indépendantes de celles qu'il éprouva dans la Grèce et l'Italie successivement ; 2° les médailles de l'Espagne méridionale, dont les légendes sont formées de lettres très analogues aux alphabets punique et phénicien ; il paraît être venu de l'Afrique. Il est du reste assez difficile de recon-

naître parmi les médailles d'Espagne de ces deux classes , leur antériorité relative. Leur ensemble appartient aussi , comme les médailles gauloises , aux peuples , aux villes et à des chefs également inconnus dans l'histoire , à l'Espagne autonome et à l'Espagne soumise aux Carthaginois ou aux Romains. On trouvera aux planches III et IV , N° 7 la médaille de Durat ; N° 8 une autre médaille gauloise d'un travail grossier ; N° 9 celle de Cocestius , autre chef gaulois ; N° 10 la médaille d'Emporiæ , l'Ampurias actuel d'Espagne ; et comme termes de comparaison de l'art , N° 11 une médaille du vieux style grec ; N° 12 la médaille étrusque de FELATPI (Velletri) ; et comme le modèle de toutes les perfections de l'art , la médaille de Syracuse N° 13.

### § V. ROMAINS.

153. La numismatique romaine comprend trois classes spéciales de médailles : 1° les *as* ou première monnaie de la république , tous en bronze et remarquables tant par leur ancienneté que par la variété des types ; 2° les

médailles des *familles* romaines consulaires, du temps de la république, en or, en argent et en bronze; 3° les médailles *impériales*, ou des empereurs, des impératrices, des césars et de ces souverains éphémères nommés tyrans, depuis le grand Pompée jusqu'au dernier des Paléologues, chassé de Constantinople par les Turcs. Ainsi la numismatique romaine embrasse un espace de dix-huit siècles, et c'est le période de temps le plus fréquent en événemens mémorables pour les sociétés modernes. Les médailles de cette origine sont aussi les plus communes, celles qu'on découvre le plus ordinairement en Europe, et les plus abondantes dans les cabinets des amateurs.

154. Les *as* sont de plusieurs sortes : le *decussis* (marqué X), 4 pouces de diamètre, le *quadrussis*, de forme carré-long, 6 pouces sur 3; le *tripondius* (III), 2 pouces 5 lignes; le *dupondius* (II), 1 pouce 3 lignes; enfin l'*as* (I) proprement dit, du module du grand bronze, qui fut ensuite subdivisé (voy. *suprà* N° 124, page 221). Les *as* romains et leurs subdivisions portent souvent des noms de familles; il semble assez naturel de les classer

dans les monnaies même de ces familles. On comprend aussi parmi les as romains, les as appelés italiques et qui sont de véritables monnaies des villes de l'ancienne Italie, avec des légendes en étrusque; c'est encore aux médailles de ces villes qu'il faut les rapporter. Enfin les as de la Rome primitive ne seraient aussi que des médailles de villes, comme ceux des autres cités de cette contrée, si la puissance de Rome n'en avait fait les premières monnaies d'un grand empire.

155. Les médailles des *familles* sont nombreuses et extrêmement variées; tous les grands noms de l'histoire de la république romaine y sont rappelés, et l'on y trouve les premières monnaies d'argent frappées: Rome l'an 269 avant J.-C. On en connaît peu des trois métaux pour chaque famille et telle d'entr'elles a ses pièces en or qu'elle n'en a pas en argent; le bronze est aussi de divers modules; il y en a de frappé dans les colonies. Les médailles d'argent sont aussi des *deniers* ou des *quinaires*; on connaît aussi quelques médaillons de ce dernier métal. Il y a des suites de la même *famille* dif-

ficiles à réunir, et telles sont les *légions* d'Antoine, ou série des médailles de ce triumvir, ayant d'un côté une galère avec la légende ANT. AVG. T. R. P. C. etc., de l'autre, un aigle entre deux enseignes, et pour inscription LEG. I., LEG. IV., et jusqu'à LEG. XXX. Les médailles des familles consulaires portent beaucoup de noms propres qui, n'étant pour la plupart que les surnoms des personnages, laissent quelque doute sur la famille à laquelle ils appartenaient ; ainsi les *Scipions* étaient de la famille *Cornelia*. Cette notion étant la plus utile dans l'étude des médailles consulaires, nous donnerons ici la nomenclature des noms, surnoms, etc., inscrits sur ces médailles, avec le nom de la famille romaine à laquelle ils se rapportent ; ceux-ci sont imprimés en *lettres italiques*.

Acisculus.	<i>Valeria.</i>	Aviola.	<i>Acilia.</i>
Agrippa.	{ <i>Luria.</i>	Bala.	<i>Ælia.</i>
Ahala.	{ <i>Vipsania.</i>		<i>Acilia.</i>
Ahenobarbus.	<i>Servilia.</i>		<i>Antonia.</i>
Albinus.	<i>Domitia.</i>		<i>Atia.</i>
Antiaticus.	<i>Postumia.</i>	Balbus.	<i>Cælia.</i>
Aquinus.	<i>Mænia.</i>		<i>Cornelia.</i>
Asiagenes.	<i>Cæcilia.</i>		<i>Mindia.</i>
Atratinus.	<i>Cornelia.</i>		<i>Nævia.</i>
Augurinus.	<i>Sempronia.</i>	Barbatus Forte.	<i>Thoria.</i>
	<i>Minutia.</i>		<i>Valeria.</i>

Bassus.	{ <i>Betiliena.</i>	Crispinus.	<i>Quinctia.</i>
Bibulus.	{ <i>Pomponia.</i>	Culleo.	<i>Terentia.</i>
Blandus.	<i>Calpurnia.</i>	Dolabella.	<i>Cornelia.</i>
Blasio.	<i>Rubellia.</i>	Dossenus.	<i>Rubria.</i>
Bolanus.	<i>Cornelia.</i>	Fabatus.	<i>Roscia.</i>
Bocchus.	<i>Vettia.</i>	Faustulus.	<i>Pompeia.</i>
Brutus.	<i>Furia.</i>	Faustus.	<i>Cornelia.</i>
Buca.	<i>Junia.</i>	Felix.	<i>Cornelia.</i>
Bursio.	<i>Æmilia.</i>	Firmus.	<i>Pasidieni.</i>
Cæcianus.	<i>Julia.</i>		<i>Pomponia</i>
Cæpio.	<i>Cassia.</i>	Flaccus.	{ <i>Rutilia.</i>
Cæsar.	<i>Servilia.</i>		<i>Thoria.</i>
Caldus.	<i>Julia.</i>		<i>Valeria.</i>
Calenus.	<i>Cælia.</i>	Florus.	<i>Aquillia.</i>
Calvinus.	<i>Fusia.</i>	Frugi.	<i>Culpurnia.</i>
Capella.	<i>Domitia.</i>	Gab.	<i>Memmia.</i>
	<i>Nævia.</i>	Galba.	<i>Sulpicia.</i>
	{ <i>Fonteia.</i>		{ <i>Asinia.</i>
Capito.	{ <i>Maria.</i>	Gallus.	{ <i>Caninia.</i>
	<i>Oppia.</i>		<i>Livineia.</i>
Capitolinus.	<i>Petillia.</i>		<i>Ogulnia.</i>
Carbo.	<i>Papiria.</i>	Gem.	<i>Aburia.</i>
Casca.	<i>Servilia.</i>	Geta.	<i>Hosidia.</i>
Cato.	<i>Porcia.</i>	Glabrio.	<i>Acilia.</i>
Catullus.	<i>Valeria.</i>	Grac.	<i>Antestia.</i>
Celer.	<i>Cassia.</i>	Graccus.	<i>Sempronia.</i>
Celsus.	<i>Papia.</i>	Hemic.	<i>Flabia.</i>
Censorinus.	<i>Marcia.</i>	Hispaniensis.	<i>Favia.</i>
Cerco.	<i>Lutatia.</i>	Hypsæus.	<i>Plautia.</i>
Cestianus.	<i>Plætoria.</i>	Italicus.	<i>Silia.</i>
Cethegus.	<i>Cornelia.</i>	Judex.	<i>Vettia.</i>
Chilo, Cilo.	<i>Flaminia.</i>	Junianus.	<i>Lirinia.</i>
Cicero.	<i>Tullia.</i>	Labeo.	<i>Fabia.</i>
Cinna.	<i>Cornelia.</i>	Labienus.	<i>Atia.</i>
Cocles.	<i>Horatia.</i>	Lacon.	<i>Attia.</i>
Corbulo.	<i>Domitia.</i>	Lacca.	<i>Porcia.</i>
Cordus.	<i>Mucia.</i>	Lamia.	<i>Ælia.</i>
Cornutus.	<i>Cæcilia.</i>	Lariscolus.	<i>Accoleis.</i>
Cossus.	<i>Cornelia.</i>	Lentulus.	<i>Cornelia.</i>
Costa.	<i>Pedania.</i>	Lepidus.	<i>Æmilia.</i>
Cotta.	<i>Aurelia.</i>		{ <i>Marcia.</i>
Crassipes.	<i>Furia.</i>	Libo.	{ <i>Scribonia.</i>
Crassus.	{ <i>Canidia.</i>		<i>Junia.</i>
	<i>Lirinia.</i>		<i>Statilia.</i>

icinus.	<i>Porcia.</i>	Philippus.	<i>Marcia.</i>
imetanus.	<i>Mamilia.</i>	Philus.	<i>Furia.</i>
onginus.	<i>Cassia.</i>	Pictor.	<i>Fabia.</i>
ongus.	<i>Mussidia.</i>	Piso.	<i>Calpurnia.</i>
ucanus.	<i>Terentia.</i>	Pitio.	<i>Sempronia.</i>
upercus.	<i>Gallia.</i>	Pius.	{ <i>Cæcilia</i>
upus.	<i>Cornelia.</i>		{ <i>Pompeia.</i>
	<i>Claudia.</i>		{ <i>Munatia.</i>
[acer.	{ <i>Licina.</i>	Plancus.	{ <i>Plautia.</i>
	{ <i>Sepullia.</i>	Platorinus.	<i>Sulpicia.</i>
[agnus.	<i>Pompeia.</i>		{ <i>Asinia.</i>
[alleolus.	<i>Poblicia.</i>	Pollio.	{ <i>Mindia.</i>
[arcellinus.	<i>Cornelia.</i>	Priscus.	<i>Tarquitia.</i>
[arcellus.	<i>Claudia.</i>	Proclus.	{ <i>Cominia.</i>
[aridianus.	<i>Cossutia.</i>		{ <i>Sulpicia.</i>
[arsus.	<i>Vibia.</i>	Pulcher.	<i>Claudia.</i>
[aximus.	{ <i>Egnatia.</i>	Purpureo.	<i>Furia.</i>
	{ <i>Fabia.</i>	Quadratus.	<i>Ummidia.</i>
	<i>Farsuleia.</i>	Quintilianus.	<i>Nonnia.</i>
[ensor.	<i>Vateria.</i>	Reginus.	<i>Antestia.</i>
[essala.	<i>Cæcilia.</i>	Regulus.	<i>Livinsia.</i>
[etellus.	<i>Pomponia.</i>	Restio.	<i>Antia.</i>
[olo.	<i>Licina.</i>	Rocus.	<i>Crepereia.</i>
[ucianus.	<i>Statia.</i>		{ <i>Aurelia.</i>
[urcus.	<i>Licina.</i>		{ <i>Cadia.</i>
[urena.	<i>Pomponia.</i>		{ <i>Claudia.</i>
[usa.	{ <i>Antonia.</i>		{ <i>Cordia.</i>
	{ <i>Axia.</i>		{ <i>Lucilia.</i>
[aso.	<i>Pinaria.</i>		{ <i>Mæcia.</i>
[atta.	<i>Cocceia.</i>		{ <i>Mescinia.</i>
	{ <i>Licina.</i>	Rufus.	{ <i>Minucia.</i>
	{ <i>Silia.</i>		{ <i>Paruvia.</i>
[erulinus.	<i>Suillia.</i>		{ <i>Plotia.</i>
[iger.	<i>Vettia.</i>		{ <i>Pompeia.</i>
[onianus.	<i>Considia.</i>		{ <i>Pomponia.</i>
[tho.	<i>Salvia.</i>		{ <i>Pupia.</i>
	<i>Ælia.</i>		{ <i>Sulpicia.</i>
[ætus.	{ <i>Cæsansia.</i>	Rullus.	{ <i>Servilia.</i>
	{ <i>Considia.</i>	Rus.	<i>Aufidia.</i>
[alicanus.	<i>Lollia.</i>		{ <i>Minatia.</i>
	{ <i>Neratia.</i>	Sabinus.	{ <i>Tituria.</i>
[ansa.	{ <i>Vibia.</i>		{ <i>Vettia.</i>
	<i>Fabricia.</i>	Sabula.	<i>Cossutia.</i>
[aternus.	<i>Æmia.</i>	Salinator.	<i>Oppia.</i>
[aullus.			

Saranus.	<i>Atilia</i>	Sulpicianus.	<i>Quinctia.</i>
Saserna.	<i>Hostilia.</i>	Surdinus.	<i>Navia.</i>
Saturnius.	{ <i>Sentia.</i>	Tampilus.	<i>Bæbia.</i>
Scarpus.	{ <i>Volusia.</i>	Taurus.	<i>Statilia.</i>
Scaurus.	{ <i>Pinaria.</i>	Thermus.	<i>Minucia.</i>
Scipio.	{ <i>Æmilia.</i>	Torquatus.	<i>Mantia.</i>
Secundus.	{ <i>Aurelia.</i>	Trigeminus.	<i>Curatia.</i>
Sejanus.	<i>Cornelia.</i>	Trio.	{ <i>Lucretia.</i>
Ser.	<i>Arria.</i>	Trogus.	{ <i>Aburia.</i>
Silanus	<i>Ælia.</i>	Tubulus.	<i>Maria</i>
Silianus.	{ <i>Manlia.</i>	Tullus.	<i>Hostilia.</i>
Silus.	{ <i>Cæcilia.</i>	Turdus.	<i>Mæcilia</i>
Sisenna.	{ <i>Junia.</i>	Turpilianus	<i>Papiria.</i>
Spinther.	<i>Licina.</i>	Vaala.	<i>Petronia.</i>
Stolo.	<i>Sergia.</i>	Varro.	<i>Numonia</i>
Strabo.	<i>Cornelia.</i>	Varus.	<i>Terentia.</i>
Sufenas.	<i>Cornelia.</i>	Vetus.	{ <i>Plancia.</i>
Sulla.	<i>Licina.</i>	Vitulus.	{ <i>Quinctilia.</i>
	<i>Volteia.</i>		<i>Vibia.</i>
	<i>Nonia.</i>		<i>Antistia.</i>
	<i>Cornelia.</i>		<i>Voconia.</i>

156. Les médailles *impériales* comprennent celles du grand Pompée, qui en sont les premières ; ce grand homme porta en effet le titre d'*imperator*. Après lui et avant Auguste qui jouit en effet le premier, et sans discussion, de la suprême puissance, on place les médailles de Jules-César, de Pompée le fils de Sextus Pompée, de Marcus Brutus, de Cassius, de Lépide, de Marc-Antoine et de son fils, enfin de Cléopâtre, reine d'Égypte, de Caius et de Lucius Antoine. Mais ces personnages, César excepté, n'ayant exercé aucune autorité légale, leurs médailles se

raient aussi bien placées parmi celles des familles romaines. Avec Auguste commence la véritable suite des impériales. On les divise en : médaillons d'or, médailles d'or, médaillons d'argent, médailles d'argent, quinaires d'or et d'argent, médaillons de bronze, médaillons *contorniates*, grand, moyen, petit bronze, et spintriennes.

Il est bien difficile de réunir dans ce Résumé tout ce qui peut donner une connaissance approfondie de cette partie de la numismatique ; il faudra nous borner à quelques notions fondamentales.

1° Le degré de *rareté* de chacune a été apprécié par les travaux réunis des archéologues, et on en trouve les résultats dans le volume in 8°, publié en 1815 par M. Mionnet, sous ce titre : *De la rareté et du prix des médailles romaines*. Cette rareté provient du petit nombre de pièces semblables connues jusqu'à présent, et on nomme *uniques*, celles dont il n'existe qu'un seul exemplaire bien authentique. On ne doit pas pour cela rejeter les médailles qui n'ont pas un certain degré de rareté ; toutes sont utiles à l'histoire et méritent pour cela même d'être re-

cueillies. Les médailles qui ont une tête sur chaque face ont plus de prix que celles qui n'en portent que sur une seule ; les médailles des impératrices, à l'exception de celles de la famille des Antonins, sont moins communes que celles des empereurs ; enfin une médaille commune, mais à *fleur de coin*, offre un mérite particulier qui doit la faire rechercher.

2<sup>o</sup> Les trois *métaux* sont dans des proportions variables presque à chaque règne : les empereurs ayant le droit de faire frapper les monnaies d'or et d'argent, ils commençaient ordinairement par là à manifester leur autorité. La monnaie de bronze était frappée par l'autorité du sénat, indiquée sur ces pièces par ces lettres S. C. (*senatús-consulto*). C'est ce qui fait supposer qu'on ne trouve point de médailles *latines* d'Othon en bronze son autorité n'ayant point été reconnue par le sénat ; mais il en existe, de ce même prince, de *latines* en or et en argent, et de *grecques* en bronze, frappées dans l'Orient, où il fut proclamé empereur.

3<sup>o</sup> Le *titre* de l'argent, pour les médailles de ce métal, est un indice très utile pour

reconnaître leur authenticité. L'argent pur fut employé pour les monnaies du temps de la république et sous les empereurs jusqu'à Septime-Sévère ; durant le règne de ce dernier le titre fut altéré, et cette altération s'accrut de plus en plus sous ses successeurs. Depuis Gallien jusqu'à Quietus, les médailles ne sont que de billon ; depuis Claude le Gothique jusqu'à l'avènement de Dioclétien, ce n'est plus que du bronze *saussé*, et à vrai dire recouvert d'une feuille d'étain ; mais l'argent pur reparait sous Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire, excepté pour Romulus, qui employa encore du bronze saussé.

4° On divise les médailles des empereurs en médailles du *haut* et du *bas* empire ; la seconde classe commence avec celles de Constantin-le-Grand.

5° Les légendes et inscriptions des médailles abondent en *abréviations*, et leur exacte interprétation est une des connaissances les plus utiles à l'archéologue. On distingue : 1° *la légende de la face*, celle qui entoure la tête, et qui contient ordinairement les noms, titres et surnoms de l'empereur auquel la médaille appartient ; 2° *la légende du*

*revers*, qui est quelquefois la suite de celle de la face, et plus souvent relative au type même de ce revers; 3° l'*inscription* qui fait partie de ce type même; 4° l'*inscription* qui est à l'*exergue*; 5° les *contremarques*, s'il y en a dans le champ de la médaille, et ce sont des lettres ou signes isolés qui n'appartiennent ni aux légendes ni aux inscriptions. Voici des exemples de ces diverses circonstances.

a. Médailles dont la légende de la face et du revers forment une seule phrase : *face*, IMP. CAES. T. AEL. HADR. ANTONINUS. AVG. PIVS. P. P. *revers*, TR. POT. III. COS. II. — Imperator Cæsar Titus Ælius Hadrianus Antoninus Augustus, Pius, Pater Patriæ, Tribunicia potestate quartum consul secundum (médaillon d'Antonin). Souvent après le mot PIVS, les légendes portent P. M. *pontifex maximus*.

b. Médailles dont la légende du revers se rapporte à son type même : *face*, IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XIV. CENS. PEP. P. P.; *revers*, IOVI. VICTORI. — Imperator Cæsar Domitianus Augustus Germanicus (surnom relatif aux victoires de l'empereur sur les Germains), consul

decimùm quartùm , Censor perpetuus, Pater Patriæ. — Jovi Victori ; la figure de Jupiter pour type (médaillon de Domitien).

c. Inscription pour type du revers : S. P. Q. R. OB. CIVES. SERVATOS. (senatus populusque romanus, ob cives servatos ), mots insérés dans une couronne de chêne (médaillon d'Agrippine la mère).

d. Inscriptions à l'exergue : elles sont de deux sortes ; quelquefois c'est la légende même relative au type qui n'a pas permis de la placer autour du sujet , comme les mots ADVENTUS AUG. sur le revers d'un médaillon de Marc-Aurèle, revers dont le sujet est l'arrivée de l'empereur après une expédition militaire, dont les figures et les *fabriques* occupent tout le champ de la médaille. Plus souvent l'inscription de l'exergue ne se rapporte point au type ; ainsi un médaillon de Julien porte au revers un taureau , deux étoiles sur sa tête , pour légende SECVRTAS REIPVBL (securitas reipublicæ) , et à l'exergue AQVILP, qui ne se lie pas avec les deux mots de la légende. L'interprétation des mots ou lettres des exergues a offert jusqu'ici beaucoup de difficultés aux archéologues.

e. Les contremarques sont une empreinte indépendante des types même de la médaille; ce sont des signes *incus*, imprimés après coup avec un poinçon, sans choix de la place et qui gâtent souvent la médaille. On croit que les pièces ainsi contremarquées servaient comme de billets d'entrée aux spectacles; mais les opinions des savans sont fort partagées sur ce sujet.

157. On appelle *restituées* les médailles romaines dont le sujet se rapporte à une époque antérieure au règne de l'empereur qui l'a fait frapper. Cette restitution est indiquée dans la légende par le mot RESTITUIT, en entier ou en abrégé. Ces médailles sont rares en général. Titus en *restitua* pour toutes les personnes de la famille d'Auguste; Domitien pour quelques-unes d'entr'elles; Nerva pour Auguste; Trajan pour tous les princes ses prédécesseurs, et pour un grand nombre de familles consulaires; enfin Marc-Aurèle et Lucius Verus ont fait restituer un denier de Marc-Antoine. Cet usage cessa avec le règne de Marc-Aurèle et de L. Verus. Il paraît que la vanité des familles impériales, ou le désir de plaire au peuple,

entra pour beaucoup dans cet usage , à moins que ce ne fût qu'une simple rénovation d'anciennes monnaies qui devenaient rares dans la circulation. Enfin, les médailles où le nom de l'empereur est précédé du mot **DIVVS** sont relatives à leur mort et à leur apothéose, le revers est un bûcher , avec la légende **CONSECRATIO**.

158. L'étude des descriptions et des catalogues des cabinets célèbres, est indispensable pour se familiariser avec l'infinie variété des types , les portraits des personnages et le grand nombre de légendes différentes qu'on observe sur les médailles. On s'y habitue aussi à la lecture des abréviations qui y abondent ; enfin au style et aux mots consacrés pour la description des figures , emblèmes , insignes et signes nombreux qui entrent dans la composition des médailles. Ce travail qui , dans peu de temps, conduit à des connaissances positives, est moins difficile que l'exercice des yeux, qui donne seul l'habitude de discerner avec quelque certitude les médailles fausses d'avec les médailles authentiques. Nous avons déjà traité cette matière importante au n° 128 ci-dessus, page 228.

159. Quant au prix des médailles en général, on peut consulter avec confiance le grand ouvrage de M. Mionnet (Description des médailles antiques grecques et romaines) que j'ai déjà cité. Les évaluations qu'on y trouve ont souffert des objections, car il a dû arriver, et que les acquéreurs ont trouvé ces évaluations trop élevées, et les vendeurs au contraire qu'elles ne l'étaient pas assez. Mais on peut s'en rapporter aux soins qu'a pris M. Mionnet de comparer les prix actuels des médailles dans les ventes, avec les notes recueillies déjà anciennement par Vaillant et par d'autres, avec les prix indiqués par Beauvais, qui n'avait trop considéré que les têtes impériales romaines sans s'occuper des revers, et avec l'effet produit sur ces anciennes évaluations par des découvertes postérieures qui ont pu multiplier aujourd'hui une médaille très rare autrefois. Les évaluations de M. Mionnet supposent chaque pièce à fleur de coin; ces évaluations doivent donc être abaissées si la médaille n'est pas de la plus parfaite conservation. L'ouvrage que nous citons offre encore un autre avantage par l'esprit d'équité qui a présidé

constamment à ces évaluations proportionnelles, c'est pour les échanges, les médailles pouvant être réduites de part et d'autre à des valeurs fixes en francs, déduites des mêmes principes et des mêmes considérations.

160. On nous permettra de terminer cette section par un conseil adressé à tous les hommes instruits qui ont l'occasion de recueillir des médailles : il est d'une utilité quelquefois très grande pour l'histoire, de constater précisément le lieu où des médailles, même très communes, ont été trouvées. Si les médailles sont en nombre, elles certifient qu'il y eut sur le lieu même, ou dans le voisinage, une station, un camp, un bourg, ville ou village à l'époque même désignée par le type des médailles, et l'on en déduit quelquefois des renseignemens sur la direction des voies anciennes, sur la nature et l'origine des constructions en ruines qui se voient dans le pays. On ne peut donc qu'applaudir à la détermination prise dans quelques départemens par l'autorité publique et par des amateurs, de réunir en un *médailier départemental*, un exemplaire de chacune des

pièces découvertes dans la contrée, avec l'indication précise, au catalogue, de la localité et de l'époque où elles ont été trouvées. Ces médailles proviennent souvent de peuples différens, et elles sont ainsi autant de pièces justificatives pour l'histoire ancienne du pays.



# Septième Division.

## APPENDICES.

---

### N° I. MEUBLES , ARMES ET USTENSILES.

On peut remarquer comme une grande singularité , que le peuple le plus ancien , parmi ceux dont les monumens sont le sujet de ce Résumé , est aussi celui de qui il nous reste le plus grand nombre d'objets employés dans les usages civils , religieux et domestiques. On a en effet recueilli en Égypte une variété infinie d'antiques de ce genre : pour tous ces objets , une liste suffira pour en donner une idée très approximative.

ÉGYPTIENS. — *Armes* : — *poignards* en bronze avec le manche plus ou moins orné ; *arcs* en bois très dur , de cinq pieds et plus de long et ayant encore leur corde en boyau ; *flèches* en bois , de longueurs diverses ; *sabres* recourbés , en bronze ; *haches d'armes* en bois , etc.

*Ustensiles religieux* : — *encensoirs en bronze, patères, barques sacrées, etc.*

*Costumes* : — *tuniques en lin ou en coton; écharpes à franges; chaussures en cuir, maroquin de couleur, feuilles de palmier tressées, etc., un soulier pour le pied droit et un autre pour le pied gauche, et quelques-uns avec une prolongation considérable, comme les souliers à la poulaine du moyen âge; sandales se rattachant sur le coude-pied; bracelets en métaux, en émaux, ivoire, etc.; colliers en or, en argent, ivoire, pierres dures, pierres fines, émaux, etc.; boucles d'oreilles en or, argent, bronze et émaux, etc.; bagues en or, argent, bronze, ivoire, émaux, pierres fines, les bagues en or portant en chaton un scarabée tournant; perruques sur filet, très volumineuses, frisées, tressées, etc.; tresses de cheveux nattées de façons variées; épingles en ivoire et en métal; cosmétiques et collyres dans leurs vases; tabliers en réseaux d'émail; manuscrits sur papyrus et sur toile; lettres cachetées; ustensiles domestiques; palettes de peintre avec les pinceaux et les couleurs; palettes d'écrivain avec les calams et les deux couleurs noire et rouge; canif en bronze, écritoire,*

*règle, équerre, plomb d'architecte, poids en basalte, couteaux, ciseaux, instrumens de chirurgie, corde, bêche, charrue, pioche, hoyau, caisse de tambour, tambour de basque, harpe avec caisse sonore et cordes en boyau; vases de toutes formes et de toutes matières, miroirs en bronze; chaise en bois, fauteuil en bois incrusté en ivoire et en ébène, tabourets à jour, outils et ustensiles de divers métiers; peignes, cuillers, cannes, boîtes, caisses et coffrets historiés ou peints; sistre, instrument de musique, etc. Comme remarque générale, nous ajouterons qu'on n'a jusqu'ici rien trouvé d'égyptien en marbre.*

**GRÈCS.** *Armes: poignards, épées, casques, boucliers, portions de cuirasse, knémides, haches, etc.*

*Ustensiles religieux en bronze: patères et vases de toutes sortes pour les sacrifices.*

*Ustensiles domestiques: vases de différents genres destinés à cet usage, en matières variées, terre, pierres et bronze, cuilliers; ornemens de l'habillement et de la coiffure: boutons et agraffes, lampes, bagues, bracelets et colliers; poids en bronze et en pierre; roues et fragmens de char.*

**ÉTRUSQUES.** Les monumens étrusques de cet ordre sont très rares, ou plutôt il est difficile de les discerner parmi les morceaux grecs ou romains de cette espèce. Parmi les ustensiles religieux on connaît surtout beaucoup de *patères* en bronze, dont la surface est occupée par un sujet mythologique ou héroïque tracé au simple trait. L'inscription est étrusque, et s'il n'y en a point, le style seul permet de leur attribuer cette origine avec quelque certitude.

**GAULOIS.** Il reste peu de petits monumens portatifs de ce peuple célèbre. Les fouilles faites au-dessous des pierres levées, n'ont produit que : 1<sup>o</sup> quelques *vases* d'argile noire ou peints en noir, sur la panse desquels se voient quelques traits grossièrement tracés avec une pointe ; 2<sup>o</sup> des débris de *collier* en oves d'argile cuite, recouverts d'un émail bleu ou vert, et striés, ou bien en petits disques de même matière ; 3<sup>o</sup> des *armures*, des *flèches* en silex, des *couteaux* ou *poignards* aussi en silex, des *haches d'armes* en pierre, des *morceaux de cristal de roche* : enfin, des *poignards* en bronze, qui peuvent dater de l'époque romaine.

ROMAINS. *Armes: poignards, glaives, épées, masses et haches d'armes, piques, casques, portions de cuirasse, boucliers, armures d'arcs, doigtier.*

*Ustensiles religieux: patères, vases de sacrifices, préfiricules pour l'encens, couteaux sacrés, etc.*

*Costumes: boutons ornés, agraffes, chaînes de parure, colliers et bracelets en divers métaux, fragmens d'habillement, bagues en or, argent ou bronze.*

*Ustensiles domestiques: clés, couteaux de diverse grandeur, vases de toutes sortes et de toutes matières, haches en bronze et en fer, outils de divers métiers; fioles et bouteilles en verre pour les liqueurs, les onguens et les huiles de toilette, baignoires, urnes cinéraires en verre, meubles divers, vases vinaires ou amphores, dont la partie inférieure se termine en cône; cachets en bronze, où l'inscription est à contre-sens, d'où l'on pouvait arriver à l'imprimerie en rendant les types mobiles; instrumens de chirurgie, lampes en bronze et en terre, dés en ivoire et en bronze, poids, mesures, balances et romaines, joujoux d'enfans, etc., etc.*

N<sup>o</sup> II. POTERIE DES ANCIENS.

L'origine de l'art du potier remonte à l'origine même des sociétés : l'argile, matière facile à travailler, se trouvait partout ; séchée d'abord au soleil, et ensuite au feu, elle prenait la consistance nécessaire pour les vases qui en étaient composés. Successivement les formes, très simples d'abord et imitant des objets naturels, se perfectionnèrent quand le goût se fut associé à l'industrie humaine, et les artistes s'appliquèrent alors à inventer ce qu'on appelle la *galbe* ou *profil*, qui comprend les bonnes proportions et la grâce de l'ensemble. Les *Égyptiens* ont trouvé les premiers de beaux modèles ; les *Étrusques* les connurent aussi, mais l'art des *Grecs* les surpassa tous.

Ces formes furent extrêmement variées et toujours très bien appropriées à la destination même des vases qui servirent à tous les usages, comme dans les temps modernes. On en trouve en argile très commune, et d'autres en argile qui est devenue très fine et très

tenace, par suite de diverses préparations et de mélanges d'autres substances solides. Les vases se faisaient au tour, comme dans nos poteries, et on les poussait aussi au moule quand leur panse était ornée de figures en relief. C'est à M. Artaud, dont j'ai eu souvent à mentionner dans cet ouvrage le zèle et les lumières, qu'on doit les observations les plus intéressantes sur cette partie de la *céramie* des anciens. Il a recueilli des moules antiques, a étudié, expérimenté tous les procédés des anciens dans cet art, et il est parvenu à fabriquer dans ces mêmes moules, des vases dont l'aspect ne laisse rien à désirer, et il a constaté que par la dessiccation, l'argile se resserrant, le vase à bas-relief sortait tout entier du moule, la hauteur du relief étant en rapport avec la quantité du retrait causé par cette dessiccation. Il paraît aussi, d'après les recherches du même antiquaire, que la confection des moules avait été ramenée à une opération fort simple, et qui consistait à y imprimer en creux, au moyen de patrons en métal, les figures qui devaient sortir en relief sur le vase; on l'enduisait ensuite d'une couverte colorante qui

ajoutait quelque éclat à l'ouvrage , quand surtout il était soigné sous tous les rapports ; mais les vases de poterie commune n'offrent les traces d'aucun enduit ou vernis extérieur. On les cuisait dans des fours , dont la construction variait selon les lieux ou l'habileté de celui qui était chargé d'y dispenser la chaleur. Beaucoup de vases antiques , entre ceux qu'on trouve dans les Gaules , portent le nom du potier ou du manufacturier qui les fournissait au public ; ces noms méritent d'être recueillis , ils indiquent quelquefois des manufactures impériales.

La diversité des usages auxquels on employa les vases d'argile a singulièrement multiplié leurs formes et leur grandeur ; il est tout naturel que les plus grands , les plus beaux , les plus fins , les mieux ornés soient les plus recherchés des curieux ; mais leur prix , en général , n'est pas très élevé. Les conditions qui viennent d'être énumérées , et le plus ou moins d'empressement des amateurs , servent à régler ce prix. Il n'est pas question ici de *vases peints* , dont il a été spécialement traité dans le premier volume (3<sup>e</sup> div. p. 179).

Quant aux *vases en verre* , ils furent égale-

ment en usage chez les anciens ; l'Égypte travailla de toute antiquité cette matière ; il nous est parvenu beaucoup d'objets de ce genre, des Romains, des *urnes cinéraires* avec leur couvercle, des vases de diverses formes et grandeur ; les plus communs sont les *foles*, qui renfermaient les onguens, les huiles et les baumes odoriférans, qu'on a pris mal à propos pour des *lacrymatoires*. Cette opinion, trop accréditée, a été victorieusement renversée par des découvertes récentes de M. Mongez ; rien ne permet de donner à ces vases à long col le nom de lacrymatoires, et un bas-relief de Clermont-Ferrand, qui semblait accréditer cette méprise, a été reconnu pour faux. On ne doit donc plus donner à ces vases d'autre nom que celui de *foles* à huiles, à parfums, etc.

### N° III. ANTIQUITÉS ASIATIQUES.

Ce sujet étant très compliqué, par la diversité des origines de ces monumens, et leur exploration étant encore fort incomplète, nous nous bornerons à des généralités fort courtes.

**CHINOIS.** On connaît des productions des arts de la Chine , que l'on considère comme remontant aux anciennes époques de l'histoire de cette contrée. Ces productions sont distinguées des autres par l'emploi des anciens caractères de l'écriture chinoise , et cette indication est assez certaine. Il existe à la bibliothèque du roi un ouvrage chinois en plusieurs volumes et orné de planches , qui est la description du cabinet des antiquités d'un empereur chinois ; on y remarque des objets originaires d'Europe , et qui , sans être très anciens , sont dans cette collection comme curiosités ; telles sont deux estampes de maîtres italiens du XVI<sup>e</sup> siècle.

**INDOUS.** L'analogie qui existe entre les monumens , et entre les doctrines religieuses de l'Inde , de toutes les époques , ne permet pas de discerner avec certitude l'antiquité relative de ses monumens. On connaît des pierres gravées indiennes sur lapis ou émeraude avec des inscriptions sanskrites , et les fameuses grottes d'Eléphanta et de Salcette , qu'on croit très anciennes. L'Inde antique étant en ce moment le sujet de beaucoup de recherches , on peut espérer

que le zèle et les lumières de nos savans nous permettront un jour d'en savoir davantage.

**JAVANAIS.** On connaît, comme monumens d'origine javanaise, plusieurs statues, quelques-unes de dimensions colossales, et en lave; deux de ces statues, d'un travail très soigné, représentent le dieu Bouddha, mais on ne peut en fixer l'antiquité avec certitude. Elles ont été transportées en France par feu Leschenault de la Tour.

**PHÉNICIENS.** On ne connaît pas de monumens d'origine phénicienne pure; si ce n'est les inscriptions qui se voient dans l'île de Chypre, et particulièrement près de Larnaca. On considère cependant comme telles quelques statues transportées des côtes de Barbarie à Londres. Mais ce peuple navigateur se mêla à tant d'autres, qu'on reconnaît facilement l'influence de ceux-ci sur les monumens que caractérisent des inscriptions phéniciennes. Le bas-relief de Carpentras est égypto-phénicien; d'autres monumens sont græco-phéniciens; et quant à leurs médailles, c'est-à-dire celles qui portent des légendes phéniciennes, on ignore si les artistes puni-

ques, grecs ou romains ne concoururent pas à leur fabrication. Les inscriptions phéniciennes publiées sont toutes religieuses ou funéraires. On a trouvé récemment trois fragmens de manuscrits phéniciens sur papyrus; ils sont au Musée de Turin, à la Propagande et au Vatican à Rome. Les pierres gravées, phéniciennes par leurs inscriptions, sont de formes grecques ou romaines, quelques-unes annoncent aussi l'imitation de l'art égyptien. A Palmyre tout annonce l'art græco-romain.

**ASSYRIENS. BABYLONIENS, etc.** Les ruines, de Ninive, de Babylone, etc., sont très considérables; mais l'art y manque d'élégance et de belles formes, comme on le voit par le caillou sculpté du cabinet du roi; par les trois bas-reliefs tirés de Tchehelminar et transportés au Musée britannique, et par les dessins qu'ont publiés divers voyageurs; les inscriptions sont en caractères cunéiformes. Les autres monumens sont des cylindres, des briques, ou des pierres gravées, et quelques figurines. Les personnages ont toujours des formes grèles et alongées, et les inscriptions cunéiformes paraissent appartenir à un alphabet très compliqué et qui servait

à plusieurs idiomes ou dialectes à la fois. Les savans poursuivent leurs recherches sur ce sujet important avec une constance digne d'éloge. Jusqu'ici MM. Grotefend et St-Martin , sont ceux qui ont publié quelques résultats positifs sur cet alphabet; et quoique ces deux érudits ne s'accordent pas sur la valeur et la forme de tous les signes qu'ils ont essayé de déchiffrer , il en est cependant quelques-uns de bien connus, comme l'a prouvé l'inscription en hiéroglyphes égyptiens et en caractères cunéiformes d'un vase de la bibliothèque du roi. L'alphabet des hiéroglyphes a donc concouru à procurer quelques certitudes sur l'alphabet cunéiforme , connu aussi sous le nom de persipolitain. La marche méthodique de l'érudition française permet d'espérer plus de résultats positifs sur les antiquités asiatiques en général , et plus de données classiques applicables à la connaissance approfondie de cette contrée primitive par les monumens.

Nous prions nos lecteurs , en jugeant notre travail , de vouloir bien se souvenir du but que nous nous sommes proposé et des li-

mites que nous impose la nature de cet ouvrage. Nous nous sommes efforcés de rendre plus vulgaires les leçons répandues dans les écrits des maîtres de la science, et nous serions heureux qu'on pût dire de ce premier essai élémentaire : *indocti discutunt et amanti meminisse periti.*



# BIOGRAPHIE

DES PLUS CÉLÈBRES ARCHÉOLOGUES.

---

ARINGHI (Paul), né à Rome, où il est mort en 1676, a rendu un grand service à l'étude des antiquités chrétiennes, par la nouvelle édition qu'il a donnée de la *Roma sotterranea del Bosio*. Rome 1651, 2 volumes in-fol.

BARTHÉLEMY (Jean-Jacques), né à Cassis près Aubagne, le 29 janvier 1716. Mort à Paris le 30 avril 1795. — Le célèbre auteur du *Voyage d'Anacharsis* a inséré dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, une foule de dissertations d'antiquités, telles que l'*Essai de paléographie numismatique*, l'*Alphabet phénicien*, l'*Explication du marbre Choiseul*, inscription grecque relative aux finances des Athéniens, etc.

BAUDELLOT DE DAIRVAL (Charles-César), né à Paris le 29 novembre 1648, mort le 27 juin 1762. Son livre intitulé de *l'Utilité des voyages*, 1686, 2 volumes in-12, traite de toutes les parties de l'archéologie, et peut être étudié avec fruit, quoique la science ait fait depuis de notables progrès.

BOLDETTI (Sigismond), né à Rome le 19 novembre 1663, mourut dans la même ville le

4 décembre 1749. Ses *Observations sur les cimetières des saints martyrs*, sont un livre classique sur les antiquités chrétiennes.

CAYLUS (Le comte de), né à Paris le 31 octobre 1692, mort dans la même ville le 5 septembre 1765. Son *Recueil d'antiquités et ses Recherches sur diverses parties des arts des anciens*, sont bons à consulter, le comte de Caylus ayant joint la connaissance et la pratique des arts à un peu d'érudition.

CHISHULL (Edmond), né à Lyworth, comté de Bedford, vers 1680, et mort le 18 mai 1733. Ses *Antiquitates asiaticæ*, recueil d'inscriptions grecques ou latines antérieures à l'ère chrétienne, sont consultées avec fruit par les savans, les notes dont il les a accompagnées étant le fruit d'une critique savante et méthodique.

CIAMPINI (Jean-Julien), né à Rome le 13 août 1633, mort le 12 juillet 1678. Outre plusieurs bons ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques, il a laissé un très bon *Traité sur les mosaïques*.

DEMPSTER (Thomas), Écossais, né en 1577, voyagea et professa en France, et se fixa en Italie, où il rédigea son *Etruria regalis*, qui fut publiée après sa mort à Florence, en 1723, 1 volume in-folio; ouvrage classique pour les antiquités et l'histoire ancienne de la Toscane.

ECKHEL (Joseph-Hilaire), né le 13 janvier 1737, à Enzesfeld, dans l'Autriche supérieure.

mort le 16 mai 1798. Il est le patriarche de la numismatique, et outre ses autres travaux sur cette science, sa *Doctrina numorum veterum*, Vienne 1792-1798, 8 volumes in-8°, est le véritable livre classique sur cette matière.

FLOREZ (Henri), né à Valladolid le 14 février 1701, mort à Madrid le 20 août 1773. Ses deux ouvrages, *España carpentana*, et *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiguos de España*, Madrid 1757 et 1758, 2 volumes in-4°, sont des traités fondamentaux sur les antiquités espagnoles.

GORI (Jean-Antoine), né à Florence le 9 décembre 1691, mort le 20 janvier 1757. Il fut un des plus célèbres érudits du dernier siècle; son *Recueil d'inscriptions de l'Étrurie*, 1726 et 1744, 3 volumes in-folio, son *Musée de Florence*, 1731 et 1743, 6 volumes in-folio, ses *Pierres gravées astrifères*, 1750, etc., lui font le plus grand honneur, et n'ont pas cessé d'obtenir l'estime et le suffrage des savans.

GRÆVIUS (Jean-George Græfe), né en Saxe, le 29 janvier 1632, mort le 11 janvier 1703. Son *Trésor des antiquités romaines*, 12 volumes in-fol., et le *Recueil des antiquités italiennes*, 45 volumes in-fol., sont de vastes magasins de faits et de doctrines conformes aux vrais préceptes de la critique et de l'érudition.

GRONOVIVS (Jacques), né à Deventer le 20 octobre 1647, mort à Leyde le 31 octobre 1716,

filz d'un père qui fut comme lui un savant philologue, et eut un filz qui continua l'illustration de son nom dans la même carrière. Il a publié le *Thesaurus antiquitatum græcarum*, Leyde 1697 et 1699, 13 vol. in-f<sup>o</sup>, recueil de savantes dissertations, composées par les érudits du temps, sur toutes les parties de la science, et réimprimées dans un ordre assez méthodique.

GRUTER (Jean Gruytère), né à Anvers le 3 décembre 1560, mort dans l'exil et la persécution le 20 septembre 1627. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque surtout son *Corpus inscriptionum*, dont Grævius a donné une nouvelle édition en 1707, 4 vol. in-fol.

JOBERT (Louis), né à Paris le 17 avril 1637, a laissé un beau traité de numismatique intitulé, *La Science des médailles*, Paris 1739, 2 volumes in-12, édition revue et augmentée par Bimard de Labastide.

KIRCHMANN (Jean), né à Lubeck le 18 janvier 1575, où il mourut le 20 mars 1643. Ses deux meilleurs ouvrages sont ses traités *De Funeribus Romanorum*, et *De Annulis*.

LANZI (Louis), né à Treia, dans la Marche d'Ancône, le 24 juin 1732, mort le 31 mai 1810. — Son ouvrage, intitulé *Saggio di lingua etrusca*, Rome 1787, 3 vol. in-8<sup>o</sup>; et 2<sup>e</sup> édit. Florence, 1824, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, est un ouvrage classique où se trouvent réunis à la fois les élémens des études sur l'archéologie étrusque, e

leurs plus savantes applications aux monumens. Quelques savans reprochent à Lanzi de donner trop d'influence à la langue grecque sur les anciens idiomes des monumens de la Toscane.

MABILLON (D.-Jean), né à Saint-Pirremont près de Reims, le 23 novembre 1632, mort à Paris le 27 décembre 1707. Il fut un des plus savans hommes de la congrégation de Saint-Maur. Son traité *De Re diplomaticâ*, Paris 1681, in-f<sup>o</sup>, avec le *Suppl.* de 1702, est encore, malgré les critiques du P. Germon, l'un des meilleurs ouvrages sur la science des chartes anciennes.

MAFFEI (Le marquis François-Scipion), né à Vérone le 1<sup>er</sup> juin 1675, mort en 1755. Cet écrivain fécond a publié plusieurs traités relatifs à l'archéologie. Sa *Verona illustrata*, 1731-1732, in-f<sup>o</sup>, ses *Origines etruscæ et latinæ*, Leipsick 1731, in-4<sup>o</sup>, les *Græcorum siglæ lapidariæ*, Vérone, 1746 in-8<sup>o</sup>, enfin son *Museum veronense* 1749, in-f<sup>o</sup>, sont très bons à consulter.

MARTIN (D.-Jacques), né à Fanjaux le 11 mai 1684, mourut à Paris le 5 septem. 1751. Il a fait beaucoup de recherches sur les antiquités gauloises; *La Religion des Gaulois*, Paris 1727, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, *Explication de plusieurs passages difficiles de l'Écriture sainte*, Paris 1732, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, qui sert de supplément au précédent ouvrage; *Éclaircissemens sur les origines celtiques*, Paris 1744, in-4<sup>o</sup>; *Histoire des Gaules*, Paris 1752-1754, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, etc., renferment beau-

coup de planches, sont recherchés à cause de ces figures de monumens; mais on se défie un peu de l'érudition systématique de l'auteur.

MILLIN (Aubin-Louis), né à Paris le 16 juillet 1759, mort dans la même ville le 14 août 1818. Il consacra sa vie aux sciences et aux lettres, écrivit sur l'histoire naturelle, les langues, et se voua enfin tout entier à l'archéologie. Le cours public qu'il a fait sur cette science a été très utile aux savans et aux artistes. Il était très heureux dans l'interprétation des sujets mythologiques représentés sur les vases et les bas-reliefs. Il a écrit sur presque toutes les parties de la science; ses *Monumens inédits*, ses *Tombeaux de Canosa*, ses *Antiquités nationales* ou monumens français du moyen âge, sa *Galerie mythologique* et ses *Introductions* à l'étude des monumens, des pierres gravées, des médailles et des vases peints, seront toujours étudiés avec fruit par les archéologues.

MONTFAUCON (D.-Bernard de), né à Soullage en Languedoc le 17 janvier 1655, mourut à Paris en 1741. Son *Antiquité expliquée*, le *Monument de la monarchie française*, et sa *Palæographia græca*, sont dans toutes les bibliothèques.

MORCELLI (Étienne-Antoine), né à Chiari en 1737, mourut dans la même ville le 1<sup>er</sup> janvier 1821. Son traité *De Stilo inscriptionum* est le meilleur ouvrage élémentaire sur cette matière.

**MORELL** (André), né à Berne le 9 juin 1646, mort en Allemagne le 11 avril 1703. Son *Thesaurus Morellianus*, publié après sa mort par Pavercamp, 1734, 2 vol. in-f<sup>o</sup>, est le meilleur ouvrage sur les médailles des familles romaines.

**MURATORI** (Louis-Antoine), né à Vignola le 21 octobre 1672, mort le 28 janvier 1750. Il donna à Milan, 1739-1742, un *Novus thesaurus inscriptionum*, 6 vol. in-fol. Ses *Antiquitates Italiae*, contiennent aussi de savans traités sur diverses parties des antiquités du moyen âge.

**RASCHE** (Jean-Christophe), né en Saxe en 1733, et mort le 21 avril 1805. Son *Lexicon universæ rei numariæ veterum*, Leipsick, 1785-1794, 13 vol. in-8<sup>o</sup>, est, au jugement du monde savant, un des plus utiles ouvrages sur la numismatique grecque et romaine.

**SPANHEIM** (Ézéchiél), né à Genève le 7 décembre 1629, mort à Londres le 7 novembre 1710. Ses *Dissertationes de præstantiâ et usu numismatum*, 3<sup>e</sup> édition, Londres 1706-1717, est un trésor d'érudition et l'un des ouvrages les plus utiles pour l'étude approfondie des médailles antiques.

**VAILLANT** (Jean-Foy), né à Beauvais le 24 mai 1632, mort à Paris le 23 septembre 1706. Il a écrit un grand nombre de volumes sur les médailles grecques et romaine; ils sont aussi consultés avec confiance. Son fils (Jean-François) a aussi écrit quelques dissertations sur le même sujet.

**VELASQUEZ** (Louis-Joseph de Vélasco), né à Malaga le 5 novembre 1722, et mort en 1772. Ses ouvrages sur les médailles et les inscriptions de l'Espagne sont très estimés.

**VISCONTI** (Ennio Guirino), né à Rome le 30 oct. 1751, mort à Paris le 7 fev. 1818. Tous ses ouvrages montrent ce que peut l'alliance de la connaissance des arts avec une érudition profonde. Visconti a décrit une foule de monumens au sujet desquels il rapporte tout ce que l'antiquité classique renferme de notions propres à favoriser l'interprétation des antiquités Son nom restera long-temps le premier de ceux qui ont rendu de grands services à la science.

**WINCKELMANN** (Jean), né à Stendal en 1718, assassiné à Trieste, par son domestique, le 8 juin 1768. Ses *Monumens antiques inédits*, et surtout son *Histoire de l'art des anciens*, qui a été traduite et imprimée plusieurs fois en français, sont des ouvrages célèbres, aussi instructifs pour l'artiste que pour l'archéologien.

**ZOEGA** (George), né à Kiel, mort à Rome en 1809. Il a laissé son *Catalogue des médailles impériales d'Alexandrie d'Égypte*, in-4°, et un traité *De origine et usu obeliscorum*, Rome 1797, in-fol. Ce dernier ouvrage est le véritable fondement de sa renommée littéraire : il y a réuni tout ce que l'on savait, d'après les anciens et les modernes, sur les obélisques égyptiens.

# BIBLIOGRAPHIE

## ARCHÉOLOGIQUE.

---

### *Traité élémentaire, généraux ou particuliers.*

ARCHÆOLOGIA *litteraria*, par Jo.-Aug. ERNESTI — Ouvrage trop sommaire. On doit préférer la 2<sup>e</sup> édition revue et très augmentée; par Georg.-Henr. MARTIN. — Leipsick, 1790, in-8°.

HISTOIRE *de l'art chez les anciens*, par WINCKELMANN. — Paris 1802, 3 vol. in-4°.

ORBIS *antiquus*, par OBERLIN (le père). — Il a placé en tête de son ORBIS des prolégomènes archéologiques; ils ont été traduits en français dans le tome 1<sup>er</sup> du *Magasin encyclopédique*.

INTRODUCTION *à l'étude des monumens, à l'étude des pierres gravées et des médailles*, par Aubin-Louis MILLIN. — On vient de réunir ces ouvrages précédés de la vie de l'auteur. — Paris, Girard, 1826, in-8°.

LEZIONI *elementari di archeologia, esposte nella pontificia universita di Perugia*, par VERMIGLIOLI. — Perugia 1822 et 1823, 2 vol. in-8°.

*Traité généraux sur les antiquités.*

**THESAURUS antiquitatum græcarum et romanarum**, par GRÆVIUS et GRONOVIVS; Lugd., Bat., 1697 et années suivantes, 39 vol. in-f°, y compris les supplémens de *Polenus* et *Sallengre*, et les ouvrages de *Pistiscus* et *Gruter*. — Collection d'un grand nombre de traités isolés, et de divers auteurs, sur toutes les parties de l'archéologie.

**LEXICON antiquitatum romanarum**, par *Pistiscus*; Léovard. 1713, 2 vol. in-f°. — Recueil considérable, également utile à l'histoire et à l'archéologie.

**L'ANTIQUITÉ expliquée**, par D.-Bernard DE MONTFAUCON; Paris 1519; 15 vol. in-f°. — Le savant bénédictin s'est particulièrement proposé d'expliquer les usages des anciens par les monumens.

**RECUEIL d'antiquités**, par le comte DE CAYLUS; Paris 1750 à 1767; 7 vol. in-4°. — Les sujets reproduits par la gravure, sont très nombreux et variés. L'auteur s'applique assez souvent à découvrir dans un monument, les procédés des arts des anciens. L'abbé Barthélemy et d'autres savans célèbres ont fourni d'utiles mémoires au comte de Caylus.

**ANTIQUITÉS, dictionnaire de l'encyclopédie méthodique**, par M. MONGEZ, 7 vol. in-4°.

— Ouvrage fort utile par l'ensemble des recherches, leur exactitude et le grand nombre des planches.

MUSÉE *pio-clémentin* et autres ouvrages de VISCONTI, joignant la connaissance des arts du dessin à la plus profonde érudition. — Les ouvrages du célèbre Visconti se placent en tête de la science archéologique.

MONUMENS *antiques inédits ou nouvellement expliqués*, par MILLIN; Paris 1802 et années suivantes; 2 vol. in-4°, avec beaucoup de planches. — L'auteur est de l'école nouvelle, qui a associé le texte des auteurs de l'antiquité à l'interprétation de ses monumens.

SAGGIO *di lingua etrusca*, par LANZI; 2<sup>e</sup> édition, Florence 1824, 3 vol. in-8° (avec pl. représentant beaucoup de monumens étrusques.) — Ouvrage classique sur cette partie de l'antiquité.

MONUMENTI *etruschi o di etrusco nome*, par INGHIRAMI. — Poligrafia Fiesolana, 1824 et années suivantes, in-4°.

PANTHÉON ÉGYPTIEN, par CHAMPOLLION LE JEUNE et DUBOIS; Paris, 1824 et années suivantes, in-4°.

CATALOGUES *de diverses collections d'antiquités*, rédigés et publiés par M. L.-J.-J. DUBOIS. — Ces catalogues sont remarquables par la détermination des matières variées employées dans les monumens, l'indication de leurs caractères

principaux, sur lesquels leur classification doit être fondée.

On peut ajouter à ces indications spéciales les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, et toutes les *Descriptions des Musées et cabinets célèbres*. La vue des monumens originaux, ou des bonnes copies, est ce qu'il y a de plus propre à former l'œil et le jugement de l'archéologue.

### *Traité particuliers.*

#### I. *Architecture.*

LES RUINES *des plus beaux monumens de la Grèce*, par LE ROY. — Paris 1768, in-f<sup>o</sup>.

ANTIQUITÉS *d'Athènes*, par J. STUART; Londres 1761, 3 vol. in-f<sup>o</sup>. — (Ouvrage traduit en français et publié à Paris.)

MONUMENTA *peloponesiaca*, par PACIAUDI. — Roma 1761, 2 vol. in-f<sup>o</sup>.

COLLECTIANEA *antiquitatum romanarum*, par VENUTI; Roma, 1736, in-f<sup>o</sup>.

GLIANTICHI *sepolcri*, par P. SANTE BARTOLI. Roma 1797, in-f<sup>o</sup>.

LES RUINES *de Pæstum*, par LA GARDATTE, 1799, in-f<sup>o</sup>.

ANTIQUITÉS *de la Grande-Grèce*, par PIRANESI; Paris 1804, 3 vol. in-f<sup>o</sup>.

LE ANTICHTA *di Ercolano*; Napoli 1757-1792, 9 vol. in-f<sup>o</sup>.

SICULA, par D'ORVILLE; Amsterd. 1764, in-f<sup>o</sup>.

ETRUSCARUM *antiquitatum fragmenta*, par INGHIRAMI; Francf. 1637, in-f<sup>o</sup>.

LES MONUMENS *de la France*, par M. A. DE LA BORDE; Paris, grand in-f<sup>o</sup>. — (Se publie par livraison.)

VARIAS *antiguedades de España, Africa*, par ADRETE; Amberes, 1614, in-f<sup>o</sup>.

VARIAS *antiguedades de Portugal*, par ESTACO; Lisboa 1625, in-f<sup>o</sup>.

BRITANNIA *romana*, par J. HARSLEY; Londres 1732, in-f<sup>o</sup>.

REMAINS *of two temples, etc., discovered at Bath*, par LYSON; Lond. 1801, in-f<sup>o</sup>.

DESCRIPTION *de l'Égypte*; Paris, imprimerie royale, 1809, et années suivantes.

DE ORIGINE *et usu obeliscorum*, par ZORGA; Roma, 1797.

REMARQUES *sur l'architecture ancienne*, par WINCKELMANN; Paris 1783, in-8<sup>o</sup>.

Dans tous ces ouvrages, les auteurs se sont appliqués à reconnaître les principales pratiques variées de l'architecture antique, et sous ce rapport leur étude est d'une grande utilité pour la connaissance de cette partie considérable des arts des anciens.

## II. Peinture.

DE PICTURA *veterum*, par JUNIUS; Rotterdam 1674, in-f<sup>o</sup>. — Cet ouvrage se distingue

par la discussion des passages des anciens relatifs à la peinture.

**RECUEIL de peintures antiques**, par P. SANTE BARTOLI; Paris 1757, in-f<sup>o</sup>.

**COLLECTION des peintures antiques du palais de Titus, Trajan, etc.**; Rome 1781, in-f<sup>o</sup>.

**BAINS de Titus, arabesques des bains de Livie et de la ville Adrienne**, par PONCE; Paris 1783 et 1789, in-f<sup>o</sup>.

**VASES antiques peints de la collection de W. Hamilton**, par TISCHBEIN; édition anglaise faite à Naples, 1791, 4 vol. in-f<sup>o</sup>. — (Elle a été traduite en français.)

**PEINTURES de vases grecs, avec les explications**, par MILLIN; Paris 1807, 2 vol. grand in-f<sup>o</sup>, précédées d'une *Introduction* à l'étude des vases peints.

**MOSAIQUES du midi de la France**, avec un texte explicatif, par M. ARTAUD; Paris, Didot, in-f<sup>o</sup>. — (Cet ouvrage n'est pas encore terminé.) On trouve aussi des copies de peintures antiques dans le *Antichita di Ercolano*, dans l'ouvrage spécial sur les peintures de cette ville, publié par G. KILIAN, 8 vol. petit in-f<sup>c</sup>; et sur la peinture égyptienne, dans la *Grande description de l'Égypte*.

### III. Sculpture.

**SCULPTURE della villa Borghese**, par LAMBERTI; Roma 1796, 2 vol. in-f<sup>o</sup>.

**MONUMENTI** *gabini della Pinciana*, par VISCONTI; Roma 1797, 2 vol. in-8°.

**RECUEIL** *de marbres antiques de la galerie de Dresde*; 1733, in-f°.

**BASSI RILIERI** *antichi di Roma, colle illustrazioni*, par ZOEGA; 1783, grand in-4°.

**MUSÉE français**, par ROBILLARD PERONVILLE et LAURENT (partie des bas-reliefs et des statues); Paris 1810, grand in-f°.

**MUSÉE des antiques**, de BOUILLON; avec des explications par M. \*\*; Paris, Didot l'ainé; 3 vol. grand in-f°. — Il existe une foule d'autres ouvrages relatifs aux monumens de la sculpture antique. Mais l'intérêt de l'archéologue exige qu'on ne s'attache qu'à ceux qui réunissent à la fidélité des figures, des explications tout à la fois savantes et certaines.

#### IV. *Pierres gravées.*

**TRAITÉ des pierres gravées**, par MARIETTE; Paris 1750, 2 vol. in-f°.

**GEMME antiche figurate**, par Rossi; Roma 1707, 4 vol. in-4°.

**DESCRIPTION des pierres gravées du baron de Stoch**, par WINCKELMANN; Florence 1760, in-f°.

**DACYLIOTHECA Smithsiana**, par GORI; Venez. 1767, 2 vol. in-f.

**DESCRIPTION des pierres gravées du duc**

*d'Orléans*, par DE LA CHAU ET LE BLOND; Paris 1780, 2 vol. in-f°.

CHOIX de pierres gravées du cabinet impérial, par КСКЕНЛ; Vienne 1788, in-f°.

PIÈRES gravées inédites tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe, par MILLIN; Paris 1817 et années suivantes. — (Se publie par livraison.)

CHOIX de pierres gravées antiques égyptiennes et persannes, par M. L.-J.-J. DUBOIS; Paris 1817, in-4°.

*Voir la note relative aux ouvrages de sculpture.*

## V. Inscriptions.

DE STILO *inscriptionum latinarum*, par MORELLI; Roma 1780, in-4°.

INSCRIPTIONES *antiquæ totius orbis romani*, par GRUTER; Amsterd. 1707, 4 vol. in-f°. — Il faut joindre à ce grand recueil, où les inscriptions sont classées d'après une méthode généralement adoptée, ces ouvrages publiés ensuite par MURATORI, DONATI, etc. On s'occupe en Allemagne de refondre toutes les inscriptions connues, grecques ou latines, en un nouveau recueil général d'inscriptions antiques. On peut consulter, comme très utiles pour la critique et la science des inscriptions antiques, les deux ouvrages suivans.

DEUX LETTRES à mylord comte d'Aberdeen, sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, par M. RAOUL-ROCHETTE; Paris, imprimerie royale, 1818, in-4°.

RECHERCHES pour servir à l'histoire de l'Égypte, tirées des inscriptions grecques et latines; Paris 1823, par M. LETRONNE, in-8°.

## VI. Médailles.

DE PRÆSTANTIA et usu numismatum, par SPANHEIM; Lond. 1706; 2 vol. in-f°.

LA SCIENCE des médailles, par JOBRAT; Paris 1760, 2 vol. in-12.

LEXICON universæ rei numariæ veterum, par RASCHE, Leips. 1785, 13 vol. in-8°.

DOCTRINA numorum veterum, par ECKHEL; Vindeb. 1792, 8 vol. in-4°.

DESCRIPTION des médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation, par MIONNET; Paris 1803 et années suivantes; 6 vol. in-8°; 3 vol. de supplément.

DE LA RARETÉ et du prix des médailles romaines, par le même; Paris, 1814, in-8°.

Nous bornons à ces six ouvrages l'indication de ceux qui traitent de la science des médailles en général, et qui sont comme résumés de toutes les recherches antérieures.

VII. *Poterie antique.*

DE LA CÉRAMIE *des anciens*, par M. ARTAUD. — ( On va mettre sous presse , sous ce titre , un ouvrage qui traite de toutes les parties de l'art de la poterie ou *céramie* , considéré chez tous les peuples de l'antiquité. ) Il paraîtra chez M. Firmin Didot au commencement de 1827.

# VOCABULAIRE

DES MOTS TECHNIQUES

DE

## L'ARCHÉOLOGIE.

---

### A

**ABAQUE.** Table pour compter au moyen de chiffres ou de boules, 67.

**ABRAXAS.** Pierres gravées relatives aux opinions de la secte des gnostiques, 12.

**ABRÉVIATIONS.** Mots plus ou moins abrégés dans une inscription antique, 142. — Abréviations grecques, 143 ; — Étrusques, 166 ; — Romanisées ; 193. — Chrétiennes, 204 ; — Sur les médailles, voyez ce mot.

**AFFRONTÉES (Têtes).** Qui se regardent, 12.

**ANTIQUITÉS ASIATIQUES.** Appendix, n° 3, 295.

**ARMOIRIE, ARMOIRIÉE.** Orné de figures employées dans le blason, 65.

**ASTRIFÈRE (Pierre gravée).** Représentant des astres, 11.

**ATTRIBUTION d'une médaille.** — L'art de déterminer le prince, l'époque ou la ville qui l'a fait frapper, 204.

**AUTONOMIE.** Droit de se gouverner par ses propres lois pour les villes ou les peuples libres de toute domination étrangère, 246.

### B

**BASILIDIENNES (Pierres gravées).** Voy. **ABRAXAS**, 12.

**BOUSTROPHÉDON.** Manière d'écrire en traçant alternativement les lignes de droite à gauche et de gauche à droite comme les sillons tracés par les bœufs, 127.

## C

- CHAMP.** Surface de chaque côté d'une médaille , 116.
- CABOCHON.** Pierre gravée convexe , 11.
- CAMÉE.** Pierre ou pâte gravée en relief , 10.
- CAPRICE.** Pierre gravée dont le sujet est bizarre , 11.
- CARTOUCHE.** Encadrement elliptique renfermant les noms des rois égyptiens , ou des dieux dynastes , dans les inscriptions de ce peuple , 117.
- CÉRAMIE.** Poterie des anciens ; appendix , n° 2 , 292.
- CHIMÈRE.** Pierre gravée dont le sujet est hors de la nature , 11.
- CIPPE.** Pierre de forme quadrangulaire portant une inscription , 98.
- CONJUGUÉES (Têtes).** Dont les profils sont superposés l'un au-dessus de l'autre , 12.
- COUVERTE.** Enduit ou émail qui couvre les scarabés égyptiens de matières communes , 53.
- CYLINDRES.** Pierres gravées cylindriques égyptiennes et persépolitaines , 13.

## E

- ÉCRITURE.** L'art de peindre les idées par des signes figuratifs , idéographiques ou phonétiques , 110. — Écritures égyptiennes , leurs trois espèces et leur combinaison , 111 à 117, et 121.
- EMPREINTES.** Copie en plâtre , soufre , etc. , des pierres gravées antiques , 42. — Moyen très simple de faire des empreintes avec du papier. — D'inscriptions ou de bas-reliefs , 94. — Voy. FAC-SIMILE.
- ÉPIGRAPHE.** Inscription des édifices publics , 99.
- ÉPONYME (Magistrat).** Qui donnait son nom à l'année durant laquelle il exerçait sa magistrature ; l'archontat de *Phanistrate* était dans la chronologie athénienne , l'année où Phanistrate fut archonte , 124. — Jour éponyme d'un empereur

ou d'une impératrice; le nom du prince était inscrit à ce jour du calendrier, 185.

**ÈRE.** Dans la chronologie, manière de supputer les temps, à partir d'un événement adopté par un peuple, pour le commencement de la supputation ou de l'ère, 125 et 134.

**EUGUBINES (Tables).** Inscriptions étrusques trouvées à Eugubium, 117, 154. — Latines, 173.

**EXERGUE.** Mots, abrégés ou non, inscrits au bas d'une médaille, hors de l'ouvrage ou du type, 220.

## F

**FAC-SIMILE.** Copie d'un monument prise par empreinte, calque ou tout autre moyen, qui en donne une représentation tout à fait semblable, 94. — Moyen très commode de les faire avec du papier, *idem*. — Voy. EMPREINTE.

**FACE.** Côté de la tête sur une médaille, 220.

## G

**GRAINÉTIS ou GRENÉTIS.** Contour en *grain* ou trous en creux sur les pierres gravées, 61.

**GRAVURE des pierres gravées.** — Linéaire, en creux, en relief, en relief dans le creux, en cachet, 51.

**GRÛLLI.** Pierres gravées dont le sujet est grotesque, 11.

## H

**HOMOPHONE (Signe).** Ayant le même son, ou bien la même valeur *idéographique*, 92.

## I

**INSCRIPTION.** Mots gravés en lignes horizontales dans le champ d'une médaille, 220.

**INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES.** Relatives à des chrétiens; leurs formules caractéristiques, 202.

**INSTRUMENT.** Charte, diplôme, et autres titres écrits servant de pièces justificatives à l'histoire, 86.

**INTAILLE.** Pierre ou pâte gravée en creux, 10.

**ΙΧΘΥΣ.** Symbole chrétien, son explication, 82.

## J

**JEUX PUBLICS, FÊTES, SPECTACLES**, mentionnés sur les médailles grecques, 255.

## L

**LÉGENDE.** Mots gravés autour de la face ou du revers d'une médaille, 220.

## M

**MAGISTRATURES**, rappelées sur les médailles grecques, 247.

**MÉDAILLER.** Meuble où l'on ferme les médailles, sa disposition, 226.

**MÉDAILLES.** Monnaie des peuples de l'antiquité, 211. — Noms spéciaux de certaines médailles, 218. — Tirés de leur poids, ou de leur *taille*, chez les Grecs et les Romains, 221. — Nombre présumé des médailles connues, 226. — *Frustes*, 227. — *Fausse*, leur utilité et moyens de les reconnaître, 228. — **D'EGYPTE**, persanes, grecques et singularité de leurs dates, romaines et des *nomes*, 233 à 243. — **GRECQUES**, *autonomes*, etc., 243. Magistratures, prérogatives, jeux, etc., qu'elles rappellent, 243 à 257. — **ETRUSQUES**, 258 à 263. — **GAULOISES** et **ESPAGNOLES**, 263 à 270. — **ROMAINES**, 270. — **As**, 271. — *Des familles*, 272. — *Impériales*, 276 à 286.

**MÉDAILLON.** Pièce d'un plus grand volume que les médailles, et n'ayant pas servi de monnaie, 212.

**MEUBLES, ARMES** et **USTENSILES**, — Appendix n<sup>o</sup> I. — **EGYPTIENS**, 287. — **GRECS**, 289. — **ETRUSQUES**, **GAULOIS**, 290. — **ROMAINS**, 291.

**MODULE.** Grandeur d'une médaille; modules divers, 217.

## O

**OPPOSÉES (Têtes).** Dont la face regarde les deux points opposés, 12.

## P

**PATES.** Compositions solides employées par les anciens , au lieu de *pierres* , pour la gravure , 10.

**PATINE.** Couleur verte des médailles en bronze ; moyen de la conserver , 227.

**PHONÉTIQUE** , ou **PHONIQUE** (*signes*) , exprimant un *son* ou une *voix* de la langue parlée . par opposition aux *signes idéographiques* , ou donnant l'*idée* d'une chose , 92.

**POLI GRAS** ou **MAT.** Caractère essentiel des pierres gravées grecques , 75.

**PRIVILÈGES POLITIQUES** , rappelés sur une médaille grecque , 249.

**PROSCHYNÈME.** Acte de piété ou d'adoration rappelé dans des inscriptions , qui prennent ce nom de leur sujet , 137.

## R

**REVERS.** Côté opposé à la tête ou face d'une médaille , 220.

## S

**SCARABÉE.** Forme de cet insecte adoptée pour les pierres gravées *égyptiennes* , 6 , 12 et 49. — *Étrusques* , 62. — *Égyptiens funéraires* , 55 ; historiques , etc. , 57.

**SIGLE.** Abréviation d'un mot d'une inscription , en le réduisant quelquefois à sa seule lettre initiale , 109. — Voy. **ABBREVIATION.**

**STYLE LAPIDAIRE.** Ses qualités essentielles , 96.

**SUB ASCIA.** Formule funéraire , 189.

**SUOVÉTAURILE.** Bas-relief avec ou sans inscription , représentant le sacrifice d'un porc , d'une brebis et d'un taureau , 100.

## T

**TAUROBOLE.** Bas-relief avec ou sans inscription , représentant le sacrifice d'un taureau , 100.

### 324 VOCABULAIRE ARCHÉOLOGIQUE.

**TABLE.** Pierre plate et oblongue, portant une inscription, 99.

**TRANCHE.** Bords extérieurs de l'épaisseur d'une médaille, 220.

**TRIBUS** (romaines). Chaque citoyen était inscrit dans l'une des 35 tribus, pour l'exercice de ses droits politiques, 190.  
— Liste des 35 tribus de Rome, 191.

## X

**XAIPE, ETΨΥΧΕΙ, ΘΑΡΣΕΙ.** Acclamations finales des inscriptions grecques funéraires, 140.

**PIN DE L'ARCHÉOLOGIE.**

1. GREC et LATIN. 2. EGYPTIEN DEMOTIQUE.

3. EGYPTIEN HIEROGLYPHIQUE.

a A	2. 9.	
b B	4. 21.	
g Γ G	7. 1.	
d Δ D	< . <	
e E	1.	
x Z		
h H	III. III	
θ Θ TH		
i I	5. III.	
k K	1. 4. 7.	
l Λ	1. 1. 1.	
m M	1. 1.	
n N	2. 1. 1.	
Ξ XKS	1. 1. 1.	
o O	1. 1. 1.	
p Π P	2. 2. 2.	
r P R	1. 1. 1.	
ε S	1. 1. 1.	
t T	< . 4. 4.	
υ T V		
ph Φ PH	2.	
ps Ψ PS		
ch Χ CH	13.	
o Ω O		
to ΤΩ TO		

4. GREC ANCIEN. 5. ETRUSQUE. 6. EUGANEEN. 7. OSQUE. 8. LATIN ANCIEN.

Δ	α α α α α	Α Α Α	Δ Δ Δ	Α Α Α	Α Α Α Α
Β	β β β			Β	Β Β Β
Γ	γ γ γ γ γ				Γ Γ Γ
Δ	δ δ δ δ δ				Δ Δ Δ
Ε	ε ε ε ε ε	ε ε ε	ε ε	Ε Η	Ε Π
Ζ	ζ ζ ζ				Ζ Ζ
Η	η η η η η	η η η η η	η η	Η	Η Η
Θ	θ θ θ θ θ	θ θ θ θ θ	θ θ	Θ	Θ Θ
Ι	ι ι ι ι ι		ι ι	ι ι	ι ι
Κ	κ κ κ κ κ	κ κ κ κ κ	κ κ	κ κ κ	κ κ κ
Λ	λ λ λ λ λ	λ λ λ λ λ	λ λ	λ λ	λ λ λ
Μ	μ μ μ μ μ	μ μ μ μ μ	μ μ	μ μ μ	μ μ μ
Ν	ν ν ν ν ν	ν ν ν ν ν	ν ν	Ν Ν	Ν Ν Ν
Ξ	ξ ξ ξ ξ ξ	ξ ξ ξ	ξ ξ		Ξ Ξ Ξ
Ο	ο ο ο ο ο		ο ο		Ο Ο Ο Ο
Π	π π π π π		π π π	π π	Π Π Π
Ρ	ρ ρ ρ ρ ρ	ρ ρ ρ ρ ρ	ρ ρ	ρ ρ ρ	Ρ Ρ Ρ
Σ	σ σ σ σ σ	σ σ σ σ σ	σ σ	σ σ	Σ Σ Σ
Τ	τ τ τ τ τ	τ τ τ τ τ	τ τ	τ τ	Τ Τ Τ
Υ	υ υ υ υ υ	υ υ υ υ υ	υ υ	υ υ υ	Υ Υ Υ
Φ	φ φ φ φ φ	φ φ φ φ φ	φ φ	Φ Φ	Χ Χ
Χ	χ χ χ χ χ	χ χ χ χ χ	χ χ		Ζ Ζ
Ψ	ψ ψ ψ ψ ψ	ψ ψ ψ ψ ψ	ψ ψ		
Ω	ω ω ω ω ω				

Encyclopédie portative. Archéologie T. 2. Pl. III.



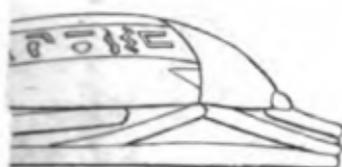
tirée par Ambrose Barbier.

*tie portative .*

---

1. a

1.



7.



R.



12.



